LES FRONTIÈRES DU CŒUR[1]

TROISIÈME PARTIE (2)

VII

Comme le soir tombe vite! soupira Mme Ellangé. Il faut allumer déjà...

— Quatre heures seulement, dit Marthe... Il fera nuit noire quand père rentrera...

On était à la fin de novembre. Ce jour-là, qui devait être une de leurs dernières sorties, elles avaient été, après le déjeuner, à la cathédrale, où le Très-Saint-Sacrement était exposé dans la chapelle du Sacré-Cœur. La ville entière, — bourgeoisie désemparée, ouvriers sans travail, — s'y pressait. Un grand élan religieux avait uni, dans la fièvre, toutes les classes rapprochées par l'imminence du péril. Les Prussiens étaient aux portes...

Tête basse, la mère et la fille silencieusement tricotaient des chaussettes de laine, sans perdre une seconde, ainsi que des ouvrières à la journée. Dans l'embrasure de la fenêtre, jusqu'à la dernière lueur du jour, elles travaillaient ainsi toutes les après-midi, en veillant sur l'assoupissement du grand-père. Il avait étonnamment changé, si maigre que le docteur Nichamy s'inquiétait, impuissant à remonter ce grand corps usé, à demi

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 septembre.

mort déjà, et dont la vie, à chaque heure, diminuait. Les mains reposaient, jaunes et sèches, sur la blancheur du drap. « L'huile baisse, avait dit le docteur, la veille, en s'en allant. Rien à faire... » Pourtant, la flamme avait encore, de loin en loin, quelques sursauts. L'âme alors brillait, un éclair de désespoir et de rage, aux yeux d'ordinaire glacés. On évitait maintenant de parler devant lui. Toute mauvaise nouvelle le mettait dans un état fébrile, il essayait de prononcer quelques paroles, mais des sons inarticulés sortaient seuls de sa gorge, et une telle impuissance se peignait dans son regard, une telle détresse d'agonie que Marthe ne pouvait supporter ce spectacle, sortait pour ne pas crier, en pleurant... Le plus terrible coup, ç'avait été, dans les derniers jours d'octobre, la capitulation de Metz. On l'avait apprise par les journaux anglais, dès le 28. Louis déjeunait, ce matin-là, à la maison. Sans songer au Commandant, on avait lu à voix haute, dans la chambre voisine, les affolantes dépêches: Metz allemande, Bazaine et 170 000 hommes prisonniers sans combat... Douloureuse, inexprimable stupeur! Depuis, il n'avait plus quitté le lit...

Tous l'avaient aussi vivement ressentie, cette incompréhensible reddition de Metz... Après les grandes batailles où était tombé Jacques, après la catastrophe de Sedan, c'était l'écroulement définitif: ce qui restait des premières forces mises en ligne achevait de disparaître. On comprenait mal, après d'aussi longues semaines d'inaction, l'évanouissement muet d'une telle armée : 3 maréchaux de France, 60 généraux, 20 000 officiers, 173 000 soldats, 56 aigles, 622 canons de campagne et 876 de place, 72 mitrailleuses, 260 000 fusils, sans parler de munitions innombrables!... Quel drame avait dû se jouer, dans la conscience de ces braves, quand ils s'étaient vus immobilisés, désagrégés, dans l'inertie, la famine et la boue?... Et quel châtiment, s'écriait Louis, pourrait assez punir le criminel, ce chef incapable et dupe, hanté par le mirage d'une restauration dont il eût été l'artisan et le bénéficiaire, et qui, stupidement, avait laissé dans sa main se rouiller, se briser l'arme admirable!...

Dans la pénombre, tandis que sa mère descendait à la cuisine, inquiète de savoir si la soupe des soldats qu'ils hébergeaient serait bientôt prête, Marthe un moment rêva.

Que d'événemens, depuis leur retour de Pont-Noyelles. Que de choses, en ces six semaines!... Un fait dominait tout: son

refus définitif de quitter Amiens, son grand-père malade, les siens, tant que durerait la guerre... son parti pris d'accoucher loin de Marbourg et des vieux Rudheimer... Les pressantes lettres d'Otto, suppliant, puis ordonnant, s'étaient heurtées à sa décision mûrie, obstinée... Non, elle n'abandonnerait pas sa mère en deuil, écrasée de tourmens et de fatigue, elle n'abandonnerait pas le frère qui lui restait, au moment où le danger allait venir, elle n'abandonnerait pas la terre natale, quand elle était menacée!... A mesure que s'avançait sa grossesse, et qu'elle arrivait près du terme, un débat chaque jour plus angoissant se livrait en elle... Elle évoquait, avec incertitude, le visage toujours cher, les traits rudes et mâles... Son Otto, celui des jours passés, de leur fragile bonheur!... Celui-là demeurait intact, dans le sanctuaire de sa mémoire... Mais l'autre, le nouveau, celui d'à présent, l'Otto de la victoire, elle l'imaginait moins distinctement. Il lui semblait, malgré la bonté de ses lettres, différent de l'ancien. Elle appréhendait, parfois, la minute qui les réunirait, l'instant de le revoir... Comment le retrouverait-elle? Elle ne s'avouait ces craintes qu'avec un peu de remords, une pénible gêne. Se pouvait-il, à la veille du jour tant attendu, à l'heure où bientôt leur enfant allait naître, qu'elle fût presque heureuse de ne pas sentir à ses côtés celui auquel cette petite chair devait d'être?... Le fruit de leur amour, le meilleur d'eux-mêmes, le prolongement de leur jeunesse!... Qui eût dit une si incroyable aventure?... Le père ne serait point là, pour élever dans ses bras son petit Hermann ou sa petite Frida... Et peut-être cela était-il mieux ainsi, étant donné tout ce qui maintenant les séparait?... Pauvre cher Otto, quand le reverrait-elle, et pourrait-elle l'aimer jamais autant qu'elle l'avait aimé?... Elle s'avouait combien il était inique de lui en vouloir, et elle ne pouvait s'empêcher de sentir entre eux la distance croître, un fossé s'élargir... Aux plus récentes nouvelles, Otto, après avoir suivi jusque dans Paris la division hessoise au lazaret de laquelle il était attaché, avait été nommé à la direction du service de santé de la 3e division de réserve, et renvoyé à Metz... Y était-il encore? Ou bien suivait-il l'une des deux armées qui, rendues disponibles par la capitulation, avaient repris campagne?... Descendait-il, avec le prince Frédéric-Charles, au-devant de l'armée de la Loire? ou remontait-il, avec Manteuffel, vers Amiens et Rouen?... Cette idée torturait

Marthe. Jusqu'ici Otto s'était confondu avec le vainqueur et l'envahisseur anonymes : il était nulle part et partout... Ainsi elle ne souffrait que d'une douleur indéfinie... Mais que, par une implacable fatalité, il fût de ceux contre lesquels, demain peut-être, Louis allait avoir à se battre, non, cela dépassait la mesure; cela, c'était trop!...

Mme Ellangé doucement entra, avec la lampe. Marthe se leva, ferma les persiennes et les rideaux. Elle était lasse au moindre mouvement, éprouvait une lourdeur telle, à se pencher, qu'elle porta les mains à ses reins, se plaignit...

— Prends le tabouret, lui ordonna sa mère, allonge-toi.

Mais Marthe secoua la tête, et voyant fixés sur elle les yeux implorans du Commandant, elle alla redresser ses oreillers, le baisa au front... S'il savait !

S'il savait tout ce qui, depuis la reddition de Metz, avait passé en rafale sur le pays déchiré et sur leurs âmes. Une à une les villes fortes tombaient; après Soissons, après Schlestadt, ç'avait été Neuf-Brisach, Verdun, Thionville... Les troupes de Werder étaient entrées dans Dijon; les Bavarois, après avoir battu La Motte-Rouge à Artenay, avaient occupé Orléans; une division prussienne enlevait, incendiait Châteaudun... De toute part s'étendait la noire marée. En vain Paris se battait-il héroïquement, à Bagneux, à Châtillon, au Bourget... En vain, Gambetta et Freycinet, stimulant à Tours la délégation électrisée, faisaient-ils, à coups de décrets, sortir du sol des corps d'armée... En vain d'Aurelle de Paladines avait-il, à Coulmiers, rappelé la victoire enfuie, bousculé les Bavarois, repris Orléans!... On y piétinait, depuis, tandis qu'à force arrivaient les trois corps d'Alvensleben, de Manstein et de Voigt-Retz... Une partie sanglante devait se jouer là-bas à cette heure, comme ici même allait se jouer l'autre... Marthe supputait, en face des puissans corps de Manteuffel et de von Gœben, — 80 000 hommes, disait-on, — le faible nombre des combattans de l'armée du Nord.

Organisée par Farre, elle avait été d'abord confiée à Bourbaki, après sa sortie de Metz et son voyage à Hastings, auprès de l'Impératrice. Mais l'ancien commandant de la Garde, démoralisé, n'avait fait que passer, et Gambetta l'ayant appelé à un autre commandement, Farre, en attendant que son nouveau chef, le sénégalais Faidherbe, arrivât, venait de prendre la

direction des opérations, de masser, autour d'Amiens, trois sur quatre de ses brigades. Depuis deux jours, c'était dans la ville un grouillement d'uniformes, le bruit sourd des charrois, des pas de chevaux, le roulement des trains d'artillerie. La brigade Lecointe occupait la ville, la brigade du Bessol s'échelonnait de Corbie à Cachy, la brigade Derroja campait dans les vallées de l'Avre et de l'Hallue. C'était pour veiller au logement de l'état-major d'un régiment de marche, à Pont-Noyelles, que M. Ellangé était parti, dès le matin... Ils allaient donc servir, ces retranchemens que, durant octobre, on avait élevés en hâte, sur le front Sud de la ville : 12 demi-redoutes, reliées par des tranchées-abris, 5 campemens de baraques, défendus chacun par 1400 mobilisés, les gardaient. Marthe et son père avaient été plusieurs fois y voir travailler, durant les derniers beaux jours. Une fièvre d'activité les agitait alors. Sans souci de la fatigue, elle se dépensait, prompte à secourir la misère, qui autour d'eux grandissait. Les derniers ateliers fermaient. Plus de transactions commerciales, ni même de commerce quotidien, sinon l'indispensable à la vie... Tout chômait, et d'instant en instant augmentaient, avec l'approche de l'ennemi, le désarroi et la surexcitation de la cité ; ils touchaient au comble, à présent, on ne vivait plus que dans le frémissement de la bataille proche ; et jusque dans le silencieux hôtel du boulevard du Mail, pas un des habitans qui n'en ressentît la trépidation, à pleins nerfs.

Sa lourde attente pesait dans le soir humide, l'air d'encre, qui, en dépit des volets clos et des rideaux tirés, enveloppaient la pièce, filtraient jusqu'à l'âme... M. Ellangé, lorsqu'il pénétra, transi, dans la chambre, fit entrer avec lui la nuit sinistre, tout entière.

— Eh bien ! demanda Mme Ellangé. Ils sont casés ? Tu as fait le nécessaire ?

Ménagère tatillonne, elle se désolait secrètement de voir sa maison ouverte, sans qu'elle fût là, toutes les pièces occupées, et le cellier en perce... Car M. Ellangé avait décidé, la veille, de faire distribuer, aux lignards de Derroja, les deux dernières pièces de beaune, achetées cette année... Elle regrettait presque qu'on n'eût point muré, avec de vieilles pierres et du plâtre noirci, l'ouverture de la cave, comme on avait fait de celle du souterrain où étaient cachés l'argenterie et les meubles les plus précieux. Elle avait le goût violent de la propriété, et cet

égoïsme qui, capable de grands sacrifices, répugne aux petits.

— Pauvres gens ! dit M. Ellangé, en se laissant tomber dans un fauteuil. Si tu les avais vus vidant leurs quarts, tu ne regretterais pas ton beaune... Ils chantaient !... A propos, j'ai fait loger dans la grange une compagnie de chasseurs...

— Et s'ils mettent le feu ?

— Pas de danger ! Sais-tu, ma bonne ? Ces gaillards-là font plaisir à coudoyer... Ça a des armes disparates, c'est équipé à la diable, ça ne regarde pas d'un très bon œil les officiers... Des échappés de Sedan, n'est-ce pas !... Mais, tout de même, il y a de l'entrain. On se battra de bon cœur... Ah ! comme je regrette de n'avoir plus l'âge et de n'avoir jamais été bon qu'à discourir ! J'aurais fait comme eux.

— Prends garde, murmura Marthe, en désignant le vieillard qui reposait. Tu vas réveiller grand-père.

Ils tournèrent les yeux vers l'alcôve. La paupière droite du Commandant battit. Il ne dormait donc pas ?... La prunelle étincelante vira, dans la face de pierre. Elle cherchait au mur quelque chose, se fixa sur la panoplie entre les fenêtres. Le sabre d'Iéna, de Waterloo et de Champaubert luisait, entre les pistolets et les fusils de chasse... « Et moi aussi, je voudrais tant, si je pouvais ! » disait clairement le paralytique...

Le 24, le 25, le 26 se traînèrent, dans une longue et morne immobilité. Des engagemens d'avant-postes se répercutaient, en ondes d'inquiétude et d'espoir. D'incessans mouvemens de troupes annonçaient les derniers préparatifs. La brigade Lecointe quittait Amiens pour renforcer la brigade du Bessol ; la brigade Derroja en avant de Pont-Noyelles, vers Boves. Tous les mobilisés enfin se tenaient prêts à aller occuper, à la première alerte, la ligne des fortifications avancées... Le bruit du canon, qui par momens s'élevait, retentissait dans tous les cœurs. Le dimanche 27, Marthe, quoique infiniment lasse, voulut quand même se lever, pour assister à la grand'messe. On attela, car elle eût été incapable de gagner à pied la cathédrale.

Quand la calèche se fut arrêtée au bas de la rampe, et que Marthe Rudheimer leva les yeux, à son habitude, sur la formidable masse de la façade, elle dut s'appuyer, étourdie, au bras de sa mère. Jamais une émotion si forte ne l'avait saisie, devant le magnifique et sobre élancement de la pierre, le déploiement des galeries au-dessus de l'ouverture monumentale

des porches, l'immense rose épanouie entre les tours, cette escalade du génie humain et de la foi chrétienne, montant avec les piliers et les clochetons vertigineux, à la recherche du ciel. Elle se rappela Sainte-Élisabeth, dressant dans l'azur la pure supplication de ses bras de pierre, elle revit ses autels, ses vitraux, ses colonnes aux fines ciselures, la trace des mutilations barbares du vainqueur. Elle imagina les trois nefs changées, sous l'occupation française, en magasin à fourrages; elle se souvint de la honte qu'elle avait alors éprouvée. Mais à l'idée que dans quelques heures peut-être les boulets allemands frapperaient le Beau Dieu d'Amiens, que leur stupide fonte éraflerait, briserait les merveilleuses statues, que les toits de la cathédrale, avec leur forêt de poutres, pouvaient brûler comme ceux de Strasbourg, la colère et la haine la bouleversaient. Elle avait d'abord détesté la guerre, pour tous les maux qu'elle apportait aux deux nations. Elle plaignait, avec une pitié égale, ceux qui les pleuraient, sous quelque drapeau que ce fût. Et puis la France ne s'était-elle pas lancée à l'aveugle, grisée par sa vieille âme belliqueuse, n'avait-elle pas été la provocatrice?... Mais à peine l'avait frappée son deuil personnel, les sentimens de Marthe s'étaient modifiés, et petit à petit, à mesure que se dévoilait toute la vérité, elle voyait, à présent, avec d'autres yeux. Par toutes les défaites dont elle avait payé sa confiance en l'Empereur, et par Sedan, la vaincue était assez punie de son orgueil et de son imprévoyance!... Une seconde guerre, au lendemain de l'entrevue de Ferrières, avait commencé, guerre déclarée, cette fois, par l'Allemagne à la France et prêchée en chaire par ses ministres, guerre de race à race, guerre d'extermination rapace, d'acharnement haineux, guerre de brigandage, à la bourse et à la vie... Dès lors, tout ce qui sommeillait, au fond de l'âme de la Française, s'était réveillé. Explosion brusque, comme celle du feu qu'on croyait éteint et qui couvait, invisible, sous la cendre; il éclate, en pleine violence. Marthe s'était retrouvée, au contact de la terre et des morts, la petite Amiénoise dont le ciel picard, les traditions, les coutumes, avaient d'abord pétri l'argile, lui avaient donné forme. Et instinctivement, de tout l'être, identifiant malgré elle cette nouvelle guerre et ceux qui la poursuivaient, elle s'était mise à détester cette Allemagne qu'elle avait tant chérie, elle étendait sa rancune à tout ce qui en portait le nom...

Cette pensée soudain la ravagea : Otto ! Un être nouveau, un inconnu surgissait devant elle. Il avait les traits de l'ancien, et pourtant une expression si nouvelle qu'elle ne parvenait pas à le reconnaître. Elle consulta éperdument son cœur ; cet Otto-là, l'aimait-elle, ou le haïssait-elle ? Le doute fut si poignant qu'un voile de larmes lui cacha le jour. Elle serra plus fort le bras de sa mère.

— Tu souffres ? s'enquit affectueusement Mme Ellangé. Aussi je t'avais bien dit... C'est d'une imprudence !

Marthe secoua la tête : non, ce n'était pas de cette souffrance-là qu'elle souffrait ; et en même temps son regard tomba sur le fardeau de sa ceinture élargie, sur sa démarche lourde... Alors la conscience de sa misère l'écrasa. Elle ne fut plus qu'une pauvre chose ballottée, un bouchon sur la vague. Le chant des orgues élevait, vers l'arc séculaire des voûtes, son psalmodiant appel. La clarté des hautes verrières enveloppait au loin la futaie des colonnes, la grande allée de pierre au bout de laquelle resplendissait, par delà la grille du chœur, la gloire dorée de l'autel. Un peuple couvrait le dallage blanc et noir. L'office était commencé.

Revêtues de leurs crêpes épais, Marthe et sa mère gagnaient leurs chaises, aux premiers rangs. Des curiosités les suivaient au passage, se signalaient l'ancien procureur impérial. Sous le voile noir qui dissimulait complètement son visage, Marthe se sentait néanmoins honteuse ; que de gens devaient se dire : « Voilà l'Allemande qui passe ! » Ces mots, qu'elle se figurait entendre, la souffletaient... Elle plia les genoux, s'abîma sur son prie-Dieu ; la tête dans ses mains, elle sanglotait sans bruit. Sur les volutes de l'encens, sur l'aile sonore des voix entonnant le *Kyrie*, sa douleur flotta. Bientôt elle serait mère... De tous ses vœux, jusqu'ici, elle avait souhaité une fille, une petite Frida qui dans la calme maison de Marbourg grandirait, et en qui elle eût aimé à voir refleurir, plus sérieuse, la grâce française... Et voici que maintenant elle s'attristait, pour la première fois, en pensant à la vie qu'elle allait donner... Si profonde était sa déroute, qu'elle regretta un moment la maternité dont elle s'était tant réjouie... Le déchirement dont elle était victime, est-ce que le petit être, dont bientôt les yeux allaient s'ouvrir, n'en subirait pas, à son tour, le contre-coup ? Allemand par son père, et Français par sa mère, de quels tiraillemens ne souffrirait-il

pas? Quelle âme primerait en lui?... Quelle éducation le... Un trait de lumière pénétra Marthe. Non, elle ne pouvait, sans sacrilège, regretter d'avoir obéi à la loi éternelle!... Que la Mère de Dieu lui pardonnât, avec ce doux sourire qui illumine son long visage, et que tant de fois Marthe avait admiré, au portail de la Vierge Dorée!... Un frisson heureux la parcourut: l'enfant se retournait en elle. Elle éleva sa prière, balbutia, comme une action de grâces, l'*Ave Maria, gratia plena*... Et de toute sa volonté ardente, elle désira qu'au lieu d'une fille, ce fût un fils qui lui naquît... Un fils! Tour à tour les voix des deux grands-pères résonnèrent à son souvenir : « Nous l'appellerons Hermann, » disait M. Rudheimer, avec un sourire orgueilleux... « Nous l'appellerons Jean-Pierre! » disait le Commandant, en levant son petit verre de kirsch... Marthe concentra sa pensée... Un fils! Un fils qui lui ressemblât, fût de sa lignée, continuât la race... Un Ellangé, un vrai!...

Quand, au tintement prolongé de la sonnette et au coup de canne du suisse, toutes les têtes se relevèrent, après la consécration de l'Hostie, Marthe, soulevant son voile, montra un visage rasséréné. Les chants jaillissaient, avec allégresse, du fond de la nef, s'élançaient, comme un bouquet de fusées, des orgues bleu et or. L'espérance brilla, avec un rayon de soleil qui transperçait la rosace du Sud. Sur les dalles usées du transept, une miraculeuse rose de feu tomba, veloutée d'ombres violettes, de lueurs mauves, qui palpitaient, dans l'écarlate. Ce fut comme une promesse d'avenir, une éclaircie brève, entre les lourdes nuées, grosses de foudre.

Sans pouvoir attendre la fin de la messe, Marthe dut gagner précipitamment la sortie. Elle se trouvait mal. Quand elle déboucha sur l'étroit parvis, le soleil s'était dérobé à nouveau. Un grondement lointain roulait.

— Le canon! murmura M. Ellangé. C'est du côté de Villers-Bretonneux.

Mais M[me] Ellangé, prêtant l'oreille, affirma :

— Non, c'est du côté de Dury. On est engagé sur toute la ligne.

Ils rentraient, sans échanger une parole, à l'hôtel. Marthe avait les mains glacées. Une sueur froide perlait à ses tempes.

— Je vais chercher Nichamy, déclara M. Ellangé, pendant qu'elle se couchera...

Docilement, elle se laissait faire. Elle grelottait. Julie bassina en hâte le lit ouvert par Mme Ellangé.

— Et grand-père, s'inquiéta Marthe, qui le gardera?

La vieille servante hocha sa tête blanche, les brides de son bonnet s'agitèrent, sous le menton poilu.

— Sois tranquille, je te remplacerai bien. Tout à l'heure c'est moi qui l'ai endormi, en lui chantant, comme à toi, quand tu étais petite... Tu te rappelles?

Pomme de reinette, pomme d'api,
Tapis, tapis rouge!
Pomme de reinette, pomme d'api,
Tapis, tapis gris!

C'est un enfant, quasi... Ah! malheur de nous!

Elle aidait précautionneusement sa petite maîtresse à s'étendre: — « Là, tu es bien? » — et en même temps, elle jetait un regard d'attendrissement et de blâme sur la taille énorme, ce diable de « petiot » qui, à toute autre heure, eût été la préoccupation unique, le joyeux espoir de tous, et qui, ma foi, arrivait là, comme vendange en carême!

— Ce sera pour ce soir ou demain, dit le docteur, en remontant le drap, sous le menton de Marthe.

Il s'assit un moment, surmené, fit part de ses craintes. Les vitres tressaillaient, à l'incessant fracas des détonations, qui se confondaient dans une rumeur grandissante et continue.

— On est en pleine bataille, soupira-t-il.

Il confia que l'avant-veille, mandé télégraphiquement par le préfet, qui craignait une attaque immédiate, le général Farre était venu se rendre compte de l'évidence: le dispositif de défense adopté par lui, de Villers-Bretonneux au pont de Metz, sur une étendue de 25 kilomètres, était hors de proportion avec d'aussi faibles effectifs...

— Nous ne sommes pas plus de vingt-deux mille, contre le double d'Allemands!

— Mais que faire? avait répondu Farre au préfet, je dois défendre Amiens, maintenir, en gardant Corbie, la clef de la voie ferrée d'Amiens à Arras, c'est-à-dire notre ligne de retraite, et en outre garder la communication avec Rouen et le reste de la France!

Sur quoi, il était reparti, pour établir son quartier à Corbie.

— Le plus clair, conclut M. Ellangé, c'est qu'à moins d'un miracle, Amiens sera demain au pouvoir de l'ennemi, et qu'ensuite Manteuffel s'en ira battre, tranquillement, les troupes de Normandie, et prendre Rouen.

Mme Ellangé joignit les mains :

— Et notre pauvre Louis à la citadelle !

Marthe imagina son frérot, sur son bastion. Sans doute, secoué à chaque écho, il remâchait son impuissance. Que la petite armée qui couvrait la ville, et dont elle écoutait anxieuse la voix s'élever, dans la fusillade et le sourd tonnerre de l'artillerie, perdît pied, c'était Amiens piétiné, le flot prussien noyant la ville ouverte, la ruée du nombre contre les murs dérisoires derrière lesquels s'exaltait Louis. Construite au XVIIIe siècle, et bonne contre des bombardes à courte portée, la forteresse, commandée de toutes parts, n'était de nul secours : un jouet, mais dont la possession, pour les occupans de la ville, était indispensable. Que feraient, contre les puissantes batteries ennemies, les faibles pièces, la petite garnison du capitaine Vogel ?...

M. Nichamy parti précipitamment, — car sa présence était nécessaire à l'Hôtel de Ville, où il avait organisé le service des ambulances : sept docteurs, ayant chacun à sa disposition deux voitures, quatre infirmiers et des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, — les heures les plus émouvantes commencèrent. On ne savait rien, sinon que là-bas sur la ligne des villages pris et repris, sur le terrain furieusement disputé, — puisque le bruit du canon ne s'éloignait ni ne se rapprochait, — Allemands et Français se massacraient, depuis le matin. Vers deux heures, M. Ellangé se rendait à l'Hôtel de Ville. Peut-être que là on aurait quelques indications ?... Il croisa des charrettes pleines de blessés. Des nouvelles favorables circulaient. On aurait repoussé l'attaque du côté de Boves... Un moment l'espoir illumina tous les visages. Des gens qui ne se connaissaient pas se serraient les mains. M. Ellangé put saisir, entre deux portes, l'excellent docteur. Il s'épongeait le front, en rayonnant, disparut sans pouvoir donner d'autres précisions... De minute en minute, les renseignemens variaient. On stationnait sur le seuil des portes et sur les places, on s'abordait en s'interrogeant. Les rues étaient sillonnées de voitures de munitions et de caissons au galop, et, en sens inverse, de breaks qui mar-

chaient au pas, cahotant des corps étendus. L'ombre s'épaissit, rapide. Par groupes, noirs de poudre, de poussière et de crasse, on vit alors refluer des mobilisés, qui passaient en courant; ils avaient jeté leurs fusils, et semaient de désolans propos. Malgré la nuit commençante, M. Ellangé, confiant encore, se décida à monter avec quelques amis, en quête comme lui, à la plus haute tour de la cathédrale. A la lueur d'une bougie, qui éclairait fantastiquement l'escalier à vis, ils gagnaient la galerie des Rois. Adossés à la rosace, ils scrutèrent l'horizon déjà sombre, où de grandes fumées tournoyaient, çà et là plaquées de lueurs rousses. Des incendies allumaient leurs torches, le ciel sinistre rougeoya, du côté de Dury. Le canon ne tonnait plus que par intervalles. Il se tut bientôt, et ce morne silence, succédant, avec la nuit faite, au tumulte du jour, parut plus intolérable encore, redoubla l'alarme... Que de blessés devaient gémir sur le sol glacé, dans l'épaisse brume!... Pourtant, en descendant, il put échanger quelques mots consolans avec un officier de la garde nationale, dont la compagnie venait de rentrer dans Amiens... Nulle part l'ennemi n'était parvenu à enfoncer la ligne de bataille. L'armée du Nord campait, victorieusement, sur ses positions.

C'est ce qu'avec fierté était en train de raconter M. Ellangé, dans la chambre de Marthe où, durant son absence, sa femme avait tout préparé, pour le grand événement. Marthe, avec un souffle oppressé, geignait faiblement. Soudain, la vieille Julie fit irruption. Le Commandant n'allait pas bien. Il agitait sans discontinuer son bras valide, faisait effort pour parler, demander quelque chose... Elle ne savait quoi. M. Ellangé monta chez son père, redescendit bientôt. Avec une extase puérile, le vieillard avait écouté, comme un récit merveilleux, le bulletin de victoire, et presque aussitôt, calmé, s'était assoupi.

Vers dix heures du soir, les douleurs de Marthe augmentant, M. Ellangé envoya prévenir, par le cocher, M. Nichamy. Il fit répondre qu'il s'excusait, viendrait aussitôt que possible, dans une heure ou deux...

— Je ne sais ce qui se passe, rapporta le cocher, à voix basse. L'Hôtel de Ville est tout grand éclairé. Les portes battent. Et le docteur a le visage sens dessus dessous. On dit que l'armée est battue et qu'elle va abandonner Amiens.

— C'est bon, Jean, merci...

M. Ellangé, stupéfait, ne prit point même sur lui ; l'abattement succédait si violemment à l'espoir qu'il se laissa choir, bras ballans, sur le tabouret au pied du lit. Marthe ouvrit les yeux. Mme Ellangé se signait, en murmurant :

— Que la volonté de Dieu soit faite !

Marthe les contempla, sans comprendre. Elle ahanait, toute à sa peine.

— Qu'y a-t-il ? murmura-t-elle enfin. Nous sommes battus ?

Et sans même distinguer le sens de la réponse, dont les mots seuls la touchaient sans l'atteindre, elle se remit à gémir, chair pitoyable, en plein travail. Elle était, à cette seconde, la nature en train de créer de la vie. Une insensibilité suprême à tout ce qui n'était pas sa lancinante douleur l'anesthésiait. Qu'importait qu'autour d'elle une armée en déroute s'ébranlât, et que sur la terre nue les morts par centaines fussent couchés, les blessés criassent ? Un seul cri couvrait tout, celui qui sortait de sa bouche tordue. Elle n'était qu'un pantèlement, le corps soulevé, les poings crispés au matelas.

— Et Nichamy qui ne vient pas !

Mme Ellangé, affolée, allait du lit à la fenêtre, guettait fébrilement. Elle si faible, l'effacement fait femme, elle retrouvait une énergie, des phrases viriles, pour consoler la détresse de son mari. Toute force l'avait quitté. Il demeurait immobile, à la même place, affalé sur son tabouret. Sa pensée errait, de son père mourant, à la vie en danger de son fils et de sa fille. Pourvu que Louis ne succombât pas, comme Jacques, sous une balle prussienne !... Pourvu que Marthe s'en tirât, qu'on n'eût point à mettre les fers... à protéger ses jours !... L'idée d'une opération possible, d'un choix entre l'enfant et la mère, lui traversa la cervelle. Et cet homme bon serra les poings. Si une existence devait être sacrifiée, que ce fût celle de l'intrus ! Que son frêle souffle s'éteignît, plutôt que celui qui haletait là, sur cette couche !... Un instant, dans l'âme austère du magistrat, dans ce haut esprit qui quarante ans avait requis l'application de la justice et flétri le crime, une ombre criminelle plana, le mauvais désir que l'enfantement fût malheureux, et que son petit-fils... — non ! le fils du vainqueur, l'étranger, l'ennemi... Mais aussitôt le bon sens lui revint. Il passa les mains sur ses tempes, étonné.

— Pouah ! murmura-t-il.

Il était debout, jetait un coup d'œil involontaire à la glace. Un rictus amer durcissait le masque glabre, la bouche pincée. M. Ellangé fouilla, avec une triste surprise, ce regard qu'il croyait connaître, et au fond duquel se dissipait le louche fantôme d'un autre lui-même, ce double que chacun porte en soi, et qui parfois surgit, comme la lie remonte, aux heures de crise, aux grandes secousses. Il comprit, à cette minute, bien des mobiles psychologiques qui lui avaient échappé jusque-là, et dont il avait coutume de faire, dans ses réquisitoires, si bon marché... Une pauvre machine que l'homme! Les meilleurs, décidément, ne valent pas cher...

Il était une heure du matin quand le docteur arriva. Il leva les bras au ciel :

— Ah ! mes amis !... Voyons la maman, d'abord...

Ayant examiné Marthe, il souffla. Bon ! Tout allait bien... Elle serrait les dents, pour étouffer ses cris.

— Courage! ne craignez rien... Au contraire, criez tant que vous voudrez, cela soulage...

Il passait une grande blouse, préparait, sans que la patiente le vît, sa trousse ; puis s'asseyant enfin, il dénoua son col, qui l'étranglait, respira bruyamment, et se dégonflant le cœur :

— Voilà. A notre gauche, les brigades du Bessol et Lecointe se sont héroïquement battues; à Cachy, à Gentilly, à Villers-Bretonneux, il y a eu des luttes acharnées ; Derroja s'est défendu de son côté pied à pied, à Saint-Nicolas, à Boves, et à Dury. Mais nos troupes sont en trop petit nombre, surtout les munitions manquent. Un conseil de guerre vient de se tenir à la Préfecture. Sauf Paulze d'Ivoy, les généraux sont d'avis de se replier, sans attendre. Ils craignent, avec l'écrasante supériorité numérique des Prussiens, et la puissance de leur artillerie, que nos bataillons soient tournés, enfoncés demain. Mieux vaut soustraire à une dissolution complète ces élémens qui viennent de faire leurs preuves, et grâce auxquels Faidherbe pourra mettre bientôt debout des formations nouvelles !... Lardière a télégraphié à Farre. On attend sa réponse pour commencer le mouvement de retraite. C'est Amiens, en attendant, qui paiera les pots cassés... Demain nous verrons sur le boulevard pointer la lance des uhlans...

Une plainte plus haute l'interrompit. Marthe le contemplait, avec des yeux de bête en détresse, une si aiguë expression que

Nichamy, blasé pourtant sur de semblables douleurs, en fut ému. La chair était ici moins déchirée que l'âme. Il s'approcha du lit, puis se retournant vers M. Ellangé :

— Le moment approche. Il faut nous laisser, mon bon ami. Du courage.

Domptant son trouble, le père jeta un pâle sourire à sa fille, et s'éloigna, en courbant les épaules. Il attendit un moment sur le palier, mais les plaintes se succédaient si douloureuses qu'il ne put les supporter davantage. Pour les entendre moins sans pourtant cesser de les entendre, il descendit à la salle à manger, qui s'étendait sous la chambre de Marthe. Il guettait les bruits des voix, des pas; bruits sourds et précipités que la plainte hurlante, par intervalles, couvrait. Elle retentit une dernière fois, plus stridente, puis tout se tut. Il épiait, le cœur battant, l'inquiétant silence. Il croyait avoir distingué, aussitôt après le gémissement suprême, un faible cri... Des pensées confuses se mêlaient en lui.., La mort qui aujourd'hui avait frappé tant d'êtres, qui, là-haut, dans la maison même, achevait son œuvre, la mort qui peut-être guettait Louis!... Et cette vie qui parmi tant de deuils poussait, cette petite voix incertaine, si lourde déjà de préoccupations et de chagrins... L'injustice, la confusion, le mystère de ces choses l'emplissaient d'une horreur sans fond. Une porte s'ouvrit, on l'appelait doucement. C'était la voix de Mme Ellangé :

— Lucien!... Tu peux monter. C'est un garçon.

En entrant, il n'aperçut d'abord que le lit refait, Marthe étendue, exsangue, la tête de côté, sur l'oreiller. Une mélancolie infinie imprégnait ce masque de cire, les coins de la bouche tendus, les paupières baissées. Il s'approcha : les yeux s'ouvrirent, sur le martyre intime. Nulle joie n'en éclairait la nuit. Alors ensemble le père et la fille regardèrent le petit berceau sur lequel étaient penchés M. Nichamy et la grand'-mère.

— Il est énorme! dit le docteur.

M. et Mme Ellangé contemplaient, avec une émotion profonde, où il entrait plus d'aversion que de tendresse, ce petit homme rougeaud, qui était leur petit-fils, et qui portait la seule ressemblance d'Otto. Il en avait le visage carré, le nez, les cheveux roux...

— C'est criant, murmura malgré lui le Procureur.

Mais sa femme, voyant le supplice de Marthe et la muette, l'éperdue interrogation dont elle suivait, épiait leur impression, corrigea :

— Tu sais, Marthe, il a tes yeux!

VIII

La maison commençait à s'assoupir, dans le petit jour blême. quand la ville s'emplit de détonations, de cris et de tumulte, Depuis cinq heures du matin, la retraite s'effectuait, sur toute la ligne. En quatre colonnes, l'armée rompait; les lents serpens d'hommes, de chevaux et de voitures s'allongeaient sur les routes, pressaient le pas dans la brume dense, qui collait aux visages, aux vêtemens glacés, comme un suaire. Dès trois heures, le préfet avait quitté précipitamment Amiens, transporté à Abbeville le siège de l'administration départementale, laissant au maire mission de désarmer la garde nationale. Les mobilisés, sur son ordre, s'assemblaient boulevard Fontaine. Beaucoup ayant encore leurs fusils chargés, de vieux fusils à piston, se mirent ensemble, avant de les rendre ou de les jeter, à tirer en l'air. Aussitôt la panique vola : « Voilà les Prussiens! » Tout ce qui restait de soldats dans les rues prit alors le pas de course, vers la route de Doullens, où la foule s'écrasa. Au milieu des clameurs confuses, des artilleurs et des marins tournoyaient, furieux, autour de la citadelle; les lignards, les mobiles, si braves la veille, se délestaient de leurs sacs et de leurs armes. Les caissons, avec un fracas assourdissant, sautaient sur le pavé, tandis que les gendarmes, chargés d'assurer les derrières, galopaient, éperdus, à travers rangs. Les ouvriers ameutés erraient par groupes, toute une populace en folie criait à la trahison, le poing tendu contre les bourgeois et les prêtres, « qui avaient vendu la ville! » Et dans l'aube sinistre, des gamins travestis traînaient en chantant des fusils et des sabres...

Réveillé en sursaut, M. Ellangé, le front à la fenêtre, écoutait avec effroi ces rumeurs s'enfler et décroître. Le calme peu à peu revint, le jour grandissait. Nul mouvement n'annonçait encore que l'ennemi fût proche. Hâtivement, il s'habilla, sortit, refermant sans bruit la porte sur la maison silencieuse. Il sut, aux premiers pas, que des bandes avaient profité du sauve-qui-

peut pour envahir la caserne de Cerisy, piller le magasin de vêtemens des mobilisés. Sur les quais de la gare, elles avaient fait place nette des marchandises. Inquiet pour Louis, il poursuivit jusqu'à l'Hôtel de Ville où était placardée une affiche du maire, annonçant l'abandon des généraux et du préfet. Il apprit là que Farre était parti sans donner d'instructions au commandant de la citadelle. Trois compagnies de mobiles s'y étaient jetées sur l'ordre de Paulze d'Ivoy : que pouvaient-ils, avec leurs méchans fusils? Et que pouvaient, avec leurs vingt-deux pièces dépareillées, éparses sur les bastions, les cent vingt artilleurs improvisés de la batterie de Louis, contre les innombrables canons des vainqueurs de Metz?... On disait que l'évêque venait de se rendre inutilement auprès du capitaine Vogel, pour le prier de ne pas résister... Si beau que fût l'héroïsme, M. Ellangé en redoutait les conséquences... La partie était par trop inégale : c'était pure démence que de la risquer! Ainsi pensait le père, avant le patriote.

Il rentra désespéré. L'entrée des Prussiens, c'est-à-dire l'attaque de la citadelle, n'était plus qu'une question d'heures. Il allait d'une chambre à l'autre, essayant de faire bon visage. Chez Marthe, la vue de l'enfant, portrait vivant d'Otto, lui était si pénible qu'il maîtrisait mal son trouble; les craintes des deux femmes se mêlaient à la sienne, au point que le silence lui semblait, au bout d'un instant, insupportable. Alors, toutes phrases étant inutiles, il fuyait les larmes qui le gagnaient, montait chez son père. Le Commandant, rasséréné, tenait de Julie confirmation de la victoire : les Prussiens, hier, avaient été écrasés, fuyaient en désordre. Les coups de feu et les cris, entendus le matin, célébraient la délivrance d'Amiens. Le buste soulevé par des coussins, l'ancêtre mangeait, à la becquée, une panade que de sa main tremblante lui entonnait la vieille. Il avait une maigreur de spectre, un teint de cire jaune, mais dans la face immobile où seules bougeaient, à chaque déglutition, les cordes du cou, l'œil vivant dardait une lueur gaie.

Soudain, — il pouvait être trois heures, — un coup de sonnette retentit. On entendit la porte sur la rue s'ouvrir. Une voix d'en bas héla : « Lucien? » C'était le docteur. M. Ellangé sortit sur le palier, et accoudé à la rampe, s'enquit :

— Tu ne montes pas?

— Non, si les nouvelles de Marthe sont bonnes. Je n'ai pas le temps. Je reviendrai ce soir...

— Qu'est-ce qu'il y a donc?

— Tu ne sais rien?... Ils sont là... Ils ont fait appeler le maire, à la barricade du faubourg de Beauvais... Maintenant il y a un escadron de hussards bleus, et de l'infanterie, devant l'Hôtel de Ville... ils reconnaissent la citadelle... Et le reste arrive... Tu n'entends pas?... Ils passent à deux cents mètres, devant l'hospice Saint-Charles...

Lointaine, mais distincte, une aigre et sourde musique s'élevait, sur la cadence d'une troupe en marche... On entendait le roulement des tambours plats, et sur cette sombre basse, le sautillement aigu des fifres...

— C'est la division Bamekow, jeta M. Nichamy. L'artillerie suit...

A l'étage au-dessous, la porte de la chambre de l'accouchée s'était entre-bâillée; le pâle visage de Mme Ellangé écoutait... La voix du docteur emplissait la maison entière, montait, avec le funèbre écho, jusqu'aux lits où gisaient, l'oreille aux aguets, le regard fixe, le Commandant et Marthe... M. Nichamy ajouta :

— Il vaut mieux que tu ne les voies pas!... Ces uhlans, la carabine au poing... et les bataillons qui se succèdent, d'un pas lourd, alignés comme à la manœuvre...

Sa voix chevrota :

— C'est affreux!...

Puis, la porte s'étant brusquement refermée, tout bruit cessa. Mais il leur semblait à tous entendre encore, entendre toujours, avec le sifflement ironique des fifres, avec le morne grondement des caisses, danser sur le piétinement de leurs cœurs l'insultante musique. Le défilé continuait, inflexible, et sur sa pesante horreur voletait sans fin l'air triomphal. Ils comprenaient à cette seconde que tout était dit. Ils pleuraient, d'un œil sec, la patrie perdue. M. Ellangé, mordant ses lèvres jusqu'au sang, rentra machinalement, sur les talons de Julie, dans la chambre de son père.

Les bras au ciel, la vieille s'exclamait :

— Jésus-Dieu!

D'un effort incompréhensible, le Commandant, comme s'il eût voulu fuir la vision terrible, venait de se retourner, le nez

contre le mur. M. Ellangé s'élança, et courbé sur son père, scruta anxieusement le creux et dur visage, ces traits qui, près de disparaître, lui étaient redevenus plus chers, qui incarnaient un long passé, tant de souvenirs, de vie commune... Une inexprimable douleur les ravageait, et dans l'unique prunelle en train de s'éteindre, une stupeur aussi flottait, avec l'ombre vitreuse. Le Commandant était mort de se réveiller en plein rêve. Il emportait avec lui, fauchés d'un coup, les lauriers d'autrefois, toute sa glorieuse vision des fastes de l'Empire. Pieusement, M. Ellangé abaissa, sur la prunelle révulsée, la paupière molle. Qu'il s'endormît avec sa foi! La vieille France sombrait avec lui.

Pendant que sa femme et Julie procédaient à la dernière toilette, M. Ellangé ressortit, pour la double déclaration : décès de Jean-Pierre Ellangé et naissance d'Hermann-Jean-Pierre Rudheimer. Puis il revint aussitôt se terrer, dans un coin de sa chambre. D'avoir coudoyé sur la place Périgord le passage du vainqueur, d'avoir vu, par rangs disciplinés, ces épais Poméraniens, avec leur pipe de porcelaine à leurs lippes barbues, fouler en riant le pavé de la ville, il rapportait une humiliation et un dégoût tels qu'il envia, un instant, la fin du grand-père, son éternel sommeil. Au moins il avait cessé de souffrir! Mais eux, quels tourmens leur étaient encore réservés? Qui pouvait se vanter, même en cet abîme de misères, d'en avoir touché le fond?

Quand M. Nichany vint le soir, et qu'après avoir salué la dépouille du Commandant, il eut soigné sa malade, les deux hommes s'assirent un moment avec Mme Ellangé, autour du lit contre lequel le berceau s'allongeait. Le profond instinct maternel, au premier cri, avait tressailli dans la chair de Marthe. Elle aimait ce petit bonhomme aux mains violettes, avec ses minuscules ongles, sa grosse tête duveteuse, modelée sur celle d'Otto, et quand les yeux s'ouvraient, leur sombre fleur, que la lumière blessait. Elle s'était attendue à le haïr et elle s'étonnait de l'avoir chéri tout de suite: elle souffrit même de sentir l'aversion, informulée, mais visible, qu'il inspirait à ses grands-parens. Ils affectaient de ne pas s'occuper de lui, et comme s'il n'eût pas été là, ils s'empressaient autour d'elle seule. Mais leurs regards avaient beau se détourner, ils revenaient sans cesse à l'innocent, ils l'accusaient, comme s'il eût causé leurs deuils,

comme si à lui seul il eût été l'Allemagne entière, le symbole vivant de la défaite et de l'invasion.

Le docteur, tandis que Marthe fermait les yeux, contait les péripéties de la journée : le maire poussé en avant comme un bouclier, tandis que des éclaireurs reconnaissaient la citadelle; puis, Vogel ayant opposé aux parlementaires le refus le plus net, Dauphin avait été reconduit à l'Hôtel de Ville, sous les bourrades et les injures de son escorte. Maintenant ils étaient en train de percer de meurtrières, en avant du faubourg Saint-Pierre et le long du canal, les maisons d'où les balles pouvaient pleuvoir sur les bastions. Sans doute, demain matin, à la première heure, on ouvrirait le feu... En attendant, les agrémens de l'occupation commençaient.

— Il faut se préparer à en loger et à en nourrir quelques-uns. Nul n'y échappera. Aujourd'hui, on est parvenu à caser le plus grand nombre dans la partie neuve du Palais de Justice. Mais on en annonce cinq mille !... de l'infanterie et de l'artillerie, des dragons, des uhlans !... Ah ! mon ami, je ne sais plus où donner de la tête... Les blessés arrivent de tous côtés. Les hôpitaux sont pleins. On organise des ambulances au séminaire et au musée...

Il se leva :

— Je devrais être loin déjà... Il faudrait que je sois partout à la fois. Au moins ici, je suis rassuré... La maman est en aussi bon état que possible !... Quant à ça... (il caressa de ses gros doigts qui semblaient malhabiles et qui étaient d'une douceur étonnante le poupon endormi). Quant à ça, ça ne demande qu'à vivre. Hein?... C'est gentil tout de même!

Il serra la main de son vieil ami, et gravement :

— Un de parti, un de venu... Où? D'où? Mystère!

Mme Ellangé leva les yeux vers le ciel, désigna, avec résignation, l'insondable. Il n'y avait qu'à s'incliner devant Celui qui réglait toutes choses et qui avait voulu cela !...

— Mon vieux Lucien, dit le docteur, à présent te voilà grand-père !... Allons, regarde ta femme. Elle nous donne l'exemple. Tâchons de puiser dans notre raison les nobles sentimens que lui inspire sa foi !... En des heures comme celle-ci, il est réconfortant de croire.

— Mais que croire? soupira Marthe en s'agitant.

— Vous ne dormiez donc pas?

— Comment pourrais-je?... Je le voudrais tant! Impossible. Un instant, je m'assoupis. Et puis, l'obsession me ressaisit. Toutes mes idées se battent en moi... C'est aussi au nom de Dieu que les armées allemandes font leur devoir, et qu'Otto est notre ennemi ! Un autre Dieu qui a ses temples et ses pasteurs !... Et qui préside à leurs victoires !

L'austère visage de M. Rudheimer était devant elle. Dans la chaire de Sainte-Élisabeth, elle croyait entendre sa voix courroucée... Des fragmens d'hymnes chantaient au fond de sa mémoire; mais pas plus qu'elle ne pouvait accepter, ainsi qu'un effet de la miséricorde céleste, les maux dont ils souffraient, la mort du Commandant, celle de Jacques, non plus elle ne parvenait à admettre que le Dieu des protestans sanctionnât leur triomphe ensanglanté, Sedan ni Metz, ni la France aux abois, ni Louis menacé, demain, par les balles aveugles... Avec une répulsion instinctive, elle se détournait de la rigueur luthérienne, de l'espèce de fausseté qu'elle y croyait voir. Comment une religion pouvait-elle se dire impartiale et juste, quand elle poussait un peuple à un tel acharnement, à une si sauvage dureté?... Troublée dans sa foi, elle en voulait à celle d'Otto d'être inébranlable, et à Otto même de penser et d'agir comme tous les siens, selon sa foi. Elle eût voulu pouvoir, à l'instar de sa mère, se raccrocher à une branche, toucher le sol ferme. Tout se dérobait sous elle, en elle, autour d'elle. Tout était sang et ténèbres...

A onze heures du matin, après une dernière sommation inutile, les Prussiens ouvraient le feu sur la citadelle. On entendait, du boulevard du Mail, crépiter la fusillade; la garnison ripostait dru, les balles tombaient jusque sur la place Périgord et dans la rue des Jacobins. L'angoisse, chez les Ellangé, serrait chacun à la gorge. Pourvu que Louis !... Dans l'après-midi, le feu cessa, mais on apprit bien vite que c'était un répit sans espoir; le général en chef, Manteuffel, avait rejoint à la Préfecture le commandant du VIIIe corps, von Gœben, et décidait d'écraser, dès le lendemain, sous ses puissantes batteries, la faible forteresse. Quarante-quatre canons traversaient aussitôt la Somme sur un pont de bateaux. Vingt-huit autres prenaient position sur les hauteurs de Saint-Acheul et de la ferme de Grâce. Ils seraient prêts à tonner, à l'aube prochaine.

Marthe passa, presque seule, cette journée abominable. Son

père et sa mère se relayaient auprès du corps du Commandant. M. Ellangé avait lui-même épinglé, d'un doigt pieux, sur la redingote de cérémonie, la croix d'officier de la Légion d'honneur. L'étoile d'émail et d'or, le bout de moire pourpre évoquaient, sur cette dépouille et à cette heure, tout le consolant passé.

— C'est le ruban qu'il portait à Champaubert, dit M. Ellangé à sa fille.

Il entrait chez elle un moment, pour occuper son attention, tandis que les menuisiers montaient la double bière. Mais, loin de réconforter Marthe, l'idée de la gloire abolie lui rendait plus amère la déchéance présente.

— Pauvre grand-père ! soupira-t-elle... Je n'aurai même pu l'embrasser avant qu'il s'en aille... Qu'est-ce que c'est que cela encore ?... Oh ! ces bruits !...

L'escalier craquait sous des pas lourds. Elle avait les pommettes brûlantes ; la fièvre battait à ses poignets et à ses tempes. C'était la poussée du lait qui l'agitait, jointe à l'énervement où la jetaient, depuis le matin, l'écho des salves et le remue-ménage de la maison.

M. Ellangé évita son regard.

— Toujours les meubles du salon que ta mère achève de déménager.

Depuis le matin, on montait au grenier les fauteuils de soie capitonnée, les bahuts de Boule. On faisait place nette, pour le dortoir poméranien. On avait résolu de vider le bas ; le salon était la pièce la plus vaste ; six matelas y tiendraient à l'aise. Ainsi échapperaient à la profanation les chambres libres, celles de Louis et de la pauvre Frida. Quant à celles où avaient vécu Jacques et le Commandant, désormais elles demeureraient closes, comme des tombes. S'il fallait héberger quelque officier encore, on lui abandonnerait la chambre où Otto et elle avaient habité...

M. Ellangé soumit ces explications d'une voix nerveuse. Mais Marthe signifia d'un geste qu'elle n'était pas dupe... Les pas maintenant piétinaient au-dessus. On entendit, si doucement qu'on la posât, le heurt de la bière sur les tréteaux. Julie montra, au bout d'un instant, son visage de pomme ridée, sous le bonnet tuyauté.

— On a besoin de Monsieur.

— Va, père!

Elle voyait la longue boîte de sapin et, l'entourant d'une doublure vernie, le coffre de chêne clair avec ses poignées d'argent. Elle voyait une dernière fois le grand corps osseux, allongé, les couvercles que l'on vissait... Et en même temps elle voyait, sous le tertre de la terre lorraine, le cadavre décomposé de son frère... Elle eût voulu se lever, fuir... Elle s'exaspérait d'être ainsi immobilisée, saignante. L'action eût peut-être allégé, fragmenté sa souffrance. Tandis qu'ainsi étendue sans bouger, maison, ville, pays, chaque deuil aboutissait à son deuil. Elle était le centre frémissant, la cible où se répercutaient ensemble tous les coups.

On allait, — l'enterrement étant fixé à l'après-midi du lendemain, et nul garnisaire ne se montrant encore, — descendre le cercueil au salon, où se pouvait plus commodément disposer une chapelle ardente, lorsque la sonnette brutalement tinta. Le temps de parlementer dans le vestibule avec un fourrier tendant un billet de réquisition, et la vieille Julie accourait, bouleversée.

— Je ne sais ce qu'il dit, dans son baragouin, faudrait Marthe, pour le comprendre.

M. Ellangé descendit. Un masque de dignité glacée raidissait son visage douloureux. Il avançait, par un instinctif retour d'habitude, tête haute et le jarret tendu, avec cette démarche un peu théâtrale qu'il avait naguère quand l'huissier à chaîne d'argent annonçait, devant les robes rouges : La Cour!... Sa fierté en imposa à ces huit hommes qui, le fusil au pied et le sac à l'épaule, attendaient en plaisantant. C'étaient des fusiliers du 33e. Ils venaient du fond de la Prusse orientale. Corpulens et rouges dans leur tunique gros bleu, avec leurs énormes musettes pendant à la ceinture, leur pantalon dans les bottes et le manteau roulé, ils montraient, sous le casque à pointe, des trognes rébarbatives. Une odeur de cuir et de drap mouillé, de sueur et de tabac écœura M. Ellangé. Il savait assez d'allemand pour comprendre ce qu'exigeait le fourrier : des matelas et des couvertures, de la viande, des pommes de terre, de la bière, de l'eau-de-vie, des cigares... Mais l'émotion fut la plus forte, étrangla sa voix, il eût voulu leur crier, en français, tout ce qui lui gonflait le cœur. La pénible scène se prolongeait, risquait de devenir violente. Un grand diable roux grommelait en cra-

chant par terre, entre deux bouffées de sa pipe. Alors un des soldats s'interposa. Il avait servi, pendant trois ans, comme piqueur à la Compagnie du Nord, à Abbeville.

— Ah ! bon, pensa le Procureur, un de leurs espions. C'est cela...

Il traduisit d'un trait, sans trop d'accent : ses camarades et lui ne demandaient que la ration réglementaire; et prenant des mains du fourrier un carnet crasseux, il lut : « Par homme, 750 grammes de pain, 500 grammes de viande ou 250 de lard, 500 grammes de pommes de terre avec sel, 30 grammes de café noir, 60 grammes de tabac ou 5 cigares, 1 demi-litre de vin ou un litre de bière, 1 douzième de litre d'eau-de-vie... »

Allons! le vainqueur ne se laissait pas mourir de faim! Rageur, M. Ellangé ouvrit la porte du salon, montra les lits... Pour les provisions, c'était bien, il allait faire le nécessaire. Puis, profitant de la bonne volonté de l'interprète, il invoqua le respect dû aux morts, demanda le silence et la tenue. Il y avait aussi dans la maison une jeune femme et un enfant nouveau-né. Le grand-père faillit dire : le fils d'un des vôtres, un médecin, un officier... Mais une honte douloureuse le retint... Mieux valait cacher, comme une tare, l'union maudite... A mesure que l'ex-piqueur parlait, les expressions arrogantes tombaient, un air de commisération adoucissait les traits bruns, hâlés par la dure campagne. On faisait la guerre, mais on était des hommes, dit le fourrier. M. Ellangé, sans répondre, remontait. Ce changement d'attitude l'irritait davantage encore, il préférait leur grossièreté de tout à l'heure. Non, il n'avait rien de commun avec ces barbares! Il les haïssait, reconnaissait en eux autant d'Ottos!

Cette nuit-là, Marthe ne put dormir. Elle attendait, les nerfs à vif, que l'aube parût et que le canon tonnât. A travers les portes closes, monta longtemps le bruit de l'escouade, vaquant à ses besoins et à ses besognes. De gros rires parfois résonnaient, des bouts de phrases allemandes. D'entendre, pour la première fois depuis qu'elle avait cessé de parler avec Otto, prononcer les gutturales syllabes, elle éprouvait une étrange impression de surprise et de peine. La chère langue, si profonde et si belle, à laquelle elle s'était habituée au point d'y jeter encore directement, quatre mois plus tôt, ses pensées, ces mots

qui avaient été pour elle la révélation de l'amour, l'intimité du foyer, tant de joies inoubliables, elle en retrouvait le son avec une espèce de répulsion; elle en avait désappris la cordialité familière. Elle continuait à en percevoir le sens, mais, à passer par ces bouches ennemies, le sens même en devenait hostile. Elle éprouvait, au « baragouin » qui rendait folle la vieille Julie, et qui faisait se crisper les visages de son père et de sa mère, une souffrance physique... Elle ne put reposer qu'à l'aube.

Sur leurs sommeils assommés, un matin silencieux se leva. Ils se réveillèrent en tremblant d'entendre gronder aux vitres les canons du bombardement. Mais nul bruit ne troubla les heures, sinon, en bas, le va-et-vient des Poméraniens, et sur le boulevard le passage de régimens nouveaux, aux sons criards des fifres; leurs notes aiguës stridaient, sur le tapage des cuivres; l'une après l'autre, les musiques entonnaient leurs marches victorieuses. Un général défila au milieu de son escorte. Lorsque, au milieu d'un cortège recueilli, le char très simple qui emportait le Commandant s'ébranla, les rues étaient pleines d'escouades heurtant aux portes, en quête de leurs logemens. La plupart des boutiques étaient fermées, et sans le fourmillement des uniformes bleus, gris et verts, les trottoirs eussent semblé vides et la ville déserte. Nul Amiénois ne se montrait. Après l'office rapide à Saint-Rémy, M. Ellangé, tout en cheminant tête nue derrière le corbillard qui gagnait le cimetière de la Madeleine, apprit du docteur Nichamy que la citadelle s'était rendue, dans la matinée, sans nouveau combat. La veille, le capitaine Vogel avait été blessé d'une balle au flanc; tombé au poste d'honneur sur le bastion qu'il défendait, il était mort quelques heures après, à la fin de l'après-midi. Le comte Woirhaye, le plus ancien des officiers de la garde mobile, lui avait succédé... A minuit, un conseil de défense s'était réuni. Les mobiles du Nord se refusaient, ouvertement, à poursuivre une lutte inégale; les artilleurs, qui eussent voulu combattre jusqu'à la dernière extrémité, se voyaient contraints de braquer leurs canons sur leurs propres foyers... Il n'y avait qu'à céder! Et l'on avait, la mort dans l'âme, hissé le drapeau blanc. Von Gœben avait accordé les conditions de la capitulation de Sedan et de celle de Metz. Les officiers conservaient leurs armes et effets personnels; le matériel de guerre et les

approvisionnemens passaient au vainqueur; toute la garnison était prisonnière.

— Et, demanda M. Ellangé avec un battement de cœur, sait-on quelles sont nos pertes?

— Quatre morts, répondit le docteur, avec le brave Vogel.

— Louis?

— Vivant!

— Ah!... Alors, sain et sauf?

— On ne sait rien encore. Le feu prussien a été des plus vifs. Il y a d'assez nombreux blessés.

M. Ellangé respira. Blessé? Si le malheur voulait que Louis le fût, on le soignerait, on le guérirait... L'essentiel était qu'il eût échappé au seul malheur irréparable!... La captivité, on en revient!

Devant la citadelle, où le convoi tournait à gauche pour gagner le lointain cimetière, M. Nichamy, toujours bousculé, s'éclipsa. Il fallait répartir dans les autres ambulances de la ville les blessés français, et trouver du jour au lendemain six cents lits réquisitionnés pour le musée Napoléon. Un grand lazaret prussien allait s'y installer.

Par la tristesse de la rue faubourienne, aux pauvres maisons basses, le cortège funèbre, bien réduit, cheminait. M. Ellangé, suspendu au sort de Louis, avait décidé qu'en attendant de solennelles obsèques, à Pont-Noyelles, le corps de son père serait déposé à Amiens, au plus près, dans une sépulture provisoire. Une dizaine de fidèles suivaient, jusqu'au champ de repos, les restes de celui qui avait parcouru l'Europe aux temps où, à la hampe des drapeaux, les aigles d'or volaient de capitale en capitale... M. Ellangé songeait à la vie aventureuse de son père. Par deux fois Jean-Pierre Ellangé avait vu se succéder, sur la terre de France, empereurs, républiques et rois. Mais, au cours de ces trois quarts de siècle, jamais la Patrie n'était tombée si bas. Il fallait remonter aux jours les plus noirs, à la royauté anglaise, pour se souvenir d'un tel démembrement... Non, jamais, même lorsque le Commandant s'en était allé semer et récolter le café au soleil de Sao-Paulo, tandis qu'Anglais, Autrichiens et Russes se pavanaient sur la place de la Concorde, la Nation n'avait connu abaissement pareil!... D'où viendrait le salut? Paris résisterait-il encore longtemps? Gambetta réussirait-il à jeter les armées de province au-devant

de Ducrot? Le plan de Trochu se réaliserait-il? Problème sans solution, noire algèbre dont l'inconnue se dérobait devant l'incertain avenir... D'un œil sec, M. Ellangé regardait descendre, dans la fosse fraîche, le lourd coffre de bois jaune; la corde passée dans une des poignées d'argent filait lentement. Le cercueil tomba, et tandis que le curé marmonnait des prières, un fossoyeur lança, selon le rite, quelques pelletées de terre. Elles retentirent lugubrement. C'était le définitif *Requiescat*, l'adieu de tout ce qu'évoquait, dans sa haute taille foudroyée, le vieillard qui gisait là, avec ses souvenirs de gloire... C'était aussi, pour M. Ellangé, avec la faillite du régime dans lequel il avait grandi, la faillite de toute sa vie intérieure : vie de famille brisée par la mort de son père et de son fils, vie d'affection pour toujours meurtrie par le mariage de Marthe... Otto, Hermann!... Quels chagrins allaient encore compliquer son tourment?... Il était nuit déjà quand il rentra boulevard du Mail.

— Ça ne va pas bien, lui annonça Julie en lui ouvrant la porte. La petite a la fièvre.

Marthe, sous la poussée du lait, délirait. Elle croyait voir Otto et l'écartait, en le suppliant d'une voix entrecoupée :

« — Dis à ces hommes de se taire... Leurs voix me font mal... Hermann ne peut pas dormir... il pleure... Tout le monde pleure à cause d'eux... Emmène-les, emmène-les tout de suite!... » Elle ne se calma que très tard, après que sa mère, anéantie, mais debout, vaillante machinalement, eut renouvelé vingt fois, à son front tenaillé de migraines, les compresses d'eau sédative. La citadelle rendue, Louis hors de danger amenèrent, sur ses lèvres gercées, un sourire infiniment triste... La nuit fut mauvaise... M. Nichamy apparut aux premières heures, prescrivit les soins nécessaires. Mais quels remèdes soulageraient la torture morale?

— On ne sait rien encore, pour Louis? demanda, en le reconduisant, le père en proie à son idée fixe.

— Rien...

Le docteur éludait. Sur le seuil, il s'enquit si M. Ellangé avait connaissance du placard qui intimait l'ordre de verser, aux autorités prussiennes, toutes les armes à feu que les maisons pouvaient recéler?... Ainsi, le vieux fusil du Commandant, ses pistolets, les armes de chasse de Jacques et de Louis, il allait falloir se séparer de tout cela! Ils avaient donc bien

peur que des mains vengeresses s'en saisissent, et que la guerre du désespoir commençât?...

— En attendant, ajoutait le docteur, nos caisses sont à sec, et je ne sais comment nous allons pouvoir faire face à toutes les dépenses. Hier, il nous fallait vingt mille francs par semaine pour donner du pain à tous les malheureux qui chôment, aujourd'hui il va nous falloir cinquante mille francs par jour pour nourrir cette armée de rapaces, cette invasion de dévorans; nous sommes écrasés de réquisitions... On va être forcé de recourir à une nouvelle création de papier fiduciaire.

— Amiens est riche, dit M. Ellangé, et s'en relèvera. Plaie d'argent n'est pas mortelle...

Déjà à la fin d'octobre, un emprunt de deux cent mille francs avait été couvert en quelques jours ; lui-même avait souscrit, pour plusieurs milliers de francs... Que ne donnerait-il pas, pour que l'occupation s'abrégeât, et que toutes les maisons de France cessassent d'être, comme la sienne, des hôtelleries allemandes !

— Et nous ne sommes qu'au début, fit le docteur, en lui serrant la main. Il s'agira peut-être demain d'une bien autre rançon?

— Quelle?

— Chut!... Ce n'est pas certain encore. Je ne voulais pas vous en parler, pour ne par vous donner trop de joie.

— Dites!

— Vous allez peut-être revoir Louis, s'il veut prendre l'engagement de ne plus servir jusqu'à la fin de la guerre. Voilà : les mobiles prisonniers vont être dirigés sur l'Allemagne. Mais il se pourrait que les artilleurs fussent autorisés à rester à Amiens prisonniers sur parole. La ville devrait payer en échange un million, dans les quarante-huit heures... Adieu. On vous verra, à l'enterrement de Vogel? Peut-être pourrez-vous apercevoir Louis!...

M. Ellangé remontait, moins inquiet, près de Marthe... Elle l'écouta, réfléchit longuement, tandis que sa mère avait peine à ne pas s'évanouir, suffoquée de plaisir. Elle ne sut que dire : — « Ah! mon Dieu! » et se mit à sangloter, affalée près du lit. Marthe vit alors que ses cheveux, de gris, étaient devenus tout blancs. Elle n'aurait plus besoin de se poudrer, pour paraître vieille!

— Écoute, père... pour que Louis soit libre, donne tout l'argent que tu pensais devoir un jour m'appartenir... Je veux prendre ma part de la rançon... C'est à moi seule à assurer cette somme... Il ne peut y avoir de plus saint emploi, ni même, simplement, d'autre emploi de ce qui plus tard me serait revenu, et à quoi je n'ai, moi ni mon fils, aucun droit...

Elle rougit, honteuse. L'idée que sa fortune et celle d'Hermann auraient pu être un jour grossies de la part d'héritage du Commandant, et de la quotité disponible par la disparition de Jacques lui parut odieuse. Elle y songeait, avec horreur, pour la première fois.

M. Ellangé ayant réendossé sa redingote noire, pour se rendre à Saint-Leu, où l'évêque allait présider la cérémonie en l'honneur du capitaine Vogel, dut promettre de rentrer immédiatement, avec des nouvelles de Louis. Il sortit en même temps que s'éloignaient avec des remerciemens les Poméraniens, assouvis et reposés. Ils ralliaient le régiment, qui s'assemblait sur l'Esplanade : « On s'en va, paraît-il, du côté de Rouen, » dit l'ex-employé de chemin de fer, et en guise d'adieu, il salua militairement, à la française. Il sembla, eux partis, que la maison désolée redevînt presque heureuse, on respirait. Mme Ellangé et Julie circulaient, d'un pas plus vif, faisaient remettre tout en ordre, par le valet de chambre et le cocher...

Marthe, immobile dans son lit étroit, sous la pile de draps qui la maintenait, caressait de la main droite le visage de son fils. Hermann, clignant les yeux, à cause du jour, tétait avec conviction son pouce. Elle le lui enlevait de la bouche, mais avec obstination il l'y replongeait. Il finit par se fâcher tout rouge, plissa de colère, en criant, sa peau si douce. Il ressemblait ainsi à son grand-père, le pasteur, plus qu'à son père. Elle contemplait avec stupeur cet être qu'elle avait pétri de son sang et de sa chair, qu'elle continuait à nourrir de son lait, qui lui devait tout, hors l'étincelle de la vie, et qui déjà manifestait en lui toute une lignée étrangère, les instincts d'ancêtres inconnus, une sombre flamme qui couvait, éclaterait un jour !... Son fils ?... Oui, et en même temps, et d'abord, le fils d'Otto, des Rudheimer, *leur* fils !... Pourtant elle promenait toujours sa main si tendre sur le satin tiède, qui se lissa ; les cris s'achevèrent en gazouillis ; la mignonne bouche fut une cerise... Elle chérit d'une ardeur d'autant plus désespérée l'innocent être, que

les siens obscurément le détestaient. Sa présence lui était un réconfort, peuplait sa solitude... Sur quels chemins, à cette heure, errait son père?... Était-il près? Était-il loin?... Elle s'en voulut de ne pas être inquiète de l'absence de toutes nouvelles... Mais, par une singulière contradiction, loin de souhaiter qu'il apparût, elle appréhendait, maintenant, de le revoir.

Elle tressaillit, à la voix de son père. Il montait l'escalier, en contant à Mme Ellangé et à Julie qu'il n'avait pu voir Louis, blessé légèrement au bras, et soigné à l'ambulance... Le médecin-major qui la dirigeait, et à côté de qui il s'était trouvé à l'église, l'avait rassuré... Dans quelques jours, si le million était garanti, les artilleurs seraient remis en liberté. Louis, transporté en voiture boulevard du Mail, pourrait se guérir, au milieu d'eux... Il dit l'imposante gravité des obsèques, qu'avaient suivies le général von Gœben et son état-major, le maire et le Conseil municipal, avec tous les officiers de la citadelle, provisoirement mis en liberté. On avait inhumé Vogel au bastion Saint-Pol, à la place même où il était tombé. Et lorsque son courage eut été rappelé par ses compagnons d'armes et par l'évêque, von Gœben, se tournant vers ses soldats qui rendaient les honneurs, avait loué, comme elle le méritait, « la fin glorieuse d'une victime du devoir. »

Les lendemains leur parurent longs, bien que se confirmât la certitude de revoir Louis. Le docteur entra un moment et leur apprit que le Conseil avait engagé sa signature pour dix valeurs de cent mille francs. Trois conseillers étaient partis pour Lille afin de les négocier, tandis que d'un autre côté le maire allait chercher à ramasser la somme sur place... En cas de double succès, on aurait ainsi une réserve.

— Inscrivez-moi pour cinquante mille francs, dit M. Ellangé. Vous aurez les fonds ce soir.

Et comme Marthe murmurait : « Père ! » il étendit la main Qu'elle n'effleurât plus ce sujet ! Qu'elle cessât de se tourmenter !... Il le lui dit fortement, quand ils se retrouvèrent seuls. Dans sa joie de retrouver intact le fils pour la vie duquel il venait de trembler, ce Louis qui était maintenant toute la famille, il inclinait à la pitié, vis-à-vis de sa fille, il éprouvait un remords d'avoir pu la blesser, malgré lui ; et, en signe d'effacement et d'oubli, il se pencha sur le berceau, mit pour la pre-

mière fois, au front de son petit-fils, un bref baiser, qui amnistiait.

Ce fut le 5 décembre dans l'après-midi, que Louis, le bras soutenu dans une gouttière, avec des bandes en écharpe, descendit de voiture, aidé d'un infirmier; M. Ellangé avait été le chercher en calèche. Quand il pénétra dans la chambre de sa sœur, Marthe, à qui on avait fait la surprise, poussa un cri, et soulevée à demi, malgré les objurgations de sa mère, elle étreignit longuement le revenant. Il avait aminci, les traits plus virils sous les cheveux en broussaille, hâve et fébrile, avec un feu sombre dans le regard. Il baisa ensuite son neveu, qui le regardait, en bavant avec sérénité.

— Pauvre mignon, murmura-t-il... Il te ressemble, je trouve.

Malgré le père qui voulait l'entraîner, et Mme Ellangé à chaque minute apparaissant : « Louis, ton lit est prêt ! » il refusait de se coucher.

— Tout à l'heure ! Laissez-moi parler... Que je suis content, Marthon, que tu aies repris ta chambre de jeune fille !... Nous allons pouvoir bavarder, d'un lit à l'autre.... Il n'y aura qu'à ouvrir la porte !... Je pensais tout le temps à vous, au mauvais sang que vous deviez vous faire... Pauvre grand-père... Moi, j'avais le diable au corps !... Si tu avais vu Vogel, sous les balles... Ça pleuvait comme grêle. Il se promenait à travers, en souriant... Les canailles ! Ils étaient embusqués derrière le bureau de l'octroi, en avant du fort de Maulcreux, et nous canardaient... Alors il a voulu, pour mieux pointer la pièce que je servais, prendre sa visée, dans l'embrasure... Paf ! au côté droit !... J'ai reçu mon pruneau une minute après. J'ai de la chance, ça n'a fait qu'érafler l'os...

— Allons, Louis, assez causé ! ordonna M. Ellangé.

— Ah ! si je n'avais pas été blessé ! J'aurais fait comme notre capitaine, Violette, qui a refusé de donner sa parole !... Je serais parti avec lui... Qui sait, j'aurais peut-être pu m'échapper, rattraper l'armée de Faidherbe... Ah ! si chacun voulait !... La guerre à outrance ! On en viendrait à bout !... On les balayerait, à la fin...

Il parlait, parlait, sans s'apercevoir du mal qu'il faisait à Marthe. Il la regarda, toute pâle, les dents serrées. Il allait murmurer : « Pardon ! » quand on entendit, à un coup de

sonnette autoritaire, la porte de la rue s'ouvrir, un bruit de voix, de pas... Presque aussitôt Julie accourait, hors d'elle...

— Madame, madame...

— Quoi? balbutia Marthe, sans deviner encore.

M. et Mme Ellangé, instinctivement, s'élancèrent, comme au-devant d'un péril.

— Qu'y a-t-il?

Julie cligna de l'œil :

— C'est un officier allemand, avec son ordonnance... Un médecin...

Un éclair traversa Marthe. Elle comprit:

— Otto!

Le cri fut si perçant que d'en bas Otto Rudheimer l'entendit, et qu'Hermann, réveillé en sursaut, prit peur, hurla... Il y eut une seconde d'affolement.

— Je vous en supplie! gémit Marthe.

Elle montra à sa mère les deux hommes, M. Ellangé crispant les poings, Louis empourpré d'un sang brusque, et désignant la porte de la chambre voisine :

— Par là!... Vite... Je vous rappellerai tout à l'heure.

Et recueillant toutes ses forces, elle dit à Julie, dont les vieilles jambes se dérobaient :

— Qu'il monte!

IX

— Toi! C'est toi!...

Elle pressait, dans ses petites mains brûlantes, les lourdes mains brunes. Elle enveloppait d'un inquiet sourire les chers traits retrouvés, l'identique visage; le teint était seulement un peu plus vif, et la barbe plus rude et plus longue. Mais au fond des yeux couleur de source, c'était toujours la même franche affection... Assis au chevet du lit, Otto répondait, à ce regard d'interrogation ardente, par une autre interrogation, non moins profonde. Et c'était entre eux, ils le sentaient, une solennelle, décisive minute que cette confrontation de leurs âmes.

« Est-ce bien toi, disait le silence de Marthe, toi, mon cher mari, que je retrouve dans cet être dont l'apparence n'est pas

changée, malgré l'affreux uniforme que tu portes?... Sans lui, sans ce déguisement qui te fait pareil à ceux que je hais, il me semble que tu es encore le même, celui que j'ai aimé, et que depuis ces longs, ces abominables mois, j'avais malgré moi presque cessé d'aimer... Car je ne pensais plus à toi sans te voir pareil à ceux qui ont tué mon frère et mon grand-père, qui ont envahi mon pays, et qui, en attendant de le démembrer, vivent sur lui de meurtres et de rapines... Mais maintenant que tu es près de moi, et que ton regard se promène avec tendresse de ton fils à moi, je vois bien que tu es toujours l'Otto que j'ai connu... Tu souffres, le premier, de tout ce qui nous a séparés... Tu me plains et tu me comprends. » Et le grave, l'inquiet sourire d'Otto répliquait : « Pauvre petite chérie, source unique de mes préoccupations, comme je suis attendri de te voir couchée dans ta pâleur!... Que de mornes heures j'ai vécues loin de toi!... Comme j'ai partagé tes angoisses et ton deuil, en apprenant la mort de Jacques!... Nous avons subi une affreuse fatalité, mais telle était la volonté du Très-Haut, dont nous ne sommes que les humbles instrumens... Du moins tout n'est pas perdu, puisque je te contemple vivante, et que près de toi repose notre petit Hermann... Courage, confiance, nous aurons de beaux jours encore! »

Otto se leva, et par-dessus le lit de Marthe, il écarta de nouveau la mousseline qui protégeait le sommeil de son fils. L'enfant, les paupières closes, lui ressemblait si étonnamment qu'il ressentit un âpre orgueil. Malgré lui, il se réjouissait qu'Hermann fût bien de la race des vainqueurs, et que le moins de sang français possible coulât dans ses veines. Pour la nation humiliée, vaincue, il n'éprouvait point d'aversion, mais le sentiment qu'elle subissait une juste loi, le châtiment de son imprévoyance et de ses fautes. Il y avait une douce et généreuse France aussi, celle dont Marthe était l'image. Cette France-là, l'exceptionnelle, payait pour l'autre. Il revit l'Exposition de 1867, le tiède ciel nocturne empli de feux et de musiques, l'immense fête déchaînée à travers Babylone...

— A quoi penses-tu? demanda-t-elle.

Avec la divination de la douleur, elle flairait l'intention ennemie, elle était déjà en défense... Elle avait vécu loin de lui trop d'heures, et, avec ces heures, trop de choses avaient entre eux passé, pour qu'après le premier élan de l'amour, la réflexion

ne vînt pas. L'autrefois, si puissant et si doux qu'il fût, n'était pas assez fort pour se substituer longtemps tout entier au présent...

Marthe posa sa main sur l'épaule d'Otto. Elle éprouvait une répugnance à sentir sous ses doigts la tresse dorée, insigne du grade, à frôler l'épée, dont la dragonne traînait sur le drap.

— Rassieds-toi près de moi. Parle...

Son émotion s'apaisait après le sursaut qui l'avait mise sur son séant, le cœur battant à rompre, tandis qu'Otto achevait de gravir l'escalier, entrait... Ils s'étaient dévisagés une seconde, embarrassés de leur contenance, puis, balayant tout le reste, un instinct les avait poussés. Elle tendait les bras, il s'y jetait, sans mot dire. Après la longue étreinte, il l'avait baisée au front, puis, faisant le tour du lit, il s'était approché du berceau, avait soulevé très haut l'enfant qui gigotait et braillait. Il l'avait dorloté, bercé, avec de doux mots allemands; Hermann stupéfait s'était tu, bientôt il riait et bavait, tandis que le chatouillait l'épaisse barbe. Alors Otto l'avait étendu, sur l'oreiller plat, et, consolée, la petite chose tiède s'était rendormie, dans son inconscience animale... Leur fils! Cette chair qui était leur chair, voilà ce qui les avait rapprochés, dans la communion du plus profond sentiment humain. C'est ce qu'avait senti Marthe, en revoyant son mari. Et c'est pourquoi elle se tourmentait déjà, en percevant qu'à peine rejoints, un dissentiment naissait, du lien même qui les rassemblait.

Mais, toute à la volonté de se montrer supérieure aux événemens, de rester digne du compagnon librement choisi, elle se raccrochait à sa fuyante tendresse, aux souvenirs intimes, à tout ce que ravivait, exaltait l'inattendue présence :

— Par quel miracle es-tu là?... Comment ne m'as-tu pas prévenue?

— Tu n'as pas reçu mes dernières lettres?

Il répondait en français sans paraître surpris qu'elle eût évité, depuis qu'il était là, de prononcer un mot d'allemand. Elle lui sut gré de sa délicatesse.

— Aucune depuis... attends.

Elle se remémora : en quelques semaines, tant, tant de choses!

— Depuis un mois.

— Je t'ai écrit trois fois... d'abord de Metz, puis de Reims,

enfin lorsque j'ai obtenu de passer du service de santé de la 3e division de réserve à la direction du grand lazaret d'Amiens...

— Tu es nommé ici?... Tu viens...

La phrase resta en suspens... Surprise, joyeuse ou peinée, Marthe ne le démêlait pas en elle-même. A la vue d'Otto, elle n'avait pas réfléchi, elle avait supposé qu'il suivait sa division, celle-ci traversant la ville, comme faisaient les autres troupes, — et que, passant à proximité, il venait embrasser sa femme et son fils... Elle se frappa le front :

— C'est vrai! Tu ne savais même pas, pour Hermann!... Tu ne sais rien... C'est affreux!... Vivre ainsi dans des jours pareils!... Chacun de son côté... On pourrait mourir... J'aurais pu être morte, depuis huit jours, tu ne l'apprendrais qu'aujourd'hui... Alors, tu ne sais pas?... Grand-père?...

L'aile noire plana, assombrit leurs visages, Marthe reprit :

— Oui, lundi dernier.

— Comment?

Ah! comment?... Elle hésita. Les idées affluaient, se heurtaient en elle... Leur mêlée contradictoire l'emplissait de trouble. La vérité l'emporta. Elle avoua, presque brutale :

— A l'entrée de vos troupes. Cela lui a donné le dernier coup.

Et aussitôt elle regretta sa franchise, en voyant se durcir l'expression d'Otto. Son front barré d'une ride, ses lèvres pincées disaient clairement : « Qu'y puis-je? C'est la conséquence inévitable de la guerre! » Il n'éprouvait qu'une pitié de commande, parce qu'un tel malheur la touchait, elle; mais au fond, il la trouvait injuste, et lui en voulait... Repentante, elle chercha sa main, qu'il abandonna sans rancune. Elle l'appuya sur son sein. Il avait la mansuétude égoïste du triomphateur, plutôt qu'une gêne attendrie. Et cependant il était intelligent et bon.

— Tu sens comme mon cœur bat? dit-elle.

Otto sous ses doigts percevait la pulsation de la vie! Elle jaillissait, avec le sang rouge, de la source généreuse. Et en même temps, une émotion plus douce l'envahissait au contact de la poitrine ferme et ronde. Une autre source s'enflait là, où buvaient à même les lèvres goulues d'Hermann. A sentir palpiter, sous sa main puissante, cette existence doublement sienne, Otto, bouleversé, cessa d'être le Germain vainqueur, enivré de son

droit et de sa force. Il fut le mari et le père, il fut un brave homme heureux et malheureux, le compagnon de naguère, l'ami d'aujourd'hui et de demain. Une bonne volonté infinie le transporta. Le médecin vit clair. Il avait, depuis le commencement de la guerre, touché, soulagé tant de maux! Il saurait ne pas envenimer l'invisible blessure! Peu à peu, Marthe meurtrie se calmerait, se cicatriserait...

— Chère femme, dit-il. Essayons de nous aimer sans nous faire souffrir. Assez de causes d'irritation et de peine viennent du dehors, assez de dangers menacent notre entente, pour que nous nous efforcions de ne penser qu'à ce qui nous rapproche. Le mauvais temps passera... Tu le veux ?

Elle porta à ses lèvres la main puissante, la baisa tendrement :

— Je le veux !

Il se leva :

— Et maintenant je voudrais saluer ton père et ta mère. J'ai pensé que je pourrais, durant le temps que je devrai séjourner ici, habiter près de toi. Ainsi j'éviterai sans doute à ta maison une occupation plus lourde. Hors le cas où l'armée entière rallierait Amiens, vous n'auriez à loger désormais que moi et mon ordonnance...

— Sonne, dit-elle.

Le visage renfrogné de la vieille Julie se glissa dans la porte entre-bâillée. Si la pensée pouvait tuer, son regard eût poignardé, dans le dos, Otto, courbé sur le berceau, où Hermann agitait, en pleurant, ses bras minuscules... Mais Otto se releva, paisible, en tenant son fils dans les bras.

— Il veut téter, dit Marthe, donne-le-moi !... Julie, prévenez Monsieur et Madame que je les attends...

Tandis que Louis se couchait, autant pour éviter de voir son beau-frère, que parce qu'il se sentait étrangement las et transi, M. Ellangé, enfermé dans son cabinet de travail, avait avec sa femme une scène violente : la soudaineté de l'apparition d'Otto, auquel il était à cent lieues de penser, l'avait jeté dans une rage froide.

— Puisque ce monsieur n'a pas la délicatesse de comprendre que sa place en ce moment n'est pas ici, je vais lui dire ce que j'ai sur le cœur.

— Mais, Lucien...

— Il n'y a pas de « mais Lucien ! »

En vain, de sa voix brisée, Mme Ellangé alléguait les droits de son gendre, le Procureur, dans un réquisitoire haché, donnait cours à sa haine. Il allait et venait, cognait du poing la table, bousculait un fauteuil. A voir hors de lui cet homme si calme, elle rentrait les épaules, se faisait toute petite. Minable dans sa robe noire, et les yeux rouges, elle avait épuisé toute sa résistance, elle ne pouvait plus être à sa fille de nul secours, comme à son mari de nul appui. La perspective d'un perpétuel conflit à domicile l'accablait. Ce n'était pas assez que la guerre eût tout saccagé autour d'eux, voici qu'elle allait s'installer, quotidienne, au foyer!...

— Car Otto vient sans doute à demeure, gémit-elle.

— Il ne manquerait plus que cela!

M. Ellangé vit leurs repas empoisonnés, leurs jours condamnés à la geôle. Otto vivant parmi eux, c'était le carcan qui se resserrait. Plus cruelle mille fois que le bref passage d'anonymes, cette présence dans la maison conquise, c'était l'insulte incessante, l'oppression intolérable. Ainsi ce n'était pas assez que de leur avoir pris leur fille, il fallait encore que l'Envahisseur, le Meurtrier mît le pied sur leurs gorges, les écrasât et les narguât, aussi longtemps qu'il le voudrait...

Julie alors parut, dit son mot.

— C'est bien! Allons...

Il se hâtait, résolu. Mme Ellangé suivait, en suppliant :

— Modère-toi, Lucien, je t'en supplie!

— Passe, fit-il.

Mais l'invective mourut court, à ses lèvres, quand derrière sa femme il aperçut, dans le crépuscule qui noyait la chambre de sa commençante pénombre, le touchant tableau : Marthe, le sein découvert, allaitait son fils ; instinctivement, il prenait de ses menottes la blanche rondeur, veinée de bleu. Elle lui souriait, de ce divin sourire qu'ont les madones, un bras passé autour du corps emmailloté. Et de l'autre main, elle étreignait celle de son mari, qui les contemplait tous deux, d'un air d'adoration. M. Ellangé sentait à cette vue sa colère se fondre, en une douleur complexe. Pouvait-il le détester sans réserve, cet Otto qui aimait tant Marthe ? Sous la tunique guerrière, dont il exécra l'emblème, un cœur pacifique battait... M. Ellangé s'arrêta, décontenancé... Le Prussien s'effaçait, il n'y eut plus

que l'homme. Otto fit un pas en avant, et s'inclina, très digne.

— Je vous prie de me pardonner, monsieur, la surprise pénible que j'ai pu vous causer. J'ai appris par Marthe que mes dernières lettres s'étaient égarées. Sans quoi, je ne me serais pas présenté aussi brusquement chez vous. Personne ne ressent plus que moi, croyez-le, la tristesse des circonstances où nous nous revoyons.

— Père, dit Marthe, Otto vient diriger, à Amiens, les ambulances du Musée. Si tu le veux bien, il habitera ici avec son ordonnance...

— De la sorte, je serai plus près de ma femme, et vous serez quittes d'être dérangés, à toute heure, par des réquisitions de logement...

M. Ellangé, pris au dépourvu, acquiesça, d'un signe de tête. Il ne voyait, sous l'attention conciliante, qu'un impudent égoïsme, le sans-gêne grossier du vainqueur. Attendrie par l'attitude de Marthe et de son gendre, heureuse de voir l'orage écarté, Mme Ellangé, après avoir consulté timidement du regard son mari, dit de sa voix faible :

— Votre chambre est prête. Votre homme peut y monter votre bagage, s'il est là...

— Merci. Je l'enverrai donc pour la nuit. Oh ! je ne serai pas là bien souvent... Ne m'attendez pas pour le dîner... Et, à présent, il faut que je retourne sans retard au lazaret...

Il ajouta, non sans noblesse, en tirant sur les pans de sa tunique, dont le col remontait :

— Tout à l'heure, en pénétrant dans ces salles du Musée, où j'ai goûté avec Marthe un haut plaisir, et en les voyant pleines de soldats blessés, j'ai fait, je vous jure, un retour mélancolique !... Il y a des heures où le devoir de chacun est ingrat...

Il attendit un instant, puis voyant, au visage fermé de M. Ellangé, que l'avance resterait sans réponse, il signifia, en élevant la main : « A votre aise, » et prenant sur la commode sa casquette plate, il joignit les talons et salua. Puis, après avoir été baiser sa femme et son fils, il sortit, sans affectation, la tête haute...

Dès lors une vie difficile commença. Otto mettait dans ses rapports avec ses beaux-parens une discrétion et une politesse parfaite. Feignant de ne pas remarquer leur involontaire ré-

pulsion, — car de leur côté M. et Mme Ellangé s'efforçaient à la plus absolue correction, — il paraissait à peine, sans cesse pris par ses absorbantes fonctions. Ils s'évitaient, n'échangeaient que des conversations brèves, au hasard des rencontres, entre deux portes. Les repas en commun, qui eussent été pénibles, étaient, d'un accord tacite, supprimés. Le premier jour, Otto déjeuna au lazaret, et le soir mangea près de Marthe. Le lendemain, étant rentré trop tard, on le servit seul. M. et Mme Ellangé, tristement assis en face l'un de l'autre dans la salle à manger trop grande, avaient toujours achevé de dîner, à sept heures. Quant à Louis, par ordonnance de M. Nichamy, il ne quittait pas le lit. Une courte entrevue avait mis en présence les deux beaux-frères. Des phrases banales entre leurs silences étaient, tombées, devant l'infranchissable mur, dressé entre eux. Le vernis de civilisation au moindre mot craquait ; ce n'étaient pas des parens, ni un malade, ni un médecin, ni de fins et graves esprits qui étaient face à face, mais des adversaires irréductibles, dont les idées, les sentimens, la chair même se haïssaient. La force de l'âge ajoutait à cette sourde violence. Tous deux jeunes, en plein épanouissement, ils la contenaient avec d'autant plus de peine. Otto acceptait, de la vieillesse de M. Ellangé, le muet reproche qui, dans les yeux de Louis, lui était odieux... Il s'interdit de pénétrer dorénavant chez le jeune homme, bien qu'à sa rapide visite il l'eût trouvé dans un état peu satisfaisant. Il se bornait à demander de ses nouvelles, lorsqu'il croisait sa belle-mère. Celle-ci, malgré l'incurable regret de son fils aîné, ne ressentait pas, à l'égard de leur hôte, la même antipathie irraisonnée. Mère, elle était indulgente pour l'homme qui, du moins, avait rendu sa fille heureuse; elle lui était reconnaissante d'être attentionné, de s'effacer ainsi, dans la maison en deuil. Elle avait aussi, inquiète de Louis, un superstitieux respect pour la profession, et la science réputée d'Otto. Le docteur!... C'est ainsi qu'elle l'appelait lorsqu'elle parlait de lui, ou donnait un ordre à son sujet... Ainsi s'établissait entre eux une existence parallèle où, chacun faisant par nécessité ses concessions, les apparences étaient sauves et le fond réservé.

Otto, après la première irritation causée par l'accueil de ses beaux-parens, s'était fait presque aussitôt une raison... Il était arrivé sans l'ombre d'arrière-pensée, naïvement heureux

à la pensée de revoir sa femme. Privé de toute nouvelle, depuis un mois, il calculait anxieusement les jours : l'accouchement devait être imminent, s'il n'avait eu lieu déjà. Il souhaitait fébrilement être là, ne laisser à nul autre le soin d'assister Marthe, et de mettre au monde son fils, car nul doute à cet égard ne l'inquiétait : il aurait un fils, un beau petit Hermann, un vrai Allemand. Il était fier que ses yeux s'ouvrissent en même temps que naissait la patrie nouvelle ; avec elle Hermann grandirait, enfant de l'Allemagne Une ; né dans le sang de la guerre, il connaîtrait la paix riche et glorieuse ; c'était pour lui que ces grands événemens passaient en rafale, et que le Destin s'accomplissait. Ballotté à la suite des armées, et se vouant tout aux écrasantes fatigues de son métier, Otto avait vécu comme en rêve ce tourbillon d'heures ; l'homme n'avait presque plus le temps de penser, tant le médecin devait agir. Les manches retroussées, chirurgien à l'occasion, il n'était plus qu'une volonté tendue : ne pas s'attendrir, diagnostiquer d'un coup d'œil, réséquer, recoudre, ou bien panser, la chair et l'âme. A peine, durant la première partie de la guerre, si, de Wissembourg à Sedan, il avait trouvé un instant pour se réjouir des victoires payées de tant de sang, ou anxieusement songer à la santé de sa femme, aux répercussions que pouvaient avoir sur elle de telles secousses... D'abord il s'était exaspéré, en voyant qu'elle ne pouvait rejoindre Marbourg et que, l'eût-elle pu, elle ne fût venue qu'à contre-cœur reprendre sa place de Rudheimer, auprès du pasteur et de sa femme... Puis la guerre n'ayant point cessé, contre son espérance, après Sedan, il s'était, puisque l'incroyable entêtement de la France obligeait à faire encore appel au sort des armes et à la justice divine, réjoui que Marthe n'eût pas quitté Amiens. Ainsi pourrait-il peut-être se rapprocher d'elle... Allégrement, il avait suivi la marche sur Paris, et du haut des coteaux de Meudon contemplé, avec une joie orgueilleuse, la grande ville corrompue, qu'étreignait maintenant le cercle de fer... Envoyé à Metz, il avait repris tristement le chemin de l'Est, puis, apprenant qu'une petite armée française se formait dans le Nord, et qu'allaient marcher contre elle les corps de Manteuffel et de von Gœben avec la troisième division de réserve, il s'était gaiement remis en route et n'avait eu de cesse, Amiens conquis durant son séjour à Reims, qu'il fût désigné pour faire partie des troupes d'occu-

pation. La protection d'un ami, au grand Quartier Général, et l'évidence des services qu'il pouvait rendre, grâce à sa situation particulière, dans une grande ville centre d'opérations, l'avaient fait aussitôt nommer médecin en chef du lazaret... Et le long des routes encombrées de convois, il se hâtait au trot de son cheval, avec une hâte joyeuse... Chère petite Marthe ! Avec quelle grave ardeur il la prendrait dans ses bras ! Il l'aimait avec une nuance nouvelle ; la bonne humeur du vainqueur, une espèce d'orgueil ingénu qui ne s'inquiétait pas de ce que pouvait ressentir la vaincue, et qui était au contraire flatté, par une telle possession...

Un soir, — c'était le surlendemain de l'arrivée d'Otto, — M. Ellangé entra, après le dîner, dans la chambre de Marthe. Il avait le front soucieux : la santé de Louis tout le jour l'avait tourmenté. M. Nichamy avait, en changeant le pansement, fait une moue peu rassurante, et, de fait, la plaie avait le plus vilain aspect. Le bras était enflé jusqu'à l'épaule, et d'une dureté brûlante. La céphalalgie et la fièvre ne cessaient pas. Une intervention chirurgicale allait sans doute être nécessaire.

— Il faut demander à Otto de voir cela, dit Marthe.

Mais M. Ellangé haussa les épaules : Il ne manquait pas de praticiens éminens à Amiens !... Sa haine contre « Herr Rudheimer » s'avivait, depuis le matin, des catastrophes nouvelles dont les dépêches officielles et les journaux d'Abbeville avaient apporté l'écho.

— Je ne te l'avais pas dit encore pour ne pas te faire de peine, car je suppose que la présence de ton mari ne suffit pas à te faire oublier tout le reste !

— Oh ! père...

Il vida son âme : le malheur s'acharnait à coups redoublés. A Paris, et sur la Loire, deux grandes défaites venaient encore d'accabler la France. La capitale avait tenté, du côté de la Marne, une sortie. Trois jours durant, l'armée de Ducrot, essayant de se frayer passage, s'était héroïquement heurtée, sur les plateaux de Villiers et de Champigny, aux masses du Prince de Saxe. Paris, après s'être élancé tête basse, était à nouveau rejeté dans sa geôle. A la même heure, Frédéric-Charles barrait, à Loigny, la route par laquelle d'Aurelle et Chanzy s'ébranlaient enfin, au secours des assiégés. L'armée de la Loire, rompue au premier choc, avait été écrasée, les jours sui-

vans, autour d'Orléans; elle avait dû évacuer la ville. Les Allemands y entraient en maîtres, pour la seconde fois... L'espoir de la jonction, un moment caressé, s'évanouissait...

— Vois-tu, petite, ajouta M. Ellangé, je ne voudrais pas être mauvais prophète, mais nous perdons, avec ces deux batailles, toute possibilité de nous en tirer maintenant avec succès... Paris est définitivement séparé de la Province. Notre armée principale n'existe plus... Rouen est aussi au pouvoir des Prussiens, depuis avant-hier... Nous sommes à la merci du vainqueur...

Il prêta l'oreille:

— J'entends le pas de ton mari. Je ne veux pas voir sa joie...

Précipitamment il heurtait à la porte de Louis; elle était, depuis l'arrivée d'Otto, presque toujours fermée à clef, ne s'ouvrait qu'aux heures où le médecin était au Musée. C'étaient alors de lit à lit, entre le frère et la sœur, de brefs échanges de paroles. Leur intimité était gâchée par la pensée toujours en tiers, une présence invisible... Ils ne s'aimaient pas moins, mais ils souffraient de si mal se le dire.

— Vite, ma bonne!

Mme Ellangé, qui veillait sur l'insomnie de son fils, n'eut que le temps d'ouvrir et de refermer. Otto frappait: Marthe attendit une seconde :

— Entre, fit-elle enfin, d'une voix altérée.

Otto parut, las. Elle guettait, à son visage, le reflet de son âme. Elle sentit qu'elle l'eût détesté, si elle l'avait vu gai. Mais, déprimé par ses préoccupations et son labeur quotidien, il ne songeait qu'à l'agrément de respirer dans une atmosphère douce. Affectueusement il embrassa Marthe, puis sourit à son fils, qui dormait.

— Prends garde, tu vas le réveiller, avec ta barbe!

Il approcha du lit un des fauteuils crapaud, s'y enfonça non sans en avoir considéré, d'un air de blâme, la soie bleu pâle... C'étaient bien là les goûts dépensiers, le luxe de la nation frivole!... A Marbourg, le fauteuil Voltaire était tendu d'un solide reps vert...

— Ouf! soupira-t-il. Cela fait du bien de se retrouver près de toi... Notre pauvre Marbourg!... Comme c'est loin!... Ah! quand cette vilaine guerre sera-t-elle finie!

Elle lui sut gré de ne pas faire allusion aux victoires récentes, et répondit avec franchise :

— Mais, Otto, est-ce que ce n'est pas de la Prusse que cela dépend ?

Il chercha à lire sa pensée :

— Comment ?

Elle regretta soudain sa phrase. Sur quels sables sanglans s'engageait-elle ?... Déjà, la veille, elle avait éprouvé que, hors leur vie familiale, l'étroit sentier où ils pouvaient marcher encore, tout n'était que fondrières, buissons hérissés d'épines... Au moindre écart, leurs routes divergeaient, et c'était, brusquement, le précipice. Elle secoua la tête.

— Non, je te demande pardon ! Mieux vaut que nous ne parlions pas de cela.

— Pourquoi ?

— Tu ne le comprends pas ?

— Je l'avoue...

Ainsi, dans son placide orgueil, dans sa tranquillité blasée par tant de succès, dans l'inébranlable confiance aussi que lui inspirait l'appui de son Dieu, il ne songeait même pas qu'elle pût s'attrister, un soir de défaites ! Il ne lui venait pas à l'esprit qu'elle pût, et qu'elle dût en souffrir cruellement, et qu'il lui répugnât, par une suprême pudeur, de prendre, devant lui, la défense de la France !

— Soit ! murmura-t-elle vivement, tant la blessure était cuisante... Eh bien ! puisque tu le désires, je te dirai...

Elle s'arrêta, reprit conscience : c'était fou ! Mais lui, avec sa double supériorité d'homme et de conquérant :

— Tu dois parler, maintenant !

— Eh bien ! je pense qu'à présent c'est assez de sang versé, dans les deux armées, et que la Prusse a conquis assez de drapeaux, de canons, assez d'hommes et de villes pour se montrer généreuse, et pour offrir la paix.

— Mais, ma chère, votre Gambetta est si persuadé qu'à force d'éloquence, il finira par triompher de l'Allemagne !... On offrirait la paix à vos obstinés, qu'ils n'en voudraient pas... Sois certaine que vous seuls nous contraignez maintenant à la guerre !

Elle le regarda, stupéfaite. Elle eût cru, d'un autre, à un hypocrite sarcasme. Otto était sincère.

— Quel peuple pourrait se résoudre sans déshonneur aux

conditions que vous offrez? Mais tant qu'il restera en France des hommes valides...

Elle s'interrompit, effrayée elle-même par l'éclat de sa voix. Avec plus de tristesse que d'étonnement, Otto la considérait. Par sa soumission, sa tendresse, elle lui avait jusque-là semblé faire partie intégrante de lui-même. L'amour qu'il lui portait, et qui au début s'était inquiété de ce que le caractère de Marthe avait de légèreté française (c'est ainsi qu'il qualifiait ses dons de grâce romanesque et de sensibilité fine), cet amour calme et grave s'était depuis longtemps rassuré; il y entrait de l'estime pour les qualités réellement allemandes dont Marthe avait fait preuve à Marbourg : son intelligence, son sérieux, son dévouement. Il y entrait aussi de l'infatuation, un plaisir à l'idée qu'il avait dorénavant place conquise, que la supériorité teutonne avait fait son œuvre, et qu'au demeurant c'était fatal et c'était juste!... Mais avec cette changeante France, on devait toujours se méfier, il aurait dû s'y attendre! Et voilà pourquoi il se sentait moins surpris que blessé... Il n'en voulait pas encore à Marthe de le méconnaître, en méconnaissant les vertus et les droits de sa race; mais il souffrait de sa volte-face, ainsi que d'une trahison d'amitié. Convaincu de la légitimité de sa cause, il ne songeait même pas à s'expliquer, fût-ce pour les excuser, les raisons qui persuadaient Marthe de l'excellence de la sienne. D'un regard perçant, elle suivait, lisait à mesure le travail de sa pensée. Elle ne broncha pas quand il conclut, d'un ton bourru :

— L'Allemagne ne revendique que la terre d'Allemagne. Je pense comme toi qu'il est triste que son unité se cimente dans le sang. Mais c'est une loi inévitable. Rien ne se crée sans lutte et sans douleur... Si ton patriotisme ne t'égarait, tu reconnaîtrais au contraire quelle est notre modération.

Alors, tranquillement il expliqua, à propos de la nomination des fonctionnaires allemands à l'administration civile (l'intendant Sultzer remplaçait Lardière à la Préfecture), le fonctionnement de l'occupation. Trois gouvernemens généraux, ceux de l'Alsace, de la Lorraine et de Reims, régissaient jusqu'ici le territoire conquis; un quatrième venait d'être créé, celui de Versailles, dont dépendaient l'Oise, la Seine-Inférieure et la Somme. Et cela était nécessaire, l'ancien gouvernement de l'Empire n'existant plus et le nouveau n'étant pas reconnu par

la volonté nationale. Tant qu'une Assemblée constituante n'aurait par fait choix du pouvoir nouveau, la République n'était que l'anarchie, et le préfet Sultzer était dans le vrai en abolissant, au nom du roi de Prusse, les lois et les arrêtés du Gouvernement de la Défense sur la conscription et la levée en masse...

Marthe, les yeux fermés, écoutait, mais elle dédaigna de répondre. Elle éprouvait, avec stupeur, combien cet homme qui parlait, avec une voix paisible et autoritaire, était différent de celui qu'elle aimait, de l'Otto bon, intelligent, délicat d'avant la guerre. Se pouvait-il que celui qui cueillait avec elle, sur la route de Werda, l'Elisabethenblümchen, l'herbe d'or dont elle fleurissait la potiche de Delft, celui qui écoutait avec un air d'extase la sonate en *ré*, son compagnon d'Italie, le savant qui enseignait à l'Université l'art de combattre la souffrance et la mort, ce fût cet officier sanglé dans sa tunique, cet Allemand vainqueur? Se pouvait-il qu'elle eût en face d'elle ce tendre mari de naguère, le père d'Hermann?... Elle s'interrogeait avec épouvante, et en même temps constatait que c'était bien le même, un seul et même homme, et que toujours il avait été ainsi, sans qu'elle en eût jusque-là souffert!... Quoi! en une seconde, elle était emportée à mille lieues de lui, un monde les séparait?... Elle ne réfléchissait pas qu'elle avait mis à son insu quatre mois de deuils et de défaites à parcourir le chemin qui l'éloignait de lui... Elle assistait, stupéfaite, au changement à vue. Un voile se déchirait, et elle apercevait avec horreur qu'ils avaient à la fois tout, et plus rien de commun, qu'ils étaient des êtres d'une autre mentalité, d'un autre sang, d'une autre race... Elle était la France humiliée, déchirée, sanglante... Et lui, la lourde, arrogante Prusse...

Alors, du fond de son âme et de sa chair, elle le haït, en souffrant désespérément de le haïr. Elle lui en voulait aussi, par une de ces naturelles injustices du cœur, d'avoir, elle seule, tous les motifs de souffrir, étant la meurtrie et la vaincue, tandis qu'il la regardait, lui, sans la comprendre, avec son optimisme heureux, irresponsable...

Quelques jours passèrent, jours noirs, malgré le blafard éclat de la neige. L'hiver était décidément venu, le rude hiver du Nord. Amiens avait repris sa livrée. Un ciel gris et bas pesait sur les toits violets, couleur d'orage. La brume noyait la ville. L'incessant roulement des charrois, le passage par cen-

taines des voitures de réquisition sonnait sur le sol dur. Une armée de chariots était rangée sur le boulevard de l'Est. Les rues se glaçaient de verglas. Sous les fenêtres du boulevard du Mail, deux jours durant, tous les chevaux de la ville défilèrent, les gras, les maigres, les fringans, les boiteux, une véritable théorie de carnes étiques : des vétérinaires et des officiers prussiens les passaient en revue, place Longueville. On vivait dans l'attente d'on ne savait quoi. Des bruits singuliers couraient : Napoléon III était mort... Les uns disaient d'une hémorragie; suicidé, disaient les autres : le poison!... Des mouvemens de troupes ajoutaient à l'agitation sourde. Le 4e et le 44e Poméraniens partaient, rentraient avec armes et bagages. Un coup de canon était tiré à la citadelle. Signal? On chuchotait que l'armée de Faidherbe, réorganisée, était rentrée en campagne. Une nervosité s'emparait de tous.

Marthe, à mesure que ses forces revenaient, sentait son détachement croître, envers Otto. Le mouvement d'aversion qui l'avait transportée n'avait duré que le temps de l'irréflexion; elle s'était aussitôt raisonnée... Nul ici n'était coupable, il n'y avait que des victimes. Il fallait qu'elle dominât ses nerfs; aucun dissentiment tangible, aucune scène irréparable n'avait eu lieu... Ils s'aimaient encore... Ils pouvaient, ils devaient s'aimer encore!... Hermann aussi n'était-il point là, trait d'union étroit de leurs vies?... Mais plus elle se cherchait des mobiles d'accord, plus elle trouvait de motifs de discorde. Ils naissaient des plus futiles causes, un mot, un regard, un silence. La guerre était entre eux. C'est ainsi que le 13, — où l'on sut les détails de la déroute d'Orléans, les 77 canons pris, les 4 vapeurs armés, les 10000 prisonniers, — la perspective de toute une soirée à passer ensemble fut pour Otto et Marthe si pénible, qu'ils se séparèrent au bout d'une demi-heure. Ils ne s'étaient pourtant rien dit, que de banales phrases. M. Ellangé, d'un œil aigu, suivait le conflit. Il n'eût rien fait pour le faire naître, mais il se réjouissait qu'il fût né. Un de ses plus cuisans chagrins, parmi tous ceux qui le harcelaient, était de ne s'être pas opposé jadis, plus formellement, au mariage de sa fille. Avait-il assez prévu tout cela! Sa prévoyance ne le consolait pas, au contraire. Marthe était liée, indissolublement, à son malheur!... Mme Ellangé, elle, n'avait d'yeux que pour l'état de Louis. Il empirait.

M. Nichamy, le 14, jugea une consultation nécessaire. Il eût voulu faire appel à son collègue de l'Hôtel-Dieu, le fameux chirurgien Doyelles. Mais celui-ci avait dû s'aliter la semaine précédente... Otto rentrait à ce moment du lazaret. Il croisa dans l'escalier son beau-père et Nichamy qui descendaient, en discutant quel médecin choisir. Au salut d'Otto, le docteur répondait courtoisement, et se retournant :

— Mais est-ce que M. Rudheimer a vu Louis ?

— Pas depuis quelques jours...

— Il pourrait nous donner son avis !

— A vos ordres.

M. Nichamy gardait, de conversations avec Otto, lors de ses précédens voyages, une haute confiance dans les lumières et le talent du Privatdocent. Pourquoi ne pas prendre conseil de lui ? A tous les titres, nul n'était mieux qualifié... Ainsi pensait le bon docteur, dans sa simplicité de brave homme. Aussi ne comprit-il rien au coup de coude furieux que lui décocha M. Ellangé, en remontant.

Otto, après avoir amicalement abordé Louis, débandait avec dextérité le bras de son beau-frère. La plaie parut, affreuse. La gangrène gagnait, l'enflure faisait rouge l'aisselle, bombée de deux ganglions.

— Eh bien ! dit en tremblant Mme Ellangé, devant la moue d'Otto.

— Il faut mettre là le bistouri, tout de suite.

— C'est ce que je pensais, dit Nichamy. Je vais chercher Lortal... J'espère le trouver.

Otto secoua la tête :

— Le temps presse. Je puis, si vous le voulez...

M. Ellangé, gêné, détourna les yeux. Louis hésitait, à la fois touché et révolté. Mais une telle autorité et une telle bonhomie se dégageaient de l'attitude d'Otto, que la mère, emportée, supplia :

Il céda, avec honte. Sans paraître rien remarquer, Otto avait tiré de sa poche la petite boîte plate où il portait toujours ses instrumens, demandé de l'eau, de l'iodoforme, de la charpie, des bandes. Il regarda Louis amicalement :

— Je vais vous faire mal. Vous serez brave. Peut-être qu'ainsi nous éviterons l'amputation...

Les dents serrées, sans un cri, Louis supportait l'opération

cruelle. Otto tailla, trancha les chairs, gratta l'os... Nichamy, un tablier sur son gros ventre, servait d'aide, Mme Ellangé avait dû sortir. Le père, le front à la vitre, silencieusement souffrait. Quand ce fut fait, et qu'Otto eut mis la dernière épingle, au bras bandé, Louis le remercia, d'un long regard...

— Voilà! nous verrons demain.

Et, sans autre phrase, Otto sortit, discrètement. Le lendemain, la fièvre avait diminué, la gangrène parut stationnaire, l'aisselle dégonflait...

— Ton mari a été admirable, disait le soir Mme Ellangé à Marthe.

Elle n'avait pas vu Otto de la journée. Une pluie interminable avait lavé les vitres, amolli l'air. Marthe, détendue, se laissait aller à la mélancolie des longues heures grises. Elle s'était levée, pour la première fois, était restée debout une partie de l'après-midi. Infiniment lasse, elle pensait avec moins de rancœur à son mari, elle lui était reconnaissante de la simplicité affectueuse avec laquelle il venait d'agir, elle le retrouvait et se retrouvait. Avant le dîner, M. Ellangé, surexcité, entra. D'étranges rumeurs couraient : Ham avait été repris aux Prussiens, par l'armée de Faidherbe, qui approchait. On disait ses forces considérables. Les Prussiens s'agitaient. Leurs officiers s'étaient réunis, en conseil de guerre, à la place Longueville. Cent seize voitures de réquisitions chargées de vivres et de munitions étaient parties, sans doute au secours de von Gœben ou de Manteuffel... Était-ce la délivrance? Le cœur de Marthe se gonfla d'un brusque espoir...

Il était onze heures du soir quand Otto revint, mais pour quelques minutes seulement, dit-il. Il avait l'air inquiet et préoccupé, prétexta son travail pour s'en aller vite, après avoir embrassé son fils, à plusieurs reprises. On apprit, par son ordonnance, que la garnison entière d'Amiens se préparait au départ. Naturellement, les médecins des ambulances restaient, à cause des blessés... Boulevard du Mail, pas plus que dans les autres maisons de la ville, on ne dormit. A quatre heures du matin, pour la première fois depuis l'occupation, le boute-selle sonna. Des batteries de tambours retentirent, dans la nuit finissante. Les régimens traversaient la ville. Quand l'aube terne se leva des lourds nuages, l'armée prussienne tout entière, — une brigade d'infanterie, deux régimens de uhlans, trois batteries, une

compagnie de pionniers de campagne, — était massée sur la place Longueville et les boulevards. M. Ellangé, de ses fenêtres, voyait le hérissement des lances des uhlans, immobiles sur leurs lourds chevaux. Une inexplicable attente commença. A dix heures, la cavalerie avait déjà mis deux fois pied à terre; enfin, à dix heures et demie, un grand escogriffe, vêtu en paysan, était conduit au général et lui montrait un papier. Sitôt lu, en selle! Des ordres volaient, les troupes rompirent...

En les voyant s'ébranler enfin, et leur sombre masse rouler vers la route de Saint-Fuscien, M. Ellangé ressentit une inexprimable ivresse. Lorsque les chevaux du dernier peloton de uhlans eurent disparu, sur le boulevard Saint-Charles, il se mit à chanter des paroles sans suite, et se précipitant chez Marthe et chez Louis qui causaient, porte ouverte, il entra en trombe, cria :

— Partis ! Ils sont partis !

A midi, on apprit que la citadelle demeurait occupée. Mais le soulagement de voir la ville libre était si grand, et si violente l'espérance, qu'un vertige s'empara des plus raisonnables. Avec l'armée de Faidherbe la victoire approchait. Marthe riait toute seule. Le vautour aux ailes noires s'envolait de son cœur. Elle attendait, impatiemment, qu'Otto revînt, elle ne se souvenait plus de l'avoir haï, elle avait hâte de l'embrasser, de toute son affection revenue, comme autrefois.

VICTOR MARGUERITTE.

(La dernière partie au prochain numéro.)

NOTRE RONSARD

I

SA PREMIÈRE JEUNESSE ET SON ÉVOLUTION

Depuis la réhabilitation de Ronsard entreprise en 1828 par Sainte-Beuve et applaudie par les Romantiques, — qui du reste n'y applaudissaient que pour protester contre Boileau, et qui comprenaient encore si mal le chef de la Pléiade, qu'ils se croyaient tenus de l'admirer dans la mesure où ils détestaient la discipline classique, — ce grand poète n'a cessé de remonter vers « le trône radieux, » d'où l'avait précipité l'injustice peut-être la plus révoltante qu'ait jamais enregistrée l'histoire littéraire. L'Université avec Eugène Gandar, qui en 1854 donnait sa brève et remarquable thèse sur *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare;* le Parnasse, avec Théodore de Banville (1864), qui réclamait pour lui le droit de porter la pourpre, sur le mont divin, à côté de Virgile et d'Horace; les éditions complètes de Blanchemain (1857-1867) et de Marty-Laveaux (1887-1893); l'étude d'Émile Faguet (1894), qui le proclamait « un des trois ou quatre grands noms de la Littérature européenne; » les études si fortes et si éloquentes où Brunetière, comme toujours élargissant le sujet, nous montrait dans Ronsard, non seulement le poète orateur et patriote, mais encore le père de notre poésie classique; et tant d'autres publications, et sa statue élevée à Vendôme, ont achevé de le replacer à son vrai rang, c'est-à-dire au premier rang.

Depuis trois siècles, il n'a jamais été aussi vivant qu'aujour-

d'hui. La ville de Tours se prépare à lui ériger une nouvelle statue. Le mouvement de renaissance nationale et classique, qui s'accentue de jour en jour, ramène à chaque instant son nom. Sa gloire reparue à l'aube du Romantisme, maintenant qu'il meurt, en sort plus pure et comme lavée par ses orages. Enfin les érudits se le disputent, et leurs travaux se multiplient. L'an dernier, M. Vaganay publiait à la librairie Champion une belle et savante édition des *Amours de Pierre de Ronsard* avec le commentaire de Marc-Antoine de Muret, d'après le texte de 1578. Le même éditeur fera prochainement paraître un *Essai sur Pierre de Ronsard* de M. Henri Longnon, dont il a bien voulu nous communiquer les épreuves, et qui unit à la précision la plus rigoureuse une ingéniosité charmante. La famille de Ronsard, les Enfances de Ronsard, ses années de Collège, ses amis, ses amours, tous ces sujets y sont traités sous une forme alerte et avec une fraîcheur de sentiment à laquelle les érudits ne nous ont point habitués. Ce petit livre a la substance et la grâce. Mais surtout M. Paul Laumonier nous a livré dans ses deux ouvrages, — dans son *Édition critique de la Vie de P. de Ronsard, de Claude Binet*, et dans son *Ronsard poète lyrique*, — le résultat d'un labeur de dix ans. Les deux ouvrages comprennent un millier de pages. C'est la plus vaste contribution qu'on ait encore apportée à l'étude de notre poète.

Oserai-je dire qu'elle est trop vaste? Ce n'est point que la lecture m'en ait paru fatigante : je conviens qu'il est difficile de mieux organiser et de présenter avec plus d'agrément une aussi lourde somme de documens et de commentaires. Ce n'est pas non plus que je méconnaisse l'importance des longues enquêtes minutieuses et méthodiques, quand il s'agit d'établir un texte, de préciser une date, de définir le sens d'une allusion, de marquer la trace certaine d'une influence. Il n'y a point de détail insignifiant pour celui qui écrit l'histoire littéraire, mais non pour celui qui la lit! Car il faut qu'on puisse la lire. Je me demande si l'auteur est tenu de faire passer son lecteur par tous les sentiers qu'il a suivis, et si, dans l'interminable exposé de ses travaux d'approche, le désir de nous convaincre ne le cède pas un peu à la complaisance qu'il éprouve pour sa propre érudition. Là où un ou deux exemples suffiraient, l'abondance de sa documentation le sollicite à nous les prodiguer. Il a beau avoir fait ses preuves : il ne veut jamais croire qu'on le croira sur

parole. Je ne songe point à lui reprocher un scrupule qui est la condition même de l'esprit scientifique. Mais je me dis qu'il pourrait, sans trahir la science, rejeter dans des appendices ou, au besoin, dans une publication spéciale, la partie la plus sévère de ses démonstrations, et donner à son livre, dont il aurait ainsi allégé et régularisé le cours, plus de rapidité, plus de force, plus de vie. Huit cents pages sur Ronsard, poète lyrique ! Et M. Laumonier n'a fait entrer dans son sujet ni les Sonnets, dont la plupart ne sont pourtant que des strophes lyriques, ni les Hymnes, ni les Poèmes, où tant de lyrisme éclate ! A quand le *Ronsard poète épique?* Et le *Ronsard sonnettiste?* Renan prévoyait que l'histoire littéraire finirait par remplacer la lecture des auteurs. Il est à craindre qu'elle finisse par s'anéantir elle-même sous son énorme poids. Rappelons donc aux érudits que la sobriété est toujours une vertu; que, sous peine de confusion, la science pas plus que l'art ne saurait se dispenser de choisir; et que leur intempérance n'est souvent qu'une rhétorique de l'érudition.

Cette remarque s'impose surtout quand l'érudit est, comme M. Laumonier, un excellent critique et un écrivain de talent. Ce n'est point en diminuer le mérite exceptionnel que de regretter que son livre, si riche, et désormais indispensable à la connaissance exacte de Ronsard, ne puisse circuler sous une forme plus légère et inspirer à beaucoup de lecteurs, comme à nous, le désir de reprendre et de relire, d'un bout à l'autre, l'œuvre du poète. Nous voudrions en dégager ici les idées qui nous ont paru le plus nouvelles, et, tout en nous servant des autres travaux, présenter quelques réflexions sur la première jeunesse de Ronsard, — sur l'évolution de son génie, — enfin sur la magnifique diversité de son œuvre tout entière.

I

De la vie de Ronsard et sur la formation de son génie, je ne relèverai que deux ou trois points importans. Et d'abord, il faut renoncer aux légendes dont il se plaisait à envelopper l'origine de sa famille. Rien n'est moins prouvé, ou, si vous voulez, rien n'est plus fabuleux que sa prétention à descendre d'un marquis de Ronsart,

Riche d'or et de gens, de villes et de terres,

qui fût venu de la Roumanie pour servir Philippe de Valois contre les Anglais. Les champs voisins de la Thrace, baignés par « le glacé Danube, » ne nous ont point envoyé notre Orphée. Tant pis pour les Roumains! Il est à nous tout entier. Ses ancêtres, pas plus que ceux de Victor Hugo, ne furent de grands seigneurs. « Nés du riche terroir vendômois, nous dit M. Longnon, et, durant des générations, vivant de la vie même de la nature, nous les voyons d'abord garder l'ombreuse forêt de Gâtine, exploiter en hobereaux leurs terres et leurs prés de la vallée du Loir, puis s'élever lentement, par degrés, jusqu'au service personnel et politique du Roi. » Son grand-père et ses arrière-grands-pères ne furent sans doute que de simples écuyers; et son père, Louis de Ronsard, le premier chevalier de la famille. Mais la faveur royale s'était étendue sur eux. Louis de Ronsard, maître d'hôtel du Dauphin, tour à tour homme de guerre et diplomate, fort instruit et même poète à ses heures, nous apparaît comme un de ces rudes Français aventureux, que leurs campagnes en Italie avaient affinés et qui en avaient rapporté, avec le sentiment de l'art, le goût d'une civilisation plus voluptueuse. Sa fierté, dont hérita son fils, s'accrut encore lorsqu'il eut épousé l'héritière d'une des plus illustres familles du Poitou, Jeanne Chaudrier, fille de Jean Chaudrier, seigneur de Cirières, la riche, belle et noble veuve de messire Guy des Roches, seigneur de la Basme. Elle était, à dire vrai, veuve pour la seconde fois, car, avant d'épouser Guy des Roches, elle s'était fait enlever par le seigneur de la Rivière, Jacques de Fontbernier. Ronsard ne nous parle jamais de sa mère. Nous ne savons d'elle que le roman de sa dix-septième année, un roman d'orpheline dépouillée par son oncle, mal gardée par sa grand'mère et qui se sauve sous un déguisement au bras d'un hardi cavalier (1). Il se peut que Ronsard ait tenu d'elle sa fantaisie et son humeur amoureuse.

Le château de la Poissonnière, où l'enfant fut élevé, avait été rebâti ou restauré par Louis de Ronsard. C'était un château conçu comme ceux du Moyen Age, mais où avaient passé des artistes italiens. La cheminée de la grande salle en était fa-

(1) Selon M. Laumonier, Jacques de Fontbernier la garda trois mois et refusa de l'épouser; selon M. Longnon, ils se fiancèrent par-devant un prêtre et demeurèrent deux mois ensemble; mais Louis XII, irrité, exigea de Fontbernier un désistement de sa promesse de mariage.

meuse, avec ses pilastres ornés de grotesques et son linteau où quarante médaillons contenaient les armes des familles alliées. « Au-dessus s'étageaient des ronces dans les flammes (Ronce-Ard), la devise *Non fallunt futura merentem*, encadrée par l'écusson des Ronsard, enfin un large bandeau semé de fleurs de lys et timbré de l'écu de France (1). » Des devises qu'on peut encore lire étaient gravées dans les pierres du château; les unes chrétiennes, *Domine conserva me;* les autres d'un paganisme qui respirait l'Italie, *Voluptati et Gratiis;* d'autres dont la familiarité brusque a quelque chose de bien gaulois, *Avant partir.* L'enfant y épelait comme les épigraphes de ses poésies futures. On se demande pourquoi les archéologues se sont tant évertués sur le sens de cet *Avant partir.* M. Laumonier a raison d'y voir l'idée si ronsardienne qu'il faut vivre joyeusement avant l'inéluctable départ. C'est la philosophie du coup de l'étrier. Dans ce château, où se rencontrent l'âme du Moyen Age et l'esprit de la Renaissance, représentez-vous l'enfant précoce lisant le *Roman de la Rose* et les vers de Clément Marot.

Autour du château, il avait, pour s'ébattre, de grasses prairies, des coteaux et des bois. Binet nous raconte que, le jour de sa naissance, comme on le portait baptiser en l'église du village de Couture, celle qui le portait, traversant un pré, le laissa tomber par mégarde sur l'herbe et sur les fleurs qui le reçurent « plus doucement. » Et il ajoute « qu'une demoiselle qui portait un vaisseau plein d'eau de roses, pensant aider à recueillir l'enfant, lui renversa sur le chef une partie de l'eau de senteur, qui fut un présage des bonnes odeurs dont il devait remplir toute la France. » Bayle se moque assez lourdement de ce qu'il appelle ces traits d'esprit. Mais, sauf le présage dont l'idée ne vint sans doute à personne, je ne vois rien que de vraisemblable en ce gracieux incident. Il paraît que les habitans de Couture indiquent encore le *pré à Bouju* comme l'endroit de la chute. D'ailleurs, les Anciens, qui n'étaient pas plus dupes que nous des fables dont se couronne le berceau des poètes, y respectaient les symboles ingénieux de la vérité. Et ici la vérité, c'est que les tranquilles paysages du jardin de la France furent très hospitaliers à l'enfant qui devait les célébrer un jour, et qu'ils

(1) H. Longnon, *Essai sur Pierre de Ronsard*, Appendice.

accueillirent ses rêves aussi doucement que les fleurs et les herbes du *pré à Bouju* avaient reçu son corps.

L'Anjou, la Touraine, le Vendômois sont des pays sans arêtes vives qui ne s'imposent pas comme l'ardente et fine Provence, comme la grise et dure Bretagne. Mais leur nature variée fournit au poète et à l'humaniste les élémens essentiels dont il a besoin : des forêts, des grottes, des collines, des vignobles, des prairies, des fontaines. Elle est flexible, harmonieuse, nuancée. Elle se prête à tous les jeux de l'intelligence et de la fantaisie. L'homme la domine. Elle est pour lui comme une riche et calme épouse qui lui donne des songes clairs. Il ne la quitte pas volontiers; il n'aime à voyager que par l'esprit et sous ses ombrages. Rappelez-vous à Rome la nostalgie de Joachim du Bellay. Plus de trois cents ans après lui, vous en retrouverez l'écho dans une page où un grand écrivain des mêmes régions de la France, Jules Lemaître, nous conte avec tant d'esprit ses mésaventures de voyageur et comme quoi l'exotisme n'est point du tout son fait. Il était en Algérie; il se déplaça « notablement » pour aller voir le paysage de Boghari dont il avait lu et admiré la description dans Fromentin. Il en revint sans illusion. « Il y a quelque part, dit-il, un grand verger qui descend vers un ruisseau bordé de saules et de peupliers. C'est pour moi le plus beau paysage du monde, car je l'aime et il me connaît (1). » Ainsi Ronsard, au retour de ses voyages, plus épris de son terroir vendômois, s'écriait :

Bref, quelque part que j'erre,
Tant le ciel m'y soit doux,
Ce petit coin de terre
Me rira par sus tous.

Il avait voyagé. A l'âge où nos enfans apprennent encore leurs rudimens, il parcourait la France et une partie de l'Europe, dans des conditions qui nous paraissent aujourd'hui les plus extraordinaires. Il n'avait que onze ans; il rêvait la gloire des armes. Son père l'emmène à la Cour. Elle se tenait alors sur les bords du Rhône où la France en armes se préparait à repousser Charles-Quint. Il entre en qualité de page dans la maison du Dauphin François. Quelques jours plus tard, le

(1) *Les Contemporains*, t. IV, p. 298.

Dauphin est emporté d'un mal mystérieux. L'enfant fut présent à l'autopsie :

> Je vis son corps ouvrir, osant mes yeux repaître
> Des poumons et du cœur, et du sang de mon maître.

On arrête et on livre à la torture l'échanson Montecuculli, soupçonné d'avoir versé le poison. L'enfant dépose devant le tribunal réuni à Lyon et assiste à l'écartèlement du condamné. Il passe au service du troisième fils de François Ier, Charles, duc d'Orléans ; et, du camp retranché d'Avignon, il voit fuir Charles-Quint devant l'incendie de la Provence. A ces tragiques spectacles succèdent des fêtes éblouissantes : la réception de Jacques V, roi d'Écosse, notre allié, accouru pour combattre l'Empereur, et son mariage romanesque avec Madeleine de France, qui, déjà minée et à demi consumée, ne veut pas mourir sans être aimée et sans être reine. « Elle apparut au jeune prince dans un chariot, dit M. Longnon d'après le chroniqueur Pitscottie, car elle était malade et ne pouvait endurer le cheval ; et, à peine l'eut-elle vu, qu'elle devint amoureuse de lui. » La destinée alternait ainsi, aux yeux de l'enfant, les jeux de la mort et de l'amour.

Le duc d'Orléans donne à sa sœur ce page élégant, fier, étincelant d'intelligence, et qui sait toucher de la guitare. On s'embarque au Havre. La jeune reine n'eut pas le temps de connaître son royaume. Elle fut seulement épouvantée de ce pays sauvage, et, deux mois après son arrivée,

> Elle mourut sans peine aux bras de son mari
> Et parmi ses baisers.

Le Roi désira garder ceux qui lui rappelaient la morte. Mais un an ne s'était pas écoulé qu'au milieu de splendides réjouissances il épousait une autre Française, Marie de Lorraine. Ronsard, revenu en France, repart bientôt pour l'Écosse et, cette fois, va s'embarquer en Zélande. Le navire qui le portait, assailli par une furieuse tempête de trois jours, se brise en arrivant au port. L'année suivante, il reprenait le chemin du retour, mais par l'Angleterre et à petites journées. A peine Charles d'Orléans est-il rentré en possession de son page que, « ne voulant pas qu'un si beau naturel s'engourdît en paresse, » il le confie à Lazare de Baïf, qui se rendait en Allemagne, où les

chefs catholiques et les chefs protestans, réunis dans la ville impériale de Haguenau, se flattaient d'aboutir à une conciliation. L'adolescent fut donc mêlé aux discussions théologiques et politiques, et plus encore aux entretiens littéraires, car Lazare de Baïf était une des lumières du siècle, et sa maison s'ouvrait à tous les humanistes allemands. Ce fut son dernier voyage (1). Il n'avait pas seize ans.

De ces cinq années de courses et d'aventures, que retira-t-il? La connaissance très superficielle de l'anglais et de l'allemand qui ne lui servit à rien, et une santé délabrée, une sorte d'empoisonnement général, dont il sortit avec un tempérament désormais fiévreux et une oreille un peu dure. Il est vrai que cette demi-surdité, en l'éloignant de la Cour et de la diplomatie, l'attacha d'un plus constant amour au métier des Muses. Mais ses deux séjours en Écosse, son passage dans les cités flamandes, ses journées de route à travers l'Angleterre « du sombre et voluptueux Henri VIII, » les spectacles affreux ou magnifiques ou simplement pittoresques qui remplirent ses yeux d'enfant et d'adolescent ont-ils marqué sur son œuvre comme l'Espagne entrevue sur l'œuvre de Hugo? Je n'en relève que des traces insignifiantes. Les rares souvenirs qu'il semble en avoir gardés n'ont sous sa plume qu'une importance de détails biographiques. Quand il écrira d'adorables poèmes dédiés à Marie Stuart, ses invocations à l'Écosse ne réveilleront en lui aucune image de cette île, où pourtant il a « usé trois ans de son enfance. » Il maudira le grand Prince Neptune qui, d'un coup de son trident, fit des îles. Il souhaitera qu'un dieu, le plus grand de la troupe de ceux qui sont au ciel, épuise toute l'eau de la mer :

Lors à pied sec j'irais
Du rivage français au rivage écossais,
Et marchant sûrement sur les blondes arènes,
Sans être épouvanté des hideuses baleines,
Je verrais les beaux yeux de ce gentil soleil...

Ne jurerait-on pas que ce terrien n'a jamais mis le pied sur un bateau? La longue pièce que, dans le *Bocage Royal*, il

(1) Il faut renoncer au voyage en Piémont que mentionne Binet. M. Laumonier a prouvé que Ronsard n'a jamais franchi les Alpes. Il n'a point connu l'Italie. Il a eu plus tard, à un certain moment, le désir de la connaître. Mais il n'est pas parti.

adresse à la reine Élisabeth ne laisserait jamais supposer qu'il a lentement traversé son royaume. Il est possible, comme le croit M. Laumonier, que les formes, les couleurs, les sons, les contrastes des villes de Flandre, leurs carillons et leurs kermesses, l'aient charmé et aient déposé en lui le germe d'un art opulent. Mais il ne nous l'a pas dit; et rien de ce qu'il nous a dit ne confirme cette hypothèse. Nous admettrons, avec M. Longnon, qu'il était trop jeune pour sentir l'intérêt esthétique des tableaux que lui présentait le monde. J'imagine cependant que plus tard il aurait pu repasser et travailler sur ses impressions, comme sur un pâle dessin, si la révélation de l'antiquité grecque et latine ne les eût recouvertes et ne lui eût ôté le sentiment de leur valeur.

Ses émotions morales durent être plus vivaces. On voudrait connaître dans le détail l'odyssée de cet adolescent, qui s'était vite et harmonieusement développé, car il avait la taille « auguste et martiale » et son beau visage, de l'avis de ceux qui l'approchèrent, était « merveilleusement agréable. » Nous savons qu'en Écosse il fréquentait un Piémontais, nommé Paul Duc, attaché comme lui à la cour, très amateur de poésie latine, et qui lui lisait chaque jour du Virgile et de l'Horace. Mais quels étaient ses autres compagnons ? Quelles rencontres fit-il sur les grands chemins et dans les hôtelleries ? Que cherchait-il à voir en traversant les villes ? Son désir d'apprendre les langues étrangères prouve du moins qu'il était curieux d'entrer dans la familiarité des peuples. A quels plaisirs se portait de préférence son ardente précocité ? Mêlé à de rudes hommes, fut-il homme avant l'âge ? Binet attribue sa longue maladie à l'usage des vins « soufrés et mixtionnés » de l'Allemagne. Bayle, toujours grincheux à son égard, objecte qu'« il y a d'excellens vins en Allemagne, et que, si Ronsard n'en eût guère bu, ils ne lui auraient causé aucun mal. » Il est probable que l'impétuosité de sa nature l'entraîna à des excès qui heureusement n'atteignirent que son corps (1).

Son expérience hâtive de la vie n'avait point défloré son esprit. Comme la tempête le jetait intact sur les bords de l'Écosse, ses voyages, qui l'avaient physiquement surmené, le laissaient au seuil de l'étude avec une incomparable fraîcheur,

(1) « Il vieillit assez vite, au physique, dit M. Laumonier. A trente ans, il était gris et chauve, et dès lors maigre, pâle, défait, miné par la fièvre intermittente, en proie aux douleurs et aux insomnies. »

et aussi, je le crois, avec une intelligence singulièrement avertie. Les terribles infidélités de la fortune, dont il avait été le spectateur, lui avaient ouvert les yeux sur le peu que nous sommes, — *Ce n'est rien que des rois!* — sans d'ailleurs le désenchanter de la gloire et des intérêts puissans qui mènent le monde. Il en avait reçu une de ces fortes éducations dont on ne se rend pas compte soi-même, mais dont on garde à jamais le sens des réalités. Aucun de nos poètes lyriques ne me donne, sous l'emportement de sa fantaisie, une pareille impression de sagesse. Ce n'est point un moraliste, et pourtant je le sens très près de Montaigne. Il connaît les hommes. Il ne s'appesantit pas sur leurs travers ni sur leurs vices, car le poète est avant tout « le sonneur et le courrier des louanges; » mais son œuvre a poussé sur un fonds solide d'expérience humaine, et l'atmosphère où elle s'épanouit n'est troublée par d'autres vapeurs que celles de l'encens.

Le bénéfice moral de ses voyages est donc fort appréciable, si, comme on peut le croire, ils le mirent en état de supporter une ivresse d'érudition telle qu'un esprit moins bien trempé y eût noyé ses qualités les plus originales. Remarquez aussi qu'il n'a voyagé que dans les pays du Nord où la civilisation était très inférieure à celle de la France, et qu'il y a sûrement pris une conscience plus claire de l'honneur du nom français. Quand, obligé par son infirmité de renoncer aux charges de la Cour et de changer d'ambition, il se tournera décidément vers la poésie, il apportera à l'étude des lettres antiques une âme déjà formée, déjà savoureuse, qu'elles orneront plus qu'elles n'auront à la mûrir.

II

Dans la première partie de son livre, M. Laumonier s'est proposé de retracer l'évolution de l'œuvre lyrique de Ronsard. « Tâche laborieuse, mais non pas inglorieuse! » disait Brunetière qui se tenait au courant de ses travaux. En effet, tous les remaniemens que le poète a fait subir à ses vers en compliquent la bibliographie et rendent fort malaisé d'en débrouiller la succession chronologique. Il me semble que M. Laumonier a réussi, autant qu'on peut le souhaiter, dans des recherches aussi délicates. Il ne m'a pas toujours convaincu, non que, sur les points de détail qui me restent obscurs, j'aie de bonnes raisons

à opposer aux siennes, mais parce qu'en essayant de coordonner les inspirations d'un poète selon les lois de la logique, nos conjectures, dès qu'elles ne se fondent plus sur des faits historiques, risquent souvent de s'écarter d'une vérité, d'ailleurs insaisissable. Toujours est-il que nous devons à sa patience, à son industrie, à son amour de l'exactitude, une étude où l'œuvre de Ronsard se meut, se développe, marche sous nos yeux, et où la figure même du poète s'anime et se colore.

Au moment où il allait débuter, Marot venait de mourir. Princes et princesses répétaient et fredonnaient ses vers. Il avait été le grand poète d'une Cour qui ne savait pas encore ce qu'était la grande poésie; mais il avait failli l'atteindre, ou, pour mieux dire, il en avait indiqué la voie. Nous ne lisons plus guère ses *Cinquante Psaumes de David traduits en rytme françoise, selon la vérité hébraïque;* nous leur préférons ses épîtres, ses madrigaux, ses épigrammes, ses chansons, ses riens exquis où, au gentil soleil de la Renaissance, l'esprit gaulois devient l'esprit français. Cependant les *Psaumes* sont mieux qu'un balbutiement, le premier de notre poésie lyrique moderne. La fidélité de la traduction, qui, au moins en vers, n'a jamais été égalée, attestait l'habileté de l'artiste et prouvait que le « couplet » de la chanson française était capable d'exprimer les idées et les sentimens les plus graves. D'autre part, Marot y avait créé des rythmes et des combinaisons de strophes régulières qui servaient déjà d'exemple à tous nos versificateurs. Évidemment il forçait sa nature; et le roi David, costumé à la française, faisait un peu l'effet d'avoir lâché la harpe pour les pipeaux. Mais de ce lyrisme laborieux se dégageaient des strophes énergiques et belles. On en fut ravi et comme entêté. Avant qu'on eût mis ces psaumes en musique pour être chantés au prêche, chacun des princes et des courtisans adopta le sien et lui donna « tel air que bon lui semblait, » ordinairement un air de vaudeville. La reine avait choisi: *Ne veuillez pas, ô Sire*, et le chantait sur un air du chant des Bouffons; M[me] de Valentinois: *Du fond de ma pensée*, et le chantait en volte; le roi de Navarre, Antoine: *Revange moi, prends la querelle*, qu'il chantait en branle du Poitou; et Henri II: *Ainsi qu'on oit le cerf bruire*, qu'il chantait à la chasse (1).

(1) Voyez, dans le *Dictionnaire* de Bayle, l'article sur Marot.

Il était permis de rêver une poésie qui convînt mieux à cette société fringante de grands seigneurs, de chasseurs et d'amoureuses. Les Psaumes de Marot ne faisaient que tromper leurs aspirations à la poésie lyrique. Il avait exalté David, qu'il comparait à un aigle, au détriment d'Horace, qui n'était plus qu'une alouette. Ronsard releva le défi. Poussé tout à la fois par la nécessité de faire autrement que le prédécesseur qu'il voulait supplanter et par sa conviction que la foi d'un chrétien est incompatible avec la gaîté lascive naturelle à la poésie, et, qui sait? malgré ses vagues sympathies pour les premiers réformateurs, flairant peut-être sous ce lyrisme biblique une odeur de guerre civile, il opposa la tradition latine reconquise à l'hébraïsme menaçant.

Plein d'ardeur,
Je façonne un vers dont la grâce,
Malgré les tristes Sœurs, vivra
Et suivra
Le long vol des ailes d'Horace.

Quel coup de maître! Dès ses premiers pas, il a pris position, et il accuse la signification de son œuvre. Il représente la Renaissance qui se sépare de la Réforme.

Il ne connaît pas encore Pindare. Il n'est préoccupé que de faire triompher Horace sur David et de disputer à Marot sa place et son laurier. La première pièce qu'il livre à l'impression (1), et qui parut dans les *Œuvres Poétiques* de Jacques Peletier (1547), *Des beautés qu'il voudrait en s'Amie*, accuse nettement cette préoccupation. Elle n'est, comme l'a remarqué M. Chamard (2), qu'une contre-partie de la vingt-quatrième chanson de Marot. Ronsard se plaît à refaire la pièce de son devancier; mais il faut voir comment!

Si vous la prenez trop jeunette,
Vous en aurez peu d'entretien...

disait Marot; et Ronsard :

L'âge non mûr, mais verdelet encore,
C'est celui seul qui me dévore

(1) Elle avait été composée en 1543.

(2) Henri Chamard, *Revue d'Histoire littéraire*, juillet-septembre 1910. On sait que M. Chamard est l'auteur d'un très beau livre sur *Joachim du Bellay*. Personne ne connaît mieux notre poésie du XVIe siècle; et j'aurai plus d'une fois recours à lui.

Le cœur d'impatience atteint :
Noir je veux l'œil et brun le teint,
Bien que l'œil vert le Français tant adore !

Marot recommandait de la prendre « de belle grandeur » et « en son esprit non endormie ; » mais Ronsard désirerait :

Qu'el' sût par cœur tout cela qu'a chanté
Pétrarque en amours tant vanté
Ou la Rose par Meun décrite...

Ce qui n'était chez Marot que le fredon léger d'un aimable compagnon qui s'éloigne le chapeau sur l'oreille et une fleur entre les dents, devenait avec Ronsard une sorte d'incantation voluptueuse. L'image que son désir appelait se précisait sous les caresses de sa parole. La maîtresse rêvée aurait la taille droite, la gorge pleine, la jambe longue et grêle, une oreille qui se montre toute hors de la coiffe, et les cheveux tors. Sa bouche imiterait la rose « au lent soleil de mai déclose. » Sa joue serait pareille à l'aurore ; et toutes les fleurs de la Sabée égaleraient à peine son haleine odorante. « On dirait du Jean Lemaire, du Marot ou du Saint-Gelais ! » s'écrie M. Laumonier. Non, c'est autre chose. Ce n'est même pas de l'Horace. C'est du Ronsard, un Ronsard qui s'inspire et d'Horace et encore de Marot, mais en qui bouillonne une plénitude de poésie capable de les absorber tous les deux.

Ce jeune homme de vingt-trois ans a-t-il conscience de son génie ? Il est modeste ; il avoue qu'il façonne à grand'peine « des vers qui sont de peu de prix. » Il ne se croit né ni pour l'épopée ni pour les odes héroïques. Mais il éprouve de plus en plus le besoin de s'instruire, de se perfectionner dans son art. Il aspire à une retraite studieuse qui sera comme une longue veillée d'armes. On sait comment il la trouva près de Daurat (1), le divin Daurat, réveil de la science morte, artisan des Muses, oracle des Dieux, Daurat « au nom doré » qui fut cinq ans son maître et, toute sa vie, l'objet de sa gratitude et de son culte. La constance que mit Ronsard à proclamer sa dette est l'indice d'une riche nature. Qu'était donc ce Daurat ? Un savant hellé-

(1) Pour tout ce qui concerne le Collège de Coqueret et la formation de la Brigade, je ne saurais trop recommander la lecture du livre de M. Chamard et des deux chapitres si pittoresques où M. Longnon a vraiment fait revivre cette petite société.

niste et, M. Longnon ose le dire, un barbare. Il présentait pour la première fois à la France Homère, Hésiode, Pindare, Eschyle, Aristophane ; il se faisait même leur disciple et leur continuateur, puisqu'il composait des vers grecs. Mais sa science de philologue ne lui avait pas donné le sens critique. « Aux yeux de ses élèves aveuglés par la piété, tout fut richesses dans la littérature grecque. D'Homère à Lycophron, la distance est énorme : ce fut pour Daurat et ses disciples un jeu de la franchir, ou plutôt ils ne s'aperçurent même pas qu'il y avait un abîme. Dans leur désir confus d'une poésie savante, leur goût alla naturellement aux plus profonds, puis aux plus obscurs des poètes grecs... Bientôt ils en vinrent à « juger de la valeur des œuvres par la peine qu'ils s'étaient donnée pour les posséder (1). »

L'enthousiasme qui saisit Ronsard fut tel que ses vers en brûlent encore. L'antiquité reculait et s'élargissait. Derrière les Latins qu'il avait considérés comme des maîtres, il voyait enfin surgir les maîtres des Latins. Il sortait du monde des reflets. « Le jour où Daurat lui lut le *Prométhée* d'Eschyle : Eh quoi, mon maître, s'écria-t-il, m'avez-vous caché si longtemps toutes ces richesses? » Jamais jeunesse plus généreuse ne se jeta d'un plus bel élan à la conquête du Beau. Malheureusement Daurat était incapable de prévenir les excès où son orgueil l'emporta. M. Laumonier n'a pas prétendu l'en disculper; mais sa thèse a définitivement circonscrit, en l'espace de quelques années, les erreurs qui pesèrent si longtemps sur sa mémoire. Il fut injuste comme le sont tous les jeunes gens d'un cénacle, enivrés de leur savoir et d'eux-mêmes. « La modestie de ses premières années fit place à une outrecuidance inouïe. » Ses devanciers ne sont plus à ses yeux que des ignorans ; leurs vers, une prose insipide. « L'imitation des nôtres m'est tant odieuse, s'écriera-t-il, que, pour cette raison, je me suis éloigné d'eux, prenant style à part, sens à part, œuvre à part, ne désirant avoir rien de commun avec une si monstrueuse erreur. » Marot avait du talent; mais que voulez-vous? il manquait d'érudition. Il n'avait pas lu Pindare. Et Ronsard lui dira son fait dès sa première ode pindarique sur *La Victoire de François de Bourbon à Cerizoles*, qui débutait ainsi :

(1) Henri Longnon, *Essai sur Ronsard.*

L'hymne que Marot te fit
Après l'heur de ta victoire,
Prince vainqueur, ne suffit
Pour éterniser ta gloire...

Le poète doit être un savant que les dieux inspirent. Il n'écrit pas pour la multitude qui ne pense ni ne parle comme lui. Pourquoi lui demander d'être clair? Les oracles s'enveloppent d'obscurité; et le Dircéan Pindare est obscur. Mais Dieu ne se montre point libéral d'une si belle science; et, pour atteindre les sommets de la poésie, ce n'est pas trop que de réunir en soi toutes les noblesses. Ne vous étonnez point qu'Horace, dont les vers ont pourtant une grâce divine, n'ait pas osé pindariser.

Horace, harpeur latin,
Étant fils de libertin.
Basse et lente avait l'audace;
Non pas moi, de franche race !...

Il pindarisera, lui! Il fera même revenir l'usage de la lyre antique « laquelle lyre seule doit et peut animer les vers et leur donner le juste poids de leur gravité (1). » Et non content d'être le Pindare de la France, il en sera l'Homère. Qu'Henri II lui accorde sa faveur, et il écrira l'épopée de nos rois. L'*Ode sur la Paix* de 1550 sonne déjà la gloire de Francus.

La vie allait bientôt rabattre un peu et même beaucoup de ces présomptions juvéniles. C'est en 1545 qu'il s'était mis à l'école de Daurat, et en 1550 que paraissaient, avec un succès retentissant, les quatre premiers livres de ses *Odes*, précédés d'une préface agressive à l'égard des Marotiques et méprisante pour les poètes de cour. Le travail de M. Laumonier nous permet d'y suivre la marche ascendante de son ambition et, bien qu'il n'ait jamais rompu avec Horace, le progrès de son pindarisme. Deux ans plus tard il publie ses *Amours* imités en grande partie de Pétrarque et de Bembo et le cinquième livre de ses *Odes* qui contient son chef-d'œuvre pindarique, l'*Ode à Michel de l'Hôpital*. Mais, dès 1551, avait commencé à décroître sa

(1) Les vers se chantaient encore à l'époque de la Renaissance. On les accompagnait sur la harpe, le luth ou la guitare. Ronsard adorait la musique et l'union de la musique et de la poésie. Aucun poète ne fut plus chanté que lui. Son *Cinquième livre des Odes* (1552) parut, nous dit M. Laumonier, avec trente-deux feuillets de musique polyphonique à quatre parties.

ferveur pour « les saintes conceptions et les admirables inconstances de Pindare. » Elle ne se ranimera plus qu'une seule fois en 1554 dans l'*Ode à Monsieur le Dauphin*. Et, à partir de 1555, nous voyons Ronsard, dans les nouvelles éditions de ses œuvres, qu'il remanie sans cesse, corriger ou supprimer des pièces qui lui semblent aujourd'hui trop orgueilleuses ou trop combatives. Il a déjà fait amende honorable à notre vieille poésie et s'est réconcilié avec les Marotiques. Sa crise de vanité intellectuelle n'avait pas duré cinq ans; et il entrait à peine dans sa trentième année.

Qu'était-il arrivé? Ceci d'abord, que les grands poètes ne peuvent jamais, malgré qu'ils en aient, se passer d'être compris d'un plus grand nombre d'hommes. Quand ils prétendent qu'ils haïssent le vulgaire, ils obéissent simplement à un mouvement d'humeur ou ils cèdent à l'attrait d'un thème avantageux. Aux plus beaux jours de son insolence, Ronsard se félicite que Ronsard soit élu

> Harpeur français, et, quand on le rencontre,
> Qu'avec le doigt par la rue on le montre.

Et un temps viendra où il lui sera doux de penser que le seul bruit de son nom réveillera les servantes

> Déjà sous le labeur à demi sommeillant.

Sa superbe était sincère; sincère, sa conception d'une poésie ésotérique; mais plus vivace encore, son besoin de se répandre. Il sentit très vite qu'une muse hautaine et dédaigneusement érudite lasserait l'admiration même de ses fidèles. J'imagine qu'en lisant ses vers à ses amis, et sinon à Daurat, peut-être à Du Bellay, il dut remarquer plus d'une fois que leur visage se détendait, quand de l'imitation de Pindare il descendait à celle d'Horace et des nuages de l'Olympe aux bords clairs de son Loir. Il reçut des avertissemens discrets. Lorsqu'en 1551 son ami Denisot publia le *Tombeau de Marguerite de Valois, Reine de Navarre*, les poésies que Ronsard avait écrites en l'honneur de cette princesse furent les seules du recueil qu'il jugea nécessaire de commenter. « Amy lecteur, disait-il, je t'ai bien voulu faire quelques petites annotations sur les Odes de Ronsard, te promettant continuer à l'avenir sur toutes ses œuvres, affin de te soulagier de peine; j'entends à toi qui n'as encor longtemps

versé à la leçon des Poètes. » Cet *affin de te soulagier de peine* ne fut probablement pas du goût de Ronsard, puisque les notes du bon Denisot disparurent à la réédition de ces pièces.

Il est vrai qu'en 1553 les *Amours* étaient réimprimés avec un abondant commentaire de Marc-Antoine de Muret. Ronsard avait été flatté sans doute que ce jeune professeur, savant et déjà célèbre, se fît son scoliaste. Mais, pour habile que fût la préface de Muret, je me demande si le poète ne trouva pas matière à réflexion dans des phrases comme celle-ci : « Je puis bien dire qu'il y avait quelques sonnets dans ce livre qui d'homme n'eussent jamais été bien entendus, si l'auteur ne les eût, ou à moi, ou à quelque autre, familièrement éclairés. » Un Dante ne se préoccupe point de savoir si l'on se perdra à sonder sa profondeur. Mais, ici, ce n'était pas la pensée qui était profonde : ce n'était que l'érudition. Derrière « l'oracle, » il n'y avait guère que des allusions mythologiques et des ellipses. Un homme ambitieux comme Ronsard se blase assez vite sur le plaisir d'exercer la sagacité des commentateurs, surtout quand ses ennemis se travaillent à obscurcir sa gloire de toutes les obscurités de son œuvre. On commençait à railler ce poète qui se faisait suivre d'un interprète, chargé d'expliquer au public ce qu'il avait voulu dire. Les Marotiques, représentés à la Cour par le spirituel Mellin de Saint-Gelais, avaient riposté à ses attaques. Si la reine de Navarre et Michel de l'Hôpital n'étaient intervenus, la moquerie de ce fin courtisan nourri d'italianisme, que Ronsard pouvait considérer comme un envieux, mais non pas comme un « soudard de l'ignorance, » l'aurait perdu dans l'esprit d'un roi qui préférait naturellement les vers que l'on comprend sans peine à ceux que l'on ne comprend pas. Avec la sincérité qu'il a toujours eue, Ronsard nous avoue qu'il sentit cruellement « la pince de la tenaille de Mellin. » Ajoutez que son défenseur Michel de l'Hôpital lui conseillait, au lendemain d'une victoire qu'il n'estimait peut-être pas encore très assurée, de faire la paix et de « s'abstenir des nouveautés bizarres. »

Ce n'était pas seulement l'intérêt de sa gloire qui agissait sur Ronsard, c'était aussi son tempérament. En 1553, l'éditeur des *Amours* mettait en vente *Le Livre de Folastries*, sans nom d'auteur. Personne ne s'y trompa. Cette explosion de sensualité paillarde, relevée de souvenirs antiques, en dénonçait l'auteur et s'expliquait par la chaste contrainte où l'avait tenu la muse

de Pindare. Le Gaulois, embarqué sur la nef de Jason, revenait à sa terre natale et y courait des bordées. Mais, dans les cabarets et sous les treilles où il allait rejoindre les Marot et les Villon, on reconnaissait, aux pierres précieuses qui ornaient ses doigts, l'homme qui avait touché à la Toison d'Or, qui avait pillé Thèbes et saccagé l'Italie. L'idée que ses Folastries acclimataient en France les hendécasyllabes de Catulle, qu'il avait précisément étudiés l'année précédente aux conférences de Muret, mettait en repos sa conscience d'érudit. Mais, en même temps, il prouvait que sa Muse « était capable de tous les tons » et savait, quand elle le voulait, se faire entendre ; car cette fois on l'entendait parfaitement, et Thénot, Jaquet et sa Robine presque aussi bien que les Mignons des Dieux.

Tout de même, il s'était porté d'un extrême à l'autre. La réaction trop violente risquait de déconcerter ses plus graves admirateurs. « Les stoïciens avaient froncé le sourcil. » Partagé entre deux tendances également fortes, son art en ressentait quelque incertitude. Nous en avons une preuve curieuse dans son édition des *Amours* de 1553. Elle contenait une nouvelle chanson et une nouvelle ode, inspirées toutes deux par Cassandre. Ronsard commençait à revenir au genre de la Chanson, qu'il avait naguère englobé dans son mépris de nos vieilles formes littéraires. Mais, tandis que l'ode, cette ode immortelle :

Mignonne, allons voir si la rose...

réalisait le chef-d'œuvre de la poésie accessible à tous, dont les artistes s'émerveillent et que les jeunes filles du Vendômois ont sans doute fredonné en filant leur quenouille, la chanson, une de ses plus mauvaises, ne pouvait être chantée que par de redoutables *Scholars :*

D'un gosier mâche-laurier
J'oy crier
Dans Lycophron ma Cassandre,
Qui prophétise aux Troyens
Les moyens
Qui les réduiront en cendre...

Ce tintamarre pédantesque et mythologique n'avait rien de populaire. Heureusement Muret était là pour nous avertir que Lycophron « natif de Chalcide » avait composé, au temps de Ptolémée Philadelphe, un poème sur Cassandre, laquelle avait

annonçé les maux qui devaient arriver à la ville de Troie, ni plus ni moins que la Cassandre du poète lui avait prédit ses peines futures. Comme le remarque M. Laumonier, la conception érudite, que Ronsard s'était faite des Odes, eût exigé que la chanson portât ici le nom d'ode, et l'ode celui de chanson. Son illogisme, à moins qu'il ne s'y cachât une invraisemblable ironie, trahissait évidemment un peu de désarroi.

Deux événemens l'aidèrent à trouver un juste équilibre. Ce furent, en 1554, l'apparition de l'*Anacréon* d'Henri Estienne; et, en 1555, l'amour qu'il conçut pour une petite fille de l'Anjou, Marie du Pin, de toutes ses maîtresses peut-être la plus aimée. Elle succédait dans son cœur et surtout dans son inspiration poétique à cette fière Cassandre en l'honneur de laquelle il avait voluptueusement pétrarquisé, et qui, malgré les beaux cris de passion qu'elle lui arracha, m'apparaît toujours au seuil de son œuvre, se détachant sur un fond de trophées, comme une figure assez mystérieuse et presque hiératique (1). On ne chante pas une paysanne du même ton qu'une Salviati. Rémi Belleau remarquait que Ronsard s'était accommodé à l'esprit de sa seconde maîtresse; et lui-même, il en convenait. Si quelqu'un, disait-il, me blâme de n'être plus aussi grave en mes vers que jadis,

quand l'humeur pindarique
Enflait ampoulément ma bouche magnifique,
Dis-lui que les amours ne se soupirent pas
D'un vers hautement grave, ains d'un beau style bas.
... Le fils de Vénus hait ces ostentations.
Il suffit qu'on lui chante au vrai ses passions...

Pour Marie, comme l'observe M. Laumonier, il réhabilita complètement ce genre de la chanson, si cher aux Marotiques et si dédaigné naguère des Ronsardiens; et, par elle, il acheva de « se familiariser avec l'idée que la poésie existe partout, même dans les plus humbles sujets, et qu'il suffit de l'y découvrir ou de l'y mettre. »

Quant à l'*Anacréon* d'Henri Estienne, on sait de quel accueil

(1) M. Longnon nous raconte « dans leur juvénile fraîcheur, mais aussi dans leur gravité mélancolique, les amours de Cassandre Salviati et de Pierre de Ronsard. » Sa Cassandre est bien attachante! Aux yeux de M. Laumonier, Cassandre ne fut guère pour Ronsard qu'un prétexte « à développemens plastiques, érotiques, psychologiques. » Les deux savans ne se rencontrent pas toujours. On ne les trouve même pleinement d'accord que dans l'admiration de Ronsard.

enthousiaste les poètes de la Pléiade fêtèrent le « biberon » de la Grèce qui semblait ressusciter pour les inviter à boire. Mais nul n'arriva plus vite et ne fut plus ardent que Ronsard à s'emparer du précieux petit livre. Nous avons cru longtemps, sur la foi de Sainte-Beuve, qu'il n'avait composé ses odelettes anacréontiques qu'après l'apparition du Recueil de Rémi Belleau. Sainte-Beuve lui prêtait même l'intention d'avoir voulu refaire le livre de son ami. L'examen des éditions primitives a permis à M. Laumonier d'établir qu'il le devança de beaucoup, et qu'il fut, là encore, un initiateur. Il allait verser dans la coupe du poète Téien, jusqu'à la faire déborder, le vin doré de son Vendômois. Il n'était plus ni le disciple, ni l'égal de celui qu'il prenait pour modèle, mais son seigneur et son maître. Anacréon fit sortir tout ce qu'il y avait de Rabelais dans Ronsard. C'est seulement ainsi qu'on peut dire qu'en l'imitant Ronsard est revenu à sa nature, car sa nature est d'aimer le grand. Anacréon ne lui enleva pas le goût de la haute et large poésie. Le reste de sa production en témoigne assez ! Mais il le confirma dans le sentiment qu'il n'y a point de « petite » œuvre, si elle est parfaite, et qu'un poète, compagnon des sœurs divines, ne déroge pas, qui sait donner un prix inestimable à une chanson bachique. L'autorité de cet illustre Grec le mit plus à l'aise. Il s'abandonna plus librement aux caprices de son imagination et de sa robuste gaîté. Il assouplit son style. Il eut conscience de ne point manquer à la dignité de l'art en nous peignant

Bacchus, épris de la beauté
Des roses aux feuilles vermeilles,...
Quand, en chemise sous les treilles,
Il boit au plus chaud de l'été !

Et comme Ronsard ne se passionne jamais à demi et qu'il éprouve toujours le besoin de justifier ses « mutations d'écriture, » il exalta la poésie légère aux dépens de la poésie ambitieuse et grave. Il savait bien que le gros du public lui donnerait raison. Mais les doctes lecteurs n'allaient-ils pas penser que sa muse faiblissait? Et, parce qu'il leur offrait des présens de plus humble apparence, en méconnaîtraient-ils la valeur? Détrompons-les. Le poète reste grand dans l'exquis.

Un petit ruisselet a toujours l'onde nette...
Les petits vers bien faits sont les fleurs des Charites...

En 1556, dans l'élégie-préface *A Chretophle de Choiseul*, qu'il publiait en tête des *Odes d'Anacréon traduites par Rémi Belleau*, il insistait sur le charme « d'un doux style » et défendait, avec une verve brillante, sa nouvelle manière :

> Mais ce n'est pas le tout que d'ouvrir le bec grand,
> Il faut garder le ton dont la grâce dépend,
> *Ni trop haut, ni trop bas*, selon notre nature...

Et, entraîné par la fougue du moment, il s'écriait :

> Me loüe qui voudra les replis recourbés
> Des torrens de Pindare en profond embourbés,
> Obscurs, rudes, fâcheux, et ses chansons connues
> Que je ne sais comment par songes et par nues :
> Anacréon me plaît, le doux Anacréon !

Il a renoncé à Pindare. Mais faut-il voir dans ces vers autre chose qu'une boutade de poète ? A-t-il changé d'opinion sur le grand lyrique ? « Rapportait-il de cette lutte disproportionnée une sorte de courbature dont il gardait rancune ? » C'est ce qu'a dit M. Faguet et ce que pense M. Laumonier. J'en doute. Pourquoi en eût-il voulu à Pindare ? Il lui devait les plus fiers combats et les plus beaux triomphes de sa jeunesse. Ses contemporains avaient été transportés d'admiration par ses odes audacieuses et surtout par son *Ode à Michel de l'Hôpital*. Lui qui hésite si peu à supprimer des pièces entières ou à les mutiler que ses vers retranchés remplissent plus de quatre cents pages, il les a toujours maintenues, dans ses éditions complètes, à leur place d'honneur. Il a voulu qu'on entrât dans son œuvre par cette porte triomphale. Il ne prévoyait pas qu'on en accablerait sa mémoire. Du reste l'erreur qu'il avait commise, et dont il était revenu, n'avait pas plus gâté ses odes pindariques que ses sonnets à Cassandre. S'il abandonne ces hautes régions du lyrisme, ce n'est point que l'air lui ait manqué et qu'il ne se plaise désormais qu'à mi-côte. Mais il songe continuellement à se renouveler. Ronsard est aussi changeant en poésie qu'en amour, ou plutôt, comme il désirerait aimer toutes les femmes, il aspire à traiter tous les genres. Il est sans cesse altéré de nouveauté. Écoutez-le dans son Hymne *De la mort :*

Je m'en vais découvrir quelque source sacrée
D'un ruisseau non touché qui murmurant s'enfuit
Dedans un beau verger loin de gens et de bruit...
Je boirai tout mon soul de cette onde pucelle,
Et puis je chanterai quelque chanson nouvelle
Dont les accords seront peut-être si très doux
Que les siècles voudront les redire après nous.

Chanter quelque chanson nouvelle, c'est là son éternelle ambition. M. Laumonier, en restreignant son sujet à la poésie proprement lyrique de Ronsard, n'a fait que nous indiquer, d'un trait rapide, ce côté passionnant de son génie. Ronsard a quitté Pindare, mais il va suivre Homère. Et même, a-t-il quitté Pindare? Ne l'emporte-t-il pas avec lui dans ses *Hymnes*, dans ses *Poèmes* et jusque dans sa *Franciade* ? Quelle lassitude trahit-il ou quelle rancune?

Le découragement qui, de temps en temps, perce sous ses vers, les plaintes qu'il laisse échapper, ne viennent point de la désillusion d'un artiste qui s'est senti trop inégal à son rêve. La cause en est dans sa vie même et dans sa pauvreté. Dès 1555, tous ses efforts ont tendu à se faire reconnaître et consacrer comme le poète officiel de la Cour de France. Il fallait être d'abord un poète courtisan. Un Ronsard n'entre pas sans gêne dans ce difficile emploi que tenait avec aisance un Mellin de Saint-Gelais, et dont Joachim du Bellay s'est si agréablement moqué. Le voilà donc condamné « à solliciter les puissans ou ceux qui les approchent, depuis le Roi et sa favorite jusqu'aux trésoriers de l'épargne. » Une ambition lucrative s'est allumée dans son cœur :

Je conçus évêchés, prieurés, abbayes...

La simple lyre ne lui suffit plus : il la veut crossée. Mais ce quémandeur se gourmande lui-même de quémander. M. Laumonier nous dira qu'il y met « un mélange d'impudence forcée qui nous choque et de honte sincère qui nous désarme. » Je suis surtout ému par la familiarité brusque et par l'air de hauteur qu'il garde en tendant la main. Il s'écriera en s'adressant au cardinal de Châtillon :

Lors, j'appris le chemin d'aller souvent au Louvre;
Contre mon naturel j'appris de me trouver
Et à votre coucher et à votre lever,
A me tenir debout dessus la terre dure,
A suivre vos talons, à forcer ma nature...

On a rarement vu courtisan plus mécontent de courtiser, ni qui, tout en flattant, exprime plus de mépris pour les flatteurs,

Misérables valets vendant leur liberté !

Ah ! comme il préférerait, plutôt que de vendre la sienne,

Voir les Muses baller dans un antre de nuit,
Ouïr au soir bien tard pêle-mêle le bruit
Des bœufs et des agneaux qui reviennent de paître...

Mais alors, qui l'empêche de vivre dans sa cure baronnie d'Evaillé, ou dans sa cure de Challes, ou plus tard dans son prieuré de Saint-Cosme ? Son « impudence » me choquerait davantage, si elle n'était la forme maladroite de cette belle idée que la faveur des Lettres est un des élémens de la grandeur royale et nationale. C'est par les honneurs, par ces honneurs matériels dont l'image s'impose à la foule, qu'il appartient aux Rois de distinguer ceux que la Muse et Phébus Apollon

Nourrissent chèrement pour illustrer leur nom.

Ronsard avait pu espérer dans son adolescence qu'il rendrait à son Prince et à son pays les services d'un vaillant capitaine ou d'un habile ambassadeur. Mais n'avait-il pas livré des combats contre l'ignorance ? N'était-il pas, selon le mot italien, « l'orateur » du génie français accrédité près des Cours ? Était-ce donc une déchéance que d'avoir troqué l'épée pour la lyre ? Non, non ; ne craignons pas d'importuner le Roi :

Il ne saurait montrer largesse plus honnête !

Nous n'avons pas à regretter que Ronsard ait hanté la Cour. La tranquillité de son âme en fut altérée. Il connut les déboires du solliciteur, la fièvre de l'attente, l'abattement de la déception, car Henri II promettait plus qu'il ne donnait. Mais on sait avec quelle cordialité royale Charles IX acquitta la dette de son père et de la France. D'ailleurs, s'il est toujours pénible de voir un homme de génie fléchir le genou, « supplier les riches, » guetter la mort d'un abbé dont on pourrait hériter la prébende, ces petites misères inhérentes, hélas ! à l'ambition humaine, et qui sont de tous les temps, détournèrent Ronsard de la mythologie et l'orientèrent vers de nouveaux genres, épîtres, poèmes, satires, discours, moins désin-

téressés, il est vrai, que la poésie lyrique, mais d'un accent plus personnel encore et d'une action plus directe.

Je ne crois pas que la rareté de ses odes, de 1555 à 1562, vienne de ce que « les rythmes lyriques exigent plus de travail et d'art et par conséquent plus de loisir, » tandis que « les vers alexandrins, plus voisins de la prose, sont plus faciles à écrire. » Nous ne possédons qu'un seul vers vraiment organique, qui contient tous les autres, qui marche et qui vole, bon pour l'attaque, bon pour la défense, et qui n'a de commun avec la prose que le pouvoir de rendre, sur un mode qu'elle ne saurait ni chercher ni atteindre, tous les sentimens de l'âme et tous les phénomènes de la vie. C'est le vers alexandrin. Ronsard, descendu parmi les hommes, épousant leurs soucis et leurs alarmes, devait forcément s'en saisir et, pour un temps, s'y tenir. Il est possible que Daurat lui ait proposé de nouveaux modèles : Théocrite, Lucrèce, Claudius, Aratus. Mais les événemens parlaient plus haut que Daurat.

La première édition collective de ses œuvres, celle de 1560, qui se dressait, comme un monument de renaissance païenne, à l'entrée des guerres civiles, l'exposait aux coups des protestans. « Ils voyaient dans la Pléiade un boulevard du catholicisme, de l'ordre politique et des mœurs traditionnelles » et s'efforçaient » de ruiner le crédit de l'École humaniste et de son chef (1). » Ronsard fut provoqué. Son amour de la France, son attachement à la famille royale, le sentiment que son œuvre, son art, le trésor des lettres antiques seraient menacés par une victoire des « têtes calvines, » ses intérêts matériels, tout conspirait à lui interdire la neutralité prudente d'un Montaigne. Et puis il sentait derrière lui une foule frémissante qui entendrait sa voix, qui se répéterait ses vers. Plus de mythologie ! Plus de symboles ! L'heure était à la poésie claire et nue comme l'acier. De nouvelles Odes n'auraient pas autant ajouté à sa gloire que ses admirables *Discours sur les Misères de ce temps*, son *Institution pour l'Adolescence du Roi*, sa *Remontrance au Peuple de France*. De quelle façon ce poète officiel comprenait ses devoirs, avec quel courage cet épicurien s'engageait dans la lutte des partis, avec quelle éloquence ce patriote se rangeait du côté de nos Rois, avec quelle sûreté

(1) Henri Longnon, *Essai sur Ronsard.*

de jugement cet émule de Pindare abordait la question des abus de l'Église et les problèmes épineux de la théologie, Brunetière l'a dit ici même et beaucoup mieux qu'on ne pourrait le redire.

Mais Ronsard reviendra encore au lyrisme. Dès qu'une éclaircie se produit dans nos orages, ses âpres vers de combat s'arrêtent, et sa fantaisie repart, toujours brillante, toujours ailée. Elle se ressent parfois de l'improvisation d'un poète obligé de fournir aux fêtes de la Cour. Nous savons, par Binet, qu'il prit un médiocre plaisir à forger des vers sous le commandement des grands; mais on n'a jamais mis plus de poésie dans les divertissemens de commande, ni donné à des pièces de circonstance une fraîcheur plus vive. Il reste grand poète, non seulement en composant ses *Églogues*, dont tant de vers ont une beauté virgilienne, mais quelquefois en rimant ses *Mascarades*. Bien loin que cet effort ait épuisé sa veine, ses sonnets à Hélène nous la montrent aussi jaillissante et plus limpide qu'au temps où il t'aimait, Cassandre!

« Son règne, dit M. Laumonier, finit à peu près avec celui de Charles IX, en 1574. » Deux ans auparavant il avait publié cette malheureuse *Franciade*, qui lui a fait plus de tort peut-être, dans l'esprit de la postérité, que ses odes pindariques. Mais ni l'âge ni la maladie n'avaient fatigué son inspiration de plus en plus satirique et oratoire. Ses éditions collectives, 1571, 1578, 1584, se succédaient avec une faveur que sa retraite de la Cour ne ralentissait pas. Celle de 1571 avait été réimprimée quatre fois en moins de dix-huit mois. Et à peine la dernière paraissait-elle, que le poète recommençait à la corriger et à en préparer une autre. Jusqu'à la veille de sa mort, on constate chez lui un admirable souci de renouvellement. Michel de l'Hôpital avait souhaité que sa muse fût nationale et chrétienne. Nationale, elle l'avait été; chrétienne, quelquefois, et comme à contre-cœur; mais elle allait le devenir (1). Il entrevit la poésie de la religion catholique. Son *Hymne à Monsieur Saint Blaise*, où des villageois prient leur saint patron d'avoir soin de leurs familles et de leurs troupeaux, est d'un art simple, d'un sentiment pur et vrai. Et il écrivait à la fin de sa vie ces beaux vers :

(1) « Il avait envie, nous dit Binet, si la santé et la Parque l'eussent permis, d'écrire plusieurs œuvres chrétiennes. »

Les Hymnes sont des Grecs invention première...
Ah, les Chrétiens devraient les Gentils imiter
A couvrir de beaux lys et de roses leurs têtes,
Et chômer tous les ans à certains jours de fêtes
La mémoire et les faits de nos saints immortels...

Il n'avait jamais été plus près de Pindare !

Cette étude de M. Laumonier sur l'évolution du lyrisme de Ronsard abonde en petites découvertes qui en fixent définitivement les grandes lignes. L'établissement minutieux de la chronologie réintroduit ainsi dans une œuvre la mobilité de la vie; et la personne du poète, que notre esprit simplificateur tend toujours à immobiliser dans une attitude ou dans un geste, reprend sa souplesse. Ronsard était un de ceux qui avaient le plus souffert de cette simplification funeste. On ne lui conteste point aujourd'hui son titre de grand poète : c'est entendu; mais pour combien d'entre nous, qui ne font qu'atténuer le jugement de Boileau, demeurait-il encore un sublime « brouillon, » ou, du moins, un artiste intraitable, retranché derrière une conception d'art étrangement abrupte, et dont les vers, qui flottent dans toutes les mémoires, n'ont été que les intermèdes où se délassait son génie et les aimables rencontres dont une justice immanente a payé son labeur ! On l'a vu : rien n'est plus faux. D'une nature enthousiaste et d'une fierté qui sent son gentilhomme et son homme de guerre, mais d'une intelligence très vive et très plastique, d'une sensibilité qui reflète toutes les nuances de l'heure et du milieu, et d'une raison ferme, il a su se plier aux circonstances, écouter les conseils et les critiques, corriger ses erreurs et, comme les plus grands poètes, sous des apparences quelquefois intransigeantes, sans perdre de vue son idéal, régler sa marche sur le goût du public.

Ronsard n'a en somme réagi contre son siècle qu'autant qu'une puissante originalité doit réagir pour s'imposer. On s'impose violemment à l'opinion; mais il faut en craindre les retours ou, quand ils se produisent, avoir eu l'air de les attendre et se prêter à la vague qui vous portera plus loin. Il le fit et toujours au moment opportun. S'il hésita parfois, ses courtes hésitations venaient moins de son tempérament que de son caractère. Aucun poète n'a plus fréquemment ni plus hautement revendiqué son indépendance, la franchise de sa fantaisie, son droit d'employer le papier qu'il a acheté « comme un potier son

argile. » Il tient à nous convaincre que « peu de personnes ont commandement sur lui » et qu'il n'obéit qu'à son bon plaisir. Mais il est toujours attentif au jugement de ses amis, « ne jurant en l'amour de soi-même ni en l'opiniâtreté de ses inventions. » Et derrière ses amis, derrière les doctes lecteurs, « bien versés en la poésie » dont il se déclare prêt à recevoir « toute amiable correction, » il y a la Cour, les femmes, les inconnus, un public qui ne lit pas les préfaces, mais qui chante les vers, un public qu'il voudrait innombrable et qu'il cherche à conquérir et à séduire par la variété de son inspiration et par l'imprévu de ses métamorphoses. Il affecte bruyamment d'en mépriser la faveur, ce qui est toujours une façon de la solliciter et souvent un moyen de l'obtenir. Mais c'est pour ce public qu'il travaille; c'est pour lui qu'il passe si aisément de la poésie mystérieuse, dont les énigmes attirent et dont le bruit se propage, à la poésie simple et claire qui retient les cœurs et même à la poésie licencieuse qui amusera « les filles et les pages. » Il a passionnément aimé la vie et passionnément aimé la gloire.

O belle et douce gloire hôtesse d'un bon cœur!

Ces deux amours et son heureuse nature le rendaient flexible à toutes les influences et capable aussi de les dominer. Il nous reste à voir comment en effet il les domina, et comment dans cette œuvre ondoyante et d'apparence si mêlée, où il a capté tant de courans étrangers, il nous a laissé de notre race, de son siècle et de lui-même une image qui ne tremble pas.

ANDRÉ BELLESSORT.

LA FEMME

ET

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE

LA VIE PROFESSIONNELLE

Dans l'éducation féminine du commencement du XVIIe siècle, nous avons jadis reconnu et signalé (1) la place réservée au travail manuel et ménager. Nous verrons prochainement dans quelle mesure cet enseignement pratique a pu profiter à la vie domestique et contribuer à former des femmes d'intérieur et des maîtresses de maison. C'est à un autre de ses effets que nous pensons aujourd'hui. N'a-t-il pas été aussi le rudiment d'un apprentissage professionnel qui, à son tour, a conduit celles qui l'ont reçu aux carrières accessibles dès lors à leur sexe? Quelquefois même cet apprentissage a fait partie de l'éducation. A Reims, à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle, on apprenait des métiers aux enfans de famille. On se rappelle peut-être qu'à la fin du XVe siècle, les familles de la bonne bourgeoisie parisienne plaçaient leurs filles chez des lingères pour y apprendre la bonne tenue, la couture et le commerce, et il n'est guère probable qu'on eût renoncé, à l'époque qui fait l'objet de notre étude, à ce complément utilitaire de l'éducation

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1909

générale. Cette préparation technique et pratique, jusqu'à quel point la société de la première moitié du xviie siècle a-t-elle fourni aux femmes le moyen d'en tirer parti, jusqu'à quel point leur a-t-elle permis de se créer, grâce au travail de leurs mains, grâce à des aptitudes spéciales, une situation indépendante? C'est ce que nous allons rechercher.

Pour peu qu'on réfléchisse à l'évolution du travail féminin, on croit bien y apercevoir une tendance vers une extension continue. Fondée sur des observations qui remontent assez haut dans notre histoire contemporaine, cette impression, — les économistes n'oseraient peut-être pas dire encore cette vérité, — ne saurait, en tout cas, être, pour l'historien qu'attire un plus lointain passé, autre chose qu'un postulat dont il lui appartient d'établir le bien fondé ou l'inanité pour un pays déterminé, pour un temps circonscrit. Au moment d'aborder, dans des limites précises, l'étude de la vie professionnelle de la femme, nous devons remarquer que la période que nous avons en vue s'ouvre au lendemain d'une guerre civile (1598) qui semble justement, en amenant une diminution de la population laborieuse, rendre opportun, nécessaire, un recours à la main-d'œuvre féminine.

Si l'on se fiait aux apparences, on se croirait autorisé à affirmer que la femme obligée de s'assurer des moyens d'existence, désireuse d'ajouter aux gains du mari, n'avait pas grand'chose à espérer pour cela de l'industrie et du commerce. Ce qui conduit à le penser, c'est que, pour se rendre compte de l'importance de son rôle industriel et commercial, on commence tout naturellement par s'enquérir de la place qu'elle pouvait occuper dans le régime corporatif. On est étonné alors de la rareté des corporations spécialement féminines. C'est au point qu'un avocat parisien croyait pouvoir aller jusqu'à dire à la barre qu'en dehors de la lingerie, il n'y avait pas à Paris de maîtrise jurée pour une femme. A prendre cette assertion au pied de la lettre, on aurait le droit de la considérer comme une grave erreur et l'on ne tardera pas à s'en convaincre. Mais évidemment maître Audiguier, notre avocat, pensait seulement aux corporations parisiennes où il n'entrait que des femmes, et alors il ne se trompait que de bien peu, car il n'oubliait pour Paris où il plaidait, que les bouquetières et les linières-chan-

vrières. Sur les quarante-huit corporations professionnelles qui existaient au XVI[e] siècle à Saint-Omer, il n'y en avait pas une de femmes. A l'autre extrémité de la France, à Apt, la filature de la laine était le seul métier qui en occupât. Mais à l'encontre de la conclusion exagérée que l'on pourrait tirer de ces faits, il y a plusieurs remarques à soumettre au lecteur. D'abord, les corporations mixtes, celles qui comprenaient des patronnes aussi bien que des patrons, doivent être prises en considération. Telles étaient à Rouen celle des drapiers-drapières, à Paris celles des grainiers-grainières, des brodeurs-brodeuses, des tisserands-tisserandes en toile et canevas, à Reims celle des bonnetiers-bonnetières. Nous n'y ajoutons pas celle des linières-chanvrières de Paris, bien qu'elle contînt l'élément masculin qui figure quelquefois dans le titre de la corporation, et nous avons préféré la ranger parmi les corporations féminines parce que les hommes n'y tenaient d'autre place que celle qu'ils occupaient dans la jurande. Les corporations mixtes étaient fondées sur l'égalité professionnelle des deux sexes et elles poussaient le respect de cette égalité jusqu'à partager entre eux la jurande. Les attributions des maîtresses jurées pouvaient d'ailleurs différer de celles des maîtres jurés, et il est probable qu'elles en différaient en ce point que les uns et les autres avaient affaire, pour la surveillance comme pour les autres rapports corporatifs, avec les personnes de leur sexe.

Beaucoup de femmes parvenaient donc directement aux privilèges de la maîtrise. Bien plus nombreuses étaient celles qui les tenaient de l'alliance et de la filiation, d'un mari ou d'un père. Le droit commun assurait à la veuve la maîtrise du mari. Mais si la veuve était incapable de tenir l'atelier ou la boutique du défunt? Alors elle placera à la tête de l'un ou de l'autre un compagnon qui devra parfois être agréé par la corporation. Situation délicate, qui mettait la compétence d'un côté, le titre de l'autre, mais qui s'arrangeait souvent par un mariage. La veuve facilitait à ce nouveau mari l'accès de la maîtrise à la condition qu'elle n'eût pas, par son inconduite, fait tort à la mémoire du premier. Pour un candidat qui avait déjà fait son stage, qui allait épouser la veuve d'un maître, les conditions d'admissibilité devenaient moins sévères; on ne lui demandait, par exemple, qu'un demi-chef-d'œuvre. On disait que la veuve « affranchissait » son mari. On le disait aussi des filles de

maîtres qui faisaient jouir les leurs de la même faveur. C'est ainsi que, comme l'homme avait fait la situation de la femme survivante, celle-ci, à son tour, en procurait une à l'homme qui devenait son conjoint.

La femme commune en biens et commerçante engageait par ses opérations commerciales la communauté et le mari aussi bien qu'elle-même. Cette solidarité résultait de ce qu'elle était marchande publique. Mais qu'est-ce qui constituait une marchande publique? Il s'éleva à ce sujet des divergences et, pour y mettre un terme, les réformateurs de la coutume de Paris (1580) distinguèrent le cas où la femme était associée au commerce de son mari et celui où elle faisait un commerce à part. C'est seulement dans ce dernier qu'ils la considéraient comme marchande publique, mais Coquille trouvait cette solution excessive, et il suffisait à ses yeux qu'elle fût intervenue notoirement dans les affaires de son mari.

Pour être moins apparent que celui du mari, le rôle des femmes de maîtres dans l'industrie et le commerce, même quand ceux-ci ne leur devaient pas la maîtrise, n'en avait pas moins une réelle importance. Cette importance était évidemment très inégale suivant l'intelligence, le caractère et l'activité de la collaboratrice qu'ils pouvaient trouver dans leur compagne. Nous savons bien qu'à Nîmes les femmes de commerçans étaient rarement en état de tenir la correspondance commerciale, mais, au point de vue de l'instruction féminine, cette ville était déshéritée parce que, comme nous l'avons remarqué ailleurs, les communautés enseignantes avaient été expulsées en 1562 par les protestans et n'avaient pas été remplacées dans leur rôle pédagogique jusqu'au jour où les Ursulines s'établirent dans la ville, c'est-à-dire jusqu'en 1637. Dans la France septentrionale, au contraire, en Flandre notamment, le livre de raison était dans les mains des femmes. Un livret du temps nous représente celles des commerçans parisiens comme tellement retenues à leur comptoir qu'elles n'ont pas le temps de surveiller leurs servantes.

On vient de voir comment, soit directement, soit indirectement, en titre ou en fait, les femmes arrivaient à la plénitude des droits corporatifs, devenaient des chefs d'établissemens, étaient associées à la direction des affaires. Mais, dans ce recensement sommaire, nous ne sommes pas encore sorti du milieu

constitué par les corporations et, même dans ce milieu, il n'a encore été question que du plus haut degré de la hiérarchie. Pour se faire une juste idée du développement de la main-d'œuvre féminine, il faut descendre aux derniers rangs de cette hiérarchie, il faut même franchir les limites du monde corporatif. La vie professionnelle est beaucoup trop soumise aux besoins de ceux qui en vivent et plus encore de ceux du public pour avoir jamais pu se renfermer dans les cadres rigides de ce monde-là. Elle s'est, sous l'empire de ces besoins, polarisée tour à tour vers la liberté ou vers le monopole et la réglementation, celle-ci venant presque constamment imposer une discipline à la première. Depuis la seconde moitié du xve siècle, il est vrai, les circonstances avaient mis en faveur auprès du pouvoir royal et même dans une partie de l'opinion le système corporatif et les érections en maîtrises et en jurandes s'étaient beaucoup multipliées. Tout récemment, en 1581, en 1597, la royauté avait essayé de généraliser ce système, mais, si l'édit d'avril 1597 avait été moins impuissant que celui de décembre 1581, il n'avait pu lui-même avoir complètement raison de la résistance des habitudes et des intérêts, et le Conseil d'État, par un arrêt du 30 mai 1602, avait dû en limiter l'application à certains métiers et aux villes qui étaient des sièges d'évêchés, de présidiaux, de bailliages et de sénéchaussées. C'était certainement agrandir la sphère où prévalait déjà le régime des corporations, mais il faudrait savoir jusqu'à quel point il réussit à s'y implanter. Les vicissitudes de l'organisation professionnelle en Bourgogne peuvent en partie nous éclairer sur ce point. Dans cette province, les municipalités, la bourgeoisie urbaine s'étaient, dès le xve siècle, montrées hostiles à l'existence des communautés, désireuses d'y substituer une liberté réglementée par l'administration locale. Dans la première moitié du xviie siècle, les cinq villes principales de la province, Autun, Chalon, Beaune, Dijon, Semur, obtinrent successivement l'abolition des maîtrises et jurandes, et ce ne fut qu'à la fin de cette période que, sous la pression de nécessités fiscales, elles y furent rétablies. Ce qu'il faut conclure de ces observations pour le sujet qui nous occupe, c'est que la main-d'œuvre féminine, depuis l'entrepreneuse jusqu'à l'ouvrière, échappait soit ouvertement, soit clandestinement à l'empire d'institutions moins générales qu'on ne le croit et qu'elle abon-

dait plus encore que ces institutions ne nous donnent lieu de le penser.

Sans prétendre énumérer, à l'appui de cette assertion, tous les métiers exercés par des femmes, nous signalerons ceux dont nous avons trouvé la mention dans les textes qui ont passé sous nos yeux. Nous y avons rencontré des maîtresses d'étuves qui tenaient les bains réservés aux femmes, des rebouteuses, des batteuses d'or et d'argent, c'est-à-dire des ouvrières qui faisaient marcher le moulin à battre chez les tireurs d'or et d'argent, des relieuses de livres, des pourpointières, des logeuses en garni, des passementières, des ouvrières en linge et en tapisserie, des brunisseuses, des blanchisseuses, des cabaretières, des maîtresses d'école. Il faut dire que, parmi ces femmes qui sont pour la plupart de simples salariées, il y en a qui sont suspectes de vivre d'autre chose encore que de leur travail, et qui, pour cette raison, ont été emprisonnées au Châtelet de Paris puis généralement relâchées sans autre peine que la prévention qu'elles ont faite, à la condition de vivre honnêtement, de ne plus être un sujet de scandale, avec menace, si elles récidivent, d'être attachées à l'un des tombereaux qui recueillent et transportent les immondices de la voirie parisienne. Mais l'honnêteté avec laquelle ces prévenues exerçaient le métier dont elles déclaraient vivre, importe peu ici, elles l'exerçaient toujours, si peu que ce fût, et d'autres l'exerçaient de façon à ne pas donner prise à l'intervention de la police. Cela suffit pour ranger ces professions parmi celles qui procuraient aux femmes des moyens d'existence.

Leur capacité dans les affaires est bien connue. On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que, pour la fourniture et l'établissement de la canalisation des fontaines de Paris, la municipalité parisienne avait fait marché avec une femme, Barbe Lequeux, qui était qualifiée plombière de la ville. Il est vrai que, dans cette grosse entreprise, elle avait succédé à son mari, mais il faut croire qu'elle s'y était montrée digne de la confiance accordée à celui-ci puisqu'elle en était restée chargée. Quelques années après, elle était remariée à Jean Coullon, et le bureau de la ville assurait à elle et à son mari le monopole de la fourniture du plomb et des conduites nécessaires pour la canalisation générale de la ville.

Certaines professions qui semblent être l'apanage des

hommes, avaient passé dans les mains des femmes. C'était le cas de presque toute la boulangerie à Tulle. A Rennes, au contraire, dans la plupart des corporations, la maîtrise n'était accessible qu'aux hommes. C'était seulement chez les *marchands*, c'est-à-dire chez les merciers et chez les blanconniers, qu'il en était autrement, mais cette exception n'était qu'apparente, car elle n'était faite qu'en faveur des filles de maîtres, c'est-à-dire que le privilège du sang prévalait seul sur l'inégalité des sexes. C'est ainsi que les ceinturiers de Paris, n'admettant pas de filles à l'apprentissage, dérogeaient à cette règle pour les filles de maîtres. Les cartiers de la capitale occupaient des ouvrières aussi bien que des ouvriers, et les premières étaient dispensées d'apprentissage et devenaient directement *compagnonnes* quand elles étaient filles de maîtres. Les poupetiers parisiens ne recevaient pas de femmes à la maîtrise. On est surpris d'en trouver dans un métier aussi pénible que le foulage du drap; à Paris pourtant, elles fournissaient à cette industrie des apprenties et des ouvrières. On s'étonne moins après cela d'en rencontrer, comme à Apt, qui servent de manœuvres à des maçons. On s'étonne moins encore d'en voir exécuter à la campagne des travaux qui conviennent mieux à des hommes, les travaux agricoles étant de ceux où l'on tient le moins compte de la différence entre les deux sexes.

Quelle idée peut-on se faire, d'après tout ce qu'on vient de lire, du sentiment public à l'égard du travail féminin? Était-ce la prévention qui y dominait, prévention inspirée par l'instinct tenace de l'infériorité de la femme ou par la crainte de sa concurrence? Était-ce, au contraire, un généreux intérêt pour sa faiblesse, le souci de la préserver contre les tentations? Était-ce enfin, par impossible, la chimère d'effacer les distinctions naturelles et sociales entre les deux sexes? Aucun de nos lecteurs ne prendra au sérieux cette dernière supposition. Ce n'est pas qu'on ne trouve, à l'époque que nous étudions, des traces de féminisme, et l'on ne s'en étonnera pas si l'on songe à la distinction d'esprit et de cœur par laquelle tant de femmes de cette époque ont, pour ainsi dire, plaidé sa cause, mais ce féminisme-là n'a consisté que dans la revendication de la parité intellectuelle et morale des deux sexes; il n'avait rien de commun avec ce qu'on peut appeler le féminisme économique, avec celui qui cherche à ouvrir le plus de débouchés possible à l'activité

féminine. Dans le sentiment qui prévaut alors au sujet du travail féminin, on n'aperçoit qu'une chose : la tradition de l'autorité virile qui, de la famille naturelle, doit passer dans la famille professionnelle. C'est pour cela que, même dans les corporations féminines, apparaît, soit par la composition de la jurande, soit par le nom même qui les désigne, la préoccupation de mettre en évidence l'élément masculin, de masquer une réalité qui donne à l'autre le premier rôle. Le souci jaloux de cette autorité se manifeste ingénument dans un débat au sujet de la jurande des fruitiers-beurriers, fruitières-beurrières de Paris. Le lieutenant civil avait décidé, le 10 septembre 1588, que les uns et les autres y seraient représentés pour moitié. Ce partage ne correspondait déjà pas à l'importance des deux sexes dans la corporation où l'élément féminin était prépondérant. Et cependant, sur les représentations du parquet que « véritablement c'est chose nouvelle de dire que les femmes soient jurées au métier et faudrait qu'il y eût une nécessité de ce faire fort évidente car elles veulent ordinairement ce que les hommes ne veulent, » le parlement réforme le jugement du Châtelet et statue, le 2 juin 1589, que la visite des beurres et fromages sera faite exclusivement par les maîtres jurés.

C'est surtout dans les métiers du vêtement, des tissus et de l'alimentation que les femmes trouvaient à gagner leur vie. De ces métiers il n'y en eut pas de plus strictement féminin que la lingerie en ce sens que la prééminence, dont les corporations cherchaient à assurer l'apparence au sexe fort, même alors que, numériquement et professionnellement, elle appartenait à l'autre, y était, au contraire, pour la forme comme pour le fond, acquise à qui de droit. Il en fut longtemps autrement. Contrairement à l'usage traditionnel, les lingers, qui n'avaient dans la corporation qu'une situation secondaire, se mirent en possession d'introduire dans la jurande deux gardes-jurés. En 1621, par exemple, on y trouve deux hommes à côté de deux femmes. En 1640, les deux gardes-jurées du sexe féminin contestèrent la validité des scrutins qui avaient élevé à la jurande des maris de maîtresses toilières-lingères et appelèrent des jugemens du Châtelet qui avaient maintenu en fonctions les gardes-jurés masculins. Par un arrêt du 5 mai 1640, le parlement réforma cette jurisprudence, rétablit l'ancien état de choses et attribua aux deux gardes-jurées appelantes le droit exclusif de

composer, comme primitivement, le bureau. La Cour, en faisant revivre le caractère unisexuel de la jurande, qui faisait partie de la constitution primitive, n'avait pas statué expressément sur la prétention d'un certain nombre de ménages d'anciens et d'anciennes gardes-jurés de faire réserver les charges de syndics à des lingères mariées, à l'exclusion des filles. Les maris, tirant parti de ce silence, s'étaient vantés de renouveler au premier scrutin leurs efforts pour faire écarter les candidates non mariées. Le parlement dut se montrer plus explicite et, en confirmant son arrêt du 5 mai, il spécifia, par un autre du 2 décembre, que sur les deux maîtresses dont serait dès lors exclusivement composée la jurande, il y aurait une fille et une femme mariée. En 1645, le bureau syndical, toujours entièrement féminin, comptait quatre gardes-jurées au lieu de deux. Exclus de ce bureau, n'ayant pas même réussi à s'y assurer l'influence en y faisant entrer leurs femmes privativement aux filles, les maris des maîtresses-lingères ne restaient pas pour cela étrangers aux affaires. Les statuts du 3 janvier 1645 leur défendent, au contraire, de s'en laisser distraire par d'autres occupations professionnelles. Ils se devaient tout entiers au commerce de leurs femmes, pour qui ils étaient des commis et plus souvent des associés. C'est le seul métier où la subordination du sexe fort au sexe faible apparaisse bien nettement, mais ce n'est pas le seul où elle ait existé, où elle ait été imposée par la nature des affaires.

Ce commerce, qui associait, dans un rang contraire à la hiérarchie domestique et aux idées régnantes, la femme et le mari, en quoi consistait-il ? Il suffirait de dire qu'il comprenait tous les articles de lingerie, s'il était possible de caractériser la vie professionnelle dans un domaine particulier de l'activité économique sans parler des besoins et des goûts publics qui stimulent, alimentent et dirigent cette activité. Dans l'espèce, cela revient à se demander quelle place la toilette et les mœurs faisaient à la lingerie, quelles étaient à cet égard les préférences des contemporains de Henri IV et de Louis XIII, comment la fabrication et le commerce satisfaisaient ces préférences. On sera renseigné en partie quand on saura que chez les toilières-lingères-canevassières de Paris, — tel est le titre complet que leur donnent les statuts de 1645, — on trouvait à la fois, d'une part, des toiles de tout genre en pièce, — batiste, linon, Cambrai, Hollande, canevas, treillis, — de l'autre, du linge confectionné,

— chemises, caleçons, bas, manchettes, rabats, collets. Les lingères vendaient en gros et en détail et surtout du neuf. Toutefois, à Paris, le vieux n'était pas exclu de leur assortiment. Il en était autrement à Rouen où la vente du linge d'occasion était dévolue à une corporation spéciale, celle des lingères en vieux. Il ne faut pas d'ailleurs considérer cette énumération comme rigoureusement limitative. Aux marchandises qu'elle comprend s'ajoutait, par exemple, le fil. Si l'on sort de Paris, on voit même, non sans une certaine surprise, que les lingères de Caen tenaient des serges neuves et d'occasion, c'est-à-dire des lainages.

La nomenclature qui précède indique ce que la lingerie fournissait à la toilette dans la première moitié du XVIIe siècle. La mode ne lui fut pas, dans le cours de cette période, également favorable, mais, si elle fut atteinte par la substitution progressive des collerettes aux fraises, la persistance des crevés au corsage et aux manches lui conserva encore une assez grande place dans le costume. Le luxe du linge de corps resta pourtant, semble-t-il, au-dessous de celui auquel parvint le linge de table. Caen notamment gardait la renommée que lui avait faite à cet égard son linge damassé, et d'autres villes, à son exemple, se distinguaient dans la même spécialité.

L'organisation professionnelle n'avait dans la lingerie rien de bien particulier. A Paris, au sortir de l'apprentissage qui durait quatre ans, les aspirantes en passaient deux à travailler comme filles de magasin. A partir de 1643, par suite d'une sentence du lieutenant civil du Châtelet du 29 mai, elles durent obtenir, pour être reçues à la maîtrise, non seulement l'approbation des gardes-jurées, mais l'avis favorable des gardes-jurées honoraires. Aux conditions de capacité et de bonnes vie et mœurs exigées jusque-là, les statuts de 1645, inspirés sur ce point par la célèbre compagnie du Saint-Sacrement, ajoutèrent celle de catholicité.

Bien que les lingères eussent des ateliers aussi bien que des magasins, c'était surtout au dehors, par des ouvrières en chambre, que s'exécutaient les travaux de lingerie.

L'importance de la communauté n'était pas aussi grande que pourrait le faire croire celle des besoins auxquels elle avait à satisfaire. La classification des métiers annexée à l'édit organique sur le régime corporatif de décembre 1581 ne la range

que dans la quatrième catégorie sous la rubrique : métiers médiocres et petits. C'est qu'elle était loin de monopoliser à son profit le commerce de la toile en pièce et de la toile confectionnée, c'est qu'elle subissait la compétition des merciers et des marchands-toiliers forains. En ce temps-là, en effet, les privilèges professionnels étaient constamment limités par d'autres privilèges du même genre, et tous ensemble étaient subordonnés à l'intérêt plus ou moins bien compris du public. Ce n'était pas, on le croira sans peine, la libre concurrence qui réglait la mesure dans laquelle merciers et lingères participaient aux bénéfices du commerce des toiles et du linge. Pour restreindre à Paris celui de leurs concurrens, les lingères invoquaient un arrêt du parlement du 22 novembre 1603 qui ne permettait aux premiers d'y vendre que les marchandises achetées par eux au delà de vingt lieues. Elles obtinrent aussi un jugement du Châtelet qui défendit aux merciers d'employer des filles de magasin sortant de chez elles. Réciproquement, elles devaient s'abstenir de prendre des apprentis et des garçons de marchands merciers. La vente des toiles introduites dans la capitale par les marchands forains était organisée surtout en vue d'assurer au public l'achat direct. Concentrées dans la halle aux toiles où elles étaient soumises à la visite des gardes-jurées lingères, elles étaient jusqu'à midi réservées au public, à l'exclusion des commerçans-revendeurs qui n'étaient admis à s'approvisionner qu'à partir de cette heure-là et qui, même après, étaient tenus de céder aux bourgeois leurs acquisitions.

On comprend mieux encore le rang modeste que la classification de 1581 assigne à la communauté quand on sait qu'elle comprenait à Paris une catégorie de pauvres lingères qui jouissaient gratuitement, en vertu d'une donation de saint Louis, de places des Halles situées le long du mur du cimetière des Innocens. D'après une tradition recueillie par Savary dans son *Dictionnaire du commerce*, cette libéralité aurait eu pour but de les soustraire au désordre en leur procurant les moyens de gagner honnêtement leur vie. Il y a en effet des choses qui paraissent bien jeter un jour fâcheux sur la moralité de ces lingères pauvres : c'est, dans les lettres patentes d'août 1485, la sanction de l'inconduite et du scandale dont elles pouvaient se rendre coupables et, dans celles qui leur confirment la jouissance de leurs étaux, la condition de bonne conduite à laquelle

elle est soumise. En 1485, les maîtresses lingères représentèrent à Charles VIII que, depuis la donation de son saint prédécesseur, elles avaient toujours exclu des halles et des réunions du métier les lingères diffamées par leurs mœurs. Il s'agissait d'après elles d'un métier notable qui avait d'autant plus besoin de considération que les bonnes familles parisiennes confiaient leurs filles aux lingères. Les requérantes se firent confirmer le droit d'interdire l'entrée de la communauté aux femmes compromises, de les exclure des assemblées et des fêtes corporatives, de la halle et même de la ville. On voit par là combien la communauté était jalouse de sa réputation, mais on aperçoit aussi qu'elle avait besoin de la défendre contre le tort que pouvait lui faire le relâchement moral de celles qu'on appelait les lingères de Saint-Louis. On ne saurait équitablement confondre les unes et les autres.

Tandis que la femme avait vu triompher dans la lingerie son indépendance et même sa prééminence professionnelles, elle n'était pas encore parvenue à faire reconnaître l'une et l'autre dans un domaine où elles auraient été mieux justifiées encore, dans la confection du costume féminin. Il existait bien des couturières, mais il n'existait pas de corporation de couturières. Ce n'est qu'en 1675 qu'elles seront érigées en maîtrises et en jurande. En principe, les tailleurs travaillaient pour les deux sexes, et quelques-uns se spécialisaient en vue de la clientèle féminine, mais, pour servir cette clientèle, ils recouraient à des ouvrières. Ces ouvrières peuvent être considérées comme des entrepreneuses, car elles prenaient des filles en apprentissage. A Bourges, l'élément féminin de la corporation était sorti de cette situation subalterne, il travaillait directement pour le public et, si celles qui le composaient ne reçoivent pas le titre de maîtresses, il ne leur manquait, pour avoir le même rang que les maîtres, que d'entrer dans la jurande. Il arriva souvent, en effet, que les couturières s'imposèrent par une compétence qui n'appartient qu'à elles. A Saint-Omer, par exemple, le magistrat, composant avec le fait accompli, les autorisa, le 1er août 1612, à faire des vêtemens d'enfans et à raccommoder, doubler, rapiécer, border et garnir de vieux effets, compromis qui fut confirmé en 1614. A Dijon, à partir du dernier quart du XVIe siècle, elles arrivèrent à vaincre la mauvaise volonté des tailleurs à qui il ne resta d'autre res-

source que de les tourmenter par leurs visites. A Paris, il y eut aussi des couturières qui ne respectèrent pas mieux le monopole des tailleurs, et que l'autorité protégea également de sa tolérance sans pouvoir leur épargner non plus les vexations de leurs adversaires. Elles demandèrent alors au Roi à être érigées en maîtrises et en jurande et, pour l'obtenir, elles bornaient leur ambition à travailler pour le « commun peuple. » Soumise, le 21 octobre 1608, au lieutenant civil, leur requête échoua probablement contre l'opposition des tailleurs, car la suite n'en a laissé aucune trace. Vingt-quatre ans plus tard, en 1622, des efforts du même genre remportaient un succès partiel. Catherine Gallopine et ses filles avaient fourni au Roi, au duc d'Anjou, son frère, et aux autres enfans de France les costumes de leur bas âge, elles demandèrent à habiller les sujets de Sa Majesté. Le Roi leur accorda un brevet qui leur permît de travailler en toute liberté pour les enfans et les femmes. La déclaration royale du 30 mars 1675 qui érigea enfin les couturières en corps de métier, nous semble pouvoir être invoquée pour établir que, dès l'époque qui nous occupe, se fondait peu à peu un régime équivoque comme tous ceux qui résultent d'une lutte entre la légalité et les convenances du public. Ce régime se caractérisait de plus en plus par les capitulations de la première devant les secondes. Les considérans de la déclaration en sont la preuve. Révélant par la constatation du point d'arrivée le chemin parcouru, elles font valoir que l'usage de s'adresser aux couturières pour les « vêtemens de commodité, » c'est-à-dire non habillés, était devenu universel, que les poursuites et les condamnations n'y pouvaient rien et que leur érection en communauté n'était pas dès lors de nature à faire grand tort aux tailleurs dont le droit de confectionner les mêmes articles, comme tous les vêtemens de femmes et d'enfans, était d'ailleurs confirmé.

L'art d'orner la tête de celles-ci par des garnitures de différens genres et par l'arrangement des cheveux, l'art des modistes et des coiffeurs a été entre les deux sexes l'objet d'une rivalité qui a profité tour à tour à tous les deux. Dans la période que nous étudions, c'est bien les femmes qui paraissent l'emporter. Rouen possédait une communauté de coiffeuses-bonnetières-enjoliveuses, qui, forte de ses vieux statuts du XVe siècle confirmés et amplifiés par Henri III et Henri IV, résistait victorieusement

aux attaques des perruquiers. Le travail et le commerce des faux cheveux occupait surtout des femmes, car, bien qu'ils fussent à Paris l'apanage d'une corporation mixte de perruquiers-perruquières, les statuts de cette corporation, qui portent la date de 1616, parlent toujours d'*apprentisses* et jamais d'apprentis, ce qui autorise à penser que les perruquiers n'étaient que les prête-nom et les auxiliaires de leurs femmes en même temps qu'ils entraient pour moitié dans la jurande. Les *atourneresses* ne se distinguaient des coiffeuses et des perruquières que par l'archaïsme de leur nom. Elles coiffaient, faisaient et vendaient des atours, c'est-à-dire des parures de tête, travaillaient par conséquent les faux cheveux. A leur porte étaient exposées des figures qui faisaient connaître les coiffures nouvelles.

C'est encore de la toilette que relèvent les arts de l'aiguille qui s'emploient à la garnir et à la rehausser : passementerie, broderie, dentelle. Dans ce domaine du goût prévalait encore la main-d'œuvre féminine, mais, si elle avait tout le mérite de ce qu'elle ajoutait par là à la valeur du costume, elle n'en avait pas tout le profit. Les statuts des passementiers-tissutiers-rubaniers de Paris gardent à son sujet un silence complet, d'où il faut conclure non qu'elle restât étrangère aux opérations du métier, mais du moins qu'elle ne conduisait pas à la maîtrise. Le règlement des tissutiers-rubaniers rémois du 5 septembre 1600 nous montre des filles de maîtres en apprentissage et à l'atelier, mais il leur retire le droit de travailler, même dans cette condition subalterne, si elles se marient en dehors du métier. Il y avait, au contraire, bien que la nomenclature officielle ne connaisse que des brodeurs, des maîtrises de brodeuses, et l'article des statuts qui déclare la maîtrise accessible aux femmes, marque bien qu'elle leur est personnelle, car il ajoute qu'elles y seront reçues, même si elles n'ont pas des brodeurs pour maris.

La passementerie, la broderie et la dentelle ont joui, pendant notre période, d'une grande faveur, mais elles n'en ont pas joui en même temps, la mode ayant successivement porté sa prédilection sur l'une ou sur l'autre. Ces variations ne furent pas entièrement capricieuses, elles s'expliquent en partie par les édits somptuaires dont il ne faut pas exagérer, mais dont on ne peut contester non plus l'efficacité. Ainsi la prohibition des passemens d'or et d'argent par Henri IV amena le public à les remplacer par la passementerie de soie qui se fabriquait à

Milan. Celle-ci, à son tour, ayant été proscrite, le public se jeta sur la dentelle que l'on mit partout et jusque sur les meubles. Les hommes de gouvernement s'alarmèrent de ce que cet engouement coûtait au pays et rapportait à l'étranger. Après 1629, les découpures et broderies de fils furent interdites à leur tour, et cette interdiction ne resta pas un vain mot. En 1635, à Paris, pour ne donner qu'un exemple de la sévérité de la répression, six femmes sont condamnées, pour avoir porté de la dentelle, à 1 500 livres d'amende chacune. On revint alors au clinquant, et ce fut grâce à cette lutte entre le luxe et les préoccupations économiques et morales du gouvernement, aux compromis auxquels elle aboutit, que le costume français acquit le caractère sobre et élégant qui le distingua de 1625 à 1635.

Les arts de l'aiguille durent beaucoup de leur développement aux ouvroirs des orphelinats et des couvens. Les orphelines de l'hôpital Sainte-Anne, à Dijon, se livraient au travail de la tapisserie, des nuances, du point coupé, du point d'Espagne et de Gênes. Celles qui étaient élevées par la congrégation de la Providence ou des Filles Saint-Joseph à Bordeaux et à Paris excellaient dans la lingerie, le point coupé, la dentelle, la tapisserie et dans tous les ouvrages de femmes, et la vente de ces ouvrages contribuait notablement à l'entretien de la maison. Madeleine Warin, à peine entrée, en 1627, aux Ursulines d'Amiens, y ouvre un atelier de dessin, de peinture et de broderie qui reçoit, l'année suivante, la visite et les encouragemens d'Anne d'Autriche et devient une école artistique. Les orphelines des hospices parisiens de la Miséricorde, de la Trinité et du Saint-Esprit qui se destinaient aux arts et métiers, n'y restaient que jusqu'à l'âge de l'apprentissage, mais elles ne les quittaient pas sans avoir acquis une certaine pratique des travaux d'aiguille. A Arras, où il remontait jusqu'à Charles-Quint, l'art de la dentelle naquit et fleurit dans les couvens de femmes et les maisons religieuses vouées à l'éducation des filles pauvres. Les élèves de la communauté des Filles de Sainte-Agnès, par exemple, en faisaient leur principale occupation. A Valenciennes, à la fin de notre période, les Badariennes ou Filles de la Sainte-Famille, fondées par Françoise Badar, dirigeaient cinq ateliers de dentellières. En 1637, Gabrielle de Stainville lègue 8 000 livres pour l'achat d'une maison où seront logées quatre *filles dévotes* qui enseigneront aux filles pauvres à faire de la dentelle.

La dentelle donnait lieu à une production qui embrassait des régions entières et faisait appel à toute une population féminine ou même enfantine qu'elle attirait dans des fabriques ou occupait à domicile, à la ville ou à la campagne. Les marchands lingers du corps de la mercerie parisienne avaient établi à Alençon, à Aurillac, à Sedan, à Loudun et ailleurs, des manufactures de passemens et de dentelles auxquelles ils assuraient par leurs commandes une grande activité. Pendant près de deux cents ans, à partir du commencement du XVIIe siècle, les membres de la famille des Guyard d'Argentan se succédèrent à la tête de la manufacture de point de France et de dentelle qu'ils avaient fondée dans cette ville et progressivement introduite dans divers endroits du royaume. Sous l'empire de la mode qui régna avec le plus de faveur à partir de 1620, les centres de l'industrie dentellière, déjà établie à Senlis, à Villiers-le-Bel, à Aurillac, se multiplièrent. En 1640, la fabrication accaparait tellement le fil et la population féminine du Velay que la toile enchérissait et que l'on ne trouvait plus de domestiques. Le parlement de Toulouse s'en émut et interdit le port de la dentelle, en même temps que celui du passement et du clinquant, mais cette interdiction fut presque aussitôt rapportée. Les ouvrières du Velay travaillaient dans une salle commune, sous la présidence d'une *béate* ou *fille dévote*, se partageant le loyer, économisant, dans ces chambrées, sur le feu et la lumière. Dans l'Ile-de-France, le travail de la dentelle s'était, dès les premières années du XVIIe siècle, beaucoup développé et il y affectait la forme d'une industrie domestique qui employait, dès l'âge de dix ans, des enfans des deux sexes.

Le produit obtenu à la fabrique ou au foyer de famille était recueilli et porté dans les foires ou de maison en maison par de nombreux colporteurs ; il était concentré et mis en vente dans les villes par certaines corporations, par exemple à Paris par les passementiers, à Rouen par les rubanières-frangères-dentellières, à Arras par les lingères et partout par les merciers.

La broderie ne faisait pas moins fureur que la dentelle et ce fut pour lui fournir sans relâche de nouveaux modèles de fleurs que Jean Robin créa le Jardin des Plantes.

Des arts industriels qui s'emploient à garnir et à décorer le vêtement aux industries des tissus il n'y a pas loin, et ici encore

nous retrouvons la femme. Dans la manufacture de velours, de satins et de damas fondée à Toulouse au XVIe siècle par le lucquois Salvini, à côté des négocians, des tisseurs et teinturiers, il y avait des maîtresses dévideuses et doubleuses. Dans la soierie lyonnaise, toutes les opérations subalternes, qui n'exigeaient pas de force physique, étaient accomplies par des ouvrières. Filles de la campagne ou grandies à l'ombre de la fabrique, elles faisaient les canettes, devenaient dévideuses, tireuses de cordes, liseuses de dessins, faiseuses de lacs, entretenaient en même temps l'atelier. Les règlemens les confinaient dans ces travaux rudimentaires, les écartaient, sous prétexte qu'elle était trop pénible, de la manœuvre du métier. Cette condition infime ne les encourageait pas à se respecter elles-mêmes. Il leur arrivait parfois d'en sortir en épousant d'anciens compagnons passés maîtres qui trouvaient en elles d'utiles collaboratrices. En Beauvaisis, il n'y avait pas un seul village qui ne comptât un grand nombre de femmes gagnant leur vie à faire les filés pour la sayetterie amiénoise. La sayetterie lilloise employait aussi des ouvrières au travail des filés et les admettait même à la maîtrise.

Après le vêtement, après les arts de l'aiguille qui ajoutent à son éclat, après les industries textiles, c'est le commerce de l'alimentation qui offrait aux femmes le plus de ressources pour gagner leur vie. Pour la vente au détail du poisson, du beurre, des œufs, du fromage, des fruits, elles étaient en voie de supplanter les hommes, en même temps que l'organisation corporative tendait à se dissoudre pour faire place à des licences de vente concédées, sous le nom de *lettres de regrat*, par l'autorité municipale.

Regrattières, revenderesses, c'est sous ces noms génériques que se rangeaient toutes celles qui vivaient d'une façon plus ou moins précaire du commerce de bouche. Mais toutes les regrattières ne se livraient pas au débit des denrées alimentaires. Ce nom appartenait à toutes celles qui faisaient le commerce de détail. Il y avait aussi des revendeuses, toutes différentes de celles-là, qui méritent de nous arrêter plus longtemps. Nommées et assermentées par l'autorité publique, elles expertisent des propriétés, vendent des mobiliers aux enchères, reçoivent en dépôt, avec commission d'en tirer le plus d'argent possible, des objets de toute nature, négocient des prêts sur gages et même, ce qui les rabaisserait un peu si l'on ne supposait que c'était

l'affaire d'autres revenderesses, colportaient et criaient les vieux chapeaux et les vieux habits. Elles se seraient même mêlées de prédire l'avenir et de faire des mariages. Il leur arrivait enfin, — et c'est alors qu'elles se brouillaient avec la justice, — de prêter à usure et de détourner les nantissemens qui leur étaient confiés. On les accusait encore de s'introduire dans les grandes maisons sous prétexte de placer leurs marchandises, mais en réalité pour entraîner serviteurs et servantes à des larcins domestiques, de recéler les voleurs et le produit de leurs vols. On se plaignait qu'elles entravassent la circulation en stationnant dans les rues et en y ouvrant des marchés en plein vent. C'est cette provocation au vol, c'est cet encombrement de la voie publique que dénonçaient en 1643 les syndics jurés des marchands fripiers au commissaire du quartier des Halles. Ce qui affaiblissait la valeur de ces dénonciations, c'est qu'elles venaient de concurrens, c'était aussi la réputation fâcheuse des fripiers. Ils la devaient à des opérations qui ressemblaient singulièrement à celles qu'on pouvait reprocher aux revenderesses. N'exploitaient-ils pas, eux aussi, l'imprévoyance ? N'étaient-ils pas usuriers, prêteurs sur gages, recéleurs ? Aux préventions que leur attiraient leurs pratiques clandestines et les gros profits qu'elles leur rapportaient, s'en joignait une autre. Il y avait encore beaucoup de Juifs parmi eux et ceux qui s'étaient convertis et qui affichaient à Saint-Eustache, leur paroisse, une dévotion de néophyte, n'avaient pas réussi eux-mêmes à désarmer l'animosité publique. Les fripiers judaïsans étaient fortement aigris de cette sorte d'ilotisme, et ils s'en vengeaient parfois jusqu'au sang. Un jour une compagnie de garde bourgeoise, composée des fripiers de la Tonnellerie, n'avait-elle pas assassiné le marchand épinglier ordinaire de la Reine, parce que, à un passant qui lui demandait quelle était cette compagnie, il avait répondu : « C'est la synagogue. » Pour en revenir à nos revenderesses, les abus auxquels donnaient lieu leurs opérations, tout comme celles des fripiers, ne pouvaient faire oublier leurs services. Ne suffisait-il pas, pour prévenir les premiers, de soumettre leurs actes de commission à certaines précautions? C'est ce que fit la municipalité de Dijon. Déjà, au XVIe siècle, elle exigeait des revenderesses une caution de 100 livres au moins, dont les maris étaient solidaires, et qui garantissait la restitution de la valeur des objets dont elles étaient dépositaires. Au XVIIe, elle leur pres-

crivit de n'acheter aux fils de famille, aux serviteurs et servantes, et aux inconnus qu'après s'être assurées qu'ils étaient les légitimes détenteurs. Elle leur enjoignit de vendre les objets pour lesquels elles s'étaient chargées de chercher des acquéreurs, aussitôt qu'elles en auraient trouvé le prix convenu avec les déposans, de ne prélever pour toute commission qu'un sol pour livre du vendeur et réduisit à huit jurées le nombre excessif qu'elles avaient atteint par suite de l'introduction dans leurs rangs de femmes sans aveu.

A côté d'elles, dans la classe des intermédiaires, on peut mettre les « recommanderesses, » qui tenaient des bureaux de placement de nourrices et de servantes. Le métier de placeuse paraît si facile qu'on est tenté de croire que beaucoup de femmes s'en mêlaient. Il faut prendre garde, toutefois, qu'à Paris, par exemple, le nombre des recommanderesses jurées était limité à quatre, et qu'à l'encontre de prétentions qui pouvaient s'autoriser de lettres patentes et de décisions judiciaires, leur monopole fut confirmé par d'autres lettres patentes de février 1615 et par un arrêt du Parlement du 10 février 1618. N'en concluons pas toutefois que les Parisiens fussent réduits à ces quatre bureaux. Il y avait d'autres agences plus ou moins clandestines, et plus d'une boutiquière ne se cachait guère pour joindre au produit de son commerce les profits du placement. Il y avait là, comme ailleurs, un régime de tolérance tempéré par des procès-verbaux. Les jurées recommanderesses découvraient-elles une de ces agences clandestines, elles la dénonçaient au commissaire du quartier qui se transportait sur les lieux et procédait à l'incarcération de la délinquante. Cependant, à partir de 1628, les titulaires des quatre bureaux eurent à compter avec la concurrence ouverte du bureau d'adresses, créé au Palais par mesure administrative, pour le placement des domestiques.

Il faut faire une place à part à une profession plus relevée que toutes celles qui viennent de passer sous nos yeux, parce qu'elle est une science en même temps qu'un art, parce qu'elle n'exige pas moins de connaissance anatomique que d'adresse chirurgicale, celle des sages-femmes. On peut dire que l'on s'adressait exclusivement aux femmes pour les accouchemens, car ce n'est qu'à la fin de la période que nous examinons, que nous voyons des hommes obtenir du bureau de l'Hôtel-Dieu

l'autorisation d'assister à la clinique de la maîtresse sage-femme qui, depuis 1620, enseignait l'obstétrique à un petit nombre d'élèves de son sexe. L'éducation professionnelle ne durait que trois mois. La maîtresse sage-femme faisait des accouchemens en dehors de l'Hôtel-Dieu. A l'intérieur, ses attributions consistaient à examiner les femmes qui demandaient leur admission, à opérer la délivrance de toutes les pensionnaires à terme, à conduire les autres à la messe, à faire baptiser les enfans, à suppléer, dans la surveillance de la salle, la supérieure et les religieuses, à faire faire la lessive. Sa capacité était établie par un examen passé devant le médecin et le chirurgien de l'Hôtel-Dieu, et deux maîtresses jurées de Paris, et elle prêtait serment avant d'entrer en fonctions. Elle recevait 8 sols par accouchement, puis à partir, ce semble, de 1606, un traitement fixe de 60 livres qui fut porté, en 1614, à 100 livres.

En dehors de l'Hôtel-Dieu, qui fut la première Maternité, il y avait à Paris des matrones ou sages-femmes qui étaient soumises à une réglementation traditionnelle fort simple. Quand elles avaient suffisamment profité des leçons de celles qui les avaient précédées dans la carrière, elles faisaient connaître le nom de leurs maîtresses, étaient l'objet d'une enquête de bonnes vie et mœurs, passaient un examen devant les médecins, les chirurgiens jurés et les matrones jurées du Châtelet et y prêtaient serment. Elles pouvaient alors mettre une enseigne représentant une femme avec un enfant dans les bras ou un berceau avec une fleur de lys. Leurs statuts leur défendaient d'employer aucun médicament abortif, leur prescrivaient de rappeler aux femmes en couches les devoirs religieux relatifs à leurs enfans et à elles-mêmes, d'ondoyer au besoin les nouveau-nés, de dénoncer celles de leurs compagnes qui se signalaient par leur inconduite, d'assister tous les ans à une leçon d'anatomie féminine, faite par un chirurgien juré du Châtelet, de découvrir, autant que possible, l'état-civil des enfans trouvés, de se rendre, la veille de la fête patronale, dans l'église des Saints Côme et Damien de Paris ou dans celle de Luzarches, placée sous le même vocable, pour demander à ces patrons de la corporation de bien remplir leurs devoirs professionnels, et enfin de payer, pour l'entretien du culte, une redevance à leur paroisse.

La clientèle était si nombreuse que les sages-femmes

devaient arriver à se multiplier sans s'astreindre à prendre un diplôme au Châtelet. De temps en temps elles étaient invitées à le produire, et celles qui n'en avaient pas et n'étaient pas jurées devaient retirer leur enseigne. Il y en avait dans ce cas de très expérimentées qui alléguaient leur longue pratique. Elles étaient mises alors en demeure de subir l'examen. En dehors de Paris, l'expérience, constatée par un certificat, paraît avoir été une condition suffisante pour s'établir. Il y avait bien un examen et un serment, mais ils se rapportaient aux devoirs religieux, et c'était au curé qu'il appartenait de s'assurer qu'elles sauraient les remplir. On connaît ces devoirs. Les municipalités pourvoyaient aux frais des accouchemens et des soins qui intéressaient la population pauvre.

Les sages-femmes cherchèrent avec persistance à se mettre en possession du droit de placer des nourrices qu'elles faisaient venir de la campagne et prenaient en pension et elles semblaient assez bien désignées pour en procurer aux mères qu'elles venaient d'accoucher. Cependant leur intervention dans cet intérêt ne fut jamais légalement autorisée. On n'en voit pas d'autre raison que le tort qu'elle pouvait faire au monopole des recommanderesses.

De ce qu'on vient de lire on est autorisé à conclure que l'obstétrique était généralement abandonnée à l'empirisme, que celles qui en faisaient leur carrière se passaient trop souvent, faute d'un enseignement organisé, des lumières de la science.

Les pages qui précèdent prouvent que, dans la première moitié du XVII[e] siècle, les femmes trouvèrent dans l'industrie et le commerce, soit à la faveur du régime corporatif lui-même, soit grâce à la constitution naissante de ce qu'on peut appeler déjà la fabrique, soit par le travail libre, de nombreux moyens d'existence. Nous croyons avoir établi que, si la prééminence masculine n'a rien perdu de son prestige, si elle n'a eu à se défendre contre aucune revendication théorique, si elle s'est même, à certains égards, maintenue dans ses positions, elle a dû plus souvent se contenter des apparences et abandonner devant les convenances et les exigences du public l'intérêt positif qu'elle défendait. La domesticité, dont nous allons maintenant nous occuper, ouvrait dès lors à l'activité féminine une carrière qui, en nous introduisant dans la vie intime, semble nous pro-

mettre des révélations instructives sur le contact et les réactions réciproques de ceux qui servent et de ceux qui se font servir. A la différence des domestiques mâles, en effet, qui ont en quelque sorte une vie publique, qui, à la suite de leurs maîtres, entrent dans toutes les factions, participent à tous les désordres, et qui, par leur nombre, leur turbulence, l'habitude de porter l'épée et la protection de leurs nobles patrons, obligent l'autorité à compter avec eux, la domesticité féminine se déroule dans les limites du foyer familial. Si elle était mieux connue, celui-ci n'aurait plus pour nous de secrets.

Il n'y a pas dans le monde des arts et métiers, au point de vue de la répartition des professions entre les deux sexes, une anomalie aussi choquante que celle qu'on rencontre tout de suite dès qu'on aborde l'étude de la domesticité. Il semble, en effet, inadmissible que le service des femmes, et surtout le service intime ne soit pas exclusivement réservé à des personnes de leur sexe. Or, il arrivait souvent, au contraire, qu'elles fussent assistées dans leur toilette par des domestiques mâles qui en prenaient le nom d' « hommes de chambre. » Brantôme nous rapporte qu'il avait vu à la Cour et à la ville beaucoup de filles qui n'éprouvaient aucun scrupule, ni aucun embarras à se faire habiller et déshabiller par leurs valets. Jean Puget de la Serre, dans son *Entretien des bons esprits sur les vanités du monde* (1631), nous montre des valets de chambre apportant à leur maîtresse les robes qu'elles ont choisies. L'auteur du *Gyges Gallus* (1640), le P. Zacharie, s'étonne de voir que des femmes de la noblesse ne rougissent pas de sortir du lit devant des serviteurs, de recevoir de leurs mains leur chemise, de se faire peigner et coiffer par eux. Cette promiscuité provoque, il est vrai, la surprise et la censure de ceux qui la signalent. Il faut croire pourtant qu'elle mit beaucoup de temps à être bannie des mœurs, car, dans la deuxième partie du XVIIe siècle, on en trouve encore la trace. Parmi les proverbes que Mme de Maintenon a écrits pour Saint-Cyr, il y en a un où il est question d'un domestique qui a l'habitude d'entrer dans la chambre de sa jeune maîtresse avant qu'elle soit éveillée, et l'auteur du *Traité des devoirs des maîtres et des domestiques*, qui est de 1688, recommande aux mères de bien choisir les laquais qui approchent de leurs filles, ce qui prouve que le service des hommes auprès des femmes n'était pas encore tombé en désuétude. Cette persistance dans un usage dont l'in-

convenance n'échappait pas aux contemporains, venait certainement de ce que la distance entre les maîtres et les domestiques dans les classes élevées en faisait oublier le danger. On se rassurait encore par la sévérité avec laquelle était frappée, dans une société qui en acceptait tant d'autres, ce genre de mésalliance. Dans les classes moyennes, on n'en courait pas le risque et le service intime était fait par des chambrières.

Si dans les grandes maisons, dont le nombreux personnel, placé sous l'autorité du maître d'hôtel, se partageait entre des attributions assez nettement délimitées, la chambrière ou femme de chambre ne sortait pas de celles qui lui étaient spéciales, elle faisait partout ailleurs la plus grande partie du ménage, était qualifiée de chambrière à tout faire ou prenait le nom générique de servante. C'est à ce type que nous ramènerons ce que nous sommes en mesure de dire de la domesticité féminine, la seule que connût la classe moyenne.

Dans quelles conditions se contractait l'engagement de la servante? Nous avons déjà parlé des bureaux de placement et d'adresses. Au sujet de l'acquisition des qualités ménagères dont elle a besoin nous trouvons dans un minutier de notaire parisien des contrats (1), — ils appartiennent, il est vrai, au milieu du XVIe siècle, — qui instituent un apprentissage domestique. Des deux parties qui comparaissent devant le notaire, l'une déclare qu'elle place, en qualité de chambrière ou servante, sa fille âgée de neuf, de douze, de treize ans, l'autre qu'elle nourrira, entretiendra l'enfant et lui fournira quelques hardes au terme de son engagement, c'est-à-dire au bout de quatre ou six ans. Cet apprentissage commençait même plus tôt encore et il fallait que Colette Lormier comptât beaucoup sur la docilité que l'âge tendre de Clémence Marie semblait lui promettre, qu'elle vit en elle un enfant adoptif pour la prendre à son service à l'âge de trois ans en se chargeant de l'élever, d'en faire une chrétienne et de l'envoyer à l'école. A côté de cette formation professionnelle qui résultait de l'accord des intéressés, il faut rappeler celle que recevaient les pensionnaires de certains établissemens charitables.

Les servantes sortaient parfois de la bourgeoisie. Nous en

(1) Ces contrats sont analysés dans le deuxième volume encore manuscrit du minutier dont notre confrère, M. Coyecque, a déjà publié le premier. C'est à son obligeance que nous devons la connaissance de ce second volume.

avons rencontré une qui était la fille d'un procureur. Il y en avait d'instruites. L'archevêque de Rouen, dans ses visites pastorales, enjoint au curé de Saint-Pierre de Pontoise de veiller à ce que celles de sa paroisse reçoivent les leçons des Ursulines. L'évêque de Châlons faisait donner des leçons d'écriture à ses domestiques. Une servante qui vient de Normandie à Paris pour se placer et qui énumère tout ce qu'elle sait faire, ne met pas seulement au nombre de ses talens la couture, la tapisserie, le petit point, le grand point, le point de Hongrie, la pâtisserie et une cuisine recherchée; elle saurait aussi, à l'entendre, écrire en prose et en vers et sur ce dernier point elle défierait Ronsard lui-même. De cette exagération très naturelle dans une fantaisie littéraire, il faut pourtant retenir que la servante s'élevait parfois au rôle de dame de compagnie ou de suivante. J. P. Camus désigne indifféremment par les noms de servante et de suivante deux filles de la petite noblesse rurale obligées d'aller à la ville et de se mettre au service de dames de qualité. On saisit ici le contraste de la naissance et de l'humilité de la situation. Il ressort encore mieux du langage de la suivante Amarante qui, dans la *Suivante* de Corneille, se montre offensée de ce que Clarimonde lui offre un diamant pour obtenir une confidence sur sa maîtresse, dont la naissance, affirme-t-elle ailleurs, ne l'emporte pas sur la sienne. Ch. Sorel rapporte que quelques dames ou demoiselles de qualité, qui se piquaient d'avoir une suivante, lui demandaient le service d'une femme de chambre dont elles faisaient ainsi l'économie. La suivante, qui a commencé par être une dame de compagnie, est devenue assez vite une servante. Sous l'un ou sous l'autre de ces noms, c'est de soins personnels qu'il s'agit, mais de soins plus ou moins intimes. L'auteur des *Amours, intrigues et cabales des domestiques de grande maison* (1633) distingue des suivantes de deux degrés : les unes qui assistent leurs maîtresses dans ce qu'on pourrait appeler leur vie ostensible et d'apparat, qui, par exemple, annoncent et introduisent auprès d'elles les visiteurs; les autres qui, possédant toute leur confiance, mûries dans leur service, familiarisées avec tous les secrets de la physiologie et de la coquetterie féminines, les soignent dans leurs grossesses et leurs accouchemens, ont des remèdes pour tous leurs malaises, mille inventions pour les rajeunir et prolonger l'empire de leur beauté. Il ne leur manque plus, pour se rendre encore plus

indispensables, que de les assister dans leurs amours cachées, et, quand elles le font, elles se classent dans cette catégorie de confidentes et de complaisantes sans scrupule, que le grand succès de l'*Amadis* a popularisées sous le nom de *dariolettes*.

Outre les travaux à l'aiguille que nous avons énumérés, la servante à tout faire devait savoir broder, empeser, godronner, coiffer.

L'engagement était contracté pour plusieurs années et plus souvent pour un an. Il y avait des engagemens à l'essai. La servante produisait un certificat indiquant la maison où elle avait servi et le motif pour lequel elle la quittait. Ce certificat, qui impliquait un congé d'acquit et qui devait conduire bien vite, s'il ne l'avait déjà fait, au livret, fut institué par l'édit du 25 février 1565, qui le voulut authentique et en fit au maître une obligation sanctionnée par 100 l. t. d'amende. Le congé-acquit ne pouvait être refusé par lui et les serviteurs qui n'en avaient pas s'exposaient à être traités, en cas de contravention, comme des vagabonds et des gens sans aveu. A Dijon, les servantes qui quittaient leurs maîtres sans congé-acquit encouraient une amende arbitraire et les maîtres qui les engageaient étaient condamnés à la même peine.

Les servantes étaient généralement nourries. Cependant il y a, dans un sermon du P. Lejeune sur les devoirs des maîtres, un passage qui, si nous le comprenons bien, suppose que certaines servantes s'entretenaient elles-mêmes, mot qui, pris dans son vrai sens, comprend aussi bien les dépenses de bouche que les dépenses de toilette : « Vous différez un, deux ou trois ans à donner les gages à votre servante, dit le prédicateur aux maîtres qui l'écoutent, et vous êtes cause que, pour s'entretenir, elle prend à crédit, chez les marchands, les denrées, — ce mot fortifie encore notre interprétation, — qui lui coûteront beaucoup plus cher qu'elles ne feraient argent comptant et vous pensez être innocens! » L'abus auquel s'attaque l'éloquent oratorien était assez répandu. Il était d'autant plus préjudiciable aux intéressés que leur droit était prescrit par un an révolu depuis qu'ils avaient quitté le service, par deux ans d'après une disposition spéciale à la coutume d'Anjou et qu'ils ne pouvaient réclamer que les trois dernières années échues, à moins de titre contraire ou d'interruption de la prescription. Dans les contestations au sujet des gages et des autres conditions des engagemens, le ser-

ment décisoire était déféré au maître. Quand la servante avait pour adversaires des héritiers du patron, moins à même d'être informés de la vérité, c'était, au contraire, son serment qui tranchait le débat. Si elle avait affaire à des créanciers du patron, le tribunal recourait aux modes de preuves ordinaires. Les domestiques étaient pour leurs gages créanciers privilégiés. Aux gages en argent s'ajoutaient souvent des fournitures de vêtemens tantôt purement gracieuses, tantôt stipulées dans les conditions d'engagemens. Il y avait pour ces libéralités en nature des circonstances prévues; quand le fils ou la fille de la maison se mariait, les domestiques de l'un et de l'autre sexe y gagnaient à tout le moins une garde-robe neuve.

La servante qui se mariait sans l'autorisation de ses maîtres perdait ses gages. On s'étonnera que nous n'ayons pas encore parlé du montant de ces gages. C'est que les chiffres que nous avons sous les yeux sont tellement éloignés les uns des autres qu'ils ne conduiraient pas, même approximativement, à une idée un peu générale.

La domesticité n'est pas seulement ce qu'en font les usages contractuels; les rapports des maîtres et des serviteurs dépendent aussi de l'idée que la loi morale et la loi civile leur donnent les uns des autres. C'est encore au P. Lejeune que nous demanderons de quels yeux l'Église leur commandait de se considérer mutuellement. L'orateur chrétien va jusqu'à présenter l'autorité du maître comme « une émanation, une image et une expression de la souveraineté de Dieu. » On ne parlait pas autrement des rois. En même temps qu'il proclame la profonde inégalité sociale entre les maîtres et les serviteurs et approuve la justice humaine qui fait une grande différence entre les torts réciproques des uns et des autres, il enseigne au subalterne à défendre contre son supérieur sa conscience et sa moralité, et il exalte le premier jusqu'au rang où il vient de placer le second : «... Vous devez chérir vos serviteurs, avoir des tendresses pour eux et même des sentimens de respect, car ils sont les images de Dieu. » On sait déjà un peu comment la société civile comprenait les relations qui naissent de la domesticité. Pour elle l'homme abstrait n'existe pas, elle ne connaît encore que l'homme vivant, tel qu'il est conditionné par son origine ethnique et locale, sa famille, sa place dans la hiérarchie sociale, son statut professionnel, l'homme qui est toujours le

supérieur et l'inférieur d'un autre. Elle impose aux deux parties des devoirs respectifs, mais elle présume chez l'une plus de véracité, accorde à sa parole plus de confiance, lui reconnaît, pourvu qu'elle en use modérément, le droit de correction, distingue par le livret les méritans et les indignes. Ce n'est donc pas la faute du législateur si les rapports des deux parties ne sont pas toujours ce qu'ils devraient être. Un commentateur de l'édit du 25 février 1565, Philibert Buygnon, impute aux guerres civiles le mécontentement général de son sort, les aspirations communistes, la convoitise du bien d'autrui, la corruption des mœurs d'où vient le mauvais esprit qu'il constate chez les domestiques. Et cependant il écrit en 1572, dix ans seulement après que ces guerres ont commencé. Qu'aurait-il dit en 1598, au moment où elles finissaient? Buygnon a raison. Toutefois, les guerres civiles ne peuvent expliquer les crises qui se produisirent au milieu du siècle suivant. Nous en avons signalé une dans le Velay en 1640, qui eut pour cause l'absorption du travail féminin par l'industrie dentellière. En Provence, vers la même époque, on souffrit de la même pénurie compliquée de la difficulté de faire de bons choix, et ici, nous ne savons ce qui provoqua cette diminution dans la quantité et la qualité. La misère, en effet, était très grande et les places auraient dû être recherchées. On avait, au contraire, beaucoup de peine à se faire servir. Les gens du pays, qui consentaient à se placer, étaient si peu fidèles, si peu soucieux des intérêts de leurs patrons, qu'il fallait les surveiller de très près. Les patrons étaient si peu sûrs de les garder, si peu confians dans leur probité, que la sollicitude qui leur était habituelle se refroidissait, et, quand ces mercenaires de passage tombaient malades, au lieu de les soigner chez eux, ils les envoyaient se guérir ailleurs. Le luxe de la toilette avait gagné les servantes et ce qu'elles ne dépensaient pas en parure, elles allaient le perdre à la blanque c'est-à-dire à la loterie publique. Leur coquetterie ne s'interdisait rien de ce que portaient leurs maîtresses. Elles auraient dû s'en tenir comme coiffure au bavolet, au couvre-chef, à la calle, comme jupe à la hongreline, à la cotte garnie d'une chaîne d'argent ou de laiton où pendaient les ciseaux et du demi-ceint d'argent. Au lieu de cela, elles se permettaient le chaperon, puis l'escoffion, et jusqu'au masque. A Bordeaux, en 1627, elles se coiffaient *à la garcette*, tout

comme leurs maîtresses, amassant leurs cheveux sur le front et jusque sur le nez en forme de coquilles Saint-Jacques. Pour le service de chambre, elles revêtaient parfois un corps blanc ajusté. A Strasbourg, elles portaient une garde-robe, c'est-à-dire un tablier à manches, un pelliçon, un chaperon, une fraise blanche et godronnée à plusieurs rangs et un large ruban de taffetas noué au bout des tresses.

La coquetterie et le goût du jeu de hasard les entraînaient à grossir leurs gages de profits illégitimes. La littérature populaire, qui est toujours très mauvaise langue, leur reproche, parmi beaucoup d'autres choses, de « ferrer la mule. » Mais elle n'est pas seule à déposer contre elles. Au commencement du XVIIe siècle, le procureur syndic de la Chambre de ville de Dijon représente que, pour soutenir leur luxe, elles commettent des vols domestiques et requiert qu'il leur soit défendu, sous peine de fouet, de porter des souliers légers et des cottes empesées. Les ouvroirs ou, comme on les appelait en Bourgogne, les *ecraignes* de village, c'est-à-dire les assemblées de femmes dont le travail en commun était l'objet, le commérage et la licence les attraits, sont considérés par le chanoine Dognon comme pernicieux pour la probité domestique et doivent être sévèrement défendus. Ils le furent, en effet, à Dijon notamment. A Nîmes, des filles venues du dehors se plaçaient quelque temps, quittaient presque aussitôt les maisons où elles étaient entrées et se réunissaient dans des chambrées qui firent si mal parler d'elles que le consulat fut obligé d'intervenir. L'infidélité domestique qui consistait à majorer les prix, à tromper sur la quantité, à détourner les provisions, était un mal chronique. Il arrivait aussi que cette infidélité s'exerçait en grand, que des voleurs de profession s'assuraient, pour faire leurs coups, de la complicité des gens de service. A Périgueux, la servante coupable d'avoir volé ses maîtres était fouettée dans les rues, désignée aux outrages par un écriteau portant l'inscription : *larronnesse domestique* et, après restitution de l'objet volé ou paiement de sa valeur, bannie à perpétuité de la ville et de la banlieue.

Quand les rapports normaux entre maîtres et serviteurs n'étaient pas altérés par les abus de confiance des seconds, ils pouvaient l'être par la familiarité, la promiscuité, la déchéance sociale. Retz signale comme il sait le faire l'entraînement et les inconvéniens de la familiarité dans les grandes maisons. Dans

les moyennes et les petites que nous avons surtout en vue, elle naissait forcément de ce que la maîtresse et les filles de la maison passaient une partie de leur vie à la cuisine. Il y avait certains oublis des distances qui avaient de plus graves conséquences. Les mœurs ancillaires étaient très répandues et, indépendamment des situations fausses qu'elles créaient toujours, elles se révélaient souvent bruyamment par des scandales et des mariages disproportionnés. La jurisprudence se montrait sévère pour ces unions serviles. Plusieurs arrêts avaient privé les servantes, qui avaient su se faire épouser, des avantages nuptiaux que leur avaient valus ces mariages scandaleux. Quand une servante devenait enceinte, il y avait à l'encontre du maître une présomption de paternité en ce sens qu'il devait à la mère, pendant le procès en désaveu, une provision alimentaire. Le fils de famille qui avait séduit une servante et l'avait rendue mère, ne lui devait pas le mariage, mais une provision alimentaire d'abord et ensuite une réparation pécuniaire. Les tribunaux avaient contre les procès de séduction et de rapt entrepris par des femmes au service des défendeurs des préventions légitimes. Ces affaires, où les victimes mettaient leur honneur à un prix très exagéré, étaient souvent des affaires de chantage qui se terminaient par des transactions pécuniaires.

Nous donnerions une idée bien fausse de la domesticité féminine si nous laissions le lecteur sous l'impression que les devoirs réciproques qui en découlent fussent généralement méconnus. Que de familles chrétiennes, au contraire, dont la tenue et la rectitude morales étaient incompatibles avec les abus et les désordres dont la domesticité se rendait coupable ailleurs! Dans la maison où servait Armelle Nicolas, c'était une vieille coutume de faire à haute voix, tous les soirs, après le souper, devant la famille et le personnel domestique, une lecture édifiante. Mlle de Neuvillars ne gardait pas les domestiques adonnés aux juremens, à la médisance, au mensonge ou à d'autres vices. Elle ne parlait jamais à ses servantes sans mêler à ses ordres un mot d'instruction et d'édification, tout en prenant garde que les pratiques de dévotion ne fissent pas tort au travail. Elle ménageait leurs forces, veillait à leur bien-être, ajoutait à leurs gages des gratifications, les assistait dans leurs maladies. Mme Acarie habituait ses filles à traiter les domestiques avec une grande politesse, leur donnait ses soins avec le

même dévouement qu'à ses enfans. Le P. Cordier raconte qu'ayant eu un laquais atteint de la peste, elle cacha la nature de son mal, éloigna de lui toutes les personnes de la maison et le soigna si bien à elle toute seule qu'elle le guérit. Comme Mlle de Neuvillars, elle ne manquait jamais d'entretenir ses servantes, quand elles l'habillaient, de quelque sujet d'édification. Les jours de fêtes, elle était suivie à la sainte table par ses domestiques des deux sexes aussi bien que par ses enfans, et l'une de ses femmes de chambre, Andrée Levoix, entra, comme elle, au Carmel. S'il faut en croire un de ses modernes historiens, le spectacle d'une maison si saintement réglée aurait exercé une influence salutaire sur celles où fréquentait Mme Acarie et qui appartenaient à l'élite de la société et le niveau de la domesticité en aurait été relevé.

Beaucoup de contemporaines de Mlle de Neuvillars et de Mme Acarie, sans avoir leurs éminentes vertus, par leurs exemples, par leur autorité, par une sollicitude également attentive aux besoins du corps et de l'âme, imposaient à ceux et à celles qui les servaient une discipline pénétrée de bonne volonté et de dévouement. Les maîtres s'occupaient de l'avenir de leurs serviteurs, ils les plaçaient en apprentissage, ils leur procuraient un emploi, ils les mariaient. Ils en prenaient même l'engagement en les arrêtant. Quant Casaubon, ci-devant laquais de messire Élisée d'Illiers, entre en apprentissage, c'est au château de celui-ci et en sa présence que le brevet notarié en est passé et c'est lui qui en paye le prix.

Cette prévision d'un avenir différent de la domesticité n'est pas seulement digne de remarque par l'idée qu'elle nous donne du patronage des maîtres, mais aussi parce qu'elle indique que la domesticité était moins qu'on ne le croit une carrière où l'on vieillissait, où l'on finissait ses jours. On n'y entrait pas avec la pensée d'y rester toujours, on rêvait un établissement plus compatible avec l'indépendance. On l'adoptait avec l'espoir d'y obtenir une protection qui permettrait d'arriver à une condition où l'on se flattait de ne dépendre que de soi, comme un moyen de faire des économies pour réaliser cet espoir. Telles ces paysannes d'Auvergne qui n'allaient servir à la ville que juste le temps nécessaire pour gagner une petite dot. On ne s'y donnait pas tout entier, on réservait une partie de son temps pour faire autre chose. Un compagnon tailleur, qui s'était

mis aux gages d'un maître, continue à travailler de son métier en ville. Nicolas Picquet est pendant six mois au service du comte de Soissons; le reste de l'année, il est juré porteur de grain et il prétend avoir le droit, qui lui est contesté par ses confrères, de se faire remplacer dans son office pendant le temps qu'il doit à celui qu'il sert.

Faut-il donc renoncer à l'idée de la longue durée des engagemens, à celle de ces générations de serviteurs se succédant auprès de générations de maîtres dont ils épousent les intérêts et les sentimens? Assurément non, mais appelée à desservir divers milieux sociaux, la domesticité présentait une souplesse d'appropriation particulière. Ce qui prévaut ici, plus encore que dans le travail féminin des arts et métiers, c'est l'adaptation aux convenances et aux besoins. Nous avons surtout porté notre attention sur celle qui était en rapport avec la classe moyenne et urbaine. Nous la retrouverons prochainement, quand l'étude de la famille et de la vie domestique nous conduira dans le milieu rural où vivait surtout la haute classe, et peut-être qu'alors elle nous paraîtra différente.

G. Fagniez.

LE FRISSON SACRÉ [1]

PREMIÈRE PARTIE

I

« Il faut vivre notre vie consciente en lui donnant toute l'intensité, l'étendue et la profondeur qu'elle peut atteindre. »

Les dix-sept ans d'Hélène Nortillet étaient aux prises avec cette grave formule, qui aujourd'hui devait servir de thème à sa rédaction de morale et de philosophie. Dans le grand salon provincial à l'angle duquel sa table de travail était installée, la jeune fille, auréolée d'une chevelure d'un blond fauve et comme brûlée de soleil, et le visage scellé par la méditation, paraissait aussi immobile que les portraits anciens accrochés aux parois des murs, sous les dorures ternies du plafond. Et son souffle léger faisait à peine bouger son corsage. Cependant l'éclat de sa jeunesse était un flambeau allumé qui rayonnait sur tous les objets autour d'elle. Une branche de genêt dans un vase au col étroit jetait parmi la grande pièce austère le même éclat de jeunesse et de gaieté.

Hélène était la seconde fille de M. Aristide Nortillet, professeur à la Faculté des lettres d'Aix et membre de la plupart des Sociétés savantes de cette ville où, depuis le temps du bon roi René, d'heureuse mémoire, les innombrables rameaux de

l'arbre de la pensée n'ont pas cessé de fleurir avec les grappes du raisin muscat et les belles plantes exotiques importées en Provence par ce roi artiste, collectionneur et poète. A vrai dire, M. Aristide Nortillet, Parisien d'origine et Aixois seulement d'adoption, — par son mariage, — n'était lui-même ni poète, ni collectionneur, ni artiste ; il était professeur, et professeur uniquement. Cette fonction l'absorbait assez. Son cours à la Faculté des lettres d'Aix se doublait d'un autre cours semblable à Marseille, restée tributaire, sous le rapport académique, de l'antique capitale de la Provence et formant avec elle le faisceau d'une Université complète. Cette année il avait pris pour sujet de son enseignement *l'Individualisme de Montaigne ;* et c'était avec une force de logique irrésistible qu'il développait devant un auditoire peu nombreux, mais attentif, des idées qui lui avaient toujours été chères. Individualiste, M. Nortillet l'était par tempérament, par choix et par esprit d'indépendance aussi, pour protester contre ce qu'il appelait le « formalisme universitaire. » Ses cinq enfans, s'il entendait leur donner à tous, garçons et filles, une éducation égale, il les élevait du moins avec la vision très nette qu'ils devraient plus tard eux-mêmes se compléter et achever de s'instruire selon les tendances propres à leur nature. La culture générale reçue au collège ou au foyer paternel n'était à ses yeux que le point de départ d'une culture rationnelle de leur personnalité.

Voilà ce que, toute jeune encore, Hélène avait appris comme un article de foi et ce qu'elle s'efforçait de développer à son tour dans sa rédaction de philosophie. Mais les idées ne lui venaient qu'avec lenteur ce matin, et son cerveau concevait malgré elle d'autres idées et d'autres images. Elle pensait à sa sœur Mathilde qui, plus avancée qu'elle, avait déjà passé la seconde partie de son baccalauréat et, en ce moment, achevait une année d'études complémentaires en Allemagne. Elle songeait à son frère aîné, Alfred, si sérieux, si studieux, qu'elle ne voyait que rarement, car il préparait sa médecine à Marseille ; et au cadet, Léon, celui qu'elle aimait le mieux, parce qu'il était délicat et sensible comme une femme ; et au plus petit, Gabriel, qui n'avait encore que treize ans et avec qui elle faisait de si bonnes parties quand il sortait du collège. Elle se sentait différente d'eux tous, différente aussi de son père et de sa mère, différente des gens qu'elle voyait dans leur intimité, ou qu'elle ren-

contrait au dehors. Pourquoi en était-il ainsi? et qu'avait-elle de si particulier, de si anormal? Elle n'en savait rien! Elle avait grandi comme ses frères et comme sa sœur, dans ce milieu très intellectuel et peu bourgeois; elle avait respiré le même air et reçu le même pli dès son berceau; et cependant elle s'était orientée autrement, elle avait cherché une autre lumière, telles ces fleurs qui dans un massif s'écartent de leurs pareilles et s'offrent, seules, à quelque furtif rayon. Voilà certes qui était fait pour donner raison aux théories individualistes de M. Nortillet! Les problèmes philosophiques qui passionnaient Mathilde laissaient indifférente l'intelligence pourtant très souple et très avisée d'Hélène. Elle trouvait ce genre d'effort inutile et vain; elle ne se sentait aucun goût pour l'ontologie, la métaphysique et les arcanes mystérieux de l'Être...

En attendant, il fallait piocher cette composition; tant bien que mal elle mit sur pied ses quatre pages, puis elle courut à la fenêtre et l'ouvrit; une bouffée d'air tiède vint la toucher au visage, et le grand salon provincial, les panneaux à demi effacés, où des Amours jouaient parmi des roses, où des bergères s'enlaçaient à des bergers poudrés et enrubannés comme des marquis, les portraits souriant dans leurs cadres, et la touffe de genêt dans son vase de cristal, tout, à ce contact du vent parfumé de Provence, sembla s'animer et frémir comme le sein de la jeune fille.

La journée était orageuse. Au milieu de la place des Prêcheurs, une nuée de poussière s'élevait, pareille à une colonne d'encens, cachant la belle fontaine de Chastel qui érigeait son obélisque surmonté d'un aigle aux serres ouvertes. Les vieux platanes à l'écorce craquelée, tels les antiques platanes d'Olympie, balançaient sous un implacable azur leurs branches nouvelles; de l'autre côté, l'église de Sainte-Madeleine avec sa façade Renaissance évoquait quelque temple grec. Mais Hélène ne regardait rien; debout entre les deux montans de la fenêtre, elle buvait avec ivresse le souffle chaud qui embrasait son âme; les yeux à demi clos, elle écoutait le bruit proche et lointain des eaux jaillissantes aux nombreuses vasques de marbre, des eaux pleines de vertus secrètes qui toujours avaient embelli cette ville, et qui même lui donnèrent son nom. Ce murmure perpétuel des eaux, ce souffle embrasé des plaines de l'Est, c'était

toute la poésie et toute l'ivresse de la terre natale. Hélène, sans chercher à analyser son émoi, s'y livrait avec la fougue passionnée de ses dix-sept ans. Car elle avait une âme passionnée, une âme vibrante, la fille cadette du professeur Nortillet; son jeune visage en cet instant même trahissait cette flamme intérieure. Quelle fauve chevelure de déesse, quel front charmant mais volontaire, quel bel arc de sourcils noirs et lisses surmontant d'admirables yeux d'un bleu violet! Des épaules juvéniles un peu étroites, des mains longues et fines, une ligne du dos à la fois noble et gracieuse complétaient l'ensemble de la personne physique d'Hélène. C'était une vierge délicate et robuste, sœur d'Artémis ou de Pallas.

Hélène se retourna : quelqu'un venait d'entrer dans le salon, Mme Nortillet. Jeune encore, les traits masqués de douceur, les lèvres et les paupières fines, elle souriait à sa fille dont la beauté l'enorgueillissait. Cette grande fleur vivante était sortie de son sein. Plus belle que Mathilde, plus caressante et plus altière, Hélène avait, sans le vouloir, capté les prédilections maternelles, et peu à peu elle était devenue le centre attractif de toute la famille; c'était autour d'elle que gravitaient ses frères et sa sœur; nullement jaloux et conquis eux aussi par son charme, ils s'étaient habitués à la regarder avec les mêmes yeux que Mme Nortillet et à l'entourer d'attentions. Seul, le professeur maintenait entre tous ses enfans l'équilibre d'une affection égale.

Dans le vaste salon traversé de soleil et d'ombre, la mère et la fille formaient un petit groupe touchant par ses contrastes. Assises maintenant à côté l'une de l'autre dans une bergère Louis XVI où elles pouvaient tenir toutes deux, elles causaient; et l'on eût dit deux amies, d'âge et de caractère différens, en train d'échanger des confidences. Mais cette intimité ne dépassait pas le point fixe au delà duquel commence la vie profonde, sentimentale et mystique de chaque être; et nul secret véritable n'avait jamais été échangé dans le cours de ces effusions quotidiennes.

Hélène cependant avait une curiosité ardente : du passé de sa mère, elle aurait voulu tout savoir. L'instinct certain qu'on lui cachait quelque chose l'incitait à interroger Mme Nortillet lorsque, comme aujourd'hui, elles se trouvaient seules toutes deux, et que la maison depuis la base jusqu'au faîte était rem-

plie de silence. A l'étage au-dessous vivaient le comte et la comtesse de Champier, de vieille noblesse parlementaire, époux sans enfans, élégans, paisibles et doux. C'était à eux qu'appartenait cet hôtel de la place des Prêcheurs, du pur style XVIIIe siècle, et dont la porte d'entrée, ornementée de mascarons et de lyres, était soutenue par deux cariatides de pierre. Les Nortillet avaient loué le second étage trop vaste encore pour eux, tant il y avait d'espace dans cette vieille demeure seigneuriale; et ce salon, dont ils avaient fait une salle de travail, eût pu contenir, sans changer les meubles de place, toute l'aristocratique société de la ville. Entre deux bibliothèques, un buste posé sur un piédouche de marbre disparaissait presque dans la pénombre; la tête rappelait celle des personnages du temps de Louis-Philippe, cheveux lisses, petits favoris courts, menton rasé encadré dans un faux-col à pointes rigides; mais de cet aspect conventionnel il se dégageait quelque chose de libre, de spontané et de hardi, qui décelait une nature d'exception. Le regard surtout avait un rayonnement magnifique, et le nimbe du génie flottait autour de l'image déjà fanée par le temps. Ce buste était celui du père de Mme Nortillet, le grand-père d'Hélène, Auguste Nau. Bien souvent la jeune fille, en rangeant des livres dans les bibliothèques, s'était arrêtée en face de l'effigie de l'aïeul, et naïvement s'était entretenue avec lui. Sans l'avoir jamais connu, elle l'aimait de toute son âme. Elle s'étonnait et s'indignait presque du silence qui s'était fait autour de ce mort, — silence qu'elle jugeait voulu et qui certainement ne devait pas être de l'oubli. Quelquefois, quand elle risquait un mot sur ce sujet, une réflexion ou une remarque banale, — car elle n'aurait point osé une question directe, — elle voyait le front de ses parens s'assombrir et un malaise les gagner. Pourquoi? Ce buste démodé et attirant, bienveillant et énergique, ne racontait-il pas des choses dignes d'être entendues? N'évoquait-il pas une existence courageuse et belle? N'y avait-il pas là un exemple à suivre, un enseignement à recevoir? Et n'était-ce pas bien sec, bien mesquin de vivre dans le présent seul, parmi les vivans éphémères, sans pouvoir remonter aux sources de sa formation et de sa pensée? Hélène se demandait tout cela avec une certaine amertume. Dans les instans comme celui-ci, où elle se trouvait blottie contre le sein de sa mère, sa curiosité, son émotion prenaient plus de

force ; elle aurait voulu briser le silence ; mais elle regardait le front pâli de Mme Nortillet, sa douceur qui cachait une sourde tristesse, sa bouche qui souriait avec résignation, ses yeux qui souvent avaient dû pleurer ; et elle se taisait pour ne pas réveiller ces ombres de douleurs muettes...

Pourtant la femme du professeur avait posé la broderie qu'elle tenait en entrant et de sa main fluette elle caressait doucement les beaux cheveux indociles d'Hélène. Elle aurait voulu, ainsi qu'autrefois, la prendre sur ses genoux, la bercer de chansons puériles ; c'était presque à regret qu'elle la voyait chaque jour s'épanouir, se développer si librement ; bientôt, dans une année sans doute, elle partirait elle aussi, comme sa sœur ; elle irait à l'étranger compléter son instruction, et cette joie, ce rayonnement qui émanaient de l'enfant privilégié n'illumineraient plus la maison.

— Hélène, demanda-t-elle faiblement, es-tu contente de ton travail, aujourd'hui ?

— Est-on jamais contente d'un travail qui vous est imposé ? répondit la jeune fille avec chaleur. Voyez-vous, mère, j'ai nettement conscience que tout cela ne me servira à rien. J'applique mon esprit à des idéalités creuses, et elles crèvent, ces idéalités, comme des bulles de savon dans l'air !

Mme Nortillet avait pâli. C'était la première fois qu'Hélène lui parlait avec cette fièvre concentrée, et témoignait de ce mépris pour les choses de la pensée. Dans cette maison studieuse, de tels propos étaient presque un blasphème. Que dirait M. Nortillet s'il les entendait ?

— Tu ne renonces pas pour cela à passer ton baccalauréat ? demanda-t-elle avec inquiétude.

— Non certes, dit Hélène en riant, d'autant plus que ce sera la fin du cycle. Ensuite je chercherai ma voie, puisque c'est la mode à présent que les jeunes filles soient armées, comme les garçons, pour la lutte de la vie.

— La mode et la nécessité aussi, en ce qui nous concerne. Tu sais que nous n'avons pas de fortune, Hélène. Notre propriété des Pinchinats et les meubles de famille que nous avons réunis là-bas et ici représentent à peu près tout ce que nous possédons. Le traitement de ton père a suffi jusqu'à présent à nous faire vivre honorablement et à vous élever ; mais de dot vous n'en aurez point, ta sœur ni toi, et les filles sans dot ne

trouvent pas aisément de partis. Il est préférable, d'ailleurs, il est plus décent et plus digne de ne pas compter sur le mariage pour s'assurer des moyens d'existence.

— C'est absolument mon avis, mère, dit Hélène sans se déconcerter. Le mariage, voilà qui me paraît plus effrayant que tout le reste! Être attachés toute sa vie au même piquet, et brouter la même herbe en toutes saisons, ce doit être quelque chose d'affreux!

— C'est cela, en effet, si on ne s'aime pas, répondit Mme Nortillet de sa voix tranquille. Mais, heureusement, il y a des unions où les esprits et les cœurs s'entendent pour créer une atmosphère plus large, et ôter aux exigences matérielles ce qu'elles ont de pénible ou de monotone.

Hélène regarda sa mère. Évidemment elle faisait allusion à son propre cas; elle pensait à M. Nortillet. Car c'était un ménage modèle que celui de ces deux époux qui, après plus de vingt ans d'existence commune, restaient encore tendrement unis. Jamais une dispute, un malentendu ne se produisait entre eux; et toujours ils se parlaient avec ce respect mutuel que gardent, même dans la plus grande intimité, les âmes nobles et fières.

— Oui, cela est beau, mais si rare! soupira Hélène, comme si elle était écrasée sous un poids formidable d'expérience.

— En tout cas, l'heure n'est pas venue pour toi d'y songer, dit Mme Nortillet en souriant.

Elle attira sa fille sur ses genoux, de ce grand geste protecteur familier à toutes les mères; et, déplaçant les folles boucles blondes, elle chercha sur la tempe la place délicate et lisse, où elle avait coutume d'appuyer un tendre baiser.

II

Il fallait tout au plus dix minutes à M. Nortillet pour rentrer chez lui, sa leçon achevée à la Faculté des lettres. Mais il prenait généralement par le plus long, afin de respirer un peu. Après cette heure passée dans sa chaire étroite de professeur, il avait besoin de se sentir libre. Il aimait, comme tous les Aixois d'origine ou d'adoption, cet air brûlant et capiteux qui dessèche les lèvres et laisse au fond des poumons une singulière soif, la soif même de vivre. Il aimait surtout le bel alignement des façades, si nobles, d'une si harmonieuse ordonnance, que le

XVIIIe siècle avait prodiguées partout. Sur le cours Mirabeau, où battait le cœur frémissant de la ville, comme dans les rues les plus oubliées, chaque maison presque avait eu sa gloire, chaque porte évoquait un nom historique ou quelque aventure fameuse. Une richesse sans ostentation, une élégance sans faste marquaient de leur cachet les moindres demeures; le silence qui régnait dans ces rues discrètes n'était point de la tristesse, mais un recueillement fécond. On sentait que les souvenirs du passé revivifiaient constamment l'âme de ce peuple, de même que les sources ardentes qui couraient sous ce sol antique en entretenaient sans cesse la chaleur et l'alacrité.

Certes une cité qui avait reçu une si forte empreinte n'était point une cité déchue. Ville comtale jusqu'au temps du bon roi René, ville de grande noblesse judiciaire jusqu'au jour où la Révolution avait jeté bas son Parlement, elle était restée aristocratique et souriante, comme une douairière qui sur ses cheveux blancs jette une légère et fine guipure. Elle était unique en France, unique au monde peut-être : « la plus belle après Paris, » avait dit d'elle le président de Brosses, retenu plus longtemps qu'il n'aurait voulu par l'amabilité des hommes et la grâce un peu lointaine des femmes. Les derniers salons où l'on avait su causer avaient été très probablement ceux des somptueux hôtels de la rue Mazarine et de la rue Cardinale, dans lesquels plus d'une fois le grand Mirabeau, devenu lui aussi Aixois d'adoption par son mariage, s'était plu à éblouir ses hôtes de sa verve inégalable. Et maintenant encore la brillante société aixoise gardait cet esprit alerte et vif, cette politesse raffinée, qui faisaient dire à Stendhal : « Aix est une ville de bonne compagnie, où les dames ont conservé tout leur empire. »

Le professeur Nortillet, sans remonter si loin dans ses réminiscences littéraires, la comparait volontiers à Versailles, à cause d'un même parfum indéfinissable que les grands siècles d'élégance y avaient laissé. Mais quelle différence de couleurs et de lumière! Ici tout était âpre, tourmenté, fougueux, et ce qui, sous les ombrages légers des Trianons, n'était que jeux et divertissemens prenait sous la dure crudité du soleil de Provence une signification excessive. Ici la passion ne pouvait être que mortelle. Elles le savaient, les grandes dames de jadis, dont les aventures galantes avaient presque toutes tourné au tragique; et c'était des larmes plus que des sourires, des cris

d'angoisse plus que des soupirs voluptueux qu'avaient vus et entendus les jolis Amours enguirlandés de roses, peints par Van Loo et Fragonard dans les grands salons dorés.

L'âme pondérée et tranquille du professeur n'éprouvait aucun émoi de ces effluves. Il aimait ses enfans et son épouse d'une affection absolue qui suffisait à remplir sa vie sentimentale; — et quant à sa vie intellectuelle, celle qui tout jeune l'avait plié et immobilisé sous son joug, elle recevait de ces ardeurs et de ces contrastes une source nouvelle d'inspiration. Bien qu'il n'eût jamais livré ses œuvres au public, le professeur écrivait beaucoup; et son fils Léon, le cadet, avait hérité de lui cette ferveur littéraire; mais, pour l'un comme pour l'autre, le sérieux de l'existence était ailleurs; il fallait « travailler, » c'est-à-dire remplir exactement les devoirs de son état.

Or c'était justement à ce fils Léon que M. Nortillet songeait en regagnant ce jour-là sa maison. C'était celui-là qui inspirait le plus de crainte à sa sollicitude paternelle : en faire un avocat, c'était bien; mais la carrière, surtout à Aix, était encombrée et difficile; il eût fallu trouver au jeune homme une sorte de parrainage qui lui facilitât ses premières armes judiciaires; et cela n'était pas aisé. Les membres de l'Université formaient comme une caste à part qui ne se mélangeait guère avec l'aristocratie ou la bourgeoisie de la ville. Chacun se tenait à son rang et, sans animosité mutuelle, gardait ses principes et ses traditions. En outre, Mme Nortillet, — Noélie, — excellente femme d'intérieur, sortait peu, ne faisait aucune visite. C'était une existence très recluse que le père, la mère et les cinq enfans menaient dans leur second étage de la place des Prêcheurs; et leur union n'en était que plus étroite. Aux fêtes de Pâques ou aux grandes vacances, lorsque toute la famille allait s'ébattre à la propriété des Pinchinats, on prenait sa revanche de cette réclusion et de cette austérité forcée.

Arrivé devant la porte de l'hôtel de Champier, M. Nortillet jeta le cigare qu'il achevait de fumer; il gravit lentement l'escalier d'honneur qui, selon l'ordre adopté dans la plupart des beaux hôtels aixois, n'allait que jusqu'au premier étage, — et prit pour monter au second le modeste escalier de bois ciré dont il franchit les marches d'un pas plus rapide. Comme il avait toujours la clef de l'appartement sur lui, il ne sonna

point. Il savait d'ailleurs que dès le vestibule le visage effacé et doux de Mme Nortillet allait lui sourire.

Elle était là en effet, guettant son retour. Posément, ils s'embrassèrent tous deux ; puis Noélie lui dit à voix basse :

— Le comte de Champier t'attend dans le salon.

— Pour quoi faire ? ne put s'empêcher de s'écrier M. Nortillet.

C'était la première fois que le comte se dérangeait pour venir chez lui. Il en était étonné, contrarié presque.

— Tu l'as laissé seul ? ajouta-t-il aussitôt.

— Non ! Hélène travaillait quand il est arrivé ; c'est elle qui l'a reçu, et elle est restée auprès de lui.

Le professeur entra dans le salon. En l'apercevant, le comte de Champier se leva de la bergère Louis XVI où il était assis. C'était un homme d'une soixantaine d'années auquel il ne manquait que le jabot et les manchettes de dentelle pour ressembler à M. de Buffon ; certainement dans sa poche il devait avoir une tabatière avec le portrait du Dauphin ; un soupçon de poudre veloutait ses joues fraîchement rasées. Affable, il tendit au professeur sa main fine sur laquelle un saphir de grand prix jetait un reflet chatoyant.

— Vous vous étonnez de ma visite ? fit-il. Peut-être aurais-je dû vous en prévenir.

— Nullement. Je regrette seulement de m'être attardé en route, et de vous avoir ainsi fait attendre.

— Ne me plaignez point. Cette belle enfant m'a tenu compagnie le plus aimablement du monde.

Il montrait Hélène, qui s'était levée aussi et, charmante dans sa modeste robe de toile bise, les cheveux encerclés d'un ruban mauve, souriait sans la moindre gêne.

— Elle est bien intelligente et d'une simplicité adorable. Vous avez des enfans exceptionnellement doués, monsieur Nortillet.

Le professeur s'inclina et, comme Hélène était sortie discrètement, le comte poursuivit :

— C'est de votre second fils que je voudrais vous parler aujourd'hui. Je sais qu'il fait son droit et qu'il donne les plus belles espérances. Mais, si consciencieux qu'il soit, cette étude ne peut lui prendre tous ses momens. Il doit avoir des loisirs ; verriez-vous quelque inconvénient à ce qu'il me les consacrât ?

Et, sans attendre la réponse :

— Nous nous entendrions à merveille, j'en suis sûr. Malgré mon âge avancé, — il souriait, — je travaille encore. Je prépare en ce moment une nouvelle édition de mon *Histoire des grands artistes provençaux*, et j'ai l'intention d'y ajouter un opuscule sur le sculpteur Chastel, qui fut, vous le savez, un de nos compatriotes les plus éminens. Mais mes yeux s'usent et ma mémoire s'affaiblit un peu ; il me faudrait un secrétaire, un ami, qui m'aiderait à mettre au point l'amoncellement de mes notes. Pensez-vous que votre jeune étudiant accepterait de me rendre ce service?

— Je suis persuadé qu'il en serait très heureux, très flatté, assura M. Nortillet.

— Je pourrais en même temps lui faciliter ses débuts au Palais. Là je suis un peu chez moi, comme vous êtes chez vous à la Faculté des lettres. Notre vieille ville d'Aix, grande comme une tabatière, disait le marquis de Mirabeau, est cependant compliquée et secrète, autant que ces bonheurs-du-jour, dont les tiroirs ne s'ouvrent qu'à la main qui en connaît le ressort caché. J'ai la chance d'être né et d'avoir vécu dans ce milieu spécial que la poussée démocratique n'a pas fait céder encore. Et je serais vraiment enchanté si, avant de mourir, je pouvais faciliter l'essor d'un nouveau talent.

M. Nortillet réfléchissait et gardait le silence. Un secret existait entre lui et sa femme, le secret qu'avait pressenti Hélène et qu'elle brûlait de surprendre. Quelle prudence n'avait-il pas fallu aux deux époux pour ne rien laisser percer de ce qui avait été la préoccupation de toute leur vie conjugale! Personne ne connaissait à Aix les circonstances dans lesquelles leur mariage s'était accompli; on savait seulement que Noélie, fille d'un sculpteur aixois établi à Paris, y avait épousé un jeune normalien sans fortune. Lorsqu'elle était revenue vivre à Aix avec son mari et ses enfans, le sculpteur depuis longtemps était mort, et nul ne se souciait plus de lui. Mais une histoire lamentable, dont seuls les deux époux se souvenaient, avait précédé leur félicité conjugale : quand M. Nortillet avait rencontré pour la première fois Noélie, elle errait, un matin, dans le jardin du Luxembourg, cherchant une personne amie à qui elle pût demander aide et protection. L'artiste, malade et criblé de dettes, venait d'être saisi, l'atelier où il travaillait serait fermé le lendemain, et les œuvres dans lesquelles l'espoir de

toute sa vie s'était incarné allaient être dispersées et vendues à vil prix sans doute. Des idées de suicide hantaient le père et la fille ; ils étaient à l'une de ces heures critiques où la mort semble la seule issue possible pour échapper aux cruautés du destin. Noélie portait déjà sur ses traits le signe de la fatalité lorsque le jeune normalien l'avait abordée avec une compassion non feinte ; ils avaient causé, et elle lui avait confié, dans un élan suprême, toute la désolation de son cœur. En le quittant, elle avait repris un peu de courage ; cette aide morale, plus nécessaire et précieuse en certains cas qu'une aide matérielle, elle l'avait trouvée : un être jeune, sympathique et fort, lui tendait la main ; elle n'était plus seule. Aussitôt sorti de l'École normale, et en mesure d'assurer désormais l'existence d'une famille, Aristide Nortillet avait épousé la fille du sculpteur; mais avant de prononcer le « oui » sacramentel, ils s'étaient promis de préserver leurs enfans de la chimère décevante de l'art qui ne se lasse pas de dévorer ceux qu'elle attire sur son sein. Quelque temps après, le vieil artiste mourait sans qu'on lui eût rendu justice, et les deux époux venaient s'établir à Aix, où M. Nortillet avait obtenu une chaire de professeur. Les enfans avaient grandi, élevés dans les idées saines, pratiques et exactes ; tous, Dieu merci ! avaient la voie nettement tracée devant eux. Cependant Léon, le plus sensible, le plus délicat, n'allait-il pas auprès du comte de Champier recevoir une autre impulsion et se laisser aller à aimer, à désirer autre chose ? Ces travaux d'un ordre purement esthétique, auxquels il était appelé à collaborer, n'allaient-ils pas lui inspirer le désir d'être, lui aussi, un artiste? N'allait-il pas, lui aussi, devenir amoureux de la décevante chimère ? M. Nortillet s'effarait à cette pensée, les yeux machinalement posés sur la fontaine de Chastel, qu'on apercevait par la fenêtre ouverte, dressant contre l'azur du ciel son obélisque hardi surmonté d'un aigle. Le comte de Champier se méprit sur la signification de ce silence :

— Une bien belle chose, n'est-ce pas? dit-il en se penchant lui aussi du côté de la fenêtre.

— Oui, mais elle n'a pas empêché son auteur de mourir à l'hôpital, comme tant d'autres, après avoir souffert toute sa vie de la misère et de la faim.

— Il en est vengé maintenant. Cette fontaine et l'admirable figure de Vierge qui est là, en face, dans l'église de Sainte-Made-

leine, suffisent à rendre le nom de Chastel à jamais glorieux devant les siècles.

Il s'était levé un peu froid :

— Puis-je compter sur une prompte réponse de monsieur votre fils ?

— Il aura l'honneur de vous la porter lui-même dès qu'il sera rentré, dit le professeur en s'inclinant.

Et, son scrupule passé, il estimait que c'était pour son cadet une bonne fortune unique, une occasion telle qu'il n'aurait pas osé la souhaiter tout à l'heure lorsque, quittant l'hôtel de la Faculté des lettres, il songeait aux innombrables difficultés qui entravent les débuts de toute carrière, — et combien restent en route de ceux qui partent à la conquête de la vie, la bouche souriante d'espérance et le cœur vaillant.

III

Quand Mme Nortillet voulait régaler ses enfans, elle faisait faire pour eux un plat de « pieds et paquets » à la sauce provençale. Cette gourmandise de haut goût flattait leurs palais délicats et plaisait aussi à M. Nortillet, qui en appréciait la saveur digne des anciens Romains, et se réjouissait d'en avoir trouvé une description dans le *Satyricon* de Pétrone.

Aujourd'hui, les « pieds et paquets » cuisaient lentement en l'honneur du retour de Mathilde et répandaient jusque dans le salon leur parfum aromatique. L'aînée des filles du professeur était attendue le même soir ; elle revenait seule d'Allemagne, comme elle y était allée seule, une année auparavant, se rendant chez un professeur du gymnase grand-ducal de Mannheim, où elle devait retrouver un second foyer et une vie de famille agrandie. Ce n'était point le retour de l'enfant prodigue que l'on fêtait, car Mathilde était par excellence une fille sage, raisonnable et pondérée, très instruite, très courageuse, et qui jamais n'avait donné à ses parens la moindre inquiétude. Mais à cause de cela même on mettait une sorte de coquetterie à ce que les êtres et les choses fussent dans leur jour le plus aimable pour l'accueillir.

Hélène surtout se réjouissait de retrouver une compagne, et de ce que le lit pareil au sien dans leur chambre commune de jeunes filles ne fût plus inoccupé. On se couchait tôt dans la

maison, et souvent les soirées lui paraissaient longues, à elle qui, au lieu de s'endormir le soir, s'éveillait à une vie nouvelle et sentait s'agiter en elle toute une rumeur confuse de désirs et d'espoirs. Avec Mathilde elles causaient parfois toutes deux bien après que les douze coups de minuit eussent sonné à l'église de Sainte-Madeleine. L'une à côté de l'autre à la fenêtre, elles s'amusaient à regarder les magiques tableaux que la nuit apporte sous son grand manteau brodé d'étoiles. Presque toujours il faisait assez clair pour que l'on pût discerner ces jeux de la lumière nocturne, et vraiment ici les nuits étaient plus belles, plus variées, plus riches en surprises que les jours. L'aigle, au sommet de la fontaine de Chastel, semblait prêt à s'élancer à travers les nues, à toucher le mystère de l'infini. De l'autre côté de la place, il y avait le Palais de Justice, bâti sur les débris de l'ancien palais des comtes de Provence, et l'on voyait encore l'endroit exact où jusqu'à la Révolution l'échafaud en permanence avait fonctionné. Hélène et Mathilde éprouvaient, à jeter les yeux de ce côté-là, un petit frisson d'horreur; elles s'attendaient presque à voir reparaître les fantômes des suppliciés et la face blafarde du bourreau. Mais souvent, au contraire, c'était deux amoureux pleins de vie, les lèvres chaudes de baisers, qui s'arrêtaient là, comme attirés par la force secrète du sang, à cette place où un platane plus grand que les autres, plus verdoyant, plus heureux, balançait ses rameaux sous les prunelles d'or des astres...

Ce soir, avec Mathilde, Hélène retrouverait toutes ces émotions puériles, toutes ces fantasmagories de la nuit dont elles s'émerveillaient ensemble. Seule, elle ne se mettait pas à la fenêtre; elle prenait un livre, ou bien, si le silence l'oppressait par trop, elle se récitait à elle-même quelques strophes de Malherbe, le poète cher à tous les Aixois, ces vers par exemple, qu'il fit sur la mort de son propre fils, tué par surprise dans un des carrefours de la ville :

Que mon fils ait perdu sa dépouille mortelle,
Ce fils qui fut si brave et que j'aimais si fort,
Je ne l'impute point à l'injure du sort,
Puisque finir à l'homme est chose naturelle...

et, sur ces tristes pensées, elle s'endormait, le sein gonflé d'une vague inquiétude. Ce soir, Mathilde serait là, et Malherbe serait

oublié; on rirait sans doute, on aurait mille choses nouvelles à se dire. Au lieu de se tourner vers le passé, Hélène, en écoutant Mathilde plus âgée qu'elle de deux années, verrait se profiler à son chevet le visage riant de l'avenir.

M. Nortillet devait aller lui-même chercher sa fille à la gare. On était déjà aux premiers jours d'Avril, le mois béni de la Provence, celui où toutes les corolles s'ouvrent, où tous les vergers sont en fleur. Le court hiver est déjà fini, et sur les derniers plateaux des Alpes la neige amoncelée ne peut plus se défendre contre les morsures avides du soleil. Le pic de Sainte-Victoire montre ses dures arêtes dorées comme des retables d'église, tandis que toute la campagne alentour échange sa brune robe de bure contre une éblouissante robe de satin frangée d'émeraude et de pourpre. Mathilde, pour rentrer au pays natal, ne pouvait choisir un moment mieux en accord avec l'état joyeux de son âme...

La voici qui descend du train et pose le pied sur le quai de la gare; elle reconnaît son père et lui sourit, montrant dans ce sourire des dents d'une blancheur irréprochable; elle n'est pas absolument jolie, mais spirituelle et attirante, avec son nez légèrement retroussé, ses yeux un peu étroits où brillent deux prunelles claires, et son teint d'une fraîcheur d'églantine, — un teint presque d'Allemande, bien qu'elle n'ait rien de germanique dans le sang. Elle embrasse M. Nortillet, qui s'est découvert à son approche, et d'un geste affectueux, sans familiarité, passe son bras sous celui du professeur. Une voiture est là qui les attend. Mais elle proteste :

— J'aimerais bien mieux rentrer à pied! Le fiacre suivra avec les bagages, ajoute-t-elle en riant.

Elle est gaie, très insouciante; elle ne semble pas avoir éprouvé la moindre fatigue de ce long trajet à travers l'Allemagne, la Suisse et le Sud-Est de la France. C'est ce qu'elle assure à son père, qui s'informe avec sollicitude de sa santé. Elle répond en deux mots brefs, et tout de suite interroge :

— Et maman? Et mes frères? Et Hélène? Est-elle toujours aussi sérieuse?

— Toujours, dit M. Nortillet; elle t'attend pour l'aider à achever de préparer son baccalauréat.

— Ce ne sera pas très difficile; elle en savait déjà presque assez, quand je suis partie.

Ils ont pris par la rue Espariat pour rentrer chez eux. Le pittoresque des ruelles qui s'entre-croisent, des maisons richement ornementées, où le bois, le fer, la pierre sont travaillés comme de la dentelle, le luxe de détails artistiques qui partout accrochent l'œil, ravissent Mathilde qui s'excite et devient bavarde :

— A la bonne heure! Je retrouve ma chère ville d'Aix, ce joyau de la Provence! Ici, ce n'est pas comme à Mannheim, où toutes les rues sont tirées au cordeau, où tout est à angles droits, où la géométrie semble avoir établi son empire, où l'on a froid, où l'on se raidit, où l'on ne peut même pas devenir amoureux, comme le prétend du moins Beggesen. Vous rappelez-vous, père, cette amusante boutade du poète danois : « Rien dans la nature n'est carré, ni à angles droits; la chaleur, le mouvement, l'amour décrivent des spirales et des courbes ; la vie est ronde. la mort est carrée ; si on plaçait des soldats en rond, et non en ligne, sur le champ de bataille, ils danseraient au lieu de se battre. »

— Assez juste, quoique paradoxal, dit le professeur en souriant. Cela revient à la théorie d'Aristote, qui recommande de bâtir les villes de façon que leurs habitans soient heureux.

Tout en causant, ils avaient atteint la place des Prêcheurs. Un dernier effort du soleil couchant la traversait d'un rayon oblique; l'aigle de la fontaine de Chastel, dans cette lumière d'agonie, déployait ses ailes palpitantes. Mathilde quitta le bras de son père pour gagner plus vite la maison...

Seules dans la pénombre confuse de leur chambre, les deux filles du professeur causaient ensemble, minuit sonné. Tout de suite leur intimité s'était renouée ; et malgré les différences de leurs caractères et de leurs instincts, — à cause de cela peut-être, — elles éprouvaient un plaisir extrême à vérifier leurs idées et à comparer leurs âmes. Une soirée leur avait suffi pour remettre au point tout ce qui avait passé entre elles durant cette année écoulée. Hélène savait déjà que Mathilde n'avait point changé, qu'elle revenait avec toute sa richesse de sentimens, toute sa robuste confiance dans le destin ; et Mathilde s'était assurée qu'Hélène n'avait subi en son absence aucune influence nouvelle. L'une et l'autre s'étonnaient presque qu'une période de temps, qui leur avait paru si longue, se fût accomplie sans amener quelque événement dans leur vie. Mathilde avait

raconté les menus détails de son existence à Mannheim : — « Gourmandise et idéologie ! disait-elle avec une ironie plaisante. Quand on en a fini avec les tartines de beurre et le café au lait, on discute à perte de vue sur les théories du surhomme et du subconscient, et l'on ne quitte le jambon fumé et les chopes de bière que pour s'occuper de Nietzsche, de Schopenhauer ou de Novalis. » — D'ailleurs tout cela ne lui déplaisait point. Elle revenait engraissée au physique et fortifiée au moral; les tartines de beurre et les leçons du professeur du gymnase grand-ducal avaient développé du même coup son corps et son intelligence. Puis les filles de son hôte étaient charmantes, tout à fait charmantes : de vraies amies pour elle, si attentives, si empressées à lui faire plaisir!...

Hélène écoutait Mathilde qui, tout en bavardant, s'était déshabillée et couchée enfin. Étendues dans leurs lits jumeaux, les deux sœurs se taisaient maintenant. Par un coin de la vitre que le rideau de guipure ne couvrait point, une lueur bleue avait pénétré dans la chambre; cette lueur dansante effleurait tous les objets, révélait toutes les choses obscures, et, comme un papillon, vint se poser tour à tour sur les yeux déjà clos des deux jeunes filles.

— Et si tu savais, ma chère, dit Mathilde à demi endormie, quelle singulière conception les Allemandes se font de l'amour!...

IV

Si Mathilde trouvait à Aix toutes les harmonies complémentaires de son âme, Hélène adorait les Pinchinats. Là, dans cette vallée libre et sauvage, où elle avait passé les heures les plus révélatrices de son enfance, elle reprenait conscience de sa vie profonde et se cherchait elle-même sans bien se comprendre encore. La Nature lui offrait mille sujets d'émotion, dont la source jaillissait de sa propre individualité, comme si entre elle et ces choses diverses et sublimes des affinités secrètes eussent existé. Si peu conventionnelle qu'ait été son éducation, — et certes le professeur Nortillet n'avait pas à se reprocher d'avoir inculqué à ses enfans les préjugés habituels aux familles bourgeoises, — Hélène sentait bien qu'autour de ce cercle étroit des idées acquises un immense horizon peuplé, non pas seulement de rêves, mais de réalités, non pas seule-

ment de chimères impossibles, mais de vérités nécessaires, existait, et que là était le domaine qu'il fallait atteindre. C'était ce que lui racontaient les grandes voix de l'espace et la voix obscure des sillons en qui le moindre grain confié prépare la moisson féconde. Une allégresse infinie la prenait, quand le matin, à peine levée, elle courait seule à travers tout cet enchantement des pousses nouvelles, des arbustes gonflés du lait de la sève, des insectes qui semblaient naître sous ses pas. Un coquelicot balançait sa coupe fragile, un arum tendait son front vers la lumière, et de toutes petites plantes sans nom, à peine teintées d'une goutte de carmin ou d'azur, sortaient de terre et cherchaient aussi le baiser divin du soleil. Voilà la grande leçon qu'Hélène recevait de cette terre des Pinchinats où s'étaient écoulés les meilleurs momens de sa vie.

Un arbre de Judée tout en fleurs éclairait de ses grappes empourprées la cour pareille à une cour de ferme, où la volaille s'ébattait librement, mais au fond de laquelle s'élevait la maison de belle apparence qui avait été autrefois le berceau familial de Mme Nortillet, et que les deux époux, à force d'économie, avaient recouvrée et restaurée. L'arbre et la maison, aussi vieux l'un que l'autre, aussi savans des choses du passé, prenaient dans le printemps une jeunesse nouvelle; sur le toit en pente comme sur les branches courbes, les petits passereaux de Provence à tête huppée bâtissaient leurs nids. Un gazouillement perpétuel allait des murs épais à l'ample et sonore feuillage qui égouttait sur le sol les taches rouges de ses pétales. Et la maison sans l'arbre, comme l'arbre sans la maison, auraient paru veufs et désolés, comme ces époux dont les âmes se sont liées lentement et que la mort a séparés avant le temps.

Le bel arbre de Judée, que les paysans appellent aussi arbre d'amour, était dans tout l'éclat de sa floraison, lorsque la famille Nortillet arriva aux Pinchinats par ce clair matin d'Avril pour y passer les vacances de Pâques. Hélène et Mathilde se hâtèrent d'aller le saluer de leurs cris joyeux; mais déjà le professeur les appelait, afin de tout mettre en ordre dans la maison. M. Nortillet, dès qu'il était à la campagne, perdait le formalisme universitaire qu'il raillait volontiers chez ses collègues, sans se douter que lui-même avait reçu cette même marque distinctive que l'*Alma Mater* imprime à tous ses enfans. Il redevenait le

Parisien, un peu fantaisiste, un peu frondeur, mais émotif et sensible qu'il n'avait pas cessé d'être au fond. Et sa voix encore jeune retrouvait les inflexions caressantes de jadis, ces inflexions que M[me] Mortillet aimait, parce qu'elle y sentait passer le souvenir des premières douceurs conjugales.

— Allons, mesdemoiselles, venez aider votre mère ! Il ne faut pas que la contemplation de la nature vous fasse oublier le déjeuner. La table n'est pas encore fleurie, et nous attendons des convives.

En effet, chaque fois qu'Alfred, l'étudiant en médecine, revenait de Marseille, il amenait des camarades. C'était de tradition aux Pinchinats qu'en tout temps l'hospitalité y fût généreuse. La place ne manquait point ; beaucoup de chambres restaient inoccupées, et la salle à manger, vaste comme un réfectoire de monastère, pouvait aisément tenir cinquante personnes. Il fallait du bruit et de la jeunesse dans cette antique demeure, faite pour la vie sociale d'autrefois, alors que, malgré les trajets difficiles, on se groupait plus volontiers qu'aujourd'hui, et qu'il n'en coûtait point de faire des lieues à cheval ou en carrosse rien que pour la joie précieuse de retrouver des amis. Dans le salon, les bons vieux meubles, confortables et douillets, la cheminée en rotonde se prêtaient aux causeries interminables, où l'esprit aiguise ses facettes, où l'on se remémore les belles histoires d'autrefois. Or M. Nortillet, si modernes que fussent ses tendances, aimait ces délassemens de la pensée, cette intimité des cœurs.

...

Alfred Nortillet, l'aîné de la famille, était un jeune homme pâle et nerveux qui ressemblait à la fois à son père et à sa mère. Il portait un lorgnon sur ses yeux bruns, et sa petite moustache, relevée en crocs, laissait voir une bouche un peu mince au dessin gracieux. Le futur docteur avait sur le front le pli vertical des gens qui veulent parvenir, ses cheveux coupés court en brosse augmentaient encore l'expression énergique de toute sa personne. Il marchait à grandes enjambées, même quand il n'était pas pressé, pour le plaisir d'arriver plus vite; quand il parlait, il gesticulait peu, mais sa main droite, sèche et brune, s'étendait en avant, comme pour repousser la contradiction ; s'il riait, c'était à petits éclats discrets et contenus, derrière lesquels on devinait une certaine indifférence; son carac-

tère égal, la simplicité de ses manières le faisaient aimer de cette amitié facile et sans inquiétude que l'on accorde volontiers aux êtres qui n'ont ni grandes passions, ni grands vices, ni grandes vertus.

— Voilà Alfred ! s'écria tout à coup Hélène, qui, revenue sous l'arbre de Judée, guettait au delà du portail la route toute poudreuse de soleil.

Mathilde accourut. Les deux jeunes filles sortirent, empressées et curieuses. Alfred aujourd'hui amenait deux compagnons ; il les devançait un peu, voulant les annoncer à ses sœurs.

— Gustave et Georges Ducroc, dit-il quand il fut auprès d'elles.

Souvent il leur en avait parlé comme de ses plus intimes amis, bien que leurs occupations fussent très différentes des siennes. Fils d'un riche marchand d'huiles dont ils avaient recueilli la succession et vrais Marseillais d'origine, ils portaient sur les traits de leur visage un peu de cet Orient phénicien qui fut le premier maître de toute la civilisation méditerranéenne ; ils étaient vifs, mobiles et sourians, avec des lèvres sensuelles et des yeux de femme, volontaires et doux. Ils serrèrent la main des jeunes filles, comme s'ils les eussent connues de longue date ; et Mathilde aussitôt se mit en frais d'amabilité pour eux. Le flirt l'amusait. Si elle devait consacrer sa vie au dur labeur de l'enseignement, elle voulait au moins profiter de ses dernières années d'adolescence pour user ce besoin instinctif de coquetterie qui lui était commun avec la plupart des Èves anciennes et modernes.

Quant à Hélène, sans s'occuper davantage des deux étrangers, elle avait pris le bras de son frère, et s'informait de ses travaux, de ses projets, de ses espérances. Cet aîné était pour elle comme un second père, moins solennel, qu'elle respectait un peu et dont elle admirait l'esprit net et incisif. Et lui, qui la regardait comme l'enfant privilégiée du foyer, prenait plaisir à l'avoir suspendue à son épaule, et à la sentir si vibrante et si riche de sève. L'éclosion de la beauté d'Hélène était un sujet d'émotion, même pour ceux qui la voyaient chaque jour. Dans l'atmosphère radieuse des Pinchinats, entre les vallons et les collines, cette beauté prenait une signification plus troublante encore et, tel le bel arbre de Judée, — l'arbre d'amour, —

semblait le suprême rayonnement de cette nature en fête. A petits pas, le frère et la sœur suivaient le trio de Mathilde et des invités. Le mistral tout à coup s'était levé, rebroussant hardiment les feuillages, balayant le pollen des fleurs; mais les jeunes gens, sans se hâter, respiraient avec délices cette poussière chaude et odorante à laquelle leurs poumons étaient habitués. Les cheveux d'Hélène s'éparpillaient dans le vent; sa jupe s'enroulait étroitement à ses hanches, dessinant l'harmonieuse ligne de son corps. Mathilde brusquement se retourna :

— Tu ressembles à une amphore grecque dont s'échapperait le vin de Samos pétillant, fit-elle avec un rire joyeux.

— Ce qui veut dire, en dehors de toute rhétorique, que je suis coiffée à faire peur, répondit Hélène de sa voix grave.

Elle s'arrêta et, le coup de mistral ayant cessé, elle enleva son chapeau, afin de rétablir l'ordre de sa toison dorée; près des siens, les cheveux de Mathilde paraissaient fanés et ternes. Cependant c'était la fille aînée du professeur que les deux amis d'Alfred entouraient de préférence; animée, sémillante, le rire aux lèvres, elle leur semblait une compagne plus agréable qu'Hélène, un peu dédaigneuse et sauvage. Ils avaient souri de sa boutade, et Gustave Ducroc lui dit, reprenant la réflexion d'Hélène :

— Alors, mademoiselle, c'est vrai? Vous donnez dans le travers littéraire?

Mathilde secoua sa tête insouciante :

— Oh! quelquefois seulement! Et d'ailleurs, pourquoi appelez-vous cela un travers? Les beaux-arts, la littérature surtout, sont faits pour jeter quelque agrément sur la vie qui sans eux serait vraiment trop monotone; ne pensez-vous pas?

— Hélas! avoua le Marseillais, mon frère et moi, nous sommes de vrais profanes en matière de littérature et d'art. Le commerce absorbe à lui seul toutes nos facultés. Depuis notre sortie du collège, nous n'avons guère fait autre chose que de vendre de l'huile et d'encaisser nos bénéfices.

— Ne le croyez point, intervint brusquement Alfred Nortillet; je n'aurais pas su si mal choisir mes amis! Gustave et Georges sont, au contraire, des hommes très cultivés, très avertis; ils ont beaucoup voyagé, et leur intelligence s'est meublée d'une foule de connaissances précieuses; c'est moi qui m'instruis quand je cause avec eux.

— Les voyages qui forment la jeunesse !... Voilà encore un paradoxe contre lequel il faudrait s'insurger ! dit Mathilde toujours ironique. Le dernier rat de bibliothèque en sait plus sur le monde sans quitter son trou de province que le plus avisé des *globe-trotters*.

— S'il n'y avait pas de voyageurs pour observer la vie, il n'y aurait pas de livres dans les bibliothèques, rectifia Alfred Nortillet en rajustant son lorgnon sur ses yeux bruns.

— Peut-être ! Mais ceux qui lisent, qui méditent, qui comparent les observations des autres, ceux enfin qui se régalent du miel que les abeilles ont apporté dans la ruche, ceux-là me semblent les mieux placés pour établir leur jugement et se faire une philosophie.

— Moralité : restez à l'ombre de votre clocher, conclut logiquement Georges Ducroc.

Et il sourit, en regardant l'une après l'autre les deux jeunes filles.

— Qu'en penses-tu, toi, Hélène ? dit Mathilde, que l'air indifférent de sa sœur gênait quelque peu.

— Oh ! moi, je n'ai encore d'idées arrêtées sur rien. J'attends pour cela que l'Université ait daigné me délivrer mes parchemins !...

Elle fit une moue de sa belle bouche sérieuse. Puis, comme la conversation avait pris ce ton pédant qu'elle détestait, elle se réfugia sous l'arbre de Judée en fleurs.

— Des mots ! des mots ! des mots ! songeait-elle, comme le jeune Hamlet devant le mystère des choses, des mots inutiles, des divagations oiseuses !... Ah ! que la nature lui semblait plus intéressante à écouter dans son majestueux silence, et que la ronde lointaine des collines, vêtues en cet instant d'une robe couleur de lilas, était plus plaisante à regarder que les visages satisfaits et sourians de ces étrangers ! Pourquoi des paroles, alors que, sans rien dire, on pouvait recevoir tant d'impressions délicieuses, et se sentir si près de l'âme secrète du monde ?

Elle se tenait seule debout dans la place d'ombre que faisait l'arbre devant la maison. Mais déjà Mathilde et les trois jeunes gens l'avaient rejointe.

— Une partie de tennis avant le déjeuner ? proposa Alfred.

— Ah ! je veux bien ! répondit spontanément Hélène. Je me sens ce matin des muscles d'acier.

Elle étira ses bras nus, et, joyeuse cette fois, laissant sa jeunesse s'ébrouer dans le vent chargé d'aromes, elle courut la première vers l'emplacement réservé au jeu.

— Choisissez vous-mêmes vos armes, fit-elle en offrant des raquettes aux amis de son frère, et prenez garde de ne pas vous laisser battre ! Mathilde et moi, nous sommes des adversaires redoutables...

V

Le comte de Champier, un matin, avait dit à Léon Nortillet :

— Pourquoi mesdemoiselles vos sœurs ne viennent-elles jamais rendre visite à ma femme ? La comtesse serait heureuse de les recevoir. Je crois même, avait-il ajouté avec un fin sourire, qu'elle aurait un léger service à leur demander.

— En ce cas, avait répondu Léon, elles se feront un double plaisir de répondre à un aussi aimable appel.

Et l'après-midi du même jour, il avait amené Mathilde et Hélène dans le salon d'apparat de l'hôtel. Rarement le jeune secrétaire y pénétrait, ses fonctions le retenant presque constamment dans le cabinet de travail de M. de Champier. Les deux pièces étaient voisines, et leurs six fenêtres encorbellées occupaient toute la façade sur la place des Prêcheurs ; elles contenaient des œuvres d'art de toutes sortes, choisies avec le goût le plus raffiné et le plus sûr. Souvent les étrangers de passage à Aix frappaient à la porte de l'hôtel et demandaient à visiter les collections du comte de Champier, célèbres dans toute l'Europe ; il s'y prêtait complaisamment, et quelquefois faisait lui-même les honneurs de ces merveilles. Quant à la comtesse de Champier, retirée dans l'autre côté de la demeure qui donnait sur les jardins, elle passait la meilleure partie de son temps à peindre des miniatures sur ivoire, à la façon d'Augustin et d'Aubry. On la voyait peu. C'était une femme réservée et discrète, dont on disait qu'elle avait eu une jeunesse traversée par de grandes souffrances de cœur.

Elle reçut les deux filles du professeur dans un petit atelier du plus pur XVIIIe siècle. Au milieu des meubles précieux et des bibelots rares, elle semblait elle-même un bibelot fragile, avec ses cheveux déjà blancs, son teint d'une pâte aussi délicate

qu'une porcelaine du Japon, et ses mains petites, étroites et restées jeunes, des mains d'enfant sans un pli et sans une tache.

Pourquoi Mathilde fut-elle intimidée, alors qu'Hélène, au contraire, attirée tout de suite par l'aristocratique bonne grâce de la grande dame, lui souriait, confiante, et répondait seule à ses questions ? Mme de Champier s'informait des goûts des deux jeunes filles : aimaient-elles la peinture, la musique, la poésie ? Que faisaient-elles de leurs loisirs ? Dans cette ville tranquille en apparence, mais pleine de mystères et d'ardeurs, où l'eau bouillonne sous la couche de terre mince, où du feu semble couver sous les coteaux de lave refroidie, dans cette ville dont tout le passé fut un intense tourment pour la Beauté, à quoi pouvaient s'occuper deux jeunes filles de la bourgeoisie moyenne, instruites, bien élevées, et affranchies des préjugés d'autrefois ? Une curiosité intense animait les yeux clairs de la comtesse. Elle considérait Mathilde et sa sœur, si différentes l'une de l'autre, malgré leurs robes pareilles, si riches de vie toutes deux, mais d'une vie qui se manifestait en des signes opposés, et dont elle cherchait à déchiffrer le langage obscur. « Voici, se disait-elle, une passionnée assoiffée de joies profondes et une coquette avide de plaisirs. Laquelle des deux sera la plus heureuse, et laquelle saura le mieux échapper aux cruelles atteintes de l'amour ? »

Et Hélène, qui ne cessait pas de la regarder, vit comme une buée humide troubler le gris transparent de ses prunelles.

— Ainsi, disait la comtesse, vous vous destinez l'une et l'autre à l'enseignement ? C'est une belle carrière quand on y apporte toute son intelligence et tout son cœur. J'ai entendu dire aussi que l'Université honore largement les jeunes professeurs féminins qu'elle attache à ses lycées de filles. Les femmes maintenant peuvent prétendre à la même part sociale que les hommes.

— Oui, dit Mathilde qui se décidait enfin à parler, mon père tient beaucoup à ce que nous suivions la voie qu'il nous a frayée. Et nous avons toutes deux l'espoir d'arriver à l'agrégation, ce qui nous permettra d'occuper les postes les plus intéressans. Le domaine de la pensée est si vaste, et l'on demande tant de choses aux jeunes filles d'aujourd'hui !

— J'ai connu, poursuivit la comtesse, une femme qui

enseignait aussi la jeunesse. C'était une religieuse. Elle avait quitté sa famille à l'âge de dix-huit ans, pour suivre cette vocation irrésistible qui la poussait vers le recueillement du cloître. Elle est morte à soixante ans, sans avoir manqué un seul jour à sa tâche.

— C'est une belle vie, dit Hélène, pensive et grave.

— Oui; les vies les plus belles sont celles qui renferment le plus d'absolu.

Il y eut un silence, et Hélène à son tour examinait curieusement la comtesse; elle aurait voulu savoir par quelle suite de circonstances cette femme, riche, considérée, libre de choisir les élémens de sa joie, s'était vouée elle-même à un labeur excessif, et passait presque tout son temps à faire tenir des couleurs sur l'ivoire, penchée dans le jour vert du jardin. Les miniatures nombreuses, diverses, peuplaient le petit atelier de leurs touches spirituelles et vives. Et l'une, à demi ébauchée, reposait sur le guéridon, où Mme de Champier appuyait sa main.

Comme si elle eût deviné la pensée d'Hélène, la comtesse expliqua doucement :

— Il est nécessaire de donner un emploi à l'activité de notre esprit; toute jeune, je me suis mise à faire de la peinture, comme on met des entraves à un cheval trop fringant pour l'empêcher de s'emballer en chemin.

Elle soupira et reprit d'une voix plus ferme :

— Mais je m'occupe aussi d'autres choses. Le comte et moi, secondés par une admirable fille que vous connaissez peut-être, Mlle de Versillac, la dernière survivante d'une maison illustre, nous nous efforçons de rétablir la maîtrise du Saint-Sauveur dans toute l'ampleur magnifique qu'elle possédait autrefois. Cette maîtrise fait partie du patrimoine de la ville, au même titre que le cloître de la cathédrale, que les tapisseries du chœur, que les sculptures du portail, et que le triptyque de Nicolas Froment. Elle est tombée en désuétude, c'est grand dommage. Il faut de l'argent, nous en aurons; mais il faut aussi des voix jeunes et fraîches qui puissent seconder l'effort des enfans de la maîtrise. Prochainement on va donner un Oratorio d'Haendel, le *Messie;* voudriez-vous tenir votre partie dans ce concert?

Mathilde adorait la musique; pendant son séjour en Allemagne, elle en avait fait beaucoup avec les filles du professeur

au gymnase grand-ducal ; mais une objection tout de suite se présenta à sa pensée :

— Je ne sais si mon père voudra nous permettre de chanter à l'église, répondit-elle étourdiment.

— Pourquoi donc ? Il s'agit d'art uniquement, et de l'une des plus belles expressions de l'art musical ; car Haendel, parmi les maîtres sacrés, n'a pas été surpassé. D'ailleurs, votre concours ne sera que temporaire. Mlle de Versillac vous mettra au courant de ce que nous attendons de votre bonne volonté.

— Oh ! dit Hélène, combien je regrette de n'avoir jamais étudié la musique, et de ne pas posséder, ainsi que Mathilde, une voix souple et bien posée. J'aurais été si heureuse d'aider à la réalisation de ce beau projet !

Elle se sentait esseulée et inutile ; et des larmes lui vinrent aux paupières. La comtesse s'en émut :

— Mon mari m'avait bien dit que vous étiez une enfant adorable. Ne pleurez pas. Venez me voir souvent. Nous causerons. Je serais bien étonnée si dans votre âme si vibrante il n'y avait pas quelque germe fécond à développer.

Hélène essuya rapidement ses yeux. D'un geste spontané et charmant, comme eût fait un page de jadis, elle baisa la main de la comtesse. Une odeur de rose blanche fanée monta à ses narines de cet épiderme délicat enduit de parfums depuis le berceau. La comtesse la laissa faire en souriant ; puis elle s'adressa à Mathilde :

— Dites bien à monsieur votre père de ne pas se méprendre sur nos intentions. Nous sommes tous restés un peu voltairiens à Aix, comme au temps de Mirabeau. Mais cela ne nous empêche pas d'aimer ce qui est grand, et de vouloir conserver l'héritage glorieux du passé.

— J'en suis convaincue, madame, répondit Mathilde en s'inclinant.

Les deux jeunes filles prirent congé et descendirent sur la place. Elles avaient des courses à faire en ville. Cette visite, prolongée au delà de leurs prévisions, les avait mises en retard. Cependant elles ne se pressaient pas ; elles avançaient tout doucement, sans échanger une parole, comme pour ne pas perdre l'impression exquise qu'elles emportaient. Toutes deux étaient conquises. Un monde nouveau venait de s'ouvrir devant leurs regards. Que connaissaient-elles de la vie jusqu'à présent ?

Rien, ou si peu de chose! Nées d'hier, jetées brusquement dans les difficultés de l'existence moderne, bourrées de science, ignorantes des vérités primordiales, elles ressemblaient, les deux aimables filles du professeur, à ces jolies figures de Pomone ou de Flore qui rient dans la clarté des jardins, mais dont on n'a sculpté que le visage. Mme de Champier leur offrait un exemple parfait d'une mentalité, d'une conscience différentes; et c'était cette mentalité, cette conscience, qui avaient formé la France d'aujourd'hui. Cette noble dame, passionnée et secrète, qui sentait la frangipane et la rose séchée, et qui semblait si bien connaître le cœur humain, cette femme qui protégeait les arts, qui cherchait en eux un soutien et un refuge, qui se disait voltairienne, et qui cependant fréquentait l'église et devait croire en Dieu, comme elles s'étonnaient de ses contrastes; et comme en même temps elles étaient prêtes à deviner le mot de l'énigme qu'elle leur proposait! En dépit de la naissance, de l'éducation, la même sensibilité profonde existait chez cette Française d'autrefois et chez ces deux Françaises d'aujourd'hui; et l'empreinte reçue, si forte qu'elle pût être, n'était qu'une de ces cuirasses en acier ductile qui comprime les artères sans en empêcher les battemens.

Au coin d'une rue, Mathilde, dont l'imagination primesautière était déjà loin, s'arrêta tout à coup :

— Tu ne sais pas ce que m'a raconté Alfred? Que le père de ses amis Ducroc, qui est mort d'ailleurs depuis longtemps, avait été débardeur dans le port de Marseille.

— C'est bien possible, répondit tranquillement Hélène. Mais quel rapport cela peut-il avoir avec notre visite de tout à l'heure?

— Aucun, apparemment... Il avait commencé par être débardeur dans le port et ensuite il eut l'idée de prendre un petit dépôt d'huiles derrière la Joliette. Il avait le sens du commerce, ce phocéen! En dix ans il amassa, paraît-il, une fortune considérable; si bien qu'il épousa la fille d'un magistrat et put élever ses fils comme des princes.

— Comme des princes! Tu exagères un peu, Mathilde.

— Enfin ne sont-ils pas très gentils, très intelligens?

— Sans doute. Pourquoi ne le seraient-ils pas? Ce n'est point le blason qui fait la valeur d'un homme.

— Alors tu épouserais le fils d'un débardeur, toi, Hélène?

— Assurément; surtout si j'avais la faiblesse de l'aimer !

Mathilde rougit sous sa capeline à rubans roses. Depuis le dimanche de Pâques, elle portait un vague espoir dans son cœur. Gustave Ducroc, l'aîné des deux amis de son frère, s'était montré auprès d'elle d'une amabilité peu commune. Toute la journée il l'avait escortée galamment dans les sentiers parfumés des Pinchinats. Et en la quittant, il lui avait serré la main beaucoup plus fort qu'il n'aurait fallu. Ne seraient-ce pas là les prémices d'une entente future? Et Georges, le second, ne voudrait-il pas à son tour épouser Hélène? Quelle chance si l'on pouvait échapper, par ce double mariage, à la dure nécessité de gagner sa vie, et tirer, avec respect, mais d'un cœur plein d'allégresse, sa révérence à l'*Alma mater!*

VI

De tout temps Aix, comme Avignon et Arles, a été le pays de Cocagne des antiquaires, des brocanteurs, des amateurs d'art de toute sorte. Peintures, médailles, bustes, fragmens de statues, meubles anciens, que de trésors enfermés dans ces trois riches cités de Provence! Vers le milieu du dernier siècle, quand, après la grande vogue du style Empire, on commença à rechercher dans un passé plus lointain d'autres formes d'élégance, il s'était créé dans la région une société particulière, dite des Agathophiles, qui encourageait et contrôlait ce commerce délicat. Mais si Avignon et Arles livraient volontiers leurs richesses, Aix, jalouse de garder les siennes, opposait aux entreprises des Agathophiles une résistance sereine. Et les vieux hôtels, discrets et clos, silencieux et fiers, ne laissaient point pénétrer facilement sous leurs lambris dédorés les marchands à l'œil fureteur, en quête de la bonne occasion et dont le portefeuille était toujours bourré de billets bleus.

Mlle Herminie de Versillac, chez qui Mathilde était venue ce matin étudier sa partie de l'*Oratorio*, était une proie toute désignée à l'avidité de ces amateurs d'objets rares; elle était pauvre; son grand-père, presque entièrement ruiné par la Révolution, avait laissé à ses enfans une fortune médiocre; et quand ceux-ci étaient morts à leur tour, il n'était resté à leur unique héritière que des rentes amoindries, à peine suffisantes pour lui assurer le pain quotidien. Elle ne s'était point mariée; qui

donc aurait voulu d'une fille noble sans beauté et sans « espérances? » Elle vivait seule, avec une vieille servante qui restait auprès d'elle par dévouement, sans toucher de gages, puisqu'elle ne pouvait lui en donner. Et elle n'avait jamais eu d'amour; l'aile brûlante de la passion ne l'avait pas même effleurée; vierge d'âme, de corps, d'esprit, quelles avaient été ses joies? Quelle avait été sa part en ce monde? Mathilde se le demandait avec effroi. A la rigueur, elle comprenait le sort d'une Mme de Champier; elle ne comprenait point celui d'une demoiselle de Versillac.

Ce matin, elle attendait dans l'antichambre; car Mlle de Versillac était au salon avec un visiteur; et, sans le vouloir, elle entendait la voix fluette de la vieille fille et une autre voix, une voix d'homme, brutale et forte, qui alternaient en un dialogue pressé :

— Alors vous ne voulez pas me vendre ces deux portraits?

— Certainement non! Prenez la commode, à laquelle je ne tiens pas; mais les portraits, je ne les céderai à aucun prix.

— Vous avez tort. Un Bernard et un Nattier, cela vaut de l'or en ce moment. Demain vous les laisserez emporter pour rien. Profitez de ce qu'on vous offre. Lorsqu'on a besoin d'argent, il ne faut pas être si fier!

— Monsieur, répondit la voix aristocratique et fluette, veuillez ne pas insister, ces portraits ne sortiront pas d'ici; quant au prix de la commode, portez-le, s'il vous plaît, à la sacristie du Saint-Sauveur. C'est pour la maîtrise, que nous sommes en train de reconstituer.

L'homme sortit. Il avait un visage banal et portait en arrière son chapeau, qu'il venait de replacer sur sa tête.

Mathilde avait discerné la beauté de toute une vie dans cette scène rapide; elle avait les larmes aux yeux, quand au bout d'une minute Mlle de Versillac vint la rejoindre dans l'antichambre.

— Oh! fit-elle en se jetant presque à son cou, que pourrais-je donc faire pour vous donner un peu de bonheur?

Étonnée, la vieille fille la regarda; puis elle sourit de ses lèvres minces :

— Mais rien, balbutia-t-elle.

Et, se ravisant :

— Si, cependant, une chose : puisque vous voulez bien nous

aider à réaliser notre œuvre, soyez tout à fait avec nous, mettez-y toute votre âme!...

Depuis qu'elle chantait dans l'*Oratorio* d'Haendel, Mathilde ne parlait que de musique; les répétitions se succédaient régulièrement, tantôt à la cathédrale du Saint-Sauveur, tantôt dans l'ancienne chapelle d'un couvent désaffecté, dont une sœur tourière, en bonnet de tulle noir, venait discrètement ouvrir la porte. Un extraordinaire concours de bonnes volontés s'était produit parmi la population aixoise pour cette grande manifestation d'art musical. Aux enfans de la maîtrise s'étaient joints des jeunes gens et des jeunes filles de toutes les classes, et même des hommes âgés dont la voix restait pure encore. Un abbé mince, en sa soutane élimée, tenait le bâton du chef d'orchestre; les violons, les altos, les basses soutenaient la flûte de Saül et les harpes de David; sur ces chœurs sacrés, l'orgue brodait ses arpèges. Et l'enthousiasme, le grand fluide de l'harmonie soulevait toutes les poitrines; le génie d'Haendel, ce génie puissant et précurseur, faisait passer au milieu des exécutans un souffle biblique.

Hélène assistait quelquefois à ces répétitions auxquelles elle ne prenait aucune part. Petite, les exercices du piano avaient rebuté sa patience, et on en avait conclu qu'il serait inutile de pousser plus loin ses études musicales. On lui avait fait apprendre le dessin, afin qu'elle possédât aussi un de ces « arts d'agrément, » complément obligatoire de toute éducation soignée. M. Nortillet n'attachait pas d'ailleurs beaucoup d'importance à ces études accessoires. La seule chose qui comptât à ses yeux était la préparation des examens au bout desquels s'ouvrait pour ses filles comme pour ses garçons une carrière honorable et lucrative. Que Mathilde eût une voix fraîche et charmante, et qu'Hélène maniât gentiment le crayon, cela vraiment ne lui importait guère, non plus qu'à Mme Nortillet, aussi utilitaire que son mari et plus rebelle encore que lui au charme de l'art. S'ils avaient permis qu'on répondît favorablement à la demande de la comtesse de Champier, c'était surtout pour ne pas désobliger cette noble dame, et pour ne point paraître d'esprit trop étroit dans un moment où il était de mode en province de reprocher à l'Université son sectarisme.

Dans la vieille cathédrale du Saint-Sauveur, tandis que les

choristes s'évertuaient à se mettre d'accord, la fille cadette du professeur promenait sa curiosité juvénile. Jamais elle n'avait fréquenté l'église autrement qu'en de rares cérémonies officielles, et sous ces voûtes profondes elle se sentait un peu étrangère. Elle n'était point de tempérament mystique. Rien dans son milieu, ni dans sa formation intellectuelle, n'avait pu développer ce germe dans son âme. Mais sa sensibilité percevait nettement toute la force et toute la richesse de l'idée chrétienne. A petits pas lents, elle interrogeait les autels aux retables compliqués, examinait les sculptures étranges des colonnes, goûtait au symbolisme jaillissant des pierres comme à un fruit exotique dont la saveur lui était inconnue. C'est quand ces grandes nefs sont vides, quand le silence remplit ces espaces majestueux, et que l'odeur de l'encens témoigne seule qu'un Dieu a été adoré là, c'est quand rien n'oppresse ni ne détourne la pensée, qu'on peut causer avec l'infini et le rejoindre d'un bond comme un aérostat dont on a coupé les liens. Hélène se sentait plus légère sous les hautes voûtes gothiques; cette grande soif qu'elle portait en elle comme un tourment s'apaisait ; sa jeunesse, brûlante à ses tempes, devenait une couronne de fraîcheur, la fraîcheur des lys matinaux. Et, petite vierge vaguement désireuse de l'amour, elle se plongeait pour un instant au sein de cet absolu divin qui comble les cœurs et abolit en eux tout autre désir.

Deux parties de l'édifice retenaient plus que les autres son admiration : le Baptistère et le Cloître. Elle les avait découverts toute seule, en rôdant parmi le labyrinthe compliqué des allées ogivales, où le reflet de la lumière, à travers la riche polychromie des vitraux, recomposait les nuances du prisme. Le Baptistère de forme ronde était situé à l'extrémité orientale de l'église, dont il constituait la partie primitive; huit colonnes énormes, lisses et droites, entouraient la cuve où jadis les nouveaux chrétiens pouvaient être plongés tout entiers. Hélène avait appris du sacristain de la paroisse, homme érudit et bavard, que ces colonnes provenaient de l'ancien temple d'Apollon, situé à cette même place à l'époque de la civilisation gréco-romaine. Six de ces colonnes étaient en granit, et deux en beau marbre vert antique ; elles conservaient quelque chose de leur origine païenne; et leur robuste élégance, leur simplicité facile à lire, contrastaient avec tout le mystère gothique de la cathé-

drale. Et comme elles étaient douces à toucher ! Hélène trouvait une volupté singulière à y promener ses mains nues. Elle se dégantait chaque fois qu'elle entrait dans le Baptistère, pour étreindre et caresser les colonnes apolloniques.

Et le Cloître ! Comme elle l'aimait aussi ! Ici, la lumière du ciel jouait librement avec les faisceaux des colonnettes légères autour desquelles courait une végétation de fruits, de fleurs, rongée par les morsures du temps. Une gaîté chantait sous ces arceaux délabrés, où les oiseaux d'Avril répandaient l'allégresse de leurs ramages. Ce petit cloître, intime, chaud, ensoleillé, dont on pouvait en quatre minutes parcourir les quatre côtés égaux, l'imagination d'Hélène le peuplait des robes blanches des novices, moinillons conduits par un Père spirituel au débonnaire sourire. C'était là sans doute que dès le XIe siècle cette jeunesse vouée à un idéal si différent du nôtre avait dispersé ses élans et ses rêves. Et il en restait quelque chose de joyeux et de calme, d'apaisé et de fortifiant qui mettait l'âme dans une disposition heureuse.

Ainsi Hélène avait appris à aimer la cathédrale, et, avec la cathédrale, la matière précieuse du passé...

Le comte de Champier s'intéressait vivement au succès de l'Oratorio. Quand les filles du professeur rentraient de la répétition, et qu'il les apercevait de sa fenêtre traverser la place des Prêcheurs, il envoyait Léon au-devant d'elles et les faisait prier d'entrer un instant. Il avait d'ailleurs toujours quelque chose de nouveau à leur montrer, et sa vanité de collectionneur s'amusait des étonnemens naïfs des deux jeunes filles. Un jour c'était une statuette de Tanagra ou d'Égine, une autre fois une chasuble romaine rehaussée de broderies d'or, ou un oiseau des Iles empaillé, ou un clavecin sur lequel avaient dû se poser les doigts de maintes marquises. Mais c'était surtout les vieux livres et les estampes, relatifs aux annales de la Provence, qu'il recherchait avec une patience assidue.

Un après-midi Mathilde et Hélène trouvèrent au vieux gentilhomme un visage rayonnant ; et, comme déjà il les traitait en petites amies intimes, il les prit chacune par un bras, sans se départir pour cela de ses façons de grand seigneur :

— Vite ! que je vous amène devant ma dernière acquisition ! L'ai-je assez désirée et poursuivie longtemps ! Voyez ! c'est le

fameux portrait de Claude Peiresc, gravé par Vorsterman d'après Van Dyck, et dont les épreuves sont devenues presque introuvables. Celle-ci est admirable. Est-ce que cela ne ressemble pas tout à fait au masque qui est à la Bibliothèque de la Ville et qui fut moulé directement sur le visage de Peiresc par les soins de Gaffarel, son secrétaire, aussitôt qu'il eut rendu le dernier soupir? C'est la même tête aux traits finement sensuels, la même expression de calme et de force. Mais ici il est plus jeune, plus souriant.

Et, se retournant vers Léon, qui l'écoutait avec respect:

— Mon ami, ce Peiresc fut peut-être le savant le plus curieux, le plus complet, de son temps. On ne saurait trop l'honorer à Aix, qu'il a enrichie de tant de collections précieuses, et où il avait établi un cabinet d'histoire naturelle unique au monde. Grand voyageur, il consigna ses observations en une quantité de manuscrits, dont malheureusement ses petites-filles firent des papillotes ; et, quand, devenu vieux, il ne put plus quitter son fauteuil, il s'efforçait encore d'être utile à son pays et payait très cher des émissaires, qu'il envoyait dans toutes les régions du globe pour en rapporter des spécimens de plantes ou d'animaux inconnus. C'est lui, mesdemoiselles, qui introduisit dans ce coin de la France les premiers chats angoras et les premiers lauriers-roses. N'est-ce pas déjà un joli titre à notre reconnaissance ?

— Oh ! dit Mathilde, les chats angoras et les lauriers-roses, quel admirable sujet de sonnet pour un Baudelaire !

— Nous en avons déjà un bien délicieux du même poète, et dont je crois me souvenir encore, fit le vieux gentilhomme qui, lui aussi, avait lu *les Fleurs du mal*.

Et, de sa voix un peu chevrotante de vieillard, mais où passait une chaleur de jeunesse, il récita les quatre premiers vers du sonnet célèbre :

Les amoureux fervens et les savans austères
Aiment également dans leur mûre saison
Les chats puissans et doux, orgueil de la maison,
Qui comme eux sont frileux, et comme eux sédentaires.

Puis il se tut, baisa pieusement l'estampe qui représentait les traits du célèbre naturaliste aixois, et, tirant de sa poche une bonbonnière de Saxe doublée de vermeil, il offrit aux filles du professeur des pastilles parfumées à la citronnelle.

VII

Un jeudi que M. Nortillet était allé au lycée Mignet voir son plus jeune fils Gabriel, le proviseur, le prenant à part, lui avait dit :

— Ce garçon-là a des dispositions extraordinaires pour les sciences exactes ; il deviendrait quelque jour un grand inventeur que je n'en serais pas étonné. Mais quant à la culture classique, vous feriez mieux d'y renoncer pour lui ; le grec et le latin ne peuvent que surcharger inutilement son cerveau.

M. Nortillet avait rougi : de cela, il se doutait bien un peu ; il savait que si le jeune collégien se maintenait à un rang assez honorable dans le classement des places, c'était uniquement par un effort de volonté, parce qu'il était consciencieux et élevé dans le respect du travail, autant que ses frères et ses sœurs. M. Nortillet savait cela, et il se flattait néanmoins de lui faire faire jusqu'au bout ses humanités, afin qu'il eût, lui aussi, cette sorte de noblesse que confèrent les diplômes universitaires ; après quoi, il le laisserait libre de diriger sa vie à son gré. La déclaration très nette du proviseur venait de détruire cette espérance ; et c'était comme s'il eût reçu un soufflet de la main d'un de ses collègues, et cela dans le temple même de l'enseignement. Il se récria :

— L'étude du grec et du latin n'a jamais empêché un jeune homme de se réaliser, le moment venu ; elle l'aide au contraire à mieux se connaître en développant son jugement et en donnant plus d'ampleur à sa pensée.

— Non ! insista le proviseur : croyez-moi ! Je ne suis pas docteur ès lettres comme vous ; je ne suis même pas agrégé comme les professeurs de mon lycée, puisque la licence suffit pour la charge que j'occupe. Mais j'ai plus qu'eux et que vous peut-être l'expérience des écoliers de cet âge, et j'ai constaté souvent que les sept ou huit années que l'on donne à l'éducation purement classique sont des années perdues pour la plupart des jeunes gens d'aujourd'hui, qui n'en gardent rien, et en qui elles usent au contraire les ressources d'énergie morale dont ils auraient besoin plus tard pour agir et vivre. Que de fois, en assistant à nos distributions de prix, je me suis souvenu du mot du président d'Aguesseau, voyant son fils revenir chargé de cou-

ronnes : « Plût au ciel qu'il eût seulement appris à travailler ! »

— Alors, il ne reste plus qu'à fermer nos collèges, nos Facultés, nos Écoles normales ! Supprimons les carrières libérales, où l'on gagne sa vie dignement, patiemment ! Proclamons que nous ne voulons plus pour nos enfans d'autres métiers que ceux qui enrichissent vite par n'importe quels moyens; et laissons, comme le disait un jour le comte de Falloux, les compatriotes de Mirabeau parler le langage des Halles !

— Cher monsieur, dit le proviseur en souriant, votre déconvenue vous égare. Vous avez trois fils ; deux ont été de brillans élèves, des forts en thème, comme nous les appelons ; ils profiteront toute la vie de cette finesse, de cette chaleur intérieure que donne la culture des Lettres à ceux qui sont aptes à la recevoir. Le troisième est né pour faire autre chose, laissez-le aller, ne retenez pas son essor ! C'est une vérité banale à force d'être dite que chaque individu doit vivre sa vie. Nous en sommes tous convaincus; nous le répétons à tout venant; vous-même vous l'enseignez du haut de votre chaire à la Faculté des lettres. Mais quand il s'agit de reconnaître que l'un des nôtres n'est pas fait pour vivre au sein de cette aristocratie intellectuelle qui ne peut constituer qu'une partie infime de la nation, nous en sommes contrariés et humiliés, comme si c'était là déchoir. Ah ! nous sommes bien une race de mandarins !

— Dites de Latins seulement ! Et c'est là ce qui a fait longtemps notre grandeur et notre force. Mais le temps a marché, je suis bien obligé de le reconnaître, et il nous faut maintenant imiter les Anglo-Saxons et les Américains, de peur d'être dépassés par eux. Je consentirai donc à sacrifier mon troisième fils sur l'autel des dieux modernes. Selon vous, comment devrais-je le diriger?

— Mettez-le à l'école des Arts et Métiers, puisque notre ville est assez favorisée pour en posséder une. Il achèvera de s'y instruire autant qu'il faut à un homme d'aujourd'hui pour figurer honorablement partout, et de plus il pourra y piocher les sciences usuelles ; il y apprendra pratiquement la mécanique, la chimie, la physique appliquées à l'industrie; il y travaillera même de ses mains pendant que son cerveau s'élargira. Ne le plaignez point et n'en rougissez pas, monsieur Nortillet; il sera peut-être le grand homme de la famille !

M. Nortillet ne répondit rien. Le proviseur, très homme du monde, reprit au bout d'un instant :

— Mesdemoiselles vos filles vont bien? Elles sont charmantes! J'ai eu le plaisir de causer avec elles quelquefois quand elles viennent voir leur frère.

— Oui, ce sont de bonnes enfans, très simples, très dociles. L'aînée est rentrée dernièrement d'Allemagne; la seconde se prépare à passer son baccalauréat à la fin de l'année. Elles feront, je pense, plus tard des professeurs excellens.

— Tant mieux! Nous avons besoin, dans l'Université, de femmes solidement instruites et d'une mentalité supérieure, dont le caractère et l'esprit soient également aptes à diriger la jeunesse. C'est une tâche si difficile que l'éducation!

Ils descendirent côte à côte les marches de l'escalier. Dans la cour du vaste bâtiment complètement neuf qui remplaçait un ancien couvent d'Ursulines, les élèves prenaient leur récréation. Les plus grands se promenaient par petits groupes en causant; quelques-uns lisaient, d'autres jouaient aux barres ou au football. Parmi ces derniers, M. Nortillet reconnut son fils Gabriel, jeune tête rasée, visage énergique, corps qui semblait taillé pour les luttes de la palestre ou du gymnase.

— Autre signe des temps, dit le proviseur en montrant cette foule adolescente, d'où se dégageait un singulier sentiment de gravité : il y a dix ans, une récréation de collège déchaînait un vacarme effrayant; on ne pouvait passer auprès sans être assourdi. Aujourd'hui, c'est à peine si par instans quelques cris fougueux sont poussés; la jeunesse d'aujourd'hui est silencieuse, même lorsqu'elle se livre à des sports violens; elle semble le faire pour développer ses muscles, parce que c'est utile, et non point pour son plaisir.

— Moi, dit M. Nortillet, quand j'étais élève au lycée de Versailles, je me blottissais contre un arbre à l'écart pour lire mon Virgile, et cette lecture me jetait dans un tel émoi qu'elle m'arrachait des larmes. Ma vocation de lettré date de là. Peut-être si j'avais assoupli mon corps, au lieu de cultiver ma sensibilité, serais-je devenu plus riche. En serais-je plus heureux? Je ne le pense point. La vie est un choix; la mienne, telle que je l'ai instituée, me satisfait pleinement; j'aurais à la revivre que je n'en changerais pas un *iota*.

Il serra la main du proviseur et sortit par la rue Cardinale. Malgré lui, il était troublé. Placé entre ses théories philosophiques et ses préférences naturelles, il venait de sacrifier celles-

ci à celles-là, comme il convient à un père impartial et prudent. Le respect de la personne humaine lui faisait un devoir de laisser son fils suivre son penchant; mais il lui en restait une rancœur, une tristesse, comme si un peu de l'âme de son fils, son Benjamin, venait de lui échapper pour courir la grande aventure du monde. Puis, qu'allait dire de cela Mme Nortillet? Entre eux, ils avaient toujours pensé que Gabriel, ses études classiques terminées, choisirait, lui aussi, une de ces carrières libérales que l'Université ou la Magistrature offrent aux jeunes gens distingués de l'honnête bourgeoisie française. N'aurait-elle pas, en le voyant se consacrer à un métier usuel, l'effroi instinctif de la poule qui s'aperçoit que, dans sa couvée, au milieu des poussins soyeux, un petit canard vagabond et hirsute s'est glissé?

Mme Nortillet attendait son mari dans sa chambre. Un grand lit solennel en tenait tout le fond: un mobilier confortable, un peu sévère, n'achevait pas de la garnir entièrement. Cette chambre, très vaste, servait aussi de cabinet de travail au professeur, et ceux de ses livres qu'il n'avait pu loger dans les bibliothèques du salon trouvaient ici aisément leur place. Une table de noyer entre les deux fenêtres supportait encore une foule de brochures et de dossiers entr'ouverts; et ses livres de chevet, trois tomes de Montaigne habillés de maroquin, y occupaient la place d'honneur.

— Comment va le petit? demanda Mme Nortillet, en s'avançant vers son mari aussitôt qu'il eut ouvert la porte.

Au bout d'une heure, ils causaient encore, à côté l'un de l'autre. Comme toujours, ils étaient d'accord. Que Gabriel entrât à l'École des Arts et Métiers, qu'il devînt ingénieur de troisième classe, chimiste ou constructeur d'automobiles, cela ne décevait pas trop Mme Nortillet : « Songe donc, avait-elle dit à son mari, si par malheur l'idée lui était venue de se faire sculpteur ou peintre? » Elle avait frémi bien souvent à cette pensée. Maintenant, elle était tranquille. Tous ses enfans, ses cinq enfans, auraient désormais leur sort fixé. Le cauchemar inquiétant était dissipé; l'avenir n'érigeait plus devant ses yeux de mère son point d'interrogation effrayant. Et un sourire de béatitude détendait son visage effacé, fatigué, où tant de petites rides marquaient les soucis passés.

Ils étaient là tous deux, se tenant la main, quand Hélène

poussa la porte en coup de vent; et, un peu confuse de n'avoir pas frappé, elle s'arrêta net :

— Pardon ! Étiennette était sortie ; c'est moi qui ai reçu le facteur. Il y avait une lettre pour vous, maman.

Étiennette, la vieille servante, aimait assez en effet à descendre sur la place pour causer avec les voisins. Mme Nortillet prit la lettre, sans la regarder ; puis, faisant incliner sur elle la belle taille souple de la jeune fille :

— Embrasse-moi, embrasse ton père. Va, nous sommes des gens heureux !

Hélène embrassa ses parens, et sortit aussi vite qu'elle était entrée ; bien que son cœur fût très chaud, cette expansion subite la gênait.

— De qui est la lettre ? demanda le professeur.

— De Laurent Cerisier. Je reconnais son écriture. Voilà bien longtemps que nous n'avions eu de ses nouvelles !

Mme Nortillet avait rompu l'enveloppe et posément lisait à demi-voix :

« Ma chère Noélie,

« Malgré un silence impardonnable, vos vieux amis ne vous ont pas oubliée. Bien des fois ma femme a voulu vous écrire ; elle remettait toujours au lendemain, et moi, encore plus paresseux qu'elle, j'attendais toujours, pour vous donner signe de vie, d'avoir quelque chose d'intéressant à vous communiquer. Aujourd'hui je n'hésite plus : j'ai même grande hâte à vous annoncer l'événement considérable qui va changer notre vie : nous quittons Paris pour aller nous installer définitivement à Rome ; je veux finir mes jours dans la Ville Éternelle, où j'ai vécu mes plus belles heures de jeunesse.

« Cette décision ne vous étonnera pas. Quand vous étiez jeune fille, combien de fois m'avez-vous entendu causer avec votre père de nos souvenirs communs, de ces souvenirs ineffaçables que tout artiste garde en lui comme le trésor où il puise le meilleur de ses inspirations. Ah ! ma chère Noélie ! j'ai beau avoir plus de soixante ans et la face ridée d'un Mathusalem, je conserve toujours le même enthousiasme pour ce que j'ai aimé à vingt ans, et ma vieille main un peu tremblante, — vous le voyez à mon écriture, — peut encore tripoter la glaise et mettre debout des figures dont quelques-unes dureront peut-être après

moi. A Rome, je travaillerai encore; ma chère femme m'y aidera. Mais, comme ce sera probablement notre dernière pérégrination terrestre, nous voulons nous arrêter, comme de dévots pèlerins, à tous les sanctuaires d'art qui se trouveront sur notre route. A Aix, nous ferons une plus longue étape pour vous embrasser d'abord, pour visiter ensuite les collections d'art si précieuses de cette vieille cité. Donc, je vous dis : A bientôt ! Quelle joie de vous voir, entourée de vos grands enfans, de votre mari, comme une digne et noble matrone, après vous avoir connue toute frêle et mince dans un temps où, moi, j'avais déjà des cheveux gris !... »

Mme Nortillet s'arrêta de lire ; sa voix vacillait un peu ; elle était émue. Le professeur doucement l'interrogea :

— Cette visite ne te fait pas plaisir ?

— Oh ! si, mon ami. Je serai bien heureuse de revoir ce brave et bon Laurent Cerisier qui fut l'un des élèves préférés et l'un des meilleurs amis de mon père. Mais cela me replonge dans une époque où je fus tant abreuvée de tristesses !...

Elle s'évoquait elle-même, rôdant dans les allées du Luxembourg, et, à travers les feuillages amples d'un jour de juin, apercevant la mort embusquée sur son passage, guettant sa jeunesse...

— Que serais-je devenue, mon cher Aristide, si je ne t'avais pas rencontré ?

M. Nortillet, ému lui-même, pressait contre son cœur la fidèle compagne de ses jours. S'il l'avait sauvée dans une heure tragique, toutes ses heures à lui, depuis cette date, avaient été embellies par celle qui pour son cœur continuait à avoir vingt ans.

— Oublie ces tristes souvenirs, Noélie, murmura-t-il ; tu l'as dit tout à l'heure à ta fille : nous sommes pleinement heureux maintenant. Quelle est l'existence humaine qui n'a pas été battue par la vague du malheur ?

Et, comme de jeunes époux, malgré les fils d'argent qui miroitaient à leurs tempes, ils restèrent longtemps embrassés.

VIII

La famille Nortillet était réunie dans le salon, attendant le sculpteur Laurent Cerisier et sa femme, qui devaient arriver ce jour-là dans l'après-midi et dîner place des Prêcheurs. Mais le temps passait et la visite annoncée ne paraissait point. Mme Nortillet s'en morfondait, tout en ne s'étonnant qu'à peine; elle savait par expérience qu'avec la fantaisie, l'humeur prime-sautière des artistes toutes les surprises étaient possibles. Par quelle voie viendraient-ils seulement, les deux voyageurs? On l'ignorait. Eux-mêmes, le matin, n'en devaient pas savoir davantage.

A quatre heures moins le quart, le professeur Nortillet tira sa montre :

— Noélie, je pars. Tu m'excuseras auprès de tes amis. Je ne puis faire attendre mes élèves; mon cours est à quatre heures, il me faut bien dix bonnes minutes pour me rendre à la Faculté des lettres.

Il sortit, ayant mis sous son bras sa serviette bourrée de notes et gonflée de papiers déjà anciens dont les bords avaient jauni au contact de l'air. Un quart d'heure après, Léon partit à son tour pour descendre chez le comte de Champier qui prisait avant tout l'exactitude. Les deux autres fils s'esquivèrent bientôt aussi, sous d'autres prétextes, et Mme Nortillet resta seule avec Mathilde et Hélène, qui, en face l'une de l'autre, s'étaient mises à écrire.

— Les hommes sont peu patiens, expliquait pour elle-même la femme du professeur; il est vrai que l'attente est une chose bien énervante: et quand on ne connaît pas ceux qui vous infligent ce supplice, on est bien excusable de s'y dérober.

— Comment est-il, ce monsieur Cerisier, maman? demanda Hélène, sans lever la tête.

Mathilde ne laissa pas à sa mère le temps de répondre.

— Je le vois d'ici: un petit vieux avec des cheveux épars sur le cou, une barbe en fleuve et une redingote qui lui pend jusqu'aux talons, comme il convient à un membre de l'Institut.

— Tu te trompes, Mathilde, voulut rectifier Mme Nortillet; mais elle s'arrêta, car à cette minute M. et Mme Laurent Cerisier faisaient leur entrée dans le salon.

Le sculpteur était un homme magnifique, haut de stature,

large d'épaules, correctement vêtu d'un veston de coupe élégante où s'épanouissait la rosette de la Légion d'honneur. Sa femme, petite, mince, agissante, très jeune sous ses cheveux blancs, ressemblait à une Anglaise qui aurait longtemps habité Paris.

— Vous voilà enfin! dit Mme Nortillet en courant vers eux.

Les présentations ne furent pas longues : on s'embrassa; puis l'artiste s'excusa d'être en retard.

— Vous avez peut-être manqué le train? insinua Mme Nortillet.

— Eh! non, cria Laurent Cerisier dans un large rire; nous sommes à Aix depuis deux jours! Mais il y a tant de choses à voir dans cette admirable ville. Nous venons du musée; et nous allons y retourner tous ensemble, si vous le voulez bien. Je gage que ces demoiselles ne le connaissent pas encore?

C'était vrai : Mathilde et Hélène n'avaient jamais mis le pied dans le musée, pas plus qu'à la bibliothèque Méjane, où s'entassaient des chefs-d'œuvre; elles l'avouèrent en rougissant.

— Allons, reprit le vieil artiste, ne perdons pas une minute! Tout à l'heure il ne ferait plus assez clair; et j'ai laissé dans la salle du XVIIIe siècle certains portraits de femme qu'il me faut absolument revoir avant la nuit, sous peine de perdre l'appétit et le sommeil. Nous aurons tout loisir de causer à table, puisque nous dînons ensemble. Mettez votre chapeau, Noélie.

Mme Nortillet se déroba poliment; il lui fallait rester à la maison pour attendre le retour du professeur. Mais Mathilde et Hélène revenaient déjà de leur chambre, toutes prêtes à suivre le ménage parisien. Un sourire de joie était sur leurs lèvres. Cette visite les changeait tellement de leur existence accoutumée!...

A travers les larges galeries du musée, installé dans l'ancien Prieuré de Saint-Jean de Malte, Laurent Cerisier promenait son enthousiasme de vieil amoureux de la beauté. Une lumière un peu fauve, — celle du soleil couchant, — éclairait de ses reflets obliques les toiles groupées dans un ordre harmonieux; et le miracle de la peinture, qui rend permanentes les formes et les couleurs de la vie et refait sans cesse une création nouvelle, s'accomplissait ici dans tout son prestige. Illusion, apparence, mais aussi réalité tangible où tout le mystère des êtres et des choses se trouve enfermé. Les portraits, les paysages, les scènes intimes reflétaient la nature dans son expression la

plus subtile, en captaient la signification la plus rare ; et pour des pupilles délicates, c'était presque plus beau, plus émouvant de voir ces images jaillir des cadres, que de les contempler éparses dans la vie. Tel visage humain, tel coin de vallée ou de montagne, qui n'auraient peut-être pas attiré le regard du passant distrait, deviennent tout à coup, par la magie du pinceau, cette apparition révélatrice qui force l'attention et parle soudain à l'esprit.

Les filles du professeur subissaient pour la première fois cette surprise miraculeuse de l'art, que rendaient plus sensible les paroles ardentes du vieil artiste. Comme beaucoup de sculpteurs, il avait fait aussi de la peinture, et il en connaissait tous les secrets. Mme Laurent Cerisier, initiée par son mari à ces modes divers d'interprétation, expliquait parfois d'un mot ce qui restait obscur pour l'intelligence neuve de ses jeunes compagnes. Elle avait pris le bras de Mathilde, et de temps en temps rappelait auprès d'elle Hélène, qui courait d'un tableau à l'autre comme une abeille affolée. On était maintenant dans la salle de Granet, et Laurent Cerisier racontait l'existence du grand peintre, cette existence vouée à une idée unique et qui, disait-il, devrait être offerte en modèle à tous ceux qui veulent suivre l'exigeante carrière de l'art.

— Il n'est pas plus belle vie que la sienne, affirmait solennellement le vieux sculpteur. Et quels commencemens difficiles ! Son père était maître maçon à Aix, et vous verrez tout à l'heure dans un coin de ce musée la truelle et le mortier dont il se servait chaque jour. L'enfant avait des dispositions pour la peinture ; tant bien que mal, il suivait les cours de dessin gratuits de la ville ; — il y en avait déjà à cette époque, nous n'avons rien inventé ! — Puis, comme il lui fallait se suffire à lui-même, il partit pour Toulon, où, faute de mieux, il peignit les proues et les poupes des bateaux en construction dans l'arsenal de la ville. Que de rêves il fit sans doute, juché, sa palette à la main, aux flancs des grands navires qui bientôt se balanceraient sur les mers ! Et comme lui-même devait être pressé de commencer le grand voyage d'aventures et de périls qu'est chaque existence humaine ! Quand il eut économisé quelques sous, il revint à Aix et se fit admettre dans l'atelier du peintre Constantin, qui acheva de lui apprendre son métier ; puis, sûr de lui, — sinon de son talent, du moins de sa volonté, — il s'en

alla un matin droit devant lui pour conquérir la gloire. Tous les chemins mènent à Rome, dit-on ; il y parvint. Il y passa de longues années. C'est là qu'il exécuta la plupart de ces belles études, d'un charme si intime, et cette suite de dessins incomparables qu'il a légués à sa ville natale, avec toutes les autres richesses d'art qu'il possédait.

Les dessins à la sépia, à l'encre de Chine, à la plume, occupaient plus de deux cents cadres; et les études peintes à l'huile ou à l'aquarelle formaient à elles seules un petit musée dans lequel on pouvait évoquer longuement et contempler sous leurs aspects les plus pénétrans la campagne romaine, les bords du Tibre, les églises, les thermes, les tombeaux... Laurent Cerisier ne se lassait pas de prendre, en compagnie du maître célèbre, un avant-goût des jouissances qu'il allait retrouver bientôt. Le jour tombait, que Granet le retenait encore. Et le gardien du musée, ses clefs à la main, venait l'avertir qu'il fallait laisser reposer ces chefs-d'œuvre, dont le recueillement d'ailleurs était bien rarement troublé par d'aussi longues visites. Dans la pénombre de la première salle, le délicieux portrait d'un Granet jeune, peint par Ingres à Rome au commencement de l'Empire, semblait respirer encore au milieu de toutes les choses qu'il avait aimées. Le sculpteur le salua en passant. Puis il se retourna vers sa femme, qui le suivait, ayant toujours Mathilde à son bras.

— Eh bien ! Et la petite ? demanda-t-il.

« La petite, » c'était Hélène. Elle avait disparu en effet. Elle n'était pas loin ; penchée sur une vitrine, le dos immobile, le cou tendu, elle examinait un objet, qui semblait absorber toute son attention.

— Qu'est-ce donc qui vous intéresse si fort ? demanda Laurent Cerisier, en lui frappant sur l'épaule.

Elle tressaillit. Ses yeux violets, qu'elle releva vers lui, étaient humides :

— Ce morceau de bas-relief antique. Regardez ! regardez ! Est-ce qu'il ne vaut pas à lui seul toutes les autres merveilles qu'il y a ici ?

C'était un fragment de marbre qui représentait un adolescent couché, le menton dans la main, et les coudes au sol ; une ligne adorable de pureté et de jeunesse dessinait tout son corps nu, depuis la nuque délicatement creusée jusqu'à l'extré-

mité des talons, dont l'un était brisé d'une cassure nette.

— Oui, dit le sculpteur, ému à son tour. Vous avez raison, Hélène: toute la beauté antique est contenue dans ce débris mutilé.

Il n'avait pas quitté de la main l'épaule de la jeune fille, et, pesant davantage sur elle, tandis que de l'autre main il la touchait au front comme pour un baptême nouveau, il lui dit en employant le tutoiement des maîtres à leurs disciples :

— Ah! tu es bien des nôtres, toi, ma petite! Tu viens de ressentir, toi aussi, le frisson sacré! Le père de ta mère, ce grand artiste malheureux et qui avait du génie, il n'est pas mort tout entier; son âme revit dans la tienne!

Puis, l'enveloppant d'un regard circulaire, comme un coup de filet jeté sur elle, il ajouta :

— Tu lui ressembles tellement, d'ailleurs!

IX

Hélène savait maintenant où résidait le ressort caché de sa vie. Cette visite au musée, en compagnie du vieux sculpteur, lui avait ouvert des horizons inconnus. Les Laurent Cerisier étaient partis; mais bien des fois, au milieu de ses courses en ville, elle était retournée seule devant les antiques du musée d'Aix, les dessins de Granet et les portraits du XVIIIe siècle. Tout cela désormais lui était familier ; elle n'avait plus besoin de truchement pour lui expliquer le sens de ces chefs-d'œuvre dont la technique cependant lui échappait. Elle se promenait dans les galeries désertes, comme elle s'était promenée dans les nefs de la cathédrale du Saint-Sauveur; mais, cette fois, elle comprenait le pourquoi de son émotion. Sa vocation lui apparaissait nettement, bien qu'entourée de difficultés sans nombre ; tel apparaît à l'explorateur le pic hérissé d'écueils dont l'ascension lui semble irréalisable. Mais, malgré ces difficultés extrêmes, elle ne doutait pas un instant que le dieu qui l'avait appelée saurait lui ménager un chemin; et, avec la belle foi de la jeunesse, elle ne discutait pas avec lui: d'avance, elle se donnait toute.

C'était pour elle une jouissance exquise que de se sentir ainsi révélée à elle-même; autour d'elle, tout le monde ignorait la nouvelle orientation de ses pensées, et elle vivait sa vie de chaque jour, causant, travaillant, accomplissant tous ses devoirs

coutumiers, sans rien laisser apercevoir de cette dilection intime qui élargissait, qui magnifiait ses moindres actions. Tout cet amas de forces inoccupées, de désirs, d'espoirs, de rêves, qui formait le riche fond de sa nature, tout ce trop-plein de sève et d'ardeur, dont jusqu'à présent elle avait été oppressée, elle savait maintenant quels en seraient l'emploi et le but : elle serait une artiste, une grande artiste peut-être, ou peut-être un de ces êtres douloureux et sacrifiés qui ne réalisent jamais complètement leur idéal, et meurent sans avoir connu la gloire, martyrs obscurs qui servent quand même à la cause sublime de l'Art, et dont l'effort n'est jamais tout à fait vain. Oui, elle acceptait même cela ; elle se résignait d'avance à immoler son bien-être et son orgueil. N'avait-elle pas sous les yeux l'image de celui qui lui avait légué, avec une part de son sang, une part de son énergie et de son âme, l'aïeul, dont le buste, à demi caché entre les bibliothèques du salon, évoquait des traits semblables aux siens, et dont elle ne savait rien si ce n'est qu'il avait eu du génie et qu'il avait été malheureux ? A celui-là seul elle confiait les élans de son impérieuse jeunesse, elle demandait de l'inspirer, de la guider, de la soutenir...

Mathilde, tout enfiévrée de musique, revenait de la dernière répétition de l'*Oratorio* d'Haendel, dont l'audition solennelle devait avoir lieu le même soir. Rose et les yeux brillans de joie, elle gourmandait sa sœur, qui depuis quelque temps refusait de l'accompagner.

— Tu as eu bien tort de ne pas venir. C'était si beau ! Il est vrai que ce soir, ce sera beaucoup plus intéressant encore. Ce soir, tu te décideras, j'espère ?

Hélène secoua négativement la tête ; son esprit était ailleurs.

— Maman, dit alors Mathilde en se tournant vers sa mère, dites-lui qu'elle est ridicule !

Mme Nortillet brodait, assise dans la grande bergère du salon ; elle répondit de sa voix tranquille :

— Hélène est libre, mon enfant, comme tu l'es toi-même. Si ce genre de plaisir ne l'amuse pas, pourquoi voudrais-tu l'y forcer ?

— Mais parce que je serais contente de la savoir là ; parce que je voudrais que vous y fussiez tous ! De toute la famille il

n'y aura que Léon qui daignera se déranger, et encore est-ce par déférence pour le comte et la comtesse de Champier, qui lui ont retenu une place à côté d'eux. Ce n'est pas gentil de me lâcher à ce point.

— Mon Dieu ! dit Hélène en riant, ne dirait-on pas que tu fais tes débuts sur une scène lyrique?

Très excitée, Mathilde se fâcha :

— Oh ! toi, depuis la visite des Laurent Cerisier, tu as la tête tournée, c'est visible. Si tu crois que je ne m'aperçois pas de tes distractions quand tu travailles avec moi, et de tes visites furtives au musée, lorsque nous sortons ensemble et que tu me quittes brusquement au coin de la rue...

— Comment ! Hélène est retournée au musée ? demanda Mme Nortillet, qui avait pâli.

— Mais oui, maman, dit Hélène. Est-ce que vous me l'aviez défendu ?

Un malaise suivit cette explication. Mathilde, désolée d'en avoir été la cause, mit deux baisers sur les joues de sa sœur :

— Tu feras ce que tu voudras, après tout. Et, si tu restes, je comprends bien que c'est pour tenir compagnie à maman, qui ne sort jamais, elle ! Il n'y a qu'aux Pinchinats que chacun arrange sa vie comme il lui plaît et que tout le monde est content. Ah ! qu'il me tarde d'y être !

Elle sortit précipitamment, car il lui fallait préparer sa toilette du soir, la même pour toutes les jeunes filles qui chantaient dans les chœurs, une robe d'organdi blanche, et, dans les cheveux, quelques fleurettes de jasmin. Restée seule en face de sa mère, Hélène brûlait de parler. Mais Mme Nortillet, le front baissé, les lèvres serrées, avait repris silencieusement son ouvrage. Évidemment une pensée importune l'occupait toute. Et si elle se taisait, si elle évitait le regard de sa fille posé sur elle, c'était que l'explosion de cette pensée devait amener peut-être quelque choc irréparable.

A la fin, Hélène se décida :

— Maman, pourquoi avez-vous changé de figure tout à l'heure quand Mathilde a dit que j'allais quelquefois au musée?

— Hélène, dit gravement Mme Nortillet, à quel attrait obéis-tu quand tu vas dans cet endroit, où ton père et moi ne t'avions jamais conduite ?

Hélène était franche ; et d'ailleurs, son secret finissait par

l'étouffer. Puisque l'occasion de s'en décharger s'offrait à elle, elle s'y jeta à corps perdu :

— J'y vais, parce que là tout me plaît, m'attire, me ravit; parce que je trouve qu'il n'y a rien de plus beau que l'art, parce que je veux moi-même devenir une artiste, maman !

— Voilà ! s'écria Mme Nortillet, voilà le malheur qui est tombé sur nous ! Le malheur que je voulais épargner à mes enfans !

Elle s'était levée, toute blanche, et serrait éperdument sa fille entre ses bras.

— Tu ne feras pas cela? Jure-moi que tu ne le feras pas?

Mais Hélène s'était dégagée froidement de l'étreinte maternelle; ce qu'elle comprenait à demi, elle voulait le savoir tout à fait. D'une voix nette, elle dit :

— Expliquez-moi pourquoi vous ne voulez pas que je devienne une artiste? N'y a-t-il pas beaucoup de femmes, beaucoup de jeunes filles, qui avant moi ont suivi ce chemin? Et n'est-il, en vérité, d'autre issue pour les filles du professeur Nortillet que l'École normale, les examens, les fonctions universitaires?

— Ou le mariage, prononça Mme Nortillet, essayant de déplacer le débat.

— Le mariage? Vous m'avez répété bien souvent que des filles sans dot ne trouvaient pas aisément à s'établir, et que, d'ailleurs, il était plus honorable et plus digne de ne pas compter sur un homme pour s'assurer des moyens d'existence.

— C'est vrai, avoua tristement Mme Nortillet.

Elle était retombée au milieu de la bergère, et tenait les mains de sa fille emprisonnées dans les siennes :

— Écoute-moi. Il faut que tu saches tout. Je vais tout te dire : l'Art est un mirage, l'Art est une duperie pour ceux qui s'y livrent.

— Maman, vous blasphémez! cria Hélène, en retirant ses deux mains.

Instinctivement, elle s'était retournée vers le buste de l'aïeul.

Mme Nortillet comprit la signification de ce regard :

— Ah ! oui, demande-lui! Interroge-le ! S'il pouvait parler, il te dirait ce qu'a été sa vie, et combien tous deux nous avons souffert ! Ma pauvre petite, ma pauvre Hélène, plutôt que de te voir monter le même Calvaire, je préférerais te savoir condamnée à mourir tout de suite entre mes bras. Si tu savais!... Si tu

savais!... à ton âge, plus jeune que toi encore, toutes les misères, toutes les douleurs, toutes les privations, je les avais déjà endurées. Mon père, Auguste Nau, ce grand artiste méconnu, cet homme qui avait créé des chefs-d'œuvre, ne parvenait pas à gagner son pain. Il y avait des jours où l'on avait faim dans l'atelier, des jours d'hiver où le grand poêle était vide, où l'on grelottait, et d'autres où il fallait, en se cachant, emporter les maquettes de glaise, parce que l'huissier allait venir les saisir! Oh! que de larmes, que de larmes j'ai versées, tandis que lui, le grand homme, enivré de son rêve, intoxiqué par ce poison, ne songeait même pas à se plaindre, et gardait sa confiance dans le lendemain! Quelquefois, quand la tristesse planait d'un vol trop lourd au-dessus de nos têtes, il me prenait par l'épaule : « Allons! viens nous régaler de beauté, » disait-il. Et il m'emmenait au Louvre devant les Léonard de Vinci ou la *Victoire de Samothrace*. Mais moi, je ne regardais point; je jugeais que la vie était mauvaise, et j'avais envie de mourir...

Mme Nortillet avait laissé tomber ses bras minces sur ses genoux; elle pleurait, tandis qu'Hélène s'était agenouillée auprès d'elle. Au bout d'un instant, elle posa la main sur la tête de la jeune fille :

— Jure-moi que tu ne feras pas cette folie! que tu ne t'obstineras pas à devenir une artiste, mon Hélène, mon enfant bien-aimée!

— Mère, répondit Hélène d'une voix serrée, n'exigez pas que je vous jure cela; ce ne serait pas loyal, car une force plus grande que moi me pousse, et je manquerais peut-être à mon serment.

Alors Mme Nortillet se tut, et sa fille resta prosternée contre ses genoux, ne trouvant aucune parole pour combler l'abîme qui venait de se creuser entre leurs deux âmes.

JEAN BERTHEROY.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

L'ACTIVITÉ SOUTERRAINE

ET

L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE DU GRISOU

Le spectacle des progrès industriels réalisés sans relâche, avec une activité chaque jour plus grande, suscite devant l'esprit des préoccupations fort diverses. On se demande, par exemple, si, malgré la médiocrité de ses dimensions, mais à cause de la continuité de ses efforts, l'homme ne parviendra pas, sans le vouloir et comme à son insu, à modifier les conditions du milieu dans lequel il est condamné à vivre, peut-être même à compromettre quelque condition essentielle de l'équilibre terrestre. Le réseau, à mailles chaque jour plus serrées, dans lequel circulent les courans électriques, doit nécessairement changer la distribution des forces auxquelles notre planète est soumise. Qui saurait prévoir les effets ultimes de semblables modifications poussées à l'excès ? Déjà on a prétendu démontrer que le simple établissement du canal maritime de Suez a complètement révolutionné la météorologie de la région des lacs amers et d'une grande partie de l'isthme. En conséquence, l'opinion s'est établie que la submersion des chotts de l'Algérie et de la Tunisie, naguère proposée par Roudaire, — si elle était possible, — changerait le climat de toute l'Afrique du Nord en supprimant la fournaise où les vents se dessèchent actuellement. N'est-on pas allé récemment jusqu'à émettre cette supposition bien singulière, puisqu'elle donnerait une cause générale à un phénomène local, que le régime exagérément

pluvieux et les inondations dont eurent tant à souffrir récemment diverses régions de l'Europe, et spécialement la France et Paris, seraient un contre-coup de l'emploi, en télégraphie sans fil, des ondes hertziennes, aptes, comme on sait, à déterminer des condensations aqueuses?...

Sans insister sur des conséquences que les faits se chargeront de préciser, nous pouvons remarquer que les travaux de l'homme ont déjà eu pour effet d'ajouter des formes nouvelles aux innombrables causes d'accidens dont la nature est si prodigue à son égard. En remuant la terre, réceptacle ordinaire des substances précieuses, nous avons modifié des équilibres et déterminé des écroulemens ayant à s'y méprendre l'allure des déplacemens qui résultent du jeu même des agens propres de la terre. Tantôt c'est le sol recouvrant des galeries de mines qui se met à vibrer de telle sorte que l'on peut croire à un véritable séisme, et qu'il inflige aux habitations des détériorations toutes pareilles à celles des tremblemens de terre. Ainsi, en 1895, la petite ville de Brux, en Bohême, fut en partie ravagée par un effondrement consécutif à l'exploitation souterraine du charbon : 31 maisons furent entièrement détruites, 60 autres endommagées plus ou moins gravement, laissant 2000 habitans privés de tout abri. Inversement, la surcharge du sol par l'accumulation de matériaux a plus d'une fois développé par contre-coup la tuméfaction de la terre, aux grands dépens des constructions qui s'y trouvaient : témoin les ruines nombreuses qui résultèrent vers 1840 de la construction du viaduc du Val-Fleury, à Meudon (Moulineaux) sur la ligne ferrée de Paris à Versailles.

C'est dans la même série de désastres dont l'homme, — que ne découragent jamais les conséquences éventuellement mortelles de ses efforts, — souffre par le fait des travaux « imprudens » auxquels le pousse l'instinct sacré des entreprises, qu'il faut placer les explosions de grisou. Dans les pages qui vont suivre, je voudrais faire sentir comment ces catastrophes, qui supposent tant de conditions non réalisables sans l'intervention humaine, résultent cependant de dispositions naturelles essentiellement harmoniques dans les conditions générales de la terre. Il nous sera impossible de tracer, même en raccourci, le tableau de cette merveilleuse histoire, sans toucher aux fondemens de tout l'édifice terrestre et sans y constater la liaison

et la collaboration réciproque des forces physico-chimiques et de l'impulsion propre à l'activité vivante.

I

L'explosion du grisou est l'une des catastrophes les plus terrifiantes que l'on puisse imaginer. Le lieu souterrain où elle se déchaîne, sa soudaineté, le nombre des victimes, la difficulté de porter les secours et même de constater l'étendue du désastre, le doute où l'on reste souvent longtemps de la captivité, derrière des éboulemens volumineux, de malheureux qu'on ne sait délivrer, la marque fatale que portent si souvent en eux les échappés et qui les tue après une langueur incurable et plus ou moins longue, le concours autour des puits éprouvés de toute une population de femmes et d'enfans qui se livrent aux éclats de leurs craintes et de leur désespoir, — tout s'associe pour donner un caractère spécialement dramatique aux catastrophes des houillères.

On sait comment est installé le travail dans les mines : l'équipe d'ouvriers, dont c'est le tour, a remplacé les hommes fatigués par huit heures de travail et remontés au jour : elle prend la tâche où ceux-ci l'avaient laissée, abattant le charbon aux fronts de taille, poussant les galeries, selon le plan adopté par l'ingénieur. L'abatage se fait au pic et à la pince ; les fragmens sont emportés par des wagonnets roulant sur un chemin de fer et parviennent au fond du puits où des bennes les reprennent pour les monter à la surface. Tout cela est admirablement réglé et se fait avec une précision remarquable.

Rappelons d'ailleurs, en dépit de l'opinion contraire, que le mineur de houille peut être considéré comme un ouvrier favorisé. Le séjour de la mine, si effrayant pour qui ne le connaît pas, est relativement salubre, affranchi de toutes les vicissitudes de froid, de pluie, inhérentes à la surface et qui sont parfois si pénibles. L'habitat minier est favorable aux animaux eux-mêmes : « Les chevaux qui traînent les wagons sur les chemins de fer souterrains, dit Simonin (1), s'habituent vite à leur nouveau métier et savent bientôt reconnaître tous les passages, les courbes, les points dangereux. On les soigne

(1) *La Vie souterraine*, p. 130, 1 vol. gr. in-8. Paris, 1867.

comme d'utiles serviteurs ; l'écurie est vaste et bien aérée, la litière renouvelée souvent, le foin, l'avoine d'excellente qualité garnissent les râteliers à l'heure des repas. Les chevaux deviennent gras et dodus, leur poil s'allonge et reluit, et ils semblent préférer le séjour de cet air chaud, de température égale, à celui des grandes routes ou des champs par le soleil, le vent, la pluie ou la gelée. »

Quand le mineur, sa tâche faite, remonte à la surface, il trouve, pour le recevoir, sa petite maison entretenue avec soin par sa femme, s'il est marié, par d'autres mains, s'il est célibataire. Il se lave et se savonne des pieds à la tête et revêt un habillement fraîchement lessivé et repassé pour remplacer celui qu'il quitte et que la poussière de charbon a noirci sans le salir. Il n'y a pas de population plus propre que celle des mineurs de houille.

Dans le plus grand nombre des Compagnies, par exemple à Lens, dans le Pas-de-Calais, on a dès longtemps pris toutes les mesures propres à assurer le bien-être présent et futur de l'ouvrier : toutes les combinaisons d'assurances et de mutualités ont été mises à contribution. Dans plus d'une région, le mineur qui remplit les conditions de retraite devient en même temps propriétaire de son habitation.

Certes, tout le monde doit désirer ardemment que la condition du mineur soit encore améliorée, et chacun dans la mesure de ses moyens doit contribuer à cette amélioration ; mais si on compare le mineur, non pas au rentier, comme on le fait souvent, mais aux autres ouvriers, on est conduit à reconnaître qu'il est parmi les plus heureux.

On a souvent rapproché l'attachement du mineur pour la mine de l'amour du pêcheur pour l'Océan. Les périls auxquels les uns et les autres sont exposés du fait des élémens constituent un autre trait de ressemblance ; le grisou, c'est la tempête du mineur.

L'équipe de travail répartie dans les différentes tailles sent constamment, à son odeur de gaz d'éclairage, le fléau à son contact, et il en entend aussi le *chant* dans les abîmes souterrains. C'est un faible crépitement très caractéristique, qui a son origine sur la paroi même du charbon récemment recoupé par les outils. Il s'accompagne de la projection de très petites particules de houille arrachées de la couche par de toutes petites explo-

sions. On en a conclu que le grisou est incorporé dans les pores du combustible avec une pression suffisante pour faire sauter, quand elle est près de l'atmosphère extérieure, la mince cloison qui l'en sépare.

Dans le langage des mineurs, le grisou est dit aussi : *brisou, mofette, mauvais air, mauvais goût, terroux, feu-grieux, feu-sauvage;* les Anglais disent : *puff, fire live* (feu-ardent), *fire damp* (feu-mofette) ; les Allemands : *schlagende Wetter.*

Bien qu'il y ait beaucoup de mines de houille qui ne soient point grisouteuses, on peut dire que c'est l'état ordinaire et que les différences d'une localité à l'autre sont plutôt dans la quantité variable du grisou que dans sa présence ou dans son absence. Presque toutes les houilles contiennent du grisou, et la preuve, c'est qu'on l'en retire par la distillation. Mais certaines variétés en renferment de tout formé et même en quantités considérables, et avec si peu d'adhérence qu'il s'en dégage sous la seule influence de la décompression résultant de l'ouverture des puits et des galeries.

Le gaz grisou qui nous occupe est surtout formé, comme le gaz d'éclairage, d'hydrogène bicarboné, appelé aussi méthane ou formène et plus anciennement, d'une manière plus pittoresque, gaz des marais, parce qu'il se dégage, et parfois en abondance, des contrées marécageuses. Cette composition suffit pour indiquer que le grisou est inflammable : il y a des mines où l'on a trouvé moyen de le canaliser et de l'amener ainsi jusqu'à la surface du sol, ou au fond de puits à des becs où l'on l'allume pour servir à l'éclairage et au chauffage. Elle indique aussi que, mélangé à une proportion convenable d'air, le grisou doit détoner : les explosions des mines sont dues à l'inflammation du mélange de l'air avec le gaz souterrain.

On a comparé la houille imprégnée de gaz à une éponge mouillée, c'est-à-dire imprégnée d'eau : le front de taille correspond à la surface par laquelle l'éponge se dessèche spontanément ; dans les deux cas, la quantité de matière d'imprégnation va en diminuant de la surface de dégagement vers les zones internes qui peuvent être uniformément pourvues.

L'exhalaison spontanée du grisou charge petit à petit l'atmosphère des travaux de substance carburée ; et, au bout d'un temps plus ou moins long, cette atmosphère deviendrait explosive et en même temps irrespirable. On s'est donc depuis bien

longtemps préoccupé de se débarrasser du grisou au fur et à mesure de son dégagement. Les tentatives ont été innombrables et très variées, et certaines d'entre elles furent singulières. C'est ainsi qu'en divers pays, on faisait appel au dévouement du *canonnier* ou *pénitent*. Sous ce nom pittoresque on désignait un mineur qui, chaque fois que le travail devait reprendre après une interruption plus ou moins longue, telle que celle du dimanche ou des jours de fête, allait seul par les puits et les galeries et jusqu'au fond des travaux, pour les assainir. Vêtu d'épais habits de bure d'où lui venait son surnom monacal et qui devaient le préserver des brûlures, il rampait sur le sol, en élevant sous les plafonds des couloirs une chandelle allumée fixée au bout d'un long bâton. Le grisou, que sa légèreté appelle toujours vers les points hauts, brûlait parfois tranquillement, souvent avec explosion et grand bruit. L'opérateur ayant accompli sa périlleuse entreprise, ses camarades savaient que, pendant plusieurs heures, les galeries étaient purgées du gaz dangereux. On a renoncé depuis longtemps au pénitent, et on l'a remplacé par une savante ventilation où des courans d'air lancés au fond par de puissantes souffleries chassent devant eux les vapeurs funestes.

Ce dernier remède, en agitant l'atmosphère confinée et en y soulevant des nuages de poussière, a d'ailleurs suscité un nouveau péril qu'il importera de signaler tout à l'heure.

Pour le moment, constatons cette situation normale dans un grand nombre de mines, d'une atmosphère qui acquiert peu à peu les qualités explosives et qui profitera de la moindre étincelle pour s'enflammer. Alors, un vent de feu s'élance le long des galeries, s'élève dans les puits ; et, par les changemens de pression qu'il inflige au milieu, renverse les étais qui soutiennent les toits, arrache les portes, projette à distance les blocs de rochers qui faisaient obstacle à sa progression. Sur son passage, les hommes sont écrasés contre les parois des couloirs, jetés les uns sur les autres, baignés par une atmosphère brûlante qui pénètre dans les poumons, désorganisant et tuant tout ce qu'elle touche.

« On se représente ce terrible phénomène, m'écrivait M. Grand'Eury, — savant si célèbre pour ses magnifiques études sur la houille, — comme une flamme rouge chassée avec violence du point où a éclaté le coup de grisou : gare à

l'ouvrier qui respire cette flamme ! S'il n'est pas tué sur le coup, il meurt quelques jours après l'accident. La dilatation qui se produit est bientôt suivie d'un second choc dû au vide déterminé par la condensation de l'eau. C'est alors que les galeries s'effondrent, complétant l'horreur de la catastrophe. Un des effets de l'explosion du gaz des mines est de noircir et de cuire la peau des malheureux qui sont atteints : celle-ci s'enlève facilement. C'est affreux ; rien ne peut dépeindre l'aspect des victimes retirées du trou noir. Ceux qui échappent à la mort sur le coup même, succombent quelques jours après, s'ils ont, comme on dit, « avalé le feu. » S'ils ne l'ont pas avalé, ils ont respiré de l'oxyde de carbone qui les anémie et les affaiblit souvent pour toujours. »

Parfois, la catastrophe prend des caractères un peu différens, étant plus soudaine encore et plus violente : c'est quand le banc de houille exploitée a livré passage à un *soufflard*. On appelle ainsi une poche gazeuse contenue dans la roche combustible et qui déverse tout à coup son contenu fortement comprimé en avant du front de taille. Alors l'air respirable est immédiatement chassé par l'afflux des gaz carbonés, et l'asphyxie des ouvriers doit être presque instantanée. Il est difficile d'ailleurs que le gaz combustible, s'échappant par les puits, ne trouve pas au jour quelque cause d'inflammation, et c'est ce qui est arrivé le 17 avril 1879, à Frameries, près de Mons.

A sept heures et demie du matin, le puits d'extraction, qui normalement était le siège d'un appel d'air vers le fond, exhalait une odeur fétide. La salle de la machinerie établie au jour, s'étant remplie de grisou, une explosion s'alluma au foyer, tua le mécanicien et mit le feu au puits. Celui-ci se couronna, comme un gigantesque fanal, d'une flamme de 3m,60 de diamètre et de 40 mètres de haut qui, au bout de deux heures, perdit de sa violence et commença à descendre dans le puits. Successivement, elle détermina, de quart d'heure en quart d'heure, neuf explosions de plus en plus violentes.

On a cherché, d'après l'allure de cette extraordinaire éruption gazeuse, à évaluer le volume de grisou dégagé pendant ces quatre heures ; mais les chiffres obtenus varient de 100 000 à 500 000 mètres cubes, discordance qui provient de l'incertitude inévitable des mesures.

Le point de départ de ce gigantesque soufflard était à

610 mètres de profondeur, au travail préparatoire. A 20 mètres plus haut, on avait entendu siffler la trombe. Les ouvriers étaient remontés à 580 mètres où les éboulemens les avaient protégés. Au bout de quatre jours passés dans une somnolence léthargique, ils croyaient, disaient-ils, n'être restés que vingt-quatre heures dans la mine.

Le dégagement par les soufflards comprend généralement deux périodes, dont la première ne dure que quelques heures : c'est un jet instantané résultant de la détente du gaz précédemment comprimé, — tandis que la seconde se prolonge plus longtemps et quelquefois des années, en conséquence de la forme des poches souterraines et de la disposition de leur ouverture de décharge.

Parmi les autres formes de dégagement subit de grisou, il convient de citer celles qu'on observe spécialement en Belgique : elles ont l'allure d'explosions de poches gazeuses libérées de l'obstacle qui s'opposait à leur expansion par la diminution d'épaisseur de la paroi rocheuse qui les sépare des galeries par le progrès même des travaux d'abatage. La houille pulvérisée est lancée en abondance en avant du front de taille et les mineurs sont fréquemment ensevelis sous les débris. Cette allure se rattache avant tout à la structure poreuse de la houille qui appartient au type désigné à Bessèges et ailleurs sous l'appellation de « fusain. » Un accident grave dû à cette cause se produisit le 29 juillet 1864 dans la mine de Marcinelle, en Belgique. 150 tonnes de charbon furent tout à coup projetées dans la galerie où deux ouvriers furent ensevelis. Trois autres, qui se trouvaient dans le même chantier, furent asphyxiés par le grisou.

Ces deux formes d'explosions : par dégagement continu et uniforme de grisou et par éruption d'un soufflard contenu dans une poche, sont loin d'être également redoutables. On peut dire que, pour le premier cas, on est arrivé à diminuer considérablement le péril : tantôt, on « draine » le gaz dangereux par un traçage préalable et on le noie dans un courant d'air suffisamment abondant pour que sa proportion dans l'atmosphère des galeries soit trop faible pour déterminer une explosion ; tantôt, on se borne à supprimer toutes les chances d'inflammation, le feu sous toutes ses formes : de lampes à feu nu, de coups de mine, d'étincelles électriques. Et c'est alors qu'acquiert toute sa valeur la lampe de sûreté, à toile métallique, inventée

il y a cent ans par H. Davy et Stephenson et considérablement perfectionnée depuis lors. Mais il n'en est pas de même pour les brusques invasions provenant des « sacs à grisou, » des soufflards, des zones de charbon, dit « fusain, » imprégnés d'un excès de gaz, etc.

Dans les deux cas, il peut se présenter une complication que nous avons déjà fait pressentir et qui atteint parfois un caractère d'extrême gravité : c'est l'intervention des poussières charbonneuses. Celles-ci, — soulevées dans l'air par des causes très variées, telles qu'un éboulement, un coup de dynamite-gomme ou simplement par un courant d'air, sont aptes à propager l'inflammation indéfiniment loin dans les galeries, même en l'absence de grisou, si le sol est recouvert de fine poussière que les progrès du phénomène enlèvent devant lui. Déjà, en 1844, à propos de l'explosion de la mine de Haswell, Faraday a appelé l'attention sur ce nouveau danger; mais c'est surtout à partir de 1879 et à propos des expériences de Galloway, que des études sérieuses ont été faites.

Le résultat est que les poussières constituent le facteur le plus redoutable dans les explosions de mines. Certains auteurs, poussant probablement les choses à l'excès, sont même allés jusqu'à dire que le grisou serait presque inoffensif sans les poussières. A diverses reprises, en effet, des explosions tout à fait typiques de poussières se sont produites, et nous nous bornerons à mentionner celle qui se déchaîna en 1889 à Brancepetts, en Angleterre, dans une trémie de charbon au jour et par conséquent loin de toute influence grisouteuse. D'ailleurs, le charbon pulvérisé n'est pas le seul artisan possible de semblables accidens et toutes les matières combustibles se comportent de même à l'occasion. On connaît la catastrophe survenue il y a trente ans dans un gigantesque moulin établi sur la chute du Niagara, par suite du mélange du contenu d'un sac de farine accidentellement crevé avec l'air de l'escalier intérieur où brûlait une lampe.

On a du reste soumis la grave question des poussières combustibles à une série d'expérimentations raisonnées. Les Compagnies houillères françaises ont pris en 1907 l'initiative d'organiser au jour une galerie d'essais destinée à permettre de faire pratiquement et sans danger, en même temps que dans des conditions aussi voisines que possible de la réalité, une série

d'expériences sur le grisou et sur les poussières charbonneuses. Cette galerie, installée à Liévin (Pas-de-Calais), a coûté 300 000 francs, sans compter 60 000 francs pour les frais d'expériences. Elle a été employée notamment à élucider le rôle si discuté des poussières dans les grands accidens, et c'est même à la suite de la catastrophe de Courrières qu'elle a été construite.

L'inflammation locale de ces poussières n'est pas douteuse; mais est-elle capable de se transmettre sur toute la longueur d'une galerie, et pourrait-on éviter cette transmission en mouillant les poussières de place en place, etc.? Les études déborderont plus tard le domaine du grisou et s'étendront à toutes les questions d'hygiène dont on se préoccupe aujourd'hui si justement. D'ailleurs, les programmes de 1907 sont déjà dépassés et des complémens d'étude sur ce sujet si important ont été ajoutés jusque dans ces derniers temps. Le *Geological Survey* des États-Unis, par exemple, a publié, il y a seulement quelques mois, un intéressant volume où l'état de la question est complètement exposé et où de nombreuses expériences toutes récentes sont minutieusement décrites.

Un résultat remarquable des études expérimentales, c'est qu'au point de vue de la chaleur, les explosions de poussières ressemblent intimement aux explosions de grisou. La proportion de fine poussière de charbon donnant lieu au maximum de violence, et par conséquent de danger, est de 3 grammes par mètre cube d'air et, dans ce cas, la chaleur totale dégagée par l'inflammation du mélange est de 907 grandes calories (c'est-à-dire 907 fois la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'un kilogramme d'eau de 0° à 1°). Or, un mètre cube d'air grisouteux, au maximum théorique d'explosivité, c'est-à-dire renfermant 9,42 parties de grisou pour 100, donne 901 grandes calories. La température communiquée aux produits engendrés est de 2579° dans le premier cas et de 2131° dans l'autre. Toutefois, s'il y a presque identité au point de vue thermique, une différence réside dans le processus de l'inflammation.

D'après M. Taffanel, directeur des mines de Liévin, le mécanisme des coups de poussière comprend deux phases bien distinctes : 1° la mise en suspension de particules charbonneuses dans l'air; 2° leur inflammation.

« Nous supposerons, — dit-il, dans le compte rendu des expériences exécutées en avril 1910, — qu'à l'origine du phénomène, une cause unique, qui pourra être une petite explosion de grisou (et qui sera en l'espèce la détonation de dynamite-gomme dans un mortier d'acier sans bourrage), produit un ébranlement d'air assez fort pour mettre instantanément les poussières en suspension aux alentours du point initial et une flamme assez chaude, assez volumineuse et assez durable, pour communiquer le feu au nuage immédiatement soulevé. L'inflammation n'est d'ailleurs possible que si les poussières en suspension satisfont à certaines conditions de quantité, de composition, de pureté, etc., qui définissent les limites d'inflammabilité et que diverses séries d'essais ont permis de déterminer. »

Les préservatifs relatifs aux poussières coïncident en partie avec ceux qui concernent le grisou. Il faut y ajouter l'arrosage qui n'est d'ailleurs pas sans inconvénient. L'existence dans les galeries de mares d'eau stagnante est le moyen le plus sûr de propager l'ankylostomiase, cette terrible maladie parasitaire des mineurs. En outre, les déversemens d'eau ne peuvent manquer d'entraîner des chutes de toits, des éboulemens.

Un remède paraît être d'intercaler entre des tronçons de galerie, des espaces sablés avec des *poussières schisteuses*, qui sont, dit-on, capables d'arrêter la traînée de flamme.

Après divers essais, M. Taffanel, déjà cité, a eu la très ingénieuse idée de placer au toit des galeries des planchettes interrompues de distance en distance et chargées de fines poussières incombustibles. Celles-ci, soulevées par le début de l'explosion, remplissent l'air et opposent à la propagation de la flamme une barrière infranchissable. Ce sont de vrais barrages établis en avant du fléau et qui en arrêtent la marche.

Depuis les recherches que nous venons de résumer, la vapeur d'eau lancée en jets dans les travaux a été préconisée comme efficace contre les accidens, au moins en certains cas.

Pour résumer cette première partie de nos études, insistons un moment sur les considérations qui nous arrêtaient déjà à notre point de départ. Il convient, en effet, de constater que le péril auquel nous expose le grisou est exclusivement, comme nous le disions, d'origine humaine.

Dans les profondeurs du sol, le grisou existe à certains

niveaux de combustibles fossiles ; il y est contenu à l'état de substance d'imprégnation, fortement comprimé, peut-être liquéfié, au moins en partie, comme le supposait Grüner; en tout cas et certainement à l'état d'équilibre de pression avec les environs immédiats. Il n'est d'ailleurs pas inerte dans le gisement, mais nécessairement en voie de déplacement très lent et continu parmi les élémens solides qui l'encaissent : il lui arrive fréquemment de sortir de la houille et de se répandre dans les roches poreuses du voisinage. Les mineurs le retrouvent fréquemment dans les schistes et dans les grès; il y a des cas où ces roches non combustibles sont plus grisouteuses que les charbons eux-mêmes. Et lorsque la houille est en communication avec quelque cavité souterraine, comme une faille bâillante, le grisou s'y amasse jusqu'à ce qu'il y acquière une tension égale à celle qu'il a dans les terrains avoisinans.

On s'imagine facilement que, de proche en proche, il doit en maints endroits parvenir à la surface du sol et se dégager dans l'atmosphère, quelquefois même y brûler sous la forme de ces *feux éternels* qui ont impressionné les populations primitives et instauré le culte des Guèbres.

Mais nulle part on ne conçoit qu'il engendre des explosions violentes. Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait supposer que de l'air s'insinue dans les régions souterraines et y alimente une combustion. Rien ne justifie une semblable hypothèse, et l'on voit bien ici la confirmation de notre assertion du début que c'est le trouble apporté par l'homme à l'équilibre naturel des choses qui détermine les catastrophes que nous avons en vue, justifiant, par exemple, les appréhensions déjà mentionnées de ceux qui redoutent, dans la multiplication indéfinie des réseaux électriques, quelque motif de dérangement du régime planétaire.

II

Édifiés que nous sommes maintenant sur l'allure du grisou, recherchons à quelle cause se rattache légitimement l'existence de ce gaz souterrain. Le fait de son association normale avec la houille ou avec les substances analogues est spécialement instructif à cet égard. Le grisou est un élément essentiel de la houille, puisque de toutes les houilles on peut retirer du grisou

par des manipulations convenables, même si ces houilles proviennent de mines non grisouteuses. C'est sur cette circonstance qu'est fondée l'industrie du gaz. Il est logique de conclure d'innombrables observations que le grisou s'engendre dans la houille.

La houille est un produit de décomposition de plantes, et chacun sait même que l'étude de ces plantes a conduit à reconnaître l'existence à l'époque carbonifère de toute une flore magnifique dont aucun élément ne correspond à une plante actuellement vivante. C'est aux résultats de l'altération des matières botaniques qu'il faut attribuer l'origine du corps qui nous occupe.

Or, l'observation quotidienne montre bien vite que le bois et les autres tissus des végétaux se décomposent, suivant les circonstances, de deux manières essentiellement différentes. Un vieil arbre, abandonné après sa mort sur le sol d'une forêt, ne tarde pas à tomber en une poussière qui, plus ou moins vite, disparaît elle-même tout à fait, de façon à ne rien laisser subsister qui rappelle la forme du géant défunt. L'étude attentive du phénomène nous apprend que les élémens chimiques du bois donnent naissance à un dégagement lent de gaz carbonique et de vapeur d'eau qui sont justement les produits de la combustion du bois dans un foyer.

Ailleurs, un arbre est tombé dans l'eau après sa mort, et s'étant gorgé de liquide, il coule à fond; peu à peu il est enseveli dans la vase submergée. Alors, à l'inverse du précédent, il conserve sa forme, mais il brunit et passe à l'état de cette substance bien connue sous le nom de lignite, dont une variété spécialement pure est admise en bijouterie de deuil sous les noms de jayet et de jais. En suivant comme tout à l'heure le détail de la transformation, on découvre que celle-ci tient à ce que le bois dégage une partie de ses élémens sous la double forme d'eau (comme tout à l'heure) et d'une substance qualifiée depuis bien longtemps sous le nom de gaz des marais, parce que dans presque tous les pays marécageux où des plantes sont enfouies sous l'eau, le sol exhale ce même produit. Le gaz des marais, c'est l'élément essentiel du gaz d'éclairage, et si les produits de l'érémacausie correspondent à ceux que donne la combustion du bois, les produits de la macération sous l'eau coïncident avec ceux que procure la distillation de ce même bois.

Ceci mérite de nous arrêter un instant. Entre les deux opé-

rations de combustion et de macération, il n'y a qu'une différence essentielle : la présence de l'air pour la première, son absence pour la seconde, et ces deux conditions opposées caractérisent en effet deux régions mutuellement contrastantes de la superficie terrestre. Là où l'air, c'est-à-dire l'oxygène abonde, les matières organiques se détruisent très vite, ou, plus exactement, elles livrent très vite les élémens qui les constituent au tourbillon des réactions rapides sur lesquelles comptent pour vivre les générations qui se succèdent de végétaux et d'animaux.

On ne réfléchit pas toujours assez à la nécessité pour chaque génération de se constituer avec les molécules matérielles qui ont servi à ses ancêtres : de merveilleux phénomènes de circulation fournissent à chaque individu les alimens d'où il retire, par les réactions physiologiques, l'étoffe même de ses tissus; mais par le fait seul de la vie, cette étoffe s'use et se détruit sans répit, et les débris qui en résultent sont expulsés, pour concourir à des travaux chimiques qui les rétabliront dans leur condition alimentaire. J.-B. Dumas, dans l'ample langage qu'il savait si bien mettre au service de la plus haute philosophie naturelle, a décrit en ce genre les migrations organiques du carbone. Il a montré que l'animal peut, à un certain point de vue, être comparé à un appareil de combustion, c'est-à-dire d'oxydation conformément à l'aphorisme de Lavoisier que « respirer, c'est se brûler. » Et en face de cette activité comburante, Dumas a signalé la plante verte comme un appareil de réduction, capable de reprendre l'acide carbonique qui fait le résidu de la respiration de tous les êtres, et d'en associer les élémens avec ceux de l'eau, pour constituer ainsi la matière même du bois, ce qui suppose l'exhalaison d'une quantité correspondante de gaz oxygène, c'est-à-dire de la matière respiratoire par excellence. Dans sa *Statique chimique des êtres organisés*, livre magistral dont les progrès de la science ont cependant modifié la portée sur quelques points, Dumas fait voir comment le même carbone passe sans cesse et alternativement de la cellule végétale à la cellule animale et *vice versa*, assurant ainsi, sous un poids limité, la persistance indéfinie d'un merveilleux état d'équilibre entre les deux règnes organiques.

Il va sans dire que ce qui est vrai pour le carbone s'étend à tous les autres élémens des tissus vivans et qu'il y a bien des chances pour que chacune des molécules qui composent notre

corps aujourd'hui ait déjà passé par les tissus d'une infinité d'être humains, d'animaux et de végétaux, sans compter, comme incidens, leur fixation provisoire dans certaines masses non organiques, comme l'atmosphère, la masse des océans et même diverses roches pierreuses.

Pourquoi ne pas ajouter en passant, et au profit de nos conclusions ultérieures, que cela fait apparaître un être vivant considéré à part sous un jour très particulier? Ce qui le constitue essentiellement n'étant pas la substance de ses tissus, puisqu'elle est changeante de jour en jour, on est réduit à voir en lui avant tout un foyer dynamique, un centre d'où émane un concert de forces auxquelles cèdent les particules extérieures. Attirées par lui, celles-ci constituent, autour de ce point singulier, une enveloppe dont il détermine la forme et qui seule lui permet d'entrer en relation avec ce qui n'est pas lui; repoussées après leur service accompli, ces particules retournent au grand Tout, sans rien conserver en elles qui puisse rappeler leur éphémère condition de corps organisé et vivant.

Ce torrent vital a été plus d'une fois comparé à des objets purement matériels dans lesquels l'activité biologique est remplacée simplement par des dynamismes physiques, capables de déterminer des apparences stables relativement à l'état essentiellement errant de leurs élémens. Une chute d'eau quelconque est dans l'état dont il s'agit : le poète assis devant le tourbillon aqueux, vibrant d'émotion au spectacle des paraboles liquides et des remous écumans, accorde à ce tumultueux ensemble une personnalité véritable; et cependant celui-ci, malgré la précision de ses formes que la photographie peut reproduire, est sans cesse reconstitué par des myriades d'atomes qui ne font que traverser avec une vertigineuse rapidité une région où sont associées, et souvent en conflit, des forces de projection et de résistance convenablement distribuées. La chute existe incontestablement, mais la substance qui la compose se signale avant tout par son insaisissable inconsistance.

Cependant, et pour en revenir aux migrations chimiques du carbone, le tourbillon qui l'emporte au travers des catégories d'êtres vivans, admet une espèce de tempérament et il se concilie avec des momens de stagnation au moins relative. La conservation du bois dans la vase submergée, bien qu'elle dégage du gaz des marais qui est un composé carboné, assure la persis-

tance relative de la plus grande partie du charbon renfermé dans la substance végétale au détriment de la circulation décrite par Dumas. Si, d'un côté, il ressort de là la nécessité de quelque source de carbone qui vient combler le déficit causé par la réalisation des phénomènes de fossilisation (source qui est parfaitement connue et dont le siège réside dans les plus grandes profondeurs de l'écorce terrestre); — d'un autre côté, la transformation souterraine du bois et des matières végétales comporte des conséquences d'un immense intérêt, aussi bien au point de vue philosophique qu'en ce qui regarde le chapitre économique, puisque toute l'histoire de la houille s'y rattache directement.

En effet, le dégagement du gaz des marais, c'est-à-dire du grisou, dans les localités où le tissu des plantes s'altère à l'abri de l'action comburante de l'air, nous fournit un premier éclaircissement dans l'histoire du grisou. L'analyse chimique apprend que le gaz est directement extrait du bois de telle sorte que si, à un moment donné, on restituait au végétal qui subit la macération le fluide élastique qui s'en est dégagé, on lui rendrait la composition de la plante vivante. Pour son compte, ce végétal macéré s'éloigne surtout de sa première manière d'être, en perdant de plus en plus de gaz des marais, c'est-à-dire d'une combinaison de carbone et d'hydrogène, ou, si on l'aime mieux, en concentrant le carbone dans sa substance, où l'hydrogène est trop peu abondant, pour convertir en ce même gaz tout le charbon qui y est renfermé.

Et ici doit trouver sa place un petit aperçu de ce qu'on pourrait qualifier d'évolution du charbon de terre; histoire merveilleuse qui nous expliquera l'origine et le mode de formation de la plus précieuse des substances minérales, — or et diamant compris, — et qui rattachera le grisou aux traits les plus impressionnans de l'économie générale de notre planète.

L'étude de la croûte terrestre nous enseigne que bien avant l'existence de nos marécages où macèrent et parfois en si prodigieuse abondance, comme dans le Dismal Swamp, des États-Unis, des débris d'arbres et de plantes diverses, il y a déjà eu des marécages maintenant fossilisés. Même on reconnaît que certains de nos marécages, connus sous le nom de tourbières, par exemple aux environs d'Abbeville et d'Amiens, dans la vallée de la Somme, existent depuis une antiquité qui dépasse de

beaucoup les durées historiques : tandis que, dans les profondeurs moyennes de l'amas combustible, on trouve des débris provenant des générations humaines qui nous ont immédiatement précédés, des médailles et des armes gauloises, des briques à rebord, les ruines d'une voie romaine, comme aux Ponts, en Suisse. A une profondeur plus grande, se présentent les armes et des outils de pierre préhistoriques associés à des ossemens fossilisés de mammouth et d'autres animaux qui n'existent plus, comme le *Megaceros*, ce cerf à bois gigantesque des tourbières de l'Irlande. Dans ce cas, la tourbe du fond a des caractères spéciaux, par suite de l'énorme durée de la macération qui dépasse des centaines de siècles; par suite aussi de la pression que lui ont infligée les masses superposées. Elle s'est ainsi dépouillée de la structure moussue qu'elle avait d'abord, et elle a acquis une compacité et une nuance noire qui en font déjà un charbon.

Mais il est facile de s'imaginer son avenir par la rencontre de gisemens plus anciens. Par exemple, il existe dans le terrain secondaire supérieur des Bouches-du-Rhône, à Fuveau, un dépôt de lignites, d'une épaisseur de plus de cent mètres et d'exploitation très profitable. C'est cependant un charbon de qualité relativement médiocre, ne dégageant, à la tonne brûlée, qu'une quantité de chaleur inférieure à celle des bonnes houilles. Il représente un produit plus éloigné que la tourbe de la composition du bois; c'est-à-dire que, pour le ramener à l'état de celui-ci, il faudrait, si la chose était pratiquement possible, lui incorporer les élémens du grisou en plus grande proportion qu'il n'était nécessaire de le faire dans le cas de la tourbe. La différence est évidemment relative à la durée et à la profondeur plus grandes de l'enfouissement, comme si une certaine opération chimique, toujours la même, avait accumulé ses résultats en plus grande proportion.

Allons plus loin et arrêtons-nous un instant au Tonkin, dans l'île de Kebao, concédée par le gouvernement à Jean Dupuis et où, en commençant l'exploitation, on avait cru trouver de la houille. On dut bien reconnaître l'erreur, quand il fallut, pour faire des briquettes utilisables par la marine militaire, y mélanger un poids égal de houille véritable, à prendre au plus près au Japon. C'est toutefois un combustible plus perfectionné que celui de Fuveau, étant plus ancien, puisqu'il est

subordonné à des couches géologiques dépendant du terrain secondaire le plus inférieur. Mais, pour le ramener à la composition du bois initial, il faudrait lui incorporer plus abondamment encore qu'à ce dernier les élémens du grisou. Ce n'est pas encore de la houille, son évolution souterraine n'étant pas poussée assez loin.

C'est dans des terrains antérieurs à ceux du Tonkin qu'on trouve la houille proprement dite, dont les propriétés incomparablement précieuses sont liées à la durée précise depuis laquelle elle subit la chimie souterraine; car dans des assises encore plus vieilles, — et cela achève la démonstration, — le charbon a dépassé ce que l'on pourrait appeler la condition « optima. » Ce n'est plus de la houille : c'est de l'anthracite, et la liaison de cet état nouveau avec le temps nécessaire à le produire ressort déjà de cette particularité que, bien fréquemment, des houillères renfermant le combustible normal dans leurs couches supérieures, ne présentent plus que de l'anthracite dans leurs parties les plus profondes, autrement dit les plus anciennes.

Il y a, bien entendu, une foule de degrés entre les différens anthracites; le type est procuré par les colossales assises qui s'en sont conservées dans les entrailles des monts Alleghanys, aux États-Unis. C'est là que se présente, entre autres, la couche dite « Mammouth, » épaisse de trente mètres et dont la substance a mérité le nom imprévu qu'elle a gardé aussi longtemps qu'on n'eut pas de foyers convenables, de « houille incombustible. » C'est une roche dont l'aspect est celui d'un verre noir très compact, et que le choc du marteau réduit en éclats extrêmement tranchans. On n'a pas à craindre de s'y noircir les mains : loin de se pulvériser sous le contact des doigts, elle est si dure qu'elle raye le verre et peut même quelquefois le couper comme fait un diamant. L'analyse n'y trouve plus que quelques centièmes de substances volatiles, et l'on serait tenté d'y voir le terme ultime des transformations des substances végétales soumises aux réactions souterraines, si certains pays ne nous procuraient des gisemens de graphite, ou mine de plomb qui sont plus avancés encore.

A cet égard, j'ai plaisir à citer une pittoresque localité appelée Carlat, aux portes d'Aurillac, dans le Cantal, et où un petit ruisseau coule au fond d'une étroite gorge creusée en plein massif de gneiss. Sur l'escarpement, on voit la roche granitique com-

prendre, entre ses feuillets, un lit très régulier de graphite ou « mine de plomb. » On pourrait à première vue supposer que cette variété de charbon pur, cristallisé parfois en paillettes très nettes, doit son origine à d'exclusives réactions minérales, mais l'examen du gisement et sa comparaison avec d'autres points situés plus ou moins loin, et jusqu'au Canada, démontrent à l'évidence qu'il s'agit d'une couche qui, en son temps, fut de la houille encastrée entre deux assises plus ou moins schisteuses et renfermant sans doute des fossiles. En conséquence des réactions dont nous venons de voir les progrès successifs, la substance organique n'a plus conservé à la fin que son charbon, et celui-ci est devenu cristallin après sa libération des associations chimiques, pendant que les élémens de ses roches encaissantes, subissant un sort analogue, passaient de l'état d'argile à celui de quartz, de feldspath, de mica et d'autres minéraux comparables.

L'histoire, que nous ne pouvons qu'ébaucher, de ces étapes successives de l'évolution souterraine des combustibles fossiles, acquiert une nouvelle et plus large signification, si nous la reprenons au point de vue plus spécial du grisou. Elle peut se résumer en disant que, malgré le degré relativement faible de la température, qui n'approche jamais de celle où sont portées les cornues dans les usines à gaz, il s'agit ici d'une véritable distillation. Le mécanisme en est d'ailleurs très spécial, et c'est l'eau chaude en circulation continue qui en est l'agent décisif. On se flatte d'en avoir observé toutes les parties et d'y avoir constaté une ressemblance d'autant plus remarquable avec nos usines qu'elle s'accommode de contrastes plus accentués.

La région orientale de l'Amérique du Nord fournit des documens bien frappans à cet égard et ils méritent d'être rapidement mentionnés. Les amas colossaux d'anthracite qu'on y exploite, et spécialement cette couche Mammouth mentionnée tout à l'heure, représentent, dans l'assimilation que nous avons en vue, le résidu de la distillation poussée jusqu'à sa complète réalisation. C'est donc l'analogue du coke des usines, et si son état physique, éminemment compact, est tout autre que l'état avant tout spongieux et presque spumeux du coke, cela tient à la forte pression des profondeurs terrestres, remplaçant l'absence de pression dans nos cornues. Restent à retrouver les autres produits de l'opération devant consister en grisou d'abord, repré-

sentant le gaz d'éclairage, mais aussi en huiles et goudrons et même en eaux salines qui s'accumulent dans nos condenseurs industriels. Or, l'Est des États-Unis qui contient ce coke, — l'anthracite, — dans les assises des Appalaches, nous livre les autres substances complémentaires de celles-là, dans un très grand nombre de localités et avec des dimensions proportionnées.

En novembre 1836, on fit à Findlay, petite ville alors, maintenant centre considérable de l'Ohio, une découverte originale. Un puits creusé dans les alluvions de la rivière Blanchard ayant atteint la profondeur de 35 mètres, l'eau désirée commença à sourdre. Voulant y descendre pour fixer les conditions du travail final, les puisatiers y jetèrent une torche destinée à montrer si l'atmosphère y était respirable; mais quelle ne fut pas la stupeur de l'assistance d'entendre une violente explosion? En un instant, le puits fut en feu, exactement comme le puits de Frameries devait s'y mettre quarante-trois ans plus tard; mais il brûla plusieurs mois et il fallut les neiges de l'hiver pour mettre fin à l'incendie. Peu à peu on s'aperçut que dans toute la région les trous de sonde percés pour divers motifs jusqu'aux abords du calcaire sous-jacent au gravier superficiel donnaient invariablement lieu au dégagement des gaz inflammables. Le docteur Foster, habitant de Findlay, forma le projet d'utiliser cet amas gazeux renfermé dans le sol et disposa, au-dessus d'un forage, une espèce de gazomètre, puis il le pourvut de conduites en bois permettant d'amener le grisou naturel dans une salle de sa maison où sa combustion procura un chauffage singulièrement économique. Depuis lors, cet appareil primitif fut entretenu, et quand, bien des années plus tard, la maison fut vendue, le nouveau propriétaire augmenta l'arrivée du gaz, étendit la surface chauffée et même éclaira ses appartemens.

C'est vers 1862 que des applications plus générales furent tentées par des entrepreneurs, et en 1883, le docteur Œsterlin fonda la *Findlay natural gaz Company* au capital modique de 25000 francs. Des faits analogues se reproduisirent dans un très grand nombre de localités, dans la Pennsylvanie à Pittsburg, dans l'Ohio à Oak Harbor, Fremont, Bowling-Green où l'on fora 15 puits, Luna où l'on en fit 350, Sainte Mary; dans l'Indiana à Portland, Marion, Anderson-City, Nobles Ville, etc. Cependant, vers la fin de 1888, une réduction sensible s'était

manifestée dans la production : puis l'été avait ramené l'abondance.

Les mêmes symptômes d'épuisement se renouvelèrent au commencement de la saison froide et, depuis lors, dans toutes les localités précédemment énumérées, une certaine inquiétude se manifeste sur l'avenir de l'exploitation des gaz. D'autres pays, en échange, paraissent destinés à reproduire les conditions qui viennent d'être résumées et, par exemple, la Louisiane, située plus à l'ouest sur les rivages du golfe du Mexique, fait beaucoup parler d'elle en ce moment, comme en fait foi un volume publié en 1910 par le *Geological Survey* des États-Unis.

Quel que soit d'ailleurs le sort réservé à cette richesse minérale, le point que nous voulons mettre en relief, c'est qu'il n'est pas déraisonnable de voir dans le grisou naturel, si abondamment emmagasiné en certains points du sous-sol, le complément des produits de distillation dont l'anthracite des Appalaches nous représentait le « coke. » Il semble même que la démonstration soit complète, si l'on ajoute que le gaz n'est pas le seul corps volatil qui se soit conservé.

En effet, les puits suffisamment profonds des environs de Pittsburg et de maintes autres localités des États-Unis occidentaux donnent fréquemment lieu à un singulier phénomène : le jaillissement en l'air d'une gerbe d'eau rappelant celle de nos puits artésiens, mais poussée avec une violence visiblement plus grande et présentant en outre des traits de composition tout à fait spéciaux. C'est de l'eau salée, et même très salée, par suite de la dissolution de substances variées dont beaucoup coïncident avec celles des eaux condensées dans les usines par les appareils où se lave le gaz d'éclairage.

Le jaillissement de cette eau ne dure pas indéfiniment ; un moment vient où il est remplacé par la sortie du pétrole : ce pétrole dont la découverte a révolutionné l'état économique de tous les pays. Le pétrole vient procurer un nouveau terme à notre comparaison entre le sous-sol et l'usine à gaz : il correspond à tout l'ensemble des huiles lourdes et des huiles légères.

L'éruption violente du pétrole a, à son tour, un terme, et à sa suite émergent des jets de gaz inflammables, présentant tous les caractères de ceux de Findlay et des localités semblables. Aussi l'ensemble de ces manifestations successives se faisant jour par le même trou foré, a conduit à supposer la disposition

relative des choses en profondeur. Ce qui paraît le plus vraisemblable, c'est de s'imaginer que la houille des Appalaches ayant subi la distillation souterraine, les produits extraits par l'activité des eaux chaudes en circulation ont été transportés dans des réservoirs naturels. Dans les cas où ces réservoirs n'existaient pas, ces produits se sont dissipés dans le sol et de proche en proche dans l'atmosphère, sans laisser de traces; mais une fois parvenus dans ces réservoirs, ils s'y sont disposés d'après leurs densités relatives : l'eau occupait le plus bas niveau, le pétrole surnageait et les gaz s'accumulaient au-dessus, se comprimant de plus en plus, pendant que la quantité en augmentait progressivement. Le tube de sondage étant poussé jusqu'à la région de l'eau, le gaz tendait à se détendre à cause de la communication de sa pression, par les liquides, avec l'atmosphère extérieure, et provoquait le jaillissement de l'eau; puis, quand celle-ci était épuisée, le jaillissement du pétrole. Une fois ces produits expulsés, le gaz lui-même sortait à son tour.

Il se pourrait bien qu'à Findlay et dans les localités similaires qui ne donnent que du gaz, on ait commis la faute de ne pas pousser les tubages assez bas. Dans ce cas, les gaz sortent directement, et les liquides sous-jacens, pétrole et eau salée, n'ont plus aucune raison pour jaillir. Pour les obtenir, une fois le gaz dissipé, il faudrait recourir à des pompes, ce qui évidemment ne serait pas pratique.

D'ailleurs, cette question sort de notre sujet et tout ce que nous voulons retenir des détails précédens, c'est que les gîtes de gaz et les gîtes de pétrole, complémens des phénomènes de distillation subis sous terre par les amas de charbon, constituent des élémens de l'histoire, bien plus large que la leur, de l'évolution chimique des matières végétales enfouies.

Dans ces conditions, il est utile de revenir en deux mots sur quelques-unes des manières d'être du grisou, qui préciseront ses relations avec le charbon. On a vu que les plantes, submergées après leur mort dans les eaux superficielles, dégagent du gaz des marais qui n'est que du grisou et passent ainsi à l'état, de tourbe puis de lignites. Dans les gîtes de ces derniers, on ne constate pas ordinairement de dégagement grisouteux, ce qui vient sans aucun doute de ce que ce gaz se dissipe au fur et à mesure de sa production dans les roches avoisinantes récentes et très perméables et, par elles, gagne l'atmosphère. Les li-

gnites du Bas-Rhin, et principalement de Lobsann et de Bechelbronn, sont accompagnés cependant de pétrole et de véritable grisou. Dans les houilles, nous voyons que les unes sont grisouteuses, tandis que les autres ne le sont pas. On observe tous les intermédiaires entre l'absence de gaz et la teneur des houilles de Dorthmund, en Westphalie, qui en donnent de 22 à 67 mètres cubes à la tonne, c'est-à-dire, dans ce dernier cas, plus de 40 fois le volume du charbon. La différence tient tout entière à ce que certaines houilles sont enclavées entre des roches perméables qui laissent le gaz se dégager, tandis que les autres sont recouvertes de couches compactes au travers desquelles les fluides élastiques ne se dissipent pas. La pression considérable du gaz ne peut être équilibrée que par le poids des *morts-terrains* qui recouvrent le charbon, et c'est pourquoi les couches grisouteuses ne se rencontrent jamais qu'à une grande profondeur. L'ouverture des puits et des galeries, en atteignant la houille et en supprimant localement la couverture dont elle était munie, détermine une véritable *fuite* de grisou et les vieux travaux continuent parfois pendant des années à dégager celui-ci.

Mallard a montré que l'augmentation progressive de la pression du grisou, à partir de la surface libre du charbon, s'explique en admettant que le gaz imprègne le combustible comme l'eau imprègne une roche poreuse et que son écoulement au dehors résulte exclusivement de la différence de pression entre l'intérieur de la masse et l'extérieur. Le calcul fait voir en outre que la répartition du grisou dans l'intérieur d'un massif de houille se fait comme celle de la température dans une masse de même forme et soumise à des conditions thermiques que l'on obtiendrait en remplaçant le coefficient de perméabilité par le coefficient de conductibilité, les pressions par les températures et le poids du gaz dégagé par les quantités de chaleur perdues.

Enfin, quant aux anthracites, le dégagement de grisou y est faible et souvent même à peu près nul, circonstance en rapport avec la proportion très minime des matières distillables contenues encore dans ces roches.

Il va sans dire que l'évolution des combustibles est bien plus compliquée que nous ne venons de la résumer. Les vicissitudes sédimentaires et, avant tout, les palpitations verticales du sol, en conséquence des bossellemens généraux et de tout le cortège

des phénomènes orogéniques, y introduisent des incidens infiniment nombreux. Cette remarque suffit pour expliquer les variétés de houilles du même âge, d'après les localités d'où elles proviennent.

La quantité de matière volatile que chacune de ces variétés a perdue spontanément, est le reflet des conditions thermiques auxquelles le combustible a été soumis. La déperdition totale en est prodigieusement lente, ce qui tient à ce que, d'habitude au moins, les sédimens si anciens de l'époque carbonifère, ou même de l'époque dévonienne qui l'a précédée, n'ont pas été portés dans les abîmes de la croûte terrestre à une température rouge, c'est-à-dire comparable à celle de nos usines. Il en résulte que, malgré leur grand âge, la plupart des charbons fossiles peuvent encore être soumis à la distillation. Les meilleures variétés à cet égard dégagent trois cents mètres cubes de gaz à la tonne, c'est-à-dire, d'après les chiffres précédens, plusieurs fois autant que la macération sédimentaire en a libéré dans les pores de leurs tissus à l'état d'imprégnation.

III

Nous résumerons les faits principaux concernant l'origine du grisou, en constatant que celui-ci est un produit métamorphique. Le métamorphisme est l'ensemble des modifications que subissent les roches par l'action suffisamment prolongée des eaux chaudes souterraines. L'intensité des modifications s'accentue avec le temps et c'est pour cela que les roches anciennes sont d'ordinaire les plus métamorphiques. Mais le temps se traduit ici par un échauffement progressivement plus grand des roches et des eaux qui les imprègnent, à cause de l'enfouissement qu'elles éprouvent du fait des sédimens plus récens qui, les uns après les autres, se déposent sur elles et les font véritablement pénétrer à des profondeurs de plus en plus grandes. Cette notion est rendue incontestable par la rencontre de localités où le métamorphisme est déterminé par des eaux échauffées autrement que par la température de leurs gisemens souterrains.

Parfois elles éprouvent le contre-coup calorifique des poussées de roches éruptives émanées des laboratoires volcaniques et qui parviennent dans les régions plus ou moins superficielles de la croûte terrestre : ces poussées ou filons sont compris entre

des terrains encaissans qui ont acquis les mêmes caractères minéralogiques que les sédimens les plus anciens.

Dans d'autres cas, les eaux souterraines ont bénéficié de l'échauffement consécutif à la destruction des forces vives dans les refoulemens horizontaux qui engendrent, à coups de tremblemens de terre, la surrection des chaînes de montagnes.

Dans les trois cas, les calcaires soumis à cette chimie, où « l'eau suréchauffée » joue le plus grand rôle, passent à l'état de marbre, les sables à la condition de quartzites et les argiles à celle de schistes, d'ardoises et même de gneiss. Dans les trois cas, les couches de débris végétaux se transforment, d'après l'intensité ou la durée du régime éprouvé, en lignites, en houilles, en anthracites ou même en graphite suivant la durée et l'énergie des réactions.

Dès lors, le trait essentiel qui distingue ces roches combustibles des autres formations métamorphiques, c'est qu'elles sont d'origine organique; c'est que la vie a présidé à leur élaboration première. A ce titre, elles méritent de nous retenir, à cause des considérations générales qui dérivent de leur examen.

A la vue des plantes en pleine végétation, on oublie bien aisément qu'il se passe en elles, en même temps que les phénomènes physiologiques normaux, une accumulation d'énergies dont l'intervention opportune, dans l'ensemble de la nature, détermine des effets tout spéciaux. Cette accumulation peut se conserver à longue échéance, beaucoup plus longue qu'on ne l'imaginerait, puisqu'elle embrasse normalement des séries entières de périodes géologiques. L'outil qui permet ce résultat n'a d'ailleurs aucune analogie avec les instrumens mis en œuvre dans le monde purement inorganique, et rien dans l'évolution de la planète ne pourrait remplacer la force biologique et remplir son rôle.

Cet outil, c'est la cellule microscopique, répétée des milliards de fois dans chaque plante et qui contient une substance particulière dite *chlorophylle*, à laquelle les feuilles et les jeunes rameaux, les calices et les fruits non encore mûris, doivent leur coloration verte. Placée en contact avec le gaz carbonique, résidu de toutes les respirations et avec l'eau vaporisée dont l'atmosphère est toujours imprégnée, cette matière verte sait employer la puissance qui lui vient du Soleil sous la forme de lumière, pour développer entre ces deux substances

une merveilleuse réaction chimique. Merveilleuse est bien le qualificatif qui convient, car nos plus habiles chimistes sont incapables de l'imiter, même de loin, à moins de faire intervenir des conditions si brutales que la vie ne saurait s'en accommoder un instant. Elle consiste dans la soudure des trois élémens des deux corps réagissans, c'est-à-dire du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène, sous la forme de la substance essentielle des plantes qu'on appelle, suivant les cas, de l'amidon ou de la cellulose, et cela de telle façon qu'une partie de l'oxygène contenu dans les réactifs, se trouvant en trop, est rejeté dans l'atmosphère où il sert à notre respiration comme à celle des autres êtres vivans.

La cellulose, matière fondamentale des plantes dont elle forme le squelette, ne peut se produire sans déterminer la disparition d'une grande quantité de la chaleur du Soleil; mais cette chaleur n'est pas détruite; elle est seulement dissimulée, attendant quelque occasion favorable pour se manifester de nouveau, ce qui entraînera fatalement la destruction même de la substance dans laquelle il semble qu'elle soit condensée.

Quand nous brûlons des bûches de chêne dans une cheminée, nous nous chauffons, sans métaphore, aux rayons du Soleil qui a brillé une série d'étés pendant la croissance de l'arbre. Quand nous brûlons du charbon de terre, nous nous chauffons à la chaleur du Soleil qui brillait pendant les étés de l'époque houillère, il y a des millions de siècles, durant la croissance des fougères, des calamites, des lepidodendrées, des cycadées, des conifères et des autres arbres dont la substance s'est transformée en houille. Nous nous éclairons aux mêmes rayons solaires, quand nous allumons le bec où brûle le gaz fabriqué dans l'usine distillatoire; et nous succombons aux effets directs de la même énergie, quand nous sommes pris dans un coup de grisou.

Il ne faudrait pas croire que l'intervention humaine, sans laquelle, nous l'avons déjà dit, il n'y aurait pas d'explosions de mines, soit nécessaire pour empêcher l'immobilisation à tout jamais de l'énergie solaire emmagasinée dans le sol. Au contraire, et nous venons d'une manière plus ou moins inconsidérée, sinon troubler, au moins modifier l'allure des phénomènes complémentaires qui toujours et de tous côtés constituent les cycles harmoniques de la nature.

Sans nous, le combustible fossile subit fatalement les effets de la distillation souterraine : la chaleur rouge en est fatalement exclue, mais la circulation de l'eau chaude des profondeurs éloigne progressivement le bois de sa composition initiale, exactement comme faisait l'échauffement rapide et brutal qui répond à nos besoins pressans. Et non seulement il se fait peu à peu de l'anthracite et du grisou, mais ces deux produits se brûlent à leur tour, par une combustion qui, pour être insensible d'ordinaire à la vue, n'en est pas moins démontrée par ses produits caractéristiques. La production d'acide carbonique à laquelle donne lieu l'exposition à l'air de la houille, aux tailles des galeries de mines, comme dans les cours des usines ou dans les soutes des bateaux, se reproduit sans variante sur le flanc des escarpemens naturels où des assises de combustible ont été ramenées au jour dans tant de localités de nos montagnes. On sait que c'est par ces « affleuremens » que les hommes ont été mis sur la voie de la découverte des gisemens souterrains. On sait aussi que la houille des affleuremens est de qualité inférieure : le contact de l'atmosphère la détruit peu à peu, et peu à peu libère les énergies qui lui avaient donné naissance. De sorte que les produits de tous genres, à l'élaboration desquels nous assistons sans cesse, résultent de causes plus variées qu'on ne le croirait d'abord, et parmi lesquelles figurent les différens genres de forces emmagasinées de tous côtés et sous toutes les formes.

De même, le grisou dont le dégagement est incessant au fur et à mesure des progrès de la distillation souterraine, qui imprègne certains bancs de houille, qui est retenu plus ou moins longtemps dans les fissures des roches voisines ou dans leurs pores, parvient toujours, peu à peu, par capillarité si l'on veut, jusqu'aux régions épidermiques du globe; là, il rencontre les causes comburantes et, au cours de réactions plus ou moins compliquées, il ramène ses deux élémens, carbone et hydrogène, à l'état de gaz carbonique et de vapeur aqueuse, prêts, l'un et l'autre, à recommencer les mêmes circulations.

A côté de l'impression profonde résultant du spectacle d'une semblable activité, qui suppose d'une façon nécessaire l'établissement d'une harmonie parfaite entre les parties de la Terre où, sans gain, comme sans perte, les transformations sont incessantes, il est impossible de ne pas souligner encore une fois le

rôle dans ce mécanisme merveilleux de la force à laquelle les êtres vivans doivent les caractères qui les distinguent si absolument de tous les autres élémens du Monde.

Cette force nous apparaît comme capable de travaux chimiques et de travaux géologiques où aucune autre entité dynamique ne serait propre à la suppléer. Sans la faune et la flore, la masse rocheuse qui compose la croûte terrestre serait profondément différente de ce qu'elle est. Non seulement les combustibles ne se seraient pas produits, mais un volume gigantesque d'autres roches dues à la faculté des plantes et des animaux de retirer des eaux océaniques les substances qui y sont dissoutes pour en faire la matière de leur charpente, de leur squelette, de leur coquille, n'existerait pas davantage. Supprimez la force biologique, considérée seulement en ce moment comme puissance exclusivement géologique, et le globe terrestre change immédiatement de caractère, d'allure, de composition.

Aussi, n'est-ce pas un mince sujet de surprise qu'en comparant, à l'antiquité de la planète, l'apparition de la vie sur la terre, on la trouve toute récente. Bien entendu, il importe essentiellement en pareille matière de se dépouiller des points de vue relatifs aux durées humaines, historiques ou même traditionnelles et de tâcher de mesurer les temps, au moins approximativement, à l'intensité des changemens qui se sont produits pendant leur durée dans l'économie de la Terre.

La conclusion unanimement acceptée des grandes spéculations dont l'évolution de la Terre fut l'objet, de la part des penseurs, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, peut se résumer en disant que notre planète résulte de l'individualisation d'un lambeau de substance vaporeuse séparée de la grande nébuleuse dont le résidu est devenu plus tard le Soleil. Par suite des attractions développées entre les atomes de ce lambeau et l'acquisition d'une forme définie, la température s'y est élevée de façon à approcher de celle dont le Soleil est le siège actuellement. Depuis lors, la Terre se refroidit et les principaux incidens de son histoire marquent les étapes de son refroidissement continu.

A un certain moment, analogue à celui où le Soleil semble parvenu aujourd'hui, la masse, jusque-là entièrement fluide et sans doute gazeuse, a été le siège d'une solidification partielle. A une certaine distance de sa limite extérieure, une zone sphé-

rique s'est chargée de particules solides résultant de la brusque concrétion des vapeurs précédentes et il s'est fait une sorte de *givre* (si ce mot peut s'appliquer à des produits sans doute portés à plus de 1 000°) tout pareil à celui qui compose la photosphère du Soleil. On n'a pas assez remarqué en général la haute signification d'un semblable phénomène qui correspond à la subite entrée en jeu des forces physiques et à l'établissement de lois naturelles jusque-là sans objet. Il s'agit de l'association brusque du corps solide, à des matières universellement fluides et pour la plupart gazeuses. Sous la seule influence du refroidissement spontané, les particules matérielles, soumises exclusivement jusque-là aux réactions des corps sans structure, se trouvent en présence d'attractions qui les disposent selon l'architecture des édifices cristallins, et la question serait de savoir si c'est la matière en se solidifiant qui détermine la création des forces qui vont la soumettre à leur empire, — ou si ces forces, représentées par des centres d'activité disséminés dans l'espace, y attendaient la concrétion par condensation, comme un motif de s'exercer. On verra tout à l'heure que cette seconde manière de voir est apte à s'appliquer, au prix de faibles changemens, à la conception d'un autre phénomène de signification encore plus haute que la manifestation soudaine de la cristallologie.

Quoi qu'il en soit, l'apparition de l'état solide fut certainement une grande époque dans l'évolution générale de la planète : c'est celle de la constitution de la croûte rocheuse qui n'aura plus qu'à s'accroître au cours des temps.

A un autre moment, les régions extérieures à cette zone solide, épaissie progressivement et passée peu à peu à l'état de croûte ou d'écorce, se sont débarrassées, par précipitation, d'une énorme masse de substances lourdes peu volatiles et qui les encombraient. Ce fut la naissance de l'atmosphère; ce fut l'entrée en fonction de la lumière et, par conséquent, ce fut l'association au refroidissement, — dominant jusque-là toute la physique terrestre, — d'énergies émanant de centres extérieurs et qui devaient imprimer à la surface de la planète une allure autonome presque indépendante, à certains égards, de celle de la masse générale qu'elle limite.

C'est comme complément de cette épuration de l'enveloppe gazeuse qu'il faut considérer la clarification de la couche aqueuse ou marine accumulée de son fait à la surface solide.

Parmi les matériaux très complexes qui s'y mélangeaient, les uns se concrétionnèrent par suite du refroidissement ou de réactions chimiques mutuelles ; d'autres cédèrent simplement à la gravité et constituèrent les premiers sédimens. Le résidu de ces divers travaux, riche surtout en eau capable de persister liquide à cause de l'adoucissement des températures externes et contenant dans cette eau la collection des substances qui y sont solubles, comme le sel gemme et ses analogues, — ce résidu constitua l'océan. L'apparition de celui-ci caractérisa une nouvelle étape, digne pendant des phases antérieures de l'évolution planétaire.

Enfin, à un moment ultérieur, déterminé par l'état d'épuration convenablement perfectionnée de l'atmosphère et de l'océan, par la surrection au-dessus du niveau des mers de régions insulaires et continentales, par l'adoucissement suffisant de la température, se déclara un phénomène sans lien immédiatement visible avec les précédens et qui, grâce au Soleil, était destiné à devenir prépondérant à la surface : l'apparition de la vie organique.

Comme la force cristallogénique qui, tout à l'heure, s'emparait des molécules solidifiées à peine constituées pour en faire des cristaux élémens des roches, de même la force biologique prit possession des arrangemens matériels convenables constitués par les influences physico-chimiques. A son tour, elle imprima aux substrata qu'elle adopta une architecture caractéristique et, grâce aux appareils ainsi réalisés, elle donna une allure spéciale, — physiologique, — à des réactions chimiques soumises d'ailleurs aux mêmes lois primitives que les réactions du monde inorganique.

D'où vient cette force biologique ? Comment agit-elle ? Sans doute d'une origine et selon un plan comparables à ceux qui concernent la force cristallogénique. Ici, nul moyen de préciser les indications et libre carrière laissée à l'imagination, au bénéfice, certain d'avance, des progrès scientifiques possibles, — l'hypothèse, même ultérieurement contredite par les faits, procurant si souvent un profit de découvertes.

A quelle époque cette force biologique s'est-elle manifestée ? Encore une question à laquelle toute réponse formelle est interdite, mais dont l'examen conduit cependant à un résultat remarquable. Il consiste en ce que, malgré l'âge du phénomène

qui ne saurait s'exprimer en aucune unité compréhensible pour nous, il est cependant bien récent en comparaison de l'antiquité des étapes mentionnées tout à l'heure et que caractérisent, en remontant le cours des temps : la constitution de l'océan, l'épuration de l'atmosphère, la condensation de la croûte primitive. Pour que celles-ci se produisissent et se succédassent, il a fallu que le refroidissement spontané de la planète fît parcourir à la température superficielle des distances thermométriques colossales. Au contraire, depuis que la vie est venue compliquer et compléter les phénomènes géologiques, les conditions extérieures ont singulièrement peu varié, ce qui suppose que le laps écoulé n'a aucun rapport de durée avec les précédens.

De cette dernière conclusion nous sommes bien assurés, car c'est le témoignage des fossiles qui la procure éloquente et formelle. En effet, et contrairement à ce qu'on aurait certainement supposé, la Nature, dans la succession des faunes et des flores, loin de se livrer aux caprices d'une fantaisie sans frein, s'est astreinte à une discipline très étroite. C'est avec surprise qu'on reconnaît les analogies les plus intimes de structure entre les animaux les plus anciens et les bêtes d'à présent. Un exemple sera suffisant à cet égard : il concerne une faune très caractéristique des temps qualifiés de *primaires*, celle des trilobites. Ces crustacés, loin de révéler un milieu tout différent de celui où nous vivons, se signalent, même à première vue, par leur ressemblance intime avec des êtres marins qui nous sont familiers : les homards, les langoustes, etc. Ils viennent se ranger docilement dans les grandes divisions taxonomiques à l'usage de la faune actuelle. On peut pousser à cet égard la comparaison extrêmement loin, grâce à l'état de conservation parfaite de certains spécimens, comme on en trouve par exemple aux environs d'une petite ville des environs de New-York qui s'appelle Rome. On y voit des trilobites dont les yeux, les pattes, les tégumens, les antennes, les empreintes laissées dans la carapace par certains viscères, sont si délicatement conservés qu'on peut en reconstituer véritablement l'anatomie en même temps que la morphologie. Cette anatomie cadre si exactement avec celle des crustacés de l'époque actuelle, qu'on peut proclamer hardiment sans la moindre imprudence que ces antiques animaux jouissaient de la même physiologie que nos homards et que nos

langoustes. Ils devaient donc vivre nécessairement dans un milieu favorable aux fonctions qui s'exercent autour de nous et l'on en doit conclure que les conditions de la mer primaire cadraient exactement avec les conditions de nos océans tropicaux. Un trilobite oublié par la mort prospérerait sans difficulté dans la mer des Indes; un homard du golfe du Mexique aurait vécu fort à l'aise dans l'Océan silurien.

Cela veut dire que, depuis les plus anciennes époques fossilifères, la Terre a éprouvé très peu de changemens au point de vue planétaire. Les millions de siècles écoulés depuis l'éclosion de la vie sont compris dans la minute géologique actuelle.

Il résulte aussi de là des conséquences qui s'appliquent en particulier à l'histoire du grisou : c'est qu'au cours des temps sédimentaires, aucun phénomène général violent n'est venu interrompre la marche d'une évolution majestueuse. Les suppositions émises de circonstances spéciales pour expliquer certaines productions à un moment ou à un autre sont controuvées d'avance. Par exemple, au spectacle des accumulations parfois énormes de houille que recèle le sol de certaines régions, on s'est laissé aller jusqu'à imaginer des modifications momentanées dans la composition chimique de l'atmosphère : au lieu de 3 dix millièmes de gaz carbonique qu'on y trouve aujourd'hui, l'océan aérien aurait contenu, à l'état gazeux, toute la masse de charbon renfermée dans les combustibles fossiles. En réfléchissant aux conséquences d'une semblable modification en ce qui concerne l'économie de toute la Terre et la vie des animaux, on est contraint à renoncer tout de suite à de semblables romans.

N'insistons donc pas sur des considérations qui auraient vite fait de nous écarter de notre sujet, et constatons seulement, en terminant, que l'histoire du grisou, à première vue si spéciale et même si incompatible avec la doctrine de l'harmonie des choses, nous révèle le gaz calamiteux qu'elle concerne, comme un trait essentiel d'un mécanisme dont le fonctionnement est si délicatement réglé, que la moindre perturbation dans son allure entraînerait les conséquences les plus graves pour l'équilibre général de la Terre.

STANISLAS MEUNIER.

CE QU'ÉTAIT UN ROI DE FRANCE

II [1]

L'AUTORITÉ JUDICIAIRE DU ROI

III. — LA PAIX DU ROI

Nous touchons au principal attribut du monarque.

« Le Roi, écrit au XVIe siècle le vieux Bodin en son livre si justement renommé, le Roi traite ses sujets et leur distribue la justice comme un père fait à ses enfans. » Et telle est essentiellement sa fonction. Sur ce point les plus anciens théoriciens du droit monarchique et les historiens les plus récens sont tous d'accord. Nous lisons dans le coutumier de Reims : « Le Roi est juge, simplement, généralement, sans conteste, sans que les cas où sa juridiction s'exerce aient à être précisés, sans restriction. »

Et de quoi est faite cette justice? Bodin vient de nous le dire. Elle est une émanation de l'autorité paternelle.

Les premiers rois, Hugue Capet, Robert le Pieux, Henri Ier, Philippe Ier, Louis le Gros, déclarent en termes précis que le Roi n'occupe le trône que pour rendre la justice : « Nous n'avons de raison d'être, dit Hugue Capet, que si nous rendons la justice à tous et par tous les moyens. »

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

Au début du xe siècle, Abbon définit la personne royale. A quoi la reconnaît-on? « A ce qu'elle est l'incarnation de la justice? » Il déclare que le métier de roi consiste à remuer les affaires du royaume, « de crainte qu'il n'y reste caché quelque iniquité. » Fulbert de Chartres dit au xie siècle : « Le Roi est le sommet de la justice. » Nous pourrions multiplier les citations. Aussi bien c'est en justicier que le roi de France apparaît dans toutes les chansons de geste.

Au milieu de ses sujets, le Roi était la source de la justice, toute justice émanait de lui.

Il ne pouvait en être autrement.

Au-dessus des mille et mille groupes locaux, familles, seigneuries, villes et communautés, qui se partageaient le royaume, le monarque était l'unique autorité commune, et susceptible par conséquent d'intervenir dans les différends qui venaient à se produire entre eux. Comme chacun de ces groupes vivait et s'administrait d'une manière indépendante, il ne restait au Roi d'autre fonction que de les faire s'accorder pour le bien général. « Dès que le Roi est couronné, écrit Abbon (xe siècle), il réclame à tous ses sujets le serment de fidélité, de peur que la discorde ne se produise par quelque point du royaume. » Bodin dirait plus tard : « Le prince doit accorder ses sujets les uns aux autres et tous ensemble avec soi; » résumant en deux lignes l'histoire de la fonction royale.

Dans le premier âge assurément, ce rôle de justicier ne fut pas celui d'une magistrature assise, on dirait plutôt d'une magistrature à cheval. La robe fourrée de vair est remplacée par la broigne de cuir plaquée de fer ou par le haubergeon à mailles d'acier, la main d'ivoire par la lance ou l'épée. On voit sans cesse le magistrat suprême sur les routes portant heaume lacé, gorgerin, cuissard et haubert. Durant bien des années, multipliant les plus laborieuses expéditions, les combats meurtriers, les rudes assauts donnés aux places fortes, le Magistrat a dû lutter sans trêve pour imposer son autorité, avant que celle-ci ne pût prévaloir dans l'ensemble du pays.

Car il ne faudrait pas que le tableau tracé précédemment, où l'on a vu l'extension progressive de l'action exercée par la maison royale, — qui en arriva « au long aller, » comme dit Duchesne, à comprendre le pays tout entier dans le développement de ses traditions familiales et de ses usages domestiques,

— fît illusion sur les conditions où cette autorité patronale avait grandi et s'était d'âge en âge fortifiée.

Nous avons montré précédemment l'anarchie des VIIIe et IXe siècles, au milieu de laquelle s'étaient organisés, en si dur labeur, les élémens d'une société nouvelle. Cette société s'organisa et les invasions barbares cessèrent de déferler en flots tumultueux, soit que les barbares fussent retournés dans leurs pays d'origine, soit qu'ils se fussent fixés sur le sol gaulois: mais, après que la société féodale se fut constituée en une infinité de groupes locaux, dont chacun s'était agrégé autour d'un chef de famille, d'autres désordres devaient se produire sur les points les plus divers, car ces innombrables groupes féodaux ne tarderaient pas à entrer en lutte les uns contre les autres : entreprises, représailles, vengeances et revanches, prises et rescousses. Ce n'est plus l'anarchie et le pillage désordonné du temps des invasions; mais, par le caractère même des mille et mille petits États féodaux qui grouillent par tout le pays et le divisent, — repliés sur eux-mêmes et hostiles à tout ce qui vient du dehors, — la France n'en retourne pas moins à l'état de guerre comme à un état normal et permanent. Il n'est seigneurie, de quelque nature qu'elle soit, qui n'ait besoin de nombreux hommes d'armes pour assurer sa sécurité; et, ces hommes d'armes, comment les entretenir sans les profits de la guerre? La guerre vit de la guerre, elle en naît et la reproduit.

Vers la fin du Xe siècle, le pillage est devenu pour les barons une manière ordinaire de gagne-pain. « Chacun d'eux, note Richer, cherche à s'agrandir comme il peut... Leur préoccupation suprême est de s'enrichir des dépouilles d'autrui. » On voyait sur les routes les nobles chevaliers poussant devant eux le butin conquis en leurs « entreprises, » leur « proie, » pour reprendre l'expression du temps. « Ah ! quel honneur ! s'écrie le troubadour Guiraud de Borneil, de voler bœufs, moutons et brebis. Et là est l'honneur maintenant. Honni soit-il, s'il paraît devant une dame, tout chevalier qui, de sa main, pousse un troupeau de moutons bêlans ou pille les églises et les voyageurs ! »

En 1023, Warin, évêque de Beauvais, soumet au roi Robert le pacte de paix qu'il se propose de faire jurer aux seigneurs. On y lit : « Je n'enlèverai ni bœufs, ni vaches, ni aucune bête

de somme; je ne saisirai ni le paysan, ni la paysanne, ni les serviteurs, ni les marchands; je ne leur prendrai point leurs deniers et je ne les obligerai point à se racheter... Je ne les fouetterai point pour leur enlever leurs subsistances. Depuis les calendes de mars jusqu'à la Toussaint, je ne saisirai ni cheval, ni poulain, ni jument dans les pâturages. Je ne démolirai ni n'incendierai les maisons. Je ne détruirai pas les farines qui s'y trouvent. Je ne déracinerai, ni ne vendangerai les vignes... »

Il serait facile, d'après les chroniques du XII[e] siècle, de faire revivre ici la physionomie de nombre de ces grands pillards; celle de Giraud de Berlai en son château de Montreuil; celle de Hugue du Puiset, qui ravage la Beauce; celle de Thomas de Marle. « Il avait, dit Suger, ravagé et dévasté avec la férocité d'un loup les pays de Laon, de Reims et d'Amiens. Les formidables châteaux de Crécy et de Nouvion avaient été munis par lui de remparts prodigieux: repaires d'où il infestait les terres voisines. » Le domaine royal tout entier était hérissé de forteresses sorties de terre à l'époque des invasions, époque où elles avaient offert protection et refuge aux gens du plat pays; mais, au XI[e] siècle, elles ne servaient plus qu'à les opprimer. « Le pays accidenté qui s'étend sur la rive gauche de la Seine, écrit Achille Luchaire, les riantes vallées de la Mauldre, de l'Eure, de l'Yvette, de l'Orge, de l'Essonne, sont devenues un fourré de tyrannie. » On ne pouvait plus aller jusqu'à Paris, dit Bertrand de Bar,

Que l'on ne fût décopés et occis.

En dehors de la suzeraineté directe de la couronne, l'anarchie féodale était pire encore.

Fléaux qui redoublent à la mort du Roi, ou quand celui-ci est mineur, ou quitte le royaume. « A peine, raconte Suger, le roi (Louis VII) était-il parti pour les pays étrangers, que les hommes avides de pillage commencèrent à désoler la contrée. »

Contre ces grands bandits, qui se croyaient intangibles en leurs fertés dressées sur les mottes hérissées de pierres, les excommunications restent sans effet. Le clergé reconnaît son impuissance. Les seigneurs féodaux eux-mêmes n'osent répondre contre eux à l'appel de leur prince; mais les humbles habitans

des paroisses, organisés en « milices de paix, » viennent sous la conduite de leurs prêtres, en chantant des cantiques, se ranger avec leurs bannières derrière l'épée du souverain. Voyez le Roi chevauchant à leur tête. Une couronne d'or brille autour de son heaume en acier bruni et que surmonte une fleur de lis « à quatre quarts, » afin que, « de tous les quartiers qu'on la verrait, elle retînt la forme de fleur de lis ; » des fleurs de lis parsèment son écu ; par-dessus son haubert aux mailles de fer est passée une jacquette de samit rouge. Voilà l'armée inlassable qui prendra les donjons, — simple et admirable tableau de la formation française.

En ces expéditions Louis le Gros acquit un nom populaire, à cheval du matin au soir, actif à mettre fin au pillage et aux violences des hobereaux, se jetant dans les châteaux en flamme, passant les rivières à la nage avec ses soldats qu'il remplit d'ardeur, montant le premier à l'assaut des remparts croulans, sous la pluie de pierres et de plomb fondu, sous l'avalanche de fûts et de carreaux que font choir les assiégeans. A pousser en avant son monde, exhortant, dirigeant, entraînant ses hommes, il gagne des extinctions de voix qui mettent des semaines à guérir, refusant de se ménager, « au grand préjudice d'une santé compromise, écrit son ministre Suger, au mépris des intempéries et des obstacles qui faisaient reculer les jeunes gens. »

D'ailleurs, ne voyait-on pas les barons féodaux les meilleurs entrer en conflit incessant avec leurs voisins ? C'était un serf que l'on se disputait, un vasselage sur lequel on ne parvenait pas à s'entendre, une avouerie qui tombait en discussion. Les bandes armées ne se contentent pas de prendre et de détruire les châteaux et les donjons de la partie adverse, elles mettent « à sac et à charbon » les bourgs dont ils sont entourés, détruisent les vergers, arrachent les vignes, déracinent les arbres, rompent les ponts, comblent les fontaines. Et le droit de guerre privée était absolu. D'après Beaumanoir, il aurait été refusé aux roturiers, — qui ne s'en gênaient pas pour le prendre, — mais, entre nobles, il ne connaissait aucune entrave et ceux-ci entraînaient les roturiers derrière eux.

La rigueur de l'organisation familiale multipliait le fléau, en faisant naître luttes et dévastations simultanément aux quatre coins du pays. Une famille, pour dispersée qu'elle pût être dans

les provinces diverses, était considérée comme formant un tout homogène, une manière d'État existant en dehors même de ses frontières, disséminé par morceaux sur le pays tout entier. Un seigneur était-il entré en lutte contre un voisin sur les confins des marches de Bourgogne, on voyait ses partisans, sans crier gare! envahir les domaines de ses cousins en Champagne et dans l'Ile-de-France. Les familles des deux adversaires étaient nécessairement englobées dans la lutte, jusqu'au degré, fort éloigné au Moyen Age, où le mariage était permis entre parens.

La moindre guerre privée se répétait ainsi de tous côtés, avec son cortège inévitable de meurtres, de pillages et d'incendies. Abus que combattit « la quarantaine le Roi, » dont Beaumanoir attribue l'établissement à Philippe-Auguste. Par elle furent du moins imposés quarante jours d'intervalle entre la déclaration des hostilités et la prise d'armes, pour permettre à ceux qui n'avaient pas été mêlés à l'origine du conflit, et qui devaient y être entraînés par leurs liens de parenté, de se mettre sur la défensive : répit et mesures de protection qui souvent ne laissaient pas de faire réfléchir l'agresseur.

La « quarantaine le Roi » nous amène aux « institutions de paix, » que les rois vont superposer à leur action militaire; car, par la place qu'il occupe au sommet de la hiérarchie sociale et par le caractère patronal de son autorité, le prince est surtout et pour tous le pacificateur. Vers lui on voit affluer, sous la plume de Raoul Glaber (XIe siècle), les multitudes éplorées. Elles arrivent à lui; elles couvrent la plaine de leur fourmillement; elles tendent vers le ciel leurs bras innombrables en criant avec désespoir : « Paix! paix! paix! » pressées autour de leurs évêques qui lèvent leurs crosses dorées.

Les premières ordonnances que les rois ont édictées contre le droit de guerre privée sont du commencement du XIIe siècle. Nous n'en suivrons pas le détail. Elles se succèdent jusque sous le règne de saint Louis.

Par son activité, appuyée de son prestige moral, la monarchie en arrive ainsi, au XIIIe siècle, à porter son autorité si haut que chacun, jusque dans les provinces les plus éloignées, la regarde avec crainte, avec affection, avec respect, ce qui lui permet de transformer cette autorité en une source de justice, source intarissable et dont les flots couleront en tous lieux.

Hors la « paix du Roi, » il n'y a ni sécurité, ni liberté : elle donne aux provinces leur prospérité, elle permet le libre jeu de leurs forces vives et, par là, elle fait progressivement l'unité du pays.

*
* *

« Juger en ce temps, écrit M. Paul Viollet, c'est empêcher la guerre. » Le Roi est l'apaiseur, dit saint Louis. Il est le souverain juge de paix.

« Tous les particuliers, écrit M. Pfister, viennent s'adresser au Roi et il leur rend la justice. »

Les pages de Joinville sont célèbres.

Les bonnes gens désireux de voir régler leurs conflits se pressaient à la porte du palais. Saint Louis envoyait vers eux l'un ou l'autre de ses familiers qui s'efforçait de les accommoder: de là les plaids de la porte, qui ne tardent pas à produire la Chambre des requêtes. Que si ces officiers ne parvenaient pas à mettre les plaideurs d'accord, le Roi faisait venir ces derniers par devers lui.

« Le Roy, dit Joinville, avoit sa besogne réglée en telle manière que Mgr de Nesle ou le bon comte de Soissons et nous autres, qui étions autour de lui, qui avions ouï nos messes, allions ouïr les plaids de la porte qu'on appelle maintenant les requestes. Et quand il revenoit du moutier (église), il nous envoyoit querre et s'asseyoit au pied de son lit et nous faisoit tous asseoir autour de lui et nous demandoit s'il n'y en avoit aucun à expédier qu'on ne pût expédier sans lui; et nous les lui nommions, et il les faisoit envoyer querre et il leur demandoit :

« — Pourquoi ne tenez-vous pas ce que nos gens vous offrent.

« Et ils disoient :

« — Sire, c'est qu'ils nous offrent peu.

« Et il leur disoit ainsi :

« — Vous devriez bien prendre cela de qui voudroit vous le faire.

« Et le saint homme se travailloit ainsi, de tout son pouvoir, pour les mettre en voie droite et raisonnable. »

Nous arrivons à la scène légendaire du bois de Vincennes :

« Maintes fois il advint qu'en été, il s'alloit seoir au bois de Vincennes après sa messe et s'accotoit à un chesne et nous faisoit asseoir autour de lui. Et tous ceux qui avoient à faire, venoient lui parler sans destourbier d'huissiers, ni d'autres. Et lors il leur demandoit de sa bouche :

« — A-t-il nullui qui ait partie?

« Et ceux-là se levoient qui avoient partie, et lors il disoit .

« — Taisez-vous tous, et on vous délivrera l'un après l'autre.

« Et alors il appeloit Mgr Pierre de Fontaines et Mgr Geoffroi de Villette et disoit à l'un d'eux :

« — Délivrez-moi cette partie.

« Et quand il voyoit aucune chose à amender en la parole de ceux qui parloient pour lui, ou en la parole de ceux qui parloient pour autrui, lui-même l'amendoit de sa bouche. »

Il en allait de même à Paris dans le jardin du Roi, à la pointe du Palais de Justice :

« Je le vis aucune fois en été, écrit Joinville, que, pour délivrer ses gens, il venoit au jardin de Paris, vêtu d'une cote de camelot, d'un surcot de tiretaine sans manches, un manteau de cendal noir autour du cou, très bien peigné et sans coiffe, et un chapeau de paon blanc (en plumes de paon blanc) sur sa tête. Et il faisoit étendre des tapis pour nous seoir autour de lui, et tout le peuple, qui avoit affaire par devant lui, se tenoit autour de lui debout. Et alors il les faisoit expédier en la manière que je vous ai dite du bois de Vincennes. »

Récit confirmé par un autre chroniqueur contemporain, Jean du Vignay : « Et pour ce qu'il doutoit que les petites causes venissent à peine (difficilement) devant lui, il alloit deux fois la semaine au moins en un lieu où chacun le pouvoit voir, pour ouïr les complaignans et, moyennant droiture et miséricorde du peuple, il faisoit les causes dépêcher rapidement. »

Et la foule qui se pressait autour de lui accueillait ses sentences par des acclamations. « Ils s'escrioient à Nostre Seigneur et le prioient que Dieu donnast au Roy bonne vie et longue et le maintînt en joie et santé. »

Quant aux principes qui le dirigeaient en cette répartition de la justice, saint Louis les indiquera au cours de ses *Enseignemens :*

« Cher fils, s'il advient que tu viennes à régner, pourvois

que tu aies ce qui à Roi appartient, c'est-à-dire que tu sois juste, que tu ne déclines, ni ne dévies de justice pour nulle chose qui puisse avenir. S'il avient qu'aucune querelle, qui soit mue entre riche et pauvre, vienne devant toi, soutiens plus le pauvre que le riche et, quand tu entendras la vérité, si leur fais droit. »

Telle fut d'ailleurs essentiellement, et l'on serait tenté de dire uniquement, l'œuvre de saint Louis. C'est en rendant la justice encore et toujours, en tous lieux, en toutes circonstances, en toute saison, et de quelque question qu'il s'agît, en se montrant obstinément, inlassablement, invinciblement, « loiaus et roide à tenir justice et droiture, sans tourner à destre ne à senestre, mais adès à droit, » pour reprendre ses propres expressions, — qu'il gouverna son pays, le maintint dans les momens les plus critiques en honneur et prospérité, et laissa à ses sujets le souvenir d'un gouvernement idéal.

Dans ce même jardin de Paris, en aval du palais de Justice où Joinville montre saint Louis mettant si paternellement fin aux conflits de ses sujets, nous trouvons ses divers successeurs occupés aux mêmes fonctions, et cela jusqu'à Louis XII, jusqu'au seuil de l'âge moderne.

Pour la justice les pauvres gens y vont,

dit le poète.

Une miniature du xve siècle, conservée à la bibliothèque de l'Arsenal, représente Charles V assis dans le péristyle de sa demeure, en face de la grande porte ouverte, tel que Joinville vient de nous montrer saint Louis. Il est entouré de trois ou quatre conseillers. Devant lui, les plaideurs discutent avec véhémence, car l'un d'eux en perd son chapeau ; cependant que s'éloignent, par la porte et par la route qui se perd dans le fond du paysage, une théorie de plaideurs satisfaits, deux par deux, les adversaires réconciliés allant bras dessus, bras dessous, et devisant cordialement de la manière dont le Roi vient d'accommoder leurs affaires. « Nos rois, écrit Ducange, ont voulu recevoir eux-mêmes les plaintes de leurs sujets et, pour leur donner un accès plus libre vers leurs personnes, ils se sont en quelque façon dépouillés de leur pompe, sont sortis de leurs sacrés palais et se sont venus seoir à leurs portes, pour faire

justice indifféremment à tous ceux qui la leur venoient demander. »

Le solide érudit qu'est André Duchesne en devient lyrique: «Et tout ainsi, écrit-il, que les rois d'Israël édifièrent leurs maisons de parfums, où estoient toutes sortes de bonnes odeurs et senteurs excellentes, et que ceste maison ne se pouvoit approcher et que l'on ne sentît soudain une incroyable suavité; ainsi nul n'approche de ceste maison de justice, — le logis du Roi, — qui de loin ne perçoive une senteur d'excellentes et gracieuses odeurs qui y résident: je dis de cette justice laquelle, comme la fleur de lis, embaume l'air de sa douceur. »

Et le bon Bodin, qui traduit si naïvement, et si fortement aussi, les conceptions de ses contemporains :

« Quand les sujets voient que leur prince se présente à eux pour leur faire justice, ils s'en vont à demi contens ores qu'ils n'aient pas ce qu'ils demandent : « Pour le moins, disent-ils, le Roi a vu notre requête, il a ouï notre différend, il a pris la peine de le juger. Et si les sujets sont vus, ouïs et entendus de leur Roi, il est incroyable combien ils sont ravis d'aise et de plaisir. » Bodin ajoute :

« Joint aussi qu'il n'y a moyen plus grand pour autoriser ses magistrats et officiers et faire craindre et révérer la justice, que de voir un roi séant en son trône pour juger. »

Saint Louis, disait Joinville, fut « l'homme du monde qui le plus se travailla de paix entre ses sujets. »

Par son efficacité même, par sa beauté, par sa renommée, ce rôle de pacificateur rempli par les rois de France s'étendit jusqu'au delà des frontières. N'avait-on pas vu, dès le début du XIe siècle, un Robert le Pieux, à l'entrevue de Mouzon (1023), s'efforcer de faire adopter à l'empereur allemand Henri II des plans de paix universelle? L'Allemagne y adhérerait et, par l'union de l'Allemagne et de la France, toute la chrétienté.

Rêves prématurés et qui, sans doute, le seront toujours. Du moins est-on fier de constater que, du XIIe au XVIe siècle, l'arbitrage du roi de France est invoqué par les Impériaux, les Anglais, les Espagnols, empressés d'y plier leurs querelles, — pour la première fois, par Henri II Plantagenêt, en 1169, lors de son différend avec Thomas Becket.

Les deux seuls actes de saint Louis conservés aux archives de Meurthe-et-Moselle, note M. Émile Duvernoy, sont des sen-

tences arbitrales prononcées par lui entre des seigneurs mouvant de la couronne d'Empire. Les maisons d'Avesne et de Dampierre, les comtes de Chalon et de Bourgogne (Franche-Comté), de Bar et de Lorraine relevant de la suzeraineté impériale, lui défèrent leurs démêlés ; enfin, en 1264, les barons anglais et le roi Henri II s'en remettent à lui de les accorder. Jusqu'aux simples particuliers, qui viennent des pays étrangers, malgré la distance, jusqu'à Reims, à Paris, à Melun, à Orléans, où se trouve le Roi, pour demander à sa « main d'ivoire, » dont l'équité pacificatrice a répandu sa renommée dans toute l'Europe, de mettre fin à leurs démêlés. Philippe le Hardi, fils de saint Louis, remplit un rôle semblable, ainsi que Philippe le Bel ; et Charles VII encore : « Les nations estranges, écrit Henri Baude, venoient souvent devers lui à conseil pour le différend de leurs questions et la grant justice qu'il tenoit ; » jusqu'à Louis XI, auquel furent soumis les contestations entre les rois d'Aragon et de Castille et un autre différend entre le roi d'Aragon et les Catalans. Louis XI se rendit à cette occasion sur la frontière, à Saint-Jean-de-Luz, où il étonna, par la simplicité de ses façons, les Espagnols accoutumés à la pompe de leurs princes. Ils voyaient arriver le monarque français, arbitre de leurs rois, en jacquette de drap tanné et en chapeau gras bordé de coquilles. « Ce n'est pas là un Roi, disaient-ils, c'est un pèlerin de Saint-Jacques. »



Encore n'avons-nous sous les yeux, pour vaste qu'elle paraisse, qu'une partie de la tâche accomplie. S'il est vrai que, avec le temps, l'autorité judiciaire du Roi était parvenue à faire régner une paix relative entre ses turbulens vassaux, on voit apparaître, vers le milieu du XIIIe siècle, une autre source de discorde : ce ne sont plus les luttes de seigneur à seigneur, de ville à ville, de ville à seigneur, de famille à famille ; mais les dissensions intestines, non moins âpres, non moins sanglantes, au sein de chacun de ces groupes locaux.

Tant que l'organisation sociale avait été prospère, tant que les seigneurs avaient généralement rempli vis-à-vis de leurs vassaux les devoirs qui leur incombaient et que les vassaux leur étaient demeurés affectionnés et dévoués, chacune des petites

sociétés, dont la féodalité se composait, avait tourné ses efforts contre ce qu'elle considérait comme l'étranger, c'est-à-dire contre les sociétés, seigneuries ou communautés voisines; mais du jour où la féodalité commença à se désorganiser, du jour où se produisirent dans les villes les terribles luttes civiles qui firent couler des ruisseaux de sang, — soulèvemens des communes contre leurs suzerains, puis, à l'intérieur des cités, guerre féroce de la classe ouvrière contre le patriciat, suivie, après le triomphe du « commun, » des violens conflits entre les corporations dominantes, — l'autorité royale, toujours dans la seule vue de maintenir la paix, transforma proportionnellement l'action qu'elle avait été appelée à exercer, et progressivement cette action devint plus importante encore, elle pénétra jusqu'aux masses populaires, en s'accroissant précisément de tout ce que perdaient les autorités locales exercées par la noblesse féodale ou par le patriciat.

Et la « paix du Roi » continua de s'étendre sur le pays.

Le spectacle devient saisissant à l'époque du roi Jean. Il est prisonnier à Londres. Quels flots de calamités tombent à ce moment sur le royaume qui devient la proie des plus effroyables déchiremens! Le désastreux traité de Brétigny sera la conséquence de la captivité du Roi; car la dernière expédition d'Édouard III en France (1359-1360) resta sans influence sur le cours des événemens. Pour le salut du pays il fallait que la « prison du Roi » fût abrégée. Telle était la situation du monarque au sein de la nation, et telles étaient les conditions où vivait la nation elle-même, que l'absence du souverain, — quelle que fût en la circonstance la médiocrité du personnage, — déchaînait la guerre civile.

Jeanne d'Arc le comprendra quand elle mènera Charles VII à Reims (1429) : tant que le Roi n'est pas sacré, il n'est pas pleinement souverain; nombre de ses sujets ne se sentent pas tenus par les liens de l'obéissance. En 1484 encore, les États généraux demandent que le Roi soit sacré et couronné « pour éviter les grands maux qui peuvent advenir. »

Au XVIe siècle, les légistes continueront d'écrire : « Les grands fiefs se départent à l'épée, les petits à la plume ; » mais ils ne sont plus que l'écho du passé. Les guerres féodales ne marquent plus qu'un mauvais souvenir ; celle de Foix (1484-1512) en avait été la dernière; partout le Roi était parvenu à imposer sa

« paix » et, comme l'entendait saint Louis, en rendant la justice.

Et c'est à peine si les troubles profonds de la guerre de Cent ans ont retardé l'accomplissement de la tâche. A l'aurore de la Renaissance, par le naturel épanouissement des forces vives qui avaient germé en elle, sous l'action pacificatrice de la monarchie, la France est parvenue à réaliser, dans sa constitution sociale, cette perfection qui fait l'admiration des étrangers. Après la bataille de Pavie, Impériaux et Espagnols n'osent pénétrer en France, « sachant, dit Bodin, la nature de cette monarchie. »

« Et tout ainsi, dit-il encore, qu'un bâtiment appuyé sur hauts fondemens et construit de matières durables, bien uni et joint en toutes ses parties, ne craint ni le vent ni les orages et résiste aisément aux efforts et violences; ainsi la république (*lisez* le royaume) estant unie et jointe en tous ses membres ne souffre aisément altération. »

En poursuivant à travers les siècles son œuvre de concorde, la royauté a non seulement mis la paix dans le royaume, elle lui a donné son unité. On connaît la célèbre lettre écrite par les ambassadeurs vénitiens au commencement du XVIe siècle:

« Il y a des États plus fertiles et plus riches que la France, tels que la Hongrie et l'Italie; il y en a de plus grands et de plus puissans, tels que l'Allemagne et l'Espagne, mais nul n'est aussi uni. »

En sa libre croissance, cette constitution devait atteindre son point de maturité vers le milieu du XVIIe siècle et produire alors ce prodigieux règne de Louis XIV, dont l'éclat éblouit toute l'Europe comme longtemps encore il éblouira la postérité. Aux yeux tout au moins de tous les contemporains, la monarchie de Louis XIV réalisa l'idéal politique.



A cette époque, les transformations qui se sont opérées avec le temps, la multiplication et la facilité plus grande des moyens de transport, le prodigieux développement d'une ville comme Paris, ont amené autour de la résidence royale un peuple si nombreux qu'un souverain tel que Louis XIV ne pourrait plus donner audience, comme saint Louis, à tous ceux de ses

sujets qui viendraient lui soumettre leurs querelles. Cependant Louis XIV encore recevait chaque semaine ceux qui se présentaient, et les plus pauvres, les plus mal vêtus. Dans ce moment, les princes du sang, qui se trouvaient à la Cour, se groupaient auprès du Roi : les bonnes gens passaient devant lui à la queue le leu, et lui remettaient en propres mains un placet où leur affaire était exposée. Ces placets étaient déposés par le Roi sur une table qui se trouvait près de son fauteuil et ensuite examinés par lui en séance du Conseil, comme en témoigne la mention « lu au Roi, » que nous trouvons sur nombre d'entre eux. A Versailles, cette cérémonie avait généralement lieu dans la grande galerie.

Louis XIV en parle dans ses *Mémoires :*

« Je donnai à tous mes sujets, sans distinction, la liberté de s'adresser à moi, à toute heure, de vive voix et par placets. » Puis, « ne trouvant pas que cela fût commode, ni pour eux, ni pour moi, je déterminai un jour de chaque semaine, auquel tous ceux qui avaient à me parler, ou à me donner des mémoires, avaient la liberté de venir dans mon cabinet et m'y trouvaient appliqué à écouter ce qu'ils désiraient me dire. »

Une gravure populaire représente Louis XIV donnant une de ces audiences publiques. La disposition n'en est guère différente de celle que l'on voit sur la miniature représentant Charles V à l'huis du Louvre. Et au bas on lit cette légende :

« Voici le grand roi Louis XIV. Il donne audience aux plus pauvres de ses sujets pour terminer promptement leurs différends. Salomon s'assit sur le trône pour juger ces deux pauvres femmes qui plaidaient à qui serait l'enfant. Notre monarque l'imite parfaitement et nos grands rois et empereurs Charlemagne et Louis-Auguste (sans doute saint Louis) : ils donnaient des audiences publiques comme lui ; ils y étaient obligés par la loi expresse et l'avaient fait publier par tout le royaume. »

Le nombre des placets augmentant encore, on dut fixer, pour les recevoir, au lieu d'un jour, deux jours par semaine. Une table était dressée dans l'antichambre où le Roi soupait ; quand le prince ne pouvait y prendre place, son fauteuil demeurait vide auprès de la table, derrière laquelle le secrétaire d'État de la Guerre se tenait debout. Après que la foule des

solliciteurs s'était écoulée, le ministre recueillait les placets et les emportait chez lui, où il les étudiait pour en rendre compte ensuite au souverain.

Placets rédigés par les écrivains du charnier des Innocens: « Le scribe, la lunette sur le nez, la main tremblante et soufflant dans ses doigts, donne son encre, son papier, sa cire et son style pour cinq sols. Les placets au Roi coûtent douze sols, attendu qu'il y entre de la bâtarde et que le style en est plus relevé. » Sébastien Mercier constate combien cette industrie était prospère sous Louis XIV. « On recevait les placets, on les lisait, on y répondait. » Les « écrivains » s'achetaient des perruques neuves. Arrive la Régence, où se rompent les traditions; puis la jeunesse, la paresse, l'indolence de Louis XV : l'industrie des placets dépérit.

IV. — LES PARLEMENS

Il va sans dire que le Roi ne pouvait trancher personnellement tous les débats judiciaires.

Et tout d'abord il lui était impossible d'être dans les différentes parties de son royaume à la fois. Aussi, dès le commencement du XIIe siècle, déléguait-il dans les provinces l'un ou l'autre de ses familiers, des seigneurs qui vivaient à la Cour, pour ouïr les plaids en son nom. Puis il désigna des personnages de confiance pour s'occuper régulièrement de ces débats, ce qui amena la création des Parlemens, qui rendirent ainsi la justice par délégation du pouvoir royal.

Ces conseillers sont tirés primitivement de la domesticité qui entoure le souverain, ou choisis parmi les clercs de sa chapelle; s'y mêlent de temps à autre quelques vassaux du domaine immédiat, puis des seigneurs, des prélats que le Roi emploie selon qu'il les trouve à sa portée.

A côté du prince, qui tient ses plaids, parfois la Reine demeure assise, et par là apparaît encore ce caractère familial dont ont été marqués le gouvernement, la justice et l'administration de nos premiers rois.

Le monarque prononce le jugement. Seul il en a la décision, après avoir pris l'avis des barons et des chevaliers qui forment sa Cour. Durant ses expéditions militaires, — et l'on sait qu'aux

XI[e] et XII[e] siècles elles se renouvelèrent sans cesse, — le Roi siégeait dans les camps, sous sa tente :

> Dedens son tref de bon paile aufriquant
> [*Dans sa tente tendue de soie d'Afrique.*]

A défaut de trône, le prince s'est mis sur son lit d'olyphant [ivoire]. Le sol est jonché d'herbes et de jonc.

Les chevaliers, les barons et les prélats, qui forment la Cour, sont groupés sans ordre « entour et environ, » la plupart assis par terre :

> Gaydes se sist devant les pieds Naymon [*aux pieds du duc Naymes*]
> Entre les jambes séoit au franc baron.

Il s'accoude sur ses genoux.

Mêlés aux chevaliers quelques évêques, puis des écuyers, des sergens, des « garçons. » Ces derniers se tiennent debout en arrière. L'assemblée compte deux cents têtes. Ceux qui ont à soutenir leur cause, se lèvent, fendent la presse :

> Riolz le liève, cil qui Le Mans tenoit :
> En tote France si sage homme n'avoit,
> Ne qui mieux saiche le tort partir du droit,
> Blanche ot la barbe et le chef comme noif [*neige*].
> Départ la presse, si vint devers le Roi ;
> « Droiz empereres, dist-il, entendez-moi... »

La partie adverse réplique :

> Thiebaus se dresce, qui Aspremont tenoit,
> Desrompt la presse, si vint devant le Roi :
> « Droiz empereres... »

Thiébaut était vêtu d'un manteau de drap gris, doublé de cendal d'Andre. Il le jeta à terre, par respect pour le souverain, et apparut sanglé dans son bliaud.

Enfin le Roi se lève pour prononcer la sentence. Il s'appuyait « au col d'un chevalier. »

La cause étant jugée :

> De la cort [*cour*] partent les chevaliers de prix,
> A lor très [*tentes*] vont li princes et li marchis.

En temps ordinaire la Cour se réduisait donc aux personnes

que le hasard amenait auprès du Roi et à celles qui étaient attachées au palais par quelque office domestique. Mais considérons la complication grandissante des affaires et du droit avec l'accroissement du royaume. Montlosier en fait la remarque : « Des fiefs de divers pays et de diverses coutumes se réunissaient chaque jour à la couronne et compliquaient de plus en plus les affaires : on imagina d'appeler quelques juristes pour éclairer les points les plus épineux. Admis d'abord comme conseillers rapporteurs, ceux-ci trouvèrent le moyen de se faire adjoindre aux barons, c'est-à-dire aux conseillers jugeurs. » Les barons, les prélats, que de nombreuses occupations absorbaient par ailleurs, laissèrent une place de plus en plus grande aux hommes de loi, jusqu'au jour où ceux-ci occupèrent la Cour tout entière.

Ce Conseil, qui assiste le Roi dans ses fonctions judiciaires et bientôt le supplée, nous l'avons déjà rencontré. C'est le Conseil du Roi dont il a été question ci-dessus, car à l'origine il n'était pas divisé en sections et donnait ses soins indistinctement à la justice, à l'administration et aux finances. Conseil qui continue également d'être nommé la Cour du Roi. En droit, la Cour du Roi représente le Roi lui-même, qui est censé faire siennes les décisions de ses conseillers ; et, pour que nul n'en ignore, le Roi habille ceux-ci de ses propres vêtemens. « L'habit de MM. les présidens, écrit Duchesne, estoit le vray habit dont estoient vestues Leurs Majestez. » Robe, chape et manteau d'écarlate, fourrés d'hermine : exactement le vêtement des rois, et non seulement un vêtement semblable à celui des rois, mais les robes mêmes que les rois avaient portées et dont ils faisaient annuellement présent à leurs conseillers ; ainsi, jusque par leur costume, apparaissait de la manière la plus saisissante que, dans leurs fonctions, ils le représentaient. Le bonnet à mortier, dont les présidens au Parlement orneront leur tête, figurera lui-même, avec son cercle d'or, le diadème royal ; enfin, et ceci est des plus frappans, les trois rubans d'or, ou d'hermine, ou de soie ou d'autre étoffe, que les présidens au Parlement porteront boutonnés à leur épaule, y fixeront précisément le signe distinctif de la royauté : « Et pour regard des rubans, dit Duchesne, combien que ç'ait esté une coustume entre nos rois d'avoir plusieurs personnes habillées comme eux, d'autant qu'ils font coustumièrement communication de leurs

habits à leurs amis, ils ont toutefois voulu avoir quelque marque particulière, par laquelle ils eussent quelque prérogative sur les autres, et pour estre reconnus pour rois, se sont réservé ces trois rubans et qu'ils ont depuis communiqués à MM. les premiers Présidens... » Les rois vêtirent de leurs propres robes les présidens du Parlement, à l'époque où ils rendirent cette assemblée sédentaire en l'installant à Paris dans leur propre logis (1).

Observons d'autre part les progrès du pouvoir royal et la multiplication des intérêts où il se trouve mêlé. Le Conseil est bientôt divisé en trois sections, le Conseil proprement dit, la Cour de justice et la Cour des comptes ; dont la réunion continue à former la Cour du Roi ; sections dont chacune, conformément à ses origines, pourra être appelée à s'occuper également d'administration, de justice et de finances.

Le Parlement qui, par rivalité de boutique, fera au XVIIIe siècle des remontrances sur les attributions judiciaires encore reconnues au Conseil du Roi, oubliera que, en droit, il n'était pas logé à autre enseigne ; c'est ce que dit encore très bien le vieux Bodin : « En Parlement le chancelier va recueillant l'avis et l'opinion des princes du sang et des plus grands seigneurs, pairs et magistrats, si est-ce que ce n'est pas pour juger au nombre des voix, ains pour rapporter au Roi leur avis, s'il lui plaît le suivre ou rejeter ; et, jaçoit que, le plus souvent, il suit l'opinion du plus grand nombre, toutesfois, pour faire entendre que ce n'est pas pour leur égard, le chancelier, prononçant l'arrêt, ne dit pas « le Conseil *ou* la Cour dit, » *ains* « le Roi vous dit. » Ce n'était pas le Parlement, lors même que le Roi était absent, c'était le Roi qui jugeait, observe Bodin.

Par ces faits s'expliquent donc les lits de justice, dont le caractère est trop souvent méconnu. On nommait ainsi les assemblées où le Roi venait prendre la présidence de son Parlement pour lui faire connaître sa volonté. Jusqu'au XVIe siècle, le Roi occupait dans ces occasions un trône d'or ; mais à partir de Louis XII, le trône fut remplacé par un « lit, » formé de cinq épais coussins surmontés d'un dais. Les coussins et le

(1) And. Duchesne, *Antiquitez*, éd. de 1609, p. 519. — Il est impossible de ne pas noter que le costume de nos premiers magistrats est donc, aujourd'hui encore, le costume des anciens rois de France, leur costume officiel.

dais, ainsi que les murs de la chambre, étaient tendus d'étoffe violette semée de fleurs de lis d'or; le Roi lui-même était vêtu de violet et coiffé d'une toque violette surmontée de plumes blanches. Le « lit » était placé dans l'un des coins de la pièce, surélevé de manière que le souverain dominât l'assemblée.

En pensant aux lits de justice, on imagine généralement un prince venant imposer par un coup de force ses décisions à un tribunal; au lieu d'y voir, ce qui correspondrait à la vérité, le monarque venant rendre lui-même la justice au sein de son Conseil. Loin de se résoudre en un coup de force, ces assemblées donnaient le tableau de la justice en sa pureté. La « loi vive, » comme dit Bodin, s'y exprimait directement par la bouche de celui qui l'incarnait tout entière. « Et tout ainsi, dit Bodin, que les fleuves perdent leur nom et leur puissance à l'embouchure de la mer, et les lumières célestes en la présence du soleil et aussitôt qu'il approche de l'horizon perdent leur clarté, en sorte qu'elles semblent rendre la lumière totale qu'elles ont empruntée au soleil, » ainsi voyons-nous les cours de justice se dépouiller de leur autorité, du moment où paraît dans leur sein celui qui en est la source unique. L'Hommeau s'exprime en termes identiques. Et La Roche-Flavin : « Le Roy présent, le parlement, ny autre magistrat ne peut user d'aucun commandement, ni exercice de justice lui-mesme : *Adveniente principe cessat magistratus.* » En présence de la justice même, ceux qui n'en sont que les interprètes ne peuvent plus exercer leurs attributions ; de même que le messager serait réduit au silence du moment où celui qui l'aurait envoyé paraîtrait pour parler en personne.

Louis XV n'exagérait pas quand il disait au Parlement, le 3 mars 1766 : « C'est de moi seul que mes Cours tiennent leur existence et leur autorité. »

Ainsi donc, jusqu'à la fin de l'ancien régime, et nonobstant que la pratique en fût dispersée entre les diverses Cours souveraines, la justice continue, selon la remarque de Richelieu, à demeurer « la plus intime propriété de la royauté. »

Deux anecdotes pour clore ces quelques pages sur la justice du Roi.

Henri IV fit un jour appeler M. de Turin, conseiller au Parlement. Il voulait lui recommander une affaire dont il était rapporteur et qui intéressait M. de Bouillon :

« — Monsieur de Turin, je veux que M. de Bouillon gagne son procès.

« — Eh bien ! sire, il n'y a rien de plus aisé, je vais vous l'envoyer et vous le jugerez vous-même. »

Et il s'en alla.

« — Sire, dit alors l'un des assistans, vous ne connaissez pas le personnage ; il est homme à faire ce qu'il vient de dire. »

Au fait, le garde de la Chambre, dépêché par Henri IV, trouva M. de Turin occupé à charger les sacs de procédure sur le dos d'un crocheteur, à qui il avait donné ordre de les porter au Roi.

Ici l'on voit, et cette admirable indépendance qui caractérisait la magistrature sous l'ancien régime, et l'idée que les parlementaires avaient eux-mêmes des fonctions judiciaires du Roi.

Puis nous voulons noter la tradition qui se transmettait parmi les rois concernant leur rôle de justicier.

Louis XV dit certain jour à Choiseul que l'irrégularité de sa conduite ne l'inquiétait pas pour son salut :

« Les mérites de saint Louis s'étendent à ses descendans et nul roi de sa race ne peut être damné, pourvu qu'il ne se permette ni injustice envers ses sujets, ni dureté envers les petites gens. »

Pour un roi de France, — un Louis XV ! — il n'y avait donc que deux crimes irrémissibles : la forfaiture où il tomberait comme justicier et l'oppression des petites gens.

Combien Taine a raison quand il observe que de menus faits jettent souvent une plus vive lumière sur les mœurs et les traditions nationales que les plus laborieuses dissertations !

V. — LA MONARCHIE DE DROIT DIVIN

Le rôle du roi de France a donc été essentiellement celui d'un justicier, et les sentences qu'il rendait s'appuyaient sur une autorité d'autant plus respectée qu'elle paraissait surnaturelle et comme d'essence divine. Pareille à l'ancienne monarchie grecque, la monarchie capétienne est la royauté de caractère sacerdotal : le Roi est un ministre de Dieu. La fonction royale est une mission divine. Dieu lui-même a placé le Roi parmi les hommes pour les maintenir en justice et en paix.

Ce caractère divin est donné au Roi par l'onction du sacre. « Nul ne doit douter, écrit l'auteur du *Songe du Verger*, que le roi de France ne prenne espéciale grâce du saint Esprit par la sainte onction... »

Louis VII établit lui-même une comparaison précise entre le Roi et le prêtre : à tous deux, dit-il, l'onction donne le caractère ecclésiastique. De nos jours, les historiens, Achille Luchaire entre autres, iront jusqu'à écrire que l'onction faisait du Roi un « être saint. »

Le roi Robert se montrait à ses sujets en vêtemens d'Église, en chape tissée d'or ; seule la mitre était remplacée par la couronne et la crosse était remplacée par le sceptre. Ses successeurs conserveront le costume du prêtre, la dalmatique portée sous le manteau royal. On voit les premiers Capétiens bénir leurs sujets et leur donner l'absolution, comme le ferait un prélat.

Le Roi est le chef de l'Église gallicane. Hugue Capet se posa comme tel dès le 3 juillet 987, par le serment qu'il prêta au moment où il fut proclamé roi et sacré à Noyon. Il ne cessa de se conduire en chef de son clergé. Arnoul, archevêque de Reims, s'étant mis en rébellion contre lui, fut jugé le 17 juin 991, en l'église de Saint-Basle et condamné. La sentence même indique qu'Arnoul, en manquant au Roi, s'était rendu coupable d'une forfaiture ecclésiastique, puisqu'elle le déclare incapable à jamais d'exercer les fonctions épiscopales : « Suivant ton aveu et ta signature, n'exerce plus ton ministère. »

Les rois les plus militaires, les plus grands politiques, comme Philippe-Auguste, sont des manières de pontifes. Au début de la bataille de Bouvines, qu'il dirigera en grand capitaine, il adresse à ses troupes des paroles qui semblent sortir de la bouche d'un prélat. Elles ont été conservées par Guillaume le Breton, qui se tenait à ce moment auprès du prince. Puis, élevant les mains, d'un geste religieux il bénit les chevaliers, tandis que sonnaient les graisles pour donner le signal de l'action. Sous les pas de Philippe-Auguste, à en croire les chroniqueurs ses contemporains, les miracles fleurissaient comme sous les pas d'un François d'Assise, les moissons reverdissaient, les sources d'eau vive jaillissaient du sol.

Au XVe siècle encore, on regardait le Roi comme la première

personne ecclésiastique. Le Roi est un prélat, dit Juvénal des Ursins, et, s'adressant à Charles VII : « Vous êtes le premier en vostre royaume qui soit, après le Pape, le bras dextre de l'Église. » Nicolas de Clemengis le répétera au xvi[e] siècle : « Le Roi est à la fois monarque et prêtre ; » et, au xvii[e] siècle : « Le Roi est beaucoup plus le chef de l'Église de France que le Pape, » dira l'un des plus grands parmi les prélats français, l'archevêque de Cambrai, l'illustre Fénelon. Aussi Ernest Renan ira-t-il jusqu'à découvrir « une jalousie de métier » au fond de la lutte soutenue par tant de Capétiens, par Hugue Capet, par Henri I[er], par Philippe-Auguste, par saint Louis, par Philippe le Bel, par Charles VI, par Charles VII, par Louis XII, contre le Pontife romain.

Nous venons de voir comment, débordé par la multiplicité de sa tâche, le Roi avait délégué son pouvoir à ses conseillers, et le Parlement, qui le représente, conserve dans l'exercice de ses fonctions tous les caractères de l'autorité royale. Ainsi s'explique son attitude en tant de circonstances, où elle serait faite pour déconcerter un esprit moderne. Le Parlement a reçu délégation, non seulement du pouvoir administratif et judiciaire, mais du pouvoir ecclésiastique que possède le souverain. « Par arrêt, écrit M. Imbart de la Tour, le Parlement ordonne la levée des censures ecclésiastiques, la révocation des monitoires, même fulminés contre des clercs par leurs évêques, contre des religieux par leurs supérieurs ; frappe d'amendes énormes ceux qui les prononcent et, de lui-même, casse les sentences et en déclare absous. Par arrêt, il condamne à bailler des confesseurs, à donner la communion ou la sépulture, juge de la validité ou de la publication des pardons, jubilés ou indulgences, enjoint la délivrance de lettres de quêtes, se prononce sur l'authenticité de reliques, la rédaction de bréviaires ou missels, le nombre, la durée, l'ordre des processions. » Les bulles pontificales ne peuvent avoir crédit en France qu'après avoir été enregistrées au Parlement, que l'on voit citer devant lui des évêques pour avoir obéi à des bulles du Souverain Pontife interdisant de prendre part à un concile provincial. En une autre circonstance, il ordonne de jeter à la Conciergerie les porteurs de la bulle romaine et la fait déchirer par la main du bourreau. Il intervient en Sorbonne à propos de thèses de droit canon, enjoint par exemple, en 1486, de recevoir à la maîtrise le jacobin Luillier, mais à la condition

qu'il retirera ses propositions « réprouvées, condamnées et sentant l'hérésie. » Le Parlement enregistre des articles de foi et en fait des lois d'État, notamment la célèbre déclaration de 1682, les « quatre articles » où Bossuet proclamait la supériorité des conciles généraux sur le Pape, voire en matière de doctrine.

C'est là une façon de rendre la justice qui se poursuit jusqu'au XVIII[e] siècle. Au cours de la lutte janséniste, le Parlement devient une assemblée de théologiens. Il disserte sur la grâce efficace et sur la prédestination gratuite, examine l'orthodoxie de saint Augustin et cherche dans Jansénius les cinq propositions ; approuve ou blâme les évêques, entend qu'ils donnent les sacremens à telle de leurs ouailles à laquelle ils les ont refusés ; suit les ébats des convulsionnaires, apprécie les miracles opérés sur la tombe du diacre Pâris. Puis il procédera de même à l'égard des Jésuites, jusqu'en 1762, où il prononcera leur expulsion. Singulier rôle, dira-t-on, pour des magistrats, mais, par la nature même de leurs fonctions, ceux de l'ancien régime y étaient adaptés.

L'Église gallicane, à la tête de laquelle le Roi était placé, demeurait donc toujours, comme le fait observer M. Imbart de la Tour, un membre de l'Église universelle, mais elle n'était unie à Rome que par le dehors ; « au dedans, elle était soumise au Roi. » C'est ce que le Conseil proclamera jusque sous le règne de Louis XV par un arrêt du 24 mai 1766, en maintenant « le droit que donne au souverain la qualité d'*évêque du dehors*, droit, dit le Conseil, que l'Église elle-même a souvent invoqué... »

***

Le Roi n'était pas seulement, à l'égal du Souverain Pontife, le « vicaire de Dieu, » le « sergent de Dieu, » pour reprendre la pittoresque expression du *Songe du Verger*. Suger représente Louis VI comme portant « la vivante image de Dieu en lui-même. »

Ces idées se maintiendront jusqu'aux XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles. Bodin dira : « Le Roi est l'image de Dieu en terre ; » conception que la Sorbonne, où s'enseigne la science, et le Parlement, gardien des libertés publiques, déclareront « une saine et ample doctrine et conforme aux lois de l'État, » et que reprendra

encore, en 1770, dans la solennité d'un lit de justice, l'avocat général Séguier.

Non content de reconnaître en la personne du Roi le délégué de Dieu, le clergé gallican verra en lui Dieu lui-même : « Non seulement les rois sont ordonnés de Dieu, eux-mêmes sont Dieu : personne ne peut le nier sans blasphème, en douter sans sacrilège. » Et le Parlement, le 18 mai 1643, quatre jours après la mort de Louis XIII, ne dit-il pas à Louis XIV enfant, par la bouche de l'avocat général Omer Talon : « Le siège de Votre Majesté nous représente le trône du Dieu vivant... Les ordres du royaume vous rendent honneur et respect comme à une divinité visible (1)... »

Le peuple se précipitait sur le passage de son prince pour toucher le bas de sa robe, comme il aurait fait d'un reliquaire. « C'est la vérité, dit Saint-Gelais, que, par tous les lieux où le Roi passait, les gens, hommes et femmes, s'assemblaient de toutes parts et couraient après, trois ou quatre lieues; et quand ils pouvaient atteindre à toucher à sa mule, ou à sa robe, ou à quelque chose du sien, ils baisaient leurs mains et s'en frottaient le visage d'aussi grande dévotion qu'ils eussent fait d'un reliquaire. »

Aussi bien l'on sait que les rois de France opéraient des guérisons miraculeuses : il ne s'agit pas seulement de Robert le Pieux et de saint Louis ; mais des plus violens adversaires de la papauté comme Philippe le Bel. Nogaret le proclame à la face de Boniface VIII : « Par les mains du Roi, mon maître, Dieu a fait des miracles évidens. » Et Guiart, le poète-soldat, parlant de ces cures miraculeuses :

> Tant seulement par y touchier,
> Sans emplastres dessus couchier,
> Ce qu'autres roys ne puent faire.

Le moine Yves de Saint-Denis, qui assista à la mort de Philippe le Bel, a laissé une relation de ses derniers momens. Le prince expirant fait venir son fils aîné : « Devant le confesseur seul, secrètement, lui enseigna comment il devait faire pour toucher les malades et les paroles saintes lui enseigna qu'il avait coutume de prononcer quand il les touchait. Semblable-

(1) Voyez sur ce point le livre de M. Lacour-Gayet, *l'Éducation politique de Louis XIV*.

ment, il lui dit que c'était à grande réverence, sainteté et pureté qu'il devait ainsi toucher les infirmes, nettoyé de conscience et de main. »

Claude Seyssel a soin d'établir que Dieu a donné ce don au roi de France, non à cause de sa personne, mais à cause de sa fonction, privilège dont aucune autre dignité sur terre, fût-ce celle du Souverain Pontife, n'a jamais été pourvue.

Quant à l'origine de ce don, d'après la croyance générale, dont on trouve trace jusque dans les écrits des disciples de saint Thomas d'Aquin, elle se serait également rattachée à l'onction par la sainte ampoule, dont l'huile, qui ne diminuait jamais, aurait été apportée pour le baptême de Clovis par une colombe descendue du ciel, croyance qui demeurera vivace jusqu'à la Révolution.

Louis XIV et Louis XV opérèrent encore des guérisons de scrofules et d'écrouelles dont nous avons de nombreux procès-verbaux.

« On voit le Roi accomplir ce prodige, non seulement dans son royaume, — lisons-nous dans la relation de la légation Chigi à Paris, en 1664, — mais dans les États étrangers. Aussi, quand le roi Jean Ier fut prisonnier à Londres après Poitiers et François Ier détenu à Madrid après Pavie, Anglais et Espagnols s'empressèrent-ils de profiter d'une aussi bonne occasion. « Ces deux rois y guérirent, dit la relation de Chigi, bien des malheureux atteints de semblables maladies.

Le Bolonais Locatelli, d'une part, et de l'autre un Allemand, le docteur Nemeitz, donnent la description de la cérémonie à laquelle ils ont assisté au Louvre. Les malades, atteints de scrofules et d'écrouelles, sont rangés sur deux longues files. Louis XIV pose la main sur la tête de chacun d'eux et dit :

« Dieu te guérisse. »

Puis il l'embrasse. Il y avait là, parfois, huit cents malheureux atteints de ces maladies de peau. Durant toute la cérémonie roulait le tambour des Suisses.

Marie-Thérèse, la femme de Louis XIV, avait fait disposer une maison à Poissy où étaient reçus et logés les malheureux qui venaient, souvent de contrées lointaines, afin de se faire toucher par le Roi : ils y attendaient le jour fixé pour la cérémonie et y étaient encore soignés quelque temps après.

Les contemporains ont laissé de minutieuses descriptions

des différentes circonstances qui accompagnèrent le sacre de Louis XV à Reims, en octobre 1722. Le dernier acte en fut, comme le voulait la tradition, la cérémonie des écrouelles. Le jeune Roi était dans la treizième année. Des malades étaient venus, ou s'étaient fait transporter, de tous les points de la France. Le 29 octobre, après avoir entendu la messe dans l'église Saint-Rémy, Louis XV passa dans le grand parc de l'abbaye. Aux deux côtés des longues allées, sous les ormes séculaires dont les feuilles jaunies couvraient le sol d'un tapis bruissant, les malades, scrofuleux et paralytiques, étaient rangés en file, au nombre de deux mille et plus. Le jeune prince parut dans son manteau de drap d'or, sur lequel brillait le collier du Saint-Esprit. Les deux huissiers de la Chambre, en pourpoint de satin blanc, en mantelet de velours blanc noué de rubans d'argent, en toque de satin blanc empanaché de plumes blanches, leurs masses d'or sur l'épaule, marchaient devant lui; la queue de son manteau était portée par le premier gentilhomme de la Chambre assisté du capitaine des gardes. Les huiles venaient de sanctifier le prince qui s'arrêta devant les malades et à chacun, lui posant doucement le revers de la main contre la joue, il dit :

« Le Roi te touche, Dieu te guérisse. »

Le grand aumônier, qui suivait, remettait à chacun une piécette de monnaie blanche, cependant que les tambours des Suisses roulaient bruyamment (1).

« Au sacre de Louis XV à Reims, écrit le marquis d'Argenson dans ses *Mémoires*, un bourgeois d'Avesnes, qui avait des écrouelles horribles, alla se faire toucher du Roi. Il guérit absolument. J'entendis dire cela. Je fis faire une procédure et information de son état précédent et subséquent, le tout bien légalisé. Cela fait, j'envoyai les preuves de ce miracle à M. de la Vrillière, secrétaire d'État de la province. Je crus obtenir de grandes louanges de mon zèle pour les prérogatives royales. Je reçus une lettre sèche où l'on me répondit que personne ne doutait de ce don qu'avait le Roi. Mais je sus fort bien que tout avait été lu au Roi qui, quoique tout enfant, aima entendre qu'il avait opéré ce miracle. »

Il fallait, comme il a été dit, que le prince fût en état de grâce

(1) Sur tous ces faits on consultera la monographie définitive de M. le professeur Landouzy, *le Toucher des Écrouelles*. Paris, s. d. (1906), in-4.

quand il « touchait. » Or il arriva qu'en 1738, l'absolution lui ayant été refusée par son confesseur, Louis XV ne put faire ses pâques. De nombreux malades étaient réunis à Versailles. Il fallut imaginer un prétexte pour congédier ces pauvres gens : le Roi, leur dit-on, était souffrant.

Depuis le XIVe siècle, les monarques anglais se mirent aussi à toucher les infirmes, mais en qualité de rois de France, puisque aussi bien, de ce moment, ils en revendiquèrent le titre. Et l'on vit même Jacques Stuart, renversé du trône, logé et pensionné par Louis XIV à Saint-Germain, avoir l'effronterie d'y toucher les écrouelles en sa prétendue qualité de roi de France.

*
* *

On arrive ainsi à la théorie du droit divin.

Taine la croit forgée par les théologiens, qui se seraient ingéniés à faire du Roi « le délégué spécial de Dieu. » Tout au contraire, la théorie du droit divin a été créée par le peuple et combattue par les théologiens. Elle a été la doctrine des gallicans et des parlementaires. Elle a été défendue avec la dernière énergie par les protestans, attaquée par les ultramontains et par les Jésuites. Au cours de son livre sur l'éducation de Louis XIV, M. Lacour-Gayet a apporté sur ce point une démonstration lumineuse.

Les rois, enfans du ciel, sont de Dieu les images,

écrit le huguenot Jean de la Taille, en reprenant l'expression de Suger. Et le célèbre Jurieu, s'adressant au Roi :

« Il n'y a point de protestant dans le royaume qui ne vénère et, je puis dire, qui n'adore Votre Majesté comme la plus brillante image que Dieu ait posée lui-même sur la terre. »

Aux États généraux de 1614, les derniers qui aient été réunis avant 1789, par qui est proposée l'insertion d'un article proclamant le pouvoir divin des rois ? Par l'unanimité du Tiers, de ce même Tiers qui prêtera le serment du Jeu de Paume. Il y insiste avec passion. Le Tiers voulait qu'on en fît une « loi fondamentale du royaume. » Et cet article, par qui est-il combattu ? Par le clergé, par la noblesse, par la Cour elle-même.

Le clergé remporta la victoire ; mais, comme l'observe l'historien des États, Richer, « si l'article du Tiers ne fut pas inscrit parmi les lois fondamentales du royaume, il fut gravé désormais dans le cœur de tous les Français. » Aussi bien c'est ce qui advint : « Par le triomphe des idées gallicanes, dit M. Hanotaux, la maxime du droit divin devint pour le pays la pierre de touche du patriotisme. »

Tel frondeur en est agacé : « Impossible d'ouvrir un livre touchant à la politique sans y trouver ces expressions : *Image de Dieu, lieutenant de Dieu*, ou autres analogues; c'est leur jargon ordinaire. »

Ce jargon fut celui des plus grands esprits du XVII[e] siècle, des philosophes comme Domat, des logiciens comme Nicole, des plus hautes intelligences comme Bossuet et Fénelon.

Contrairement aux parlementaires, aux gallicans et aux protestans, les Jésuites prétendaient que le pouvoir des rois venait d'une délégation populaire. Et l'on en voit les conséquences : du moment où le Roi tenait son pouvoir du peuple, il était soumis au Pape qui tenait le sien de Dieu. Aussi, par une logique déduction, les Jésuites, — reprenant la doctrine des « romains » (ultramontains) du Moyen Age, — en arrivèrent-ils à soutenir au XVII[e] siècle, ce qui provoquait les plus virulentes protestations du Parlement, que les souverains pontifes avaient le droit de déposer les rois de France, voire de les punir de la peine de mort.

Et ceci n'était pas simple discussion théologique : sans parler des grands conflits du Moyen Age, de l'excommunication de Robert le Pieux, de celle qui faillit atteindre Philippe le Bel et qu'il n'évita que par le coup de force d'Anagni, ne vit-on pas en pleine Renaissance Jules II offrir la couronne de France au roi d'Angleterre et préparer la déchéance de Louis XII?

La controverse avait commencé dès les premiers temps de la monarchie. Au XII[e] siècle, Jean de Salisbury, évêque de Chartres, estime que les rois ont reçu leur autorité d'une délégation populaire, tandis que Suger est pour le droit divin; au siècle suivant, Vincent de Beauvais est pour le droit divin, mais avec ce détour que l'autorité, venue de Dieu, est mise entre les mains du souverain par l'Église. « Dans l'Ancien Testament, dit-il, le sacerdoce a d'abord été institué par Dieu, et seulement ensuite le pouvoir royal a été, sur l'ordre de Dieu,

établi par le sacerdoce : c'est pourquoi, maintenant encore, dans l'Église de Dieu, l'évêque sacre les rois. »

La doctrine de l'origine divine du pouvoir royal ne tarda d'ailleurs pas à pénétrer dans les classes populaires, rompant les efforts contraires de la scolastique; en sorte que bientôt s'accusa l'opposition entre l'opinion vulgaire et les écrits des théoriciens ; mais la légende, selon l'ingénieuse remarque d'un jeune historien, M. André Lemaire, arrangea tout, — c'en était encore l'âge. « A l'investiture directe par Dieu, moyennant la désignation du peuple, on substitua le choix miraculeux de Dieu lui-même. La souveraineté conférée par la nation, telle est la règle générale, disait-on ; mais en France les rois ont bénéficié d'une faveur insigne du ciel, le miracle de l'onction de Clovis. Ainsi la théorie du droit divin subit une déformation. Prenant pour objet spécial la royauté française, on lui réserve le privilège du droit divin et fonde ce droit d'exception sur un miracle imaginaire. » Cette doctrine, qui s'efforçait de concilier la théorie de la délégation populaire avec le droit divin du monarque français, fut partagée par la majeure partie de nos vieux légistes.

Cette discussion, qui dura tant de siècles, est intéressante pour nous. Les intermédiaires par lesquels, de degré en degré, le pouvoir paternel était monté sur le trône, avaient depuis longtemps disparu, et, pour expliquer l'origine du pouvoir royal, les esprits devaient aller naturellement à l'une des deux hypothèses qui se présentaient à eux : la délégation divine, la délégation populaire. Un seul, parmi les théoriciens de l'ancien temps, a fait entendre une note juste. Elle ne pouvait être donnée que par un historien qui avait étudié les « monumens » de la monarchie. Moreau, historiographe de France, dans son *Discours sur la Justice*, composé pour le Dauphin, écrit :

« Les premières sociétés furent des familles et la première autorité fut celle des pères sur leurs enfans. Les rois exercèrent sur les nations l'autorité que les pères avaient eue sur les premières familles. »

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

REVUE MUSICALE

ÉCHOS D'ITALIE

In patris memoriam, oratorio de Mgr Perosi; Ricordi, éditeur, 1911. — *La vita e l'opera letteraria del musicista Benedetto Marcello*, par M. Enrico Fondi; Roma, Walter Modes, editore, 1909.

Rome, juillet.

En lisant, en jouant la cantate filiale et funèbre de Mgr Perosi, l'une de ses dernières œuvres, sinon la dernière, un passage de Dante nous revient en mémoire. A la fin du XIVe chant du *Paradis*, dans le ciel de Mars, le poète voit une croix lumineuse et mouvante. Il l'entend aussi, car les feux dont cette croix est formée sont des âmes, et elles chantent. Elles dansaient, nous dit-il, comme les atomes dans le rayon dont parfois est rayée l'ombre :

per lo raggio, onde si lista
Tal volta l'ombra, che per sua difesa
La gente con ingegno ed arte acquista.

Cette ombre, nous l'avons ménagée nous-même avec soin et « pour notre défense, » derrière les volets de la chambre que brûle au dehors le soleil de l'été romain. Un mince rayon la traverse et l'éclaire. Et, dès le début, dans cette musique aussi nous reconnaissons l'accent, le ton « des hautes louanges. »

Ben m'accorsi che ell'era d'alte lode.

Enfin, suprême analogie avec la vision dantesque, c'est la douleur de

l'artiste, sa « croix, » dirait-il en son pieux langage de prêtre, qu'il a faite ici mélodieuse et que nous écoutons chanter.

La composition nouvelle de Mgr Perosi nous attire et nous retient premièrement par ce caractère personnel, le même qui donne un intérêt particulier à certaines œuvres des maîtres. Il suffirait de citer, parmi celles-ci : de Rust, un lamento (*Wehklage*) sur la mort de son fils; de Jean-Sébastien Bach, le *Capriccio* descriptif sur l'éloignement d'un frère chéri; de Beethoven enfin, la célèbre sonate dont les trois parties s'intitulent les *Adieux*, l'*Absence* et le *Retour*.

Et puis et surtout l'*In patris memoriam* est assurément l'un des ouvrages où se montre le mieux la sensibilité particulière et la nature même du musicien. On pourrait la définir une sorte de lyrisme intime, de tendresse passionnée, mais contenue. S'il n'est pas vrai que la musique de Mgr Perosi manque toujours de puissance, il semble au moins que le dedans plus que le dehors l'attire, l'inspire, et qu'à l'étendue elle préfère la profondeur. Non pas, encore une fois, qu'en mainte page, éclatante ou grandiose, elle ne se soit élargie et déployée. Faut-il rappeler aux Parisiens, qui l'entendirent naguère, la seconde partie de la *Résurrection du Christ?* Elle se nommait « l'Aube du triomphe, » et, matinale et triomphante en effet, elle justifiait son nom. Dès le début, au-dessus du sépulcre par le miracle ouvert, un grand souffle de joie balayait le ciel printanier. Un *alleluia* liturgique passait et repassait dans l'azur. Puis c'était la venue de Madeleine, son angoisse, sa recherche fiévreuse, éperdue; enfin, plus pathétique encore, sa rencontre avec le jardinier divin et, répondant au maître qui la nomme, son cri, le plus émouvant que des lèvres, du cœur de cette femme, la musique ait jamais arraché. Voilà des traits, des traits de flamme, qu'on ne saurait omettre sans obscurcir la figure du musicien. Mais pour que celle-ci « ressemble » tout à fait, il en faut encore moins négliger les ombres, les demi-teintes et les aspects mystérieux. Dans la seconde partie également du même oratorio, plus loin, je sais une autre apparition du Christ à ses disciples rassemblés. C'est un Rembrandt après un Rubens. Ici deux mots, deux mots seulement: *Pax vobis!* par l'étrangeté de l'intonation, des harmonies et des modulations, nous découvrent l'autre face et comme le pôle opposé de l'idéal, un abîme, — tout intérieur, — de souffrance à peine oubliée, de mélancolie et d'amour.

Tel est en général, à part quelques réserves que nous aurons à faire, le sentiment du nouvel oratorio de Mgr Perosi. L'œuvre se rapproche ainsi beaucoup plus du *Dies Iste*, donné au Trocadéro

l'année dernière, que du *Jugement universel*, entendu ce printemps. *In patris memoriam*, autant qu'un hommage, ce titre seul est une prière, et qui fut exaucée. De là-haut, sur le travail du jeune maître de la chapelle Sixtine, le vieux maître de chapelle de Tortone a dû veiller, et dans le tendre, pur et pieux hommage offert à sa mémoire, l'âme du père aura reconnu l'âme de l'enfant.

Le texte de la cantate, pris dans l'Office des morts et dans le Livre de Job, est chanté par des chœurs et par un soprano solo tour à tour. Il exprime tantôt l'affliction, presque le désespoir, et tantôt l'espérance; ici l'ennui, la crainte, l'angoisse, ailleurs la confiance et la paix; il se termine par la prière liturgique et par la demande, pour celui qui s'est endormi dans le Seigneur, de la lumière et du repos éternel.

Le premier morceau, qui n'est que triste d'abord, s'anime, j'allais dire s'irrite bientôt. L'appel, ou le recours au Seigneur, se change en reproche, en débat éloquent et hardi. « Je demanderai à Dieu : Pourquoi me jugez-vous ainsi? Qu'est-ce qui paraîtra bon devant vos yeux, si vous me calomniez, si vous m'accablez, moi, l'ouvrage de vos mains. » L'idée, — je parle de l'idée musicale, — autant que l'autre, est dramatique. Le chant, le mouvement, le rythme (en triolets écrasans), la répétition martelée des paroles (*opprimas, opprimas, opprimas me*), tout exprime avec une singulière audace, en même temps que la pitié, l'émoi, voire l'horreur, devant l'ouvrage le plus beau des mains divines, par ces mains elles-mêmes outragé. Le désordre de l'âme a passé dans la musique et l'égare. Il l'emporte du moins jusqu'à des notes hautes, d'où la voix toujours irritée jette comme une protestation dernière. Alors tout se détend et retombe. Sur des triolets encore, non plus inégaux et rudes, mais unis au contraire et coulans, se déroule un chœur harmonieux. Facile, aimable en est la mélodie, que suffit à sauver de la banalité, çà et là, quelque note altérée suivant une inflexion quasi grégorienne et liturgique.

Le monologue initial est loin d'être conçu dans la forme de l'« air, » que des périodes symétriques partagent. Pas de strophes, ou de couplets, ni de reprises, mais, accompagné par un orchestre mobile, changeant et toujours expressif, le plus libre développement de la pensée et du discours. Avec cela, de la suite et de l'ordre, le sens de la composition et de l'équilibre, et, pour établir l'unité de l'ensemble, des rappels et des points de repère; enfin, sans trace nulle part de pastiche ou de scolastique, partout les signes de l'art classique et latin.

La cantate entière est conduite à la façon d'un dialogue, où la voix

seule et le chœur se répondent : l'une plaintive et douloureuse, l'autre apaisant et consolateur. Pour la seconde fois, avec les paroles de Job, la musique s'emporte, s'irrite. L'âpreté de tel ou tel accent évoque certains éclats pathétiques de la *Résurrection*. Puis, de nouveau, le chœur intervient. A la déclamation véhémente il n'oppose que la douceur, ici peut-être un peu naïve, d'un cantique ingénu. Mais le pur et pieux musicien n'eut jamais honte de ces mélodies innocentes, et dont l'innocence même, comme celle des enfans, loin de faire sourire, attendrit.

L'œuvre se poursuit ainsi, partagée entre une voix et toutes les voix, entre la terre et le ciel, entre la misère humaine et la miséricorde de Dieu. Sur la mélodie passionnée, il semble qu'avec douceur, avec indulgence, la polyphonie constamment descende et se pose. Elle l'enveloppe à la fin de calme et de sérénité. Voici le centre ou le cœur de l'ouvrage. Il bat maintenant, ce cœur meurtri, sans violence ni révolte. « Mon Dieu, suppliait Veuillot, laissez-moi ma douleur, mais ôtez-moi mon désespoir. » La page de musique où nous arrivons ne serait pas indigne de cette héroïque épigraphe. En outre, pour le sentiment et pour le style, comme fond et comme forme, elle est un exemplaire insigne de la mélodie perosienne. En voici les paroles ; il convient de les citer, ne fût-ce que pour montrer avec quelle souplesse, quelle exactitude s'y adaptent les sons : « Dieu, qui nous avez commandé d'honorer notre père, ayez pitié dans votre clémence de l'âme de mon père. » Fidèle à la phrase littéraire, la phrase musicale premièrement l'agrandit, en fait une noble période, arrêtant sur chaque mot l'attention, l'émotion même. Pur est le dessin de la mélodie, ample en est la portée ou le développement. Deux fois d'abord, avec une gravité douce, mais avec une autorité croissante, elle énonce le commandement de respect. Le passage qui suit est le seul où le souffle faiblisse. La forme, ou plutôt la formule, de ces huit mesures ne consiste que dans la répétition, dans le report à des étages différens de la figure mélodique. Vous avez reconnu le procédé que le langage ou le jargon des musiciens désigne sous le nom de « rosalie. » Mais de cette défaillance passagère le style aussitôt se relève. Sur le mot *clementer*, trois fois répété, la plus heureuse variante de rythme, — et la moins attendue, — anime, avive la voix d'un élan passionné et la porte jusqu'aux cimes, pour l'y retenir un moment vibrante, et l'en ramener comme avec respect, avec amour, de note en note et par degrés noblement descendus.

Toute l'ordonnance de cette page, de cet air, est harmonieuse et

selon les traditions du meilleur style italien. Dans l'épisode accessoire, entre le premier exposé de la phrase principale et son retour, lequel forme reprise et conclusion, l'intérêt se renouvelle et se soutient. « Seigneur, remettez-lui ses péchés, et, dans la joie de l'éternelle clarté, faites que je le revoie un jour. » La mélodie, ici plus incertaine, flotte et plane davantage. Elle est comme portée sur les ondes sonores, image des ondes de lumière, et des inflexions, des cadences de plain-chant lui communiquent je ne sais quelle mystique et mélancolique douceur. Mais un passage surtout, — de quatre mesures, — montre bien quel surcroît d'expression, à des paroles expressives déjà, peut ajouter la musique. *Meque eum*, dit le latin, faisant immédiate, en deux mots, la réunion du fils avec le père. Le chant répète la formule, il y insiste et, la resserrant d'abord, ensuite il la dilate et l'épanouit par une modulation lumineuse, où semble s'annoncer et se goûter à l'avance la félicité du revoir éternel.

Parlerons-nous de la seconde reprise, où des variantes harmoniques, instrumentales, enveloppent le thème d'une élégante ornementation? Mais peut-être n'avons-nous déjà que trop parlé d'une phrase, d'une mélodie, et très simple. « Ma poésie traduite, » disait Henri Heine, « c'est du clair de lune empaillé. » Plus grand encore est le danger pour la musique, et plus grave souvent le méfait de la critique musicale. A force de transposer les sons dans les mots, celle-ci risque de les trahir, et d'étouffer en eux, cherchant à l'y surprendre, l'émotion, l'âme et la vie.

L'analyse peut toutefois reconnaître dans une telle page, significative entre toutes, le caractère intime que nous avons noté plus haut. Intime n'est pas assez dire : il faut ajouter personnel, et par ce trait au moins, par cette nuance de sentiment, l'oraison filiale de Mgr Perosi nous rappelle un petit chef-d'œuvre de notre musique à nous, le délicat, discret et délicieux *Requiem* de M. Gabriel Fauré. Cette musique-là non plus ne semble pas convenir à toutes les funérailles. Elle n'a rien d'universel et de public. On dirait qu'elle pleure une seule mort, que pour une seule âme, elle prie. De là vient l'attrait, unique aussi, de ce *Requiem* en quelque sorte réservé et comme tendrement jaloux. Dans la cantate italienne, si différente par le style du *Requiem* français, je trouve le charme pareil d'une familière douleur, l'expression d'un sentiment qui se renferme, se reploie et se dérobe à la foule, enfin, pour la créature aimée et qui n'est plus, je ne sais quel hommage, quel tribut privilégié de regrets et de pleurs.

Telle demeure encore, — au début, — l'inspiration du dernier mor-

ceau (verset liturgique du *Requiem*). Il est bâti sur une phrase infiniment suave, suppliante, pure de contour et développée avec ampleur. La cadence en est particulièrement pathétique : la voix s'élève, d'un vol repris deux fois, puis, sur une appoggiature expressive, elle se pose longuement, s'abaisse d'un degré et se tait. La valeur, l'originalité de la chute mélodique tient surtout à cet appui final. Il aura son rôle dans l'architecture de l'ensemble. Architecture est bien le mot, car ces pages dernières, — nouvelle analogie de l'*In patris memoriam* avec le *Dies iste*, — sont développées et construites. Les deux notes de l'appoggiature, la première portant sur la seconde, en soutiennent certaines parties, en couronnent telle ou telle autre. A de brusques rappels, à des raccourcis de mélodie ou de rythme, succèdent de larges effusions. Je crois même entendre passer, dans un souffle wagnérien, l'adieu de Wotan à Brunnhilde, et la piété filiale, par un touchant retour, emprunter la voix de la paternelle pitié. C'est ici que la prière pour un seul se change en prière pour tous et qu'une douleur unique se fond dans la commune, dans l'humaine douleur. La grandeur, ou la généralité de la musique, ce caractère que Taine estimait nécessaire à l'œuvre d'art, s'en trouve un moment augmentée. Mais de nouveau tout s'apaise et se réduit. Les sons, qui s'étaient accrus en nombre, en force, en rapidité, se raréfient, se ralentissent et s'éteignent. Tout à l'heure âpre et rude comme un cri, comme un coup, l'appoggiature elle-même revient à la douceur d'une caresse ou d'un soupir, et la cantate s'achève ainsi qu'elle avait commencé, dans l'intimité, presque dans le secret d'une solitaire douleur.

Venise, juillet.

Il y a *serenata* ce soir sur le Grand Canal et sur le *bacino* de Saint-Marc. Illuminées et mélodieuses, les gondoles vont et viennent, tantôt unissant, tantôt séparant leurs concerts. Les échos se mêlent aux reflets dans la nuit qui fait cette musique plus belle, à moins que peut-être elle n'en fasse elle-même, elle seule, toute la beauté. Filles de l'Adriatique et de Shakspeare, Porzia et Nérissa prêtaient à leur Venise nocturne ce pouvoir (1). Haendel était de leur avis. Il n'ignorait pas le charme combiné des ondes sonores et des ondes humides, et pour les nuits d'Angleterre, moins tièdes et moins pures que cette nuit vénitienne, il écrivit ses « Musiques sur l'eau. »

(1) *The Merchant of Venise* (acte V, sc. 1).

Nous suivons le Canal Grande. Au balcon des vieux palais, — surtout de quelques-uns, devenus de modernes hôtels, — on entrevoit des silhouettes attentives. Par une telle nuit, voilà bientôt deux cents années, sous un de ces balcons, une barque passa, d'où s'élevait une voix de femme. Belle, pure, et, suivant l'expression des contemporains, « *nitida come la perla*, brillante comme la perle, » cette voix saisit d'admiration le maître du somptueux logis, qui s'y connaissait en musique. Il fit arrêter la gondole et descendit pour complimenter l'inconnue. Or il advint que le visage de la cantatrice se rapportait à son chant, si même il ne le surpassait encore. Elle n'était qu'une pauvre fille, il était, lui, patricien de Venise. Un mariage déclaré leur était interdit par les lois. Ils s'unirent du moins en secret et, le 20 mai 1728, devant le vicaire du patriarche, l'humble Rosanna Scalfi devint l'épouse cachée, mais honorée, et chérie jusqu'à la fin par son époux, du très noble et très illustre Messer Benedetto Marcello.

Surnommé, — comme bien d'autres, — « prince des musiciens, » l'auteur des *Psaumes* et d'*Ariane* porte et garde encore ce titre en son pays. D'autres noms ici nous reviennent à la mémoire avec le sien, mais il n'en est pas un qui l'efface, ni celui des Gabrieli, ses devanciers, ni ceux des Caldara et des Lotti, ses contemporains. Benedetto Marcello, c'est le nom d'un grand seigneur et d'un grand artiste, le nom d'un poète, religieux et profane, d'un humoriste et d'un satirique même, enfin d'un converti, voire d'un pénitent. Marcello fut tout cela. Tel nous le retrouvons, nature opulente et diverse, dans le petit livre que nous feuilletons entre le ciel et l'eau de sa radieuse patrie.

En 1686, une année après Haendel et Bach, il naquit d'une famille qui faisait remonter son origine aux Claudii Marcelli de l'ancienne Rome. Tout jeune, il fut poète par sa propre inclination, et, par la volonté paternelle, — d'autres disent par amour-propre et gageure d'amoureux, — violoniste et musicien bientôt passionné. Mais pour la poésie et pour la musique même, il n'entendit pas se dérober aux devoirs et aux honneurs de la carrière civile. Avocat, puis magistrat, avec des titres et des fonctions variées, il finit par être nommé camerlingue, ou trésorier de la République, à Brescia. C'était en 1738. Il y mourut l'année suivante. Il y repose encore, sous la pierre où sa veuve, discrète au delà de la vie, n'osa trahir le titre et les regrets de l'épouse que par les deux premières lettres de ces deux mots : U [*XOR*] M [ÆSTISSIMA].

Le poète, avons-nous dit, fut chez Marcello de deux sortes, profane et sacré. Le premier écrivit une centaine — exactement — de sonnets

amoureux. Ils sont dans la manière, affaiblie et parfois affadie, de Pétrarque. Plus d'un pourtant justifie ce beau vers, promesse et programme de sincérité, que le recueil porte comme épigraphe :

Pianger cercai, non già' del pianto onore,
J'ai cherché à pleurer et non la gloire des pleurs.

Le second poète, chez Marcello, ne se proposa que de racheter l'autre. Les *Sonetti a Dio*, la *Redenzione*, pieuse épopée en vingt chants, que l'auteur ne put terminer, sont des œuvres pour ainsi dire expiatoires. L'année 1728, mémorable deux fois dans la vie de l'artiste, fut celle de son mariage et de sa conversion, ou de son retour. Non pas qu'il eût à revenir de bien loin, et par l'esprit au moins, ou contre l'esprit, il n'avait point péché. Mais un accident singulier changea sa vie et la remit d'accord avec sa croyance. Comme il visitait un jour l'église des Saints-Apôtres, une pierre sépulcrale ayant cédé sous ses pieds, il tomba dans le caveau jusqu'à mi-jambe. Son imagination frappée lui montra dans cette chute, avec un présage de mort, un avertissement de la Providence, et dès lors, il devint un homme nouveau. Éloquens, sincères comme les sonnets d'amour, quelquefois avec un peu d'emphase ou de maniérisme aussi, les *Sonetti a Dio* sont le poème du repentir. Et la conduite même de Marcello parut désormais d'un pénitent. Dès le lendemain de sa funèbre chute, il commença de donner les marques d'une ardente piété. Délaissant de plus en plus la musique pour la poésie, et la poésie édifiante, sa vie pendant ses dernières années fut presque d'un religieux, partagée entre la méditation et la prière, l'assistance aux offices et la réception des sacremens. S'il dérobait quelques instans à ses dévotes pratiques, c'était pour se promener, quelquefois en sainte compagnie et toujours en silence, ou bien pour travailler encore aux *Sonetti a Dio*, à la *Redenzione*, espérant de l'un et de l'autre ouvrage son propre amendement et la conversion des pécheurs.

Il mourut le 24 juillet 1739 et l'on rapporte que, près d'expirer, il solfiait d'une voix défaillante ce verset du *Miserere* par lui mis en musique : « *Amplius lava me et ab omni iniquitate meâ munda me.* » Telle fut, en sa dernière partie du moins, la vie de Marcello, et dans le décor somptueux, éblouissant, où nous en relisons l'histoire austère, elle nous fait un peu l'effet d'un paradoxe ou d'une contradiction.

Mais à d'autres égards et par des caractères opposés, par la gaîté,

la verve et l'esprit, par l'éclat et la splendeur aussi, l'harmonie se rétablit entre Venise et Marcello le Vénitien. Spirituel, il le fut comme pas un de ses concitoyens, contre plus d'un même, et non des moindres, témoin certain pamphlet de sa façon, regrettable d'ailleurs, à l'adresse d'un recueil de Madrigaux de Lotti. En d'autres circonstances et sur d'autres sujets, avec plus de raison et de mesure, il ne montra pas moins de malice. A Venise, dit très bien Goldoni, « le caprice est le fond du caractère et la facétie le fond de la langue. » Du temps de Marcello, c'était l'habitude, la tradition des grands seigneurs, de se divertir aux dépens de leurs gens, de faire à leurs gondoliers, à leurs perruquiers, à leurs valets, mille tours. Les historiens de Marcello nous en ont rapporté de bouffons (1). Mais dans la plaisanterie lyrique surtout le musicien-poète excella. Certain passage de sa cantate *Callisto changée en ourse* est une imitation burlesque de la métamorphose même. En d'autres œuvres, on signalerait d'autres effets, bizarres à dessein, de rythme ou d'harmonie. Faut-il rappeler encore les deux madrigaux, si connus, que Marcello composa, paroles et musique, pour les chanteurs de Saint-Marc et fit exécuter par deux quatuors, l'un de ténors et de basses, l'autre de soprani et contralti? ceux-ci, — comment dirai-je? — artificiels ou fabriqués selon l'usage et la manière du temps. A défaut de l'air, voici la chanson :

I

(*Pour deux ténors et deux basses*)

Non, là-haut, dans le chœur des bienheureux
N'entrent pas les castrats
Parce qu'il est écrit en ce lieu...

(*Les soprani interrompent*)

Dites ce qui est écrit.

(*Les ténors et les basses répondent*)

Que l'arbre qui ne donne pas de fruits brûle dans le feu

(*Les soprani, hurlant*)

Ahi! Ahi!

(1) Voir Zaccaria Morosini, *Benedetto Marcello e la sua età*. Venezia, 1881 (cité par M. Fondi).

II

(*Pour deux soprani et deux contralti*)

Oui, là-bas dans les profondeurs de l'Érèbe,
Là-bas où l'on va dans les flammes,
Tomberont les ténors et les basses,
Parce qu'il a été écrit par les saints prophètes
Ceux qui sont castrats seront heureux (1).

Pas plus que les interprètes, les auteurs mêmes, librettistes ou musiciens, ne sont épargnés par Marcello. Il dit leur fait aux premiers dans un *Prologue* et dans un *Sonnet* satiriques, dirigés contre le livret qu'un certain Benedetto Pasquerigo avait tiré du *Pastor fido* de Guarini. Enfin le célèbre, délicieux et toujours actuel opuscule *Il teatro alla moda*, s'adresse à tout le monde, j'entends à tout le monde du théâtre : « poètes, compositeurs de musique, musiciens de l'un et de l'autre sexe, joueurs d'instrumens, ingénieurs, peintres de décors, personnages bouffes, tailleurs, pages, comparses, souffleurs, copistes, protecteurs et mères de dames virtuoses, et toutes autres personnes faisant partie du théâtre. » « *Satira gentilissima,* » dit un commentateur ; un autre : « *caricatura saporitissima.* » Ils disent bien tous les deux. Sous une forme constamment plaisante, ironique parfois

(1) I

(*Per due tenori e due bassi*)

No, che lassù ne' cori almi e beati
Non entrano castrati,
Perchè è scritto in quel loco

(*i soprani interrompono*)

Dite che è scritto mai ?

(*tenori e bassi rispondono*)

Arbor che non fa frutto arda nel fuoco

(*i soprani gridano*)

Ahi! Ahi!

II

(*Per due soprani e due contralti*)

Si che laggiù nell' Erebo profondo
Ove nelle fiamme vassi,
Cadran tenori e bassi,
Perchè scritto già fù da sacri vati:
Quei che castrati son, saran beati.

jusqu'à l'insolence, il arrive à l'auteur d'effleurer, en se jouant, des questions même sérieuses : nature du poème lyrique ; relations entre la poésie et la musique, ces deux sœurs, ou qui devraient l'être, et qui trop souvent, — le mot, je crois, est d'un Italien encore, — sont plutôt belle-mère et belle-fille. Mais avant tout, plus que tout, le *Teatro alla moda* nous offre un tableau qu'on peut bien appeler vivant, et, sauf le dialogue, une comédie, unique peut-être en ce genre, de mœurs et de caractères. Marcello l'humoriste, Marcello le railleur, et non le converti, le pénitent, voilà pour le coup le Marcello de Venise, et dans la verve, dans l'esprit de l'écrivain du *Teatro alla moda*, nous reconnaissons le génie de sa patrie et de sa race.

Mais une communauté plus magnifique lia le musicien à la cité. Encore une fois, on ne se souvient pas de lui seul ici. Que le soleil et la brise fassent l'eau scintillante, vous entendrez l'*aria* spirituelle et tendre de Lotti « *Pur dicesti, o bocca, bocca bella,* » et les notes vives brilleront, danseront devant vous à la pointe des flots. D'autres aspects de l'enchanteresse éveilleront d'autres échos. Sur les mirages et les moires de la lagune morte, plane à jamais un chant admirable de Caldara, très calme, horizontal, sans une ride à la surface, mais au fond, triste lui-même à mourir (1). Par la mélodie et l'accompagnement, par l'expression désolée, il évoque, le *lied* italien, les sombres *Rêves* de Wagner, esquisse, vénitienne aussi, de *Tristan*. Et voilà peut-être, s'élevant de la cité des eaux, d'assez nobles concerts. Mais une voix les domine, celle de ce Marcello qui dut être le fils bien-aimé de Venise, parce qu'entre tous il lui ressembla. « Dans Venise, écrit son biographe, il avait respiré un air de beauté et de magnificence. » Avec cet air il modula ses chants. Un des caractères de sa musique est la splendeur. On l'appellerait volontiers le Haendel italien. Le Haendel allemand n'eût pas désavoué ses sonates pour violoncelle et piano. Delsart les joua naguère avec un partenaire que nous connaissons, dans certaine petite salle du Conservatoire, ancienne, fameuse et condamnée à périr. C'était pour illustrer par des exemples vivans les leçons passionnées, enthousiastes de Bourgault-Ducoudray, ce grand amoureux de notre art. Et Bourgault rêvait de les entendre, les nobles adagios, les allegros éclatans, à l'heure du crépuscule d'été, dans un salon dallé de marbre, ouvrant sur un jardin clos de murs en briques roses, pareil à ceux que frôle aujourd'hui la gondole où je me souviens du maître et de l'ami qui n'est plus.

(1) Voyez la mélodie sur ces paroles : *Come raggio di sol*, dans le recueil des *Arie antiche*, publié par Parisotti ; chez Ricordi.

Hier, avant même d'entrer à Venise, mais en pays déjà vénitien, cheminant par la plaine opulente que la torride saison n'a pu flétrir, mon regard suivait d'arbre en arbre, à l'infini, les guirlandes où mûrissaient les grappes suspendues. Et comme un feston sonore, aussi riche, aussi gonflé de vie, je croyais ouïr se dérouler certain chœur d'*Ariane*, vraiment dionysiaque et saluant le dieu des vendanges de ses noms les plus éclatans, les plus glorieux.

Enfin un chant de Marcello me paraît aujourd'hui le triomphe, l'apothéose musicale de Venise, tant il surabonde de force, de lumière et de joie : c'est le psaume célèbre *I cieli immensi narrano.* Le rythme, le mouvement et la mélodie, la robuste et fière attaque, l'ample et riche développement des phrases qui retombent, ruissellent, comme de grands plis sur un fond transparent, tout, en ce chef-d'œuvre, s'accorde avec les « Venises reines » que peignit le Véronèse au plafond du palais ducal. Sur les toiles et dans la musique, avec la même liberté, c'est le même éclat de nacre et d'argent, le même luxe du décor; l'atmosphère est pareille et semblables sont les cieux. Cieux de la nuit, mais surtout cieux du jour et des après-midi radieux, ce psaume est votre poème. Il est trois heures. Nous sortons de Venise, du côté de l'Orient. Nous allons vers Murano, plus loin encore, vers San Francesco, l'îlot de la solitude. La lagune est déserte. Sur l'onde sans une ride, l'azur sans un nuage étend son pavillon de soie. *I cieli immensi narrano...* Oui, « les cieux chantent la gloire du Seigneur, » mais c'est la gloire des cieux de Venise qu'a chantée Marcello le Vénitien.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Pour l'observateur qui promène ses regards sur la surface du monde, les événemens ont été rarement plus pressés et plus compliqués qu'aujourd'hui. Ils s'accumulent et se précipitent avec une extraordinaire rapidité, sans que d'ailleurs, sur aucun point, un dénouement définitif se produise : bien au contraire! Aussitôt d'ailleurs qu'on croit avoir atteint ce dénouement sur un point, ou s'en être rapproché, d'autres questions se posent, un nouvel ordre de faits commence et nous sommes replacés en face de l'inconnu. Depuis plus de deux mois, des négociations laborieuses se poursuivent à Berlin; on aurait tort de les croire terminées, mais elles ont fait un pas assez important pour que la conclusion commence à se dessiner sous une forme plus précise et plus prochaine : au même moment, l'Italie part en guerre et étend la main sur la Tripolitaine. Après l'Espagne, l'Allemagne, après l'Allemagne, l'Italie : tout cela est dans l'ordre. Nous avons moins que personne le droit de nous en étonner, puisque nous avons donné à l'Italie ses coudées franches en Tripolitaine en même temps qu'elle nous donnait les nôtres au Maroc; les arrangemens que nous avons conclus avec elle sur le principe de la réciprocité nous imposent à son égard des obligations étroites que nous respecterons loyalement; notre bienveillance lui est due et lui est acquise; mais nous ne saurions fermer les yeux aux conséquences possibles et probables de la résolution qu'elle vient de prendre et qu'elle exécute déjà. Toute la question d'Orient peut s'y trouver rattachée. Ceux qui ont cru, avec une rare imprévoyance, que le problème marocain pouvait être isolé, traité à part, résolu localement, sans qu'il en soulevât d'autres, sans que l'équilibre général en fût ébranlé, commencent-ils à reconnaître leur erreur? Quant à nous, nous sommes préoccupés, certes, et inquiets; mais ceux qui ont bien voulu

nous lire depuis quelques années nous reconnaîtront le droit de n'être pas surpris.

La nouvelle de ces derniers jours est que nos négociations avec l'Allemagne ont pris la bonne voie et que, grâce à l'habileté, à la souplesse, à la fermeté de M. Jules Cambon, nous sommes à la veille d'en voir se terminer le premier acte. Elle nous arrive d'ailleurs enveloppée de nuages; nous ne connaissons pas encore les termes de l'arrangement; mais, puisqu'on nous dit qu'il n'y a plus de difficultés de principe, il est permis de croire que l'Allemagne a finalement admis ceux que nous avions posés et sur lesquels il nous était impossible de céder, ou même de transiger. Elle avait émis, on s'en souvient, la prétention d'entrer en participation avec nous dans les travaux publics à exécuter au Maroc, et cela d'après des proportions différentes suivant les provinces de l'empire chérifien. L'intérêt politique des travaux en cause était incontestable, de sorte que l'Allemagne, après être sortie du Maroc par la porte, y serait rentrée par la fenêtre. Nous ne pouvions évidemment pas y consentir. Nous ne pouvions pas non plus lui accorder des privilèges économiques, car c'était bien des privilèges qu'elle demandait. L'Acte d'Algésiras nous l'interdisait, et quoiqu'il fût convenu, à notre grand regret, que cet Acte était devenu caduc, il était facile de prévoir que les autres puissances ne renonceraient ni au profit de l'Allemagne, ni même à celui de la France, aux avantages économiques qu'il leur assurait. Ces avantages se résument dans un seul mot : l'égalité. L'Allemagne devait donc être ramenée au droit commun et elle a fini par s'en contenter : on ne saurait donner une interprétation différente au fait, affirmé par les agences officieuses, que les difficultés de principe ont été dissipées entre elle et nous. Ce point obtenu, la suite de la négociation devenait plus facile : on ne se butait plus à des obstacles infranchissables. Toutefois, il restait des questions délicates à résoudre, dont les deux principales sont celle des protégés que les puissances ont au Maroc et celle des capitulations. Elles ne peuvent être résolues en fait que dans l'avenir : mais on comprend que le gouvernement de la République ait tenu dès maintenant à faire reconnaître en droit par l'Allemagne les principes qui détermineront leur règlement ultérieur. Que la situation actuelle du Maroc fourmille d'abus, qui deviendront de plus en plus intolérables lorsque la lumière de la civilisation les éclairera, rien n'est plus sûr. Les puissances ont trop de protégés indigènes, et le jour viendra où elles ne devront plus en avoir aucun. Les juridictions consulaires ne sont que des pis aller néces-

saires dans les pays musulmans, et qui cessent de l'être lorsque des tribunaux dignes de confiance ont été établis. Tout cela est appelé à disparaître; mais nous n'en sommes pas encore au point voulu. Que pouvions-nous donc demander dès aujourd'hui à l'Allemagne? Son adhésion à des réformes futures, et son appui diplomatique pour les faire accepter aux autres puissances, quand elles seraient faites. Il semble bien que ce que nous lui avons demandé, nous l'ayons à peu près obtenu. On parle encore, à la vérité, de quelques détails sur lesquels l'accord n'est pas fait, mais personne ne doute plus qu'il se fera, et la déception serait universelle s'il en était autrement.

La négociation a été longue et a paru telle. L'opinion, chez nous, a eu à subir une épreuve que peut-être, en d'autres temps, elle aurait difficilement supportée; mais tout le monde convient qu'elle y a fait bonne figure. La Bourse de Paris n'a pas éprouvé de perturbation profonde. Tous les dépôts faits à nos caisse d'épargne y sont restés : nul n'a eu l'idée de les retirer. Enfin notre confiance en nous-mêmes a été générale et elle a même pris un caractère résolu qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. On sait ce que nous pensons de la politique marocaine de notre gouvernement; les fautes y ont été nombreuses; cependant, au milieu des résultats divers et confus qu'elle a produits, il en est un dont nous devons nous féliciter : l'esprit public en a senti comme un coup de fouet qui lui a donné une énergie et un élan nouveaux. Ceux qui, au dehors, se fiant trop à des apparences superficielles, ont cru la France définitivement vouée au pacifisme à outrance, à l'antimilitarisme et à leurs succédanés, ont pu s'apercevoir qu'ils s'étaient trompés. Si nous avons de longs sommeils, nous avons de brusques réveils où toutes les vieilles qualités de notre race se retrouvent intactes, et c'est un de ces réveils qui vient d'avoir lieu. En quelques jours, l'unanimité des sentimens s'est faite sur toute la surface du territoire, au point que si on interrogeait un travailleur des champs au fond de la Bretagne, de l'Auvergne, de la Provence ou du Roussillon, on entendait la même réponse, faite dans les mêmes termes et avec le même accent. Personne ne veut la guerre assurément; mais l'idée ne s'en présente plus aux esprits et surtout aux cœurs sous le même aspect qu'autrefois, et si l'obligation s'en imposait tout d'un coup, le sentiment qu'on en éprouverait serait tout autre que la résignation. C'est là un fait imprévu dont tous ceux qu'il intéresse devront désormais tenir compte. A qui en devons-nous la manifestation inopinée? De nombreux publicistes, de nombreux orateurs l'ont dit, mais nul ne l'a

fait en meilleurs termes que M. Paul Deschanel dans un discours de tous points excellent, où notre situation intérieure n'est pas analysée avec moins de précision, ni marquée de traits moins saisissans que notre politique étrangère ; mais nous ne nous occupons pour le moment que de celle-ci. « Les événemens de 1905, de 1908, de 1911, ont provoqué, a dit M. Deschanel, un réveil de la conscience nationale. Il y a quelques années, une Affaire a déchiré la France ; aujourd'hui, une autre Affaire l'unit. Elle se tourne avec un redoublement de passion vers son armée et sa marine. Des manifestations patriotiques qui, il y a quelques années, eussent été considérées comme des actes nationalistes, unissent aujourd'hui toute notre jeunesse. Le fifre allemand a sonné le ralliement français. » Rien de plus vrai : le fifre allemand, importun à nos oreilles, nous a rendu le clairon agréable.

Dès lors, nous avons pris plus aisément notre parti de la lenteur des négociations. M. Paul Deschanel a cité, fort à propos, un conseil de Louis XIV, dont il a dit que M. de Kiderlen nous avait appris à apprécier la valeur. Le voici : « Celui qui veut y aller trop vite (il s'agit des traités) est sujet à faire bien des faux pas. Il n'importe pas dans quel temps, mais à quelles conditions une négociation se termine. Il vaut bien mieux achever plus tard les affaires que de les ruiner par la précipitation, et il arrive même souvent que nous retardons, par notre propre impatience, ce que nous avions voulu trop avancer. » Louis XIV n'a jamais mieux parlé et il n'a pas été toujours aussi sage. Éclairés par son expérience, nous continuerons d'être patiens autant qu'il le faudra, et cela d'autant plus aisément que la seconde partie de la négociation est pour nous une coupe amère : nous n'avons aucune hâte de la vider. Il s'y agit des concessions congolaises à faire à l'Allemagne. On a reproché à notre gouvernement d'avoir causé de ces concessions à Berlin avant que le futur statut marocain eût été déterminé : il fallait, a-t-on dit, connaître ce que nous aurions avant de parler de ce que nous le paierions. C'était, en effet, l'ordre logique, mais la logique absolue ne règle pas la marche des conversations diplomatiques, et il est très probable que l'Allemagne ne se serait jamais mise d'accord avec nous sur le Maroc si nous ne lui avions pas donné au moins un aperçu de ce que nous étions disposés à lui céder ailleurs. Les deux parties de la négociation étaient trop intimement liées pour qu'on pût les séparer complètement l'une de l'autre, et il était naturel que l'Allemagne, avant de découvrir et de livrer son jeu, nous demandât de jeter un coup d'œil sur le nôtre.

Mais l'Allemagne, si elle était d'ailleurs décidée à s'entendre avec nous, a commis une faute, en faisant durer outre mesure la première partie de la négociation. Il y a quelques semaines, la cession territoriale d'une partie du Congo aurait été acceptée avec beaucoup moins de résistance qu'aujourd'hui. L'opinion, chez nous, est devenue nerveuse. Des voies éloquentes se sont fait entendre. L'accent douloureux de la lettre que M[me] de Brazza a écrite à M. le président de la République, en rappelant l'œuvre de son mari et des vaillans explorateurs, soldats, administrateurs qui l'ont complétée, a ému. Eh quoi! cette terre acquise au prix de tant de sang français serait abandonnée à l'Allemagne qui, pour la mériter, n'a pas sacrifié un soldat ni dépensé un mark? Cette pensée a révolté en nous un sentiment très profond, et lorsque nous ne savons plus quel journal allemand est venu dire qu'il s'agissait là d'une affaire et que les affaires doivent être réglées en dehors de toute sensibilité, il a parlé pour son pays plus que pour le nôtre. Entendons-nous : l'Allemagne joue de la sensibilité aussi bien que personne pour défendre son intérêt dans une affaire ; nous pourrions en citer des preuves nombreuses, mais, cette fois, elle ne saurait vraiment user de ce procédé, puisque c'est nous qui donnons et elle qui prend. Au reste, nous ne discutons pas; il serait un peu tard pour le faire; après avoir admis le principe d'une cession territoriale, nous devons nous y tenir; il ne peut s'agir maintenant que d'une question de quantité; mais la quantité apparaît énorme, on ne s'était pas attendu à ce qu'elle le serait à ce point. C'est pourquoi on entend dans l'opinion un grondement inquiétant qui pourrait fort bien, si on n'en tenait pas compte, aboutir à une explosion générale. Des écrivains éminens et très différens, comme MM. Albert de Mun et Paul Leroy-Beaulieu, protestent avec force contre ce qui se prépare. La tribune est muette pendant les vacances parlementaires, mais des orateurs comme M. Adrien de Montebello déclarent d'avance qu'ils ne voteront pas l'arrangement. Le gouvernement, à la rentrée des Chambres, rencontrera certainement une opposition dangereuse pour lui et pour son œuvre. Nous ne le souhaitons pas. Il serait d'ailleurs injuste de faire retomber sur lui seul la responsabilité de toute une série de fautes dont il n'a commis que les dernières. Sa situation est difficile et même angoissante. M. le président du Conseil, dans un discours sage, prudent, mesuré, qu'il a prononcé le 24 septembre à Alençon, a eu quelque droit de dire : « Une succession de faits, des incidens divers, des actes diplomatiques intervenus avant que le gouvernement que je préside ne prît la direc-

tion des affaires, ont déterminé dans un pays contigu à nos possessions algériennes une situation qu'il faut éclaircir et régler. » Oui, c'est un lourd héritage qu'a reçu le ministère de M. Caillaux, et tout autre que lui en serait embarrassé. Il a trouvé nos troupes expéditionnaires à Fez et n'a pas eu le bon esprit de les en retirer. Alors l'Allemagne, qui avait prévu, attendu, appelé de ses vœux cette situation, a jugé le moment venu pour elle d'en user. Soit ; qu'elle en use, puisque nous ne pouvons plus l'en empêcher ; mais elle aurait tort d'en abuser, parce qu'alors la corde déjà trop tendue pourrait casser et qu'aucune force humaine n'en renouerait les morceaux. Que l'Allemagne ne s'y trompe pas : son désir était, elle l'a dit, et nous voulons le croire, de résoudre une fois pour toutes les questions pendantes entre la France et elle, afin que les deux pays puissent désormais éprouver l'un à côté de l'autre des sentimens de pleine et de confiante sécurité. Ce résultat, que nous désirons nous aussi, ne sera probablement pas atteint, mais les amis de la paix doivent souhaiter qu'on n'aboutisse pas précisément au résultat contraire et s'efforcer d'en détourner la menace. Aussi l'Allemagne fera-t-elle bien d'aller plus vite dans la seconde partie de la négociation que dans la première et de ne pas la hérisser d'obstacles infranchissables ou trop lents à tourner.

Nous venons de dire que le gouvernement actuel aurait dû revenir de Fez : il l'aurait dû, d'abord parce que nous avions promis de l'évacuer, ensuite parce qu'il était infiniment dangereux d'y rester. Mais notre départ n'aurait pas fait les affaires du gouvernement allemand qui, estimant l'heure opportune, est venu insidieusement nous offrir le protectorat du Maroc. Qu'aurait-il dit si nous lui avions répondu que nous n'avions jamais voulu de ce protectorat et que nous en voulions moins que jamais ? Malheureusement, il n'avait pas à redouter cette réponse et il le savait bien. Nous nous sommes jetés sur l'appât qu'on nous tendait, et du même coup plusieurs questions se sont ouvertes. On nous annonce maintenant qu'aussitôt que nous aurons terminé nos arrangemens avec l'Allemagne, nous nous tournerons du côté de l'Espagne pour en faire un autre avec elle : sans doute, c'est bien ce qu'il faudra faire; seulement, ce sera difficile. Quant à l'Italie, pourquoi ne pas avouer que nous aurions préféré qu'elle attendît un autre moment pour aller en Tripolitaine ? Mais, cette réserve faite, ajoutons tout de suite qu'elle seule avait le choix de l'heure et que, du moins vis-à-vis de nous, elle avait le droit absolu de faire ce qu'elle fait. Nous sommes liés avec elle par un engagement formel; elle est assurée de ne rencontrer de notre part aucun obstacle.

La Tripolitaine est le lot où nous avons reconnu la supériorité de ses intérêts sur les nôtres : pourvu qu'elle respecte les arrangemens que nous avons pris avec d'autres puissances relativement à cette province de l'Empire ottoman, à ses limites, à son hinterland, elle peut y agir à son gré.

Mais nous venons de le dire, la Tripolitaine est une province ottomane : là est la difficulté pour l'Italie, là est l'inquiétude pour l'Europe, car la question d'Orient tout entière peut se trouver subitement posée le jour ou le lendemain du jour où le fragile édifice de l'équilibre oriental aura été une fois de plus ébranlé. Qui pourrait aujourd'hui n'être pas frappé de la connexité qui existe entre les questions méditerranéennes? Tout s'y tient, chaque partie est plus ou moins solidaire des autres. L'expérience marocaine que nous venons de faire en a apporté une preuve frappante. Il nous a suffi d'aller à Fez pour que l'Espagne allât à Larache et à El-Ksar, et pour que l'Allemagne voulût aller au Congo. L'Italie s'empresse de suivre la même route : il lui aurait fallu une surprenante maîtrise d'elle-même pour résister à la contagion de l'exemple, ou plutôt des exemples qu'on lui a donnés. Et qui sait maintenant si d'autres encore ne suivront pas l'exemple de l'Italie? Le coup porté à l'intégrité de l'Empire ottoman, ou à ce qui en reste, fera, s'il réussit, terriblement fermenter les esprits dans les Balkans. Tout récemment, — le fait est d'hier, — les puissances qui aiment le mieux la Grèce l'ont empêchée de tenter une entreprise sur la Crète parce qu'elles prévoyaient que les répercussions pourraient s'en étendre très loin. Et la Crète est relativement un mince morceau! Et l'autorité ottomane y est depuis longtemps nominale et fictive! Il en est tout autrement de la Tripolitaine où rien encore n'a entamé la domination turque. Si l'Italie s'en empare et s'y établit, qu'arrivera-t-il? Jusqu'où iront les ricochets? Nous savons bien, car nous le lisons dans les journaux, que l'Italie aimerait mieux s'entendre avec la Porte que de la violenter. Pourquoi n'obtiendrait-elle pas que la Tripolitaine lui fût cédée à bail? Elle l'administrerait en respectant la souveraineté du Sultan. Tout se passerait en douceur; l'acte serait bénin, bénin. Mais tout cela n'est qu'illusion! Les journaux ottomans déclarent que, si l'Italie poursuit l'exécution de son projet, ses nationaux seront expulsés de Turquie et ses marchandises boycottées. Alors, disent à leur tour les journaux italiens, ce sera la guerre. Eh oui! ce sera la guerre; il n'y a pas un autre moyen que la guerre d'arracher à l'Empire ottoman un de ses membres auxquels il tient d'autant plus que c'est le seul qui lui reste sur la

terre d'Afrique. En Égypte, en effet, sa souveraineté ou sa suzeraineté n'est plus qu'un vain mot.

Le gouvernement ottoman actuel peut d'autant moins se résigner à cette amputation qu'il est fondé sur un principe essentiellement nationaliste : tel a été, tel est toujours le caractère de la Jeune-Turquie. Ses premiers beaux jours sont passés, ils sont loin et ont été suivis de quelques déceptions; mais elle n'en a qu'un besoin plus impérieux de maintenir intact le principe d'où elle est sortie, à savoir l'intégrité et l'unité de l'Empire : si ce principe est violé avec éclat aux yeux du monde, elle subira elle-même de ce fait une rude atteinte. Déjà, ce principe sacré de l'intégrité du territoire ottoman a reçu un premier coup le jour où l'Herzégovine et la Bosnie ont été annexées à l'Autriche. C'était au lendemain même de l'avènement de la Jeune-Turquie : il était difficile d'être plus malheureux. Mais ce malheur portait en lui-même son excuse : la Jeune-Turquie ne pouvait pas être rendue responsable d'un événement dont les causes étaient lointaines et dont l'effet se faisait sentir à un moment où elle n'avait pas encore eu le temps de réorganiser les forces du pays. Au surplus, l'Herzégovine et la Bosnie n'étaient plus, depuis 1878, ottomanes que de nom : elles étaient administrées et gouvernées par l'Autriche; en les perdant, la Jeune-Turquie perdait un vieux titre que la Vieille-Turquie avait depuis longtemps laissé périmer. Mais la Tripolitaine, nous l'avons dit, est tout autre chose! En présence du danger qui la menace, que fera donc la Sublime-Porte? Où trouvera-t-elle un concours et un appui efficaces? A quelle amitié ira-t-elle les demander? Elle n'en a guère qu'une, n'ayant pas cru avoir besoin d'en cultiver d'autres. C'est d'ailleurs une amitié puissante et retentissante, puisque c'est celle de l'Allemagne. Il est à croire qu'à Constantinople on se tourne en ce moment du côté de Berlin, mais à Berlin on est très embarrassé. Que faire en effet, quel parti prendre entre la Turquie amie et l'Italie alliée? Le cas s'est déjà présenté au moment de l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie, mais il était plus facile : nous venons d'en dire le motif. L'Allemagne s'est entremise; l'affaire s'est arrangée moyennant finances. Il ne pourra pas en être de même aujourd'hui. Puissions-nous nous tromper! Si l'Allemagne arrête l'Italie, ou si, impuissante à le faire, elle amène la Porte à se montrer conciliante jusqu'au renoncement, notre étonnement sera grand, mais notre contentement le sera plus encore. Une redoutable secousse aura été épargnée à l'Europe. Dans le cas contraire, il faudra constater une fois de plus le mauvais

sort qui pèse sur l'amitié de l'Allemagne et de la Porte. Toutes les fois que la Porte est dépouillée d'une de ses provinces, elle l'est par une alliée de l'Allemagne, et l'Allemagne est obligée de laisser faire, sauf à panser les blessures après coup. C'est une étrange fatalité.

L'origine de tous ces événemens et de ceux qui viendront ensuite est dans notre entreprise marocaine : à partir du point de départ, on les a vus se dérouler avec une logique inexorable. Ce serait sans doute une raison pour se montrer plus prudent à l'avenir, mais nous n'espérons guère qu'on le soit. Les partisans du protectorat ont fini par l'emporter ; ils ont su mettre la main sur le gouvernement et le pousser peu à peu jusqu'au bout, encouragés au dernier moment par le gouvernement allemand lui-même. Dès lors, il n'est plus question que de notre protectorat : l'Allemagne l'accepte avec toutes ses conséquences ; les autres puissances l'accepteront de même, non pas peut-être aussi vite qu'on l'imagine, mais quelques retards importent peu. Seulement, elles nous demanderont de faire de notre protectorat une réalité ; nous en aurons pris l'engagement, il faudra bien le tenir. Nous serons donc obligés d'organiser, d'administrer, en un mot de gouverner le Maroc tout entier et cela à bref délai. A quoi bon répéter une fois de plus que ce sera une lourde tâche? Nous comprenons que le gouvernement actuel en rejette la responsabilité sur ceux qui l'ont précédé : il en a pourtant sa part lui aussi. Un jour viendra, — il est encore loin, — où nous serons vraiment les maîtres du Maroc : alors ceux qui ont préconisé le protectorat et la conquête triompheront de notre timidité. Nous ne sommes nullement timides et nous ne méprisons pas la possession du Maroc ; nous la préférons même à celle du Congo ; mais nous aurions pu l'avoir à beaucoup moins de frais en y employant d'autres procédés. On a voulu brusquer l'événement : lorsqu'il sera définitivement accompli, nous ferons le calcul de ce que notre politique inconsidérée nous aura coûté et nous aura fait perdre : on trouvera peut-être alors que le Maroc nous sera revenu cher.

Nous voudrions parler des récentes élections canadiennes, qui sont un événement d'une importance mondiale : la place nous manque, il faut remettre à plus tard. Mais nous avons, hélas ! un certain nombre de deuils à enregistrer.

La catastrophe dans laquelle a sombré le cuirassé *La Liberté* a dépassé en épouvante toutes celles qui avaient précédé : elle nous a coûté plus de 200 hommes et un des meilleurs navires de notre

escadre. Le monde s'en est ému comme nous; les condoléances sont venues, très touchantes, très sincères car l'humanité entière se sent atteinte par un de ces accidens tragiques qui semblent être une manifestation moderne de l'antique fatalité. C'est une terrible leçon que nous avons reçue le lendemain du jour où une brillante revue de nos forces navales avait rempli nos cœurs de confiance. Nous ne perdons pas cette confiance, loin de là! mais nous devons lui donner une base encore plus solide. Il faut chercher, il faut trouver la cause de ces grands désastres dont la répétition trop fréquente, après nous avoir affligés, nous étonne et nous déconcerte. Comment n'être pas frappé du fait que ces sinistres nous sont en quelque sorte réservés et n'atteignent que nous? D'autres puissances ont autant de navires, ou même davantage; ces navires sont chargés de poudre comme les nôtres; pourquoi ne font-ils pas explosion comme eux? La pensée vient invinciblement à l'esprit que le personnel en est soumis à une discipline plus sévère, qu'il pratique une surveillance plus exacte, mieux soutenue, qu'il est sujet à moins de distractions et de négligences. Chez nous, le laisser aller est partout; l'autorité est affaiblie quand elle n'est pas absente; l'obéissance est sujette à des intermittences coupables. Nous n'en dirons pas pour le moment davantage; nous savons trop peu de chose pour conclure; nous attendrons. Mais l'opinion demande à savoir, elle le veut, elle l'exigera bientôt, et sa douleur d'aujourd'hui n'empêchera pas son jugement de demain.

La Russie, elle aussi, a été frappée, autrement que nous, bien cruellement aussi : un odieux assassinat a coûté la vie à M. Stolypine. Mais que pouvons-nous en dire qui n'ait déjà été dit partout? Il nous suffit de mentionner le fait avec toute l'horreur qu'il suscite dans la conscience du monde civilisé.

M. Stolypine était l'homme le plus représentatif de la Russie actuelle, ou du moins de son gouvernement; on sentait en lui une force sur laquelle le pays pouvait s'appuyer. Lors même qu'on n'approuvait pas certains détails de sa politique, on souhaitait qu'elle réussît dans son ensemble, et le fait est qu'elle avait réussi. Il restera dans l'histoire l'homme qui a acclimaté en Russie, non pas le gouvernement parlementaire dont il n'était pas partisan, mais le gouvernement constitutionnel, avec cette particularité importante et nouvelle que la Constitution instituait une Chambre, deux même, et leur donnait des pouvoirs précis. On pourra plus tard aller plus

loin dans cette voie, et il faut souhaiter qu'on le fasse avec prudence, en ménageant les transitions indispensables, mais c'est beaucoup d'y être entré résolument, de n'en être plus sorti. Il fallait pour cela, non seulement une intelligence pratique remarquable, mais encore et surtout une volonté extrêmement vigoureuse, qui paraît bien avoir été la qualité maîtresse de M. Stolypine. Rien ne l'a détourné du but qu'il s'était proposé. Les oppositions parlementaires, les intrigues de Cour, les attentats eux-mêmes jusqu'au moment où il y a succombé, n'ont eu sur lui aucune prise. Il a donné au monde un très grand spectacle moral lorsqu'une bombe qui lui était destinée, ayant semé la mort autour de lui et blessé gravement deux de ses enfans, ce crime effroyable, qui a déchiré son cœur de père, a laissé son âme de citoyen impassible, au point qu'il a continué son œuvre politique telle qu'il l'avait conçue, sans qu'on ait senti dans sa main qui l'exécutait le moindre frémissement. Il a été alors le *justum et tenacem propositi virum* d'Horace, et il n'a pas cessé de l'être depuis, avec moins d'éclat, mais avec la même persévérance tranquille et résolue. Un tel homme méritait la considération universelle, et l'avait obtenue. L'Empereur, qui lui avait donné sa confiance à bon escient, ne la lui a jamais retirée : même lorsqu'il lui est arrivé de désapprouver et de rapporter quelques-unes de ses mesures, il l'a maintenu à la tête du gouvernement, à la grande surprise et à la déception de ceux qui aspiraient à l'y remplacer. Un tel maître était digne d'un tel serviteur. Son œuvre survivra à M. Stolypine, parce que l'Empereur en a compris la nécessité, l'utilité, et aussi parce qu'il l'a remise en bonnes mains. Tout porte à croire que M. Kokovtzoff la continuera fidèlement.

Quant à M. Stolypine, si quelque chose pouvait ajouter au respect que son nom mérite, sa mort l'aurait fait : il a versé son sang pour la Russie. Mais que penser de la secte criminelle d'où sortent encore des Bogroff? Le policier anarchiste et assassin, qui trahit tout le monde et manifeste enfin sa véritable opinion par un coup de revolver, est une répugnante variété de l'espèce humaine. La Russie, on le voit avec douleur, n'a pas encore réussi à l'extirper de son sein.

Lorsque nous publiions, le mois dernier, deux beaux articles de M. Henry Houssaye, nous savions bien que c'étaient les derniers de lui que nous donnerions à nos lecteurs. Depuis longtemps déjà, M. Henry Houssaye, victime d'une maladie inexorable, avait laissé tomber la plume de ses mains : il était perdu pour ceux qui l'aimaient. Son

esprit, autrefois si vif et d'une allure si mâle, s'était obscurci et troublé, et ses forces physiques l'abandonnaient peu à peu. La mort n'a emporté que son ombre. Il laisse une œuvre importante, que ce n'est pas encore aujourd'hui le moment d'apprécier, et dont nous nous contenterons de dire qu'elle a renouvelé, en la précisant par de nombreux détails puisés aux sources les plus sûres, l'histoire des dernières années du premier Empire, depuis la campagne de France en 1814 jusqu'à la seconde abdication. L'épopée impériale parlait puissamment à son imagination de patriote, mais sa conscience d'historien n'en était nullement atteinte, et s'il témoignait une admiration enthousiaste à ce qui est vraiment admirable dans Napoléon, il savait aussi découvrir ses fautes : le respect pour le génie et le malheur n'altérait pas la fermeté de son jugement. Après avoir étudié la période de déclin, douloureuse et sombre, il avait voulu remonter aux jours heureux et lumineux où Napoléon disposait de toute sa force et quelquefois en abusait : il a laissé un récit inachevé de la campagne d'Iéna et c'est de ce récit que nous avons donné un fragment où l'on a pu retrouver toutes les qualités de l'historien et de l'écrivain. Mais il fallait connaître l'homme lui-même pour savoir tout ce qu'il y avait en lui de charmant et de séduisant; nul n'a été plus sûr dans ses relations, ni plus fidèle dans ses amitiés : la sympathie allait à lui, comme elle en venait, avec une réciprocité naturelle. La génération à laquelle il appartenait a déjà été cruellement éprouvée. Vogüé, Vandal ont disparu peu de temps avant lui. C'est ici surtout, dans cette maison qui a été la leur, dans cette *Revue* où a paru la meilleure partie de leur œuvre, qu'ils laisseront de profonds regrets.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

